

Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe
Centre des Sciences du Langage



RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ

N° 16 - 2001

G.A.R.S.

2001

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE
29, avenue Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

© PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Dépôt légal 3^e trimestre 2001
ISBN 2-85399-482-1
ISSN 0224-0041

Sommaire

Présentation	7
<i>Henri-José DEULOFEU</i>	
Le recueil d'énoncés d'enfants : enregistrements et transcriptions	11
<i>Claire BLANCHE-BENVENISTE & Berthille PALLAUD</i>	
C'est bien comme ça ? Etude des constructions en <i>comme</i>	39
<i>Paul CAPPEAU & Marie SAVELLI</i>	
<i>En fait</i> , en français contemporain : proposition d'analyse.....	63
<i>Marie SAVELLI</i>	
Grammaticalisation d'un terme de lieu : <i>Quelque part</i> et <i>mis à part</i>	83
<i>Claire BLANCHE-BENVENISTE</i>	
La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites... 103	
<i>Henri-José DEULOFEU</i>	
Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique.....	125
<i>Mylène BLASCO-DULBECCO & Sandrine CADDEO</i>	
Sur <i>certain</i> s sujets	151
<i>Paul CAPPEAU</i>	
Retour sur le « futur » dans les corpus du français parlé	177
<i>Mireille BILGER</i>	
Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé	189
<i>Bruno MARTINIE</i>	
La dénomination dans le discours perturbé de type aphasique.....	207
<i>Marie-Noëlle ROUBAUD & Claude LOUFRANI</i>	
Des « fleurs » pour la morphologie utile.....	227
<i>Eulàlia VILAGINES SERRA</i>	

Présentation

Henri-José DEULOFEU
Université de Provence

Le présent numéro de *Recherches sur le français parlé* s'inscrit dans les axes de recherches prioritaires lancés par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (G.A.R.S.), mais il révèle aussi des pistes nouvelles.

Une préoccupation commune des auteurs est d'appuyer leurs articles sur l'examen de données authentiques de français parlé. Cette orientation méthodologique, traditionnelle dans cette revue, se trouve confortée par l'outil nouveau que constitue le corpus informatisé. Cet outil, en cours de développement, permet de passer d'une utilisation qualitative des exemples authentiques à une utilisation quantitative qui apporte une nouvelle force à la preuve par le corpus. Ces aspects-là ressortent particulièrement dans les articles de Mireille Bilger et de Paul Cappeau. Mais si l'outil informatique permet de mettre rapidement à la disposition du chercheur une grande masse de données, une évaluation qualitative du statut de ces données est plus que jamais du ressort du linguiste. En s'aidant du résultat d'une enquête en milieu scolaire, Claire Blanche-Benveniste et Berthille Pallaud montrent qu'avec beaucoup de soin dans la transcription et un souci constant de confronter les usages du français parlé, on peut échapper au piège de la catégorisation *a priori*. Les auteurs proposent ainsi de distinguer, dans des productions d'enfants jugées globalement fautives, les emplois non standard communs à tous les locuteurs des particularités, beaucoup moins nombreuses, propres à ces enfants et sans doute liées aux conditions spécifiques dans lesquelles ils s'expriment.

Sur le plan de la méthodologie de l'analyse, les études présentées cherchent à tirer parti des outils descriptifs mis au point par le G.A.R.S. en les appliquant à des domaines empiriques nouveaux. La distinction entre niveau microsyntaxique et niveau macrosyntaxique est utilisée par de nombreux auteurs. Ils y voient notamment un moyen de mettre de l'ordre dans les emplois de certains morphèmes à valeur de « connecteurs » : *comme* (Paul Cappeau et Marie Savelli), *en fait* (Marie Savelli), en

échappant à l'alternative subordination - coordination, et en raffinant la notion passe-partout de circonstant (voir l'étude de Claire Blanche-Benveniste sur *à part* et *mis à part*). Marie Savelli propose de faire le lien entre description syntaxique et interprétation pragmatique, la macrosyntaxe jouant le rôle d'interface. Cette même distinction macro - microsyntaxe permet à José Deulofeu de faire des propositions pour limiter l'usage abusif de la notion de corrélation en syntaxe, qui selon certains auteurs permet d'analyser à la fois des constructions comme *plus on mange plus on grossit* et *l'un pleure l'autre rit*. L'article suggère au contraire qu'il s'agit de constructions différentes, la première relevant de la grammaire, l'autre de la stylistique.

Mylène Blasco-Dulbecco et Sandrine Caddeo montrent que l'analyse distributionnelle la plus classique permet de mettre de l'ordre dans le domaine de constructions où structuration microsyntaxique et structuration macrosyntaxique concourent pour produire des formes spécifiques : dislocation et certains types d'appositions révèlent ainsi des propriétés communes, mais aussi des propriétés distinctives qui permettent d'y voir des constructions syntaxiques irréductibles et, dans certains énoncés, complémentaires.

Paul Cappeau rappelle opportunément que l'extension du domaine de la recherche syntaxique aux phénomènes de macrosyntaxe ne doit pas nous faire oublier qu'il y a encore de nombreuses descriptions à préciser dans le domaine en apparence bien connu de la microsyntaxe. Il rend compte dans le menu détail du fonctionnement du pronom *certain* en position sujet en faisant intervenir deux paramètres jusqu'ici négligés : la classe lexicale du verbe recteur et le « genre » du texte où fonctionne l'élément.

C'est aussi d'un phénomène relevant de la stricte grammaire que traite Mireille Bilger, à savoir la répartition entre l'usage du futur simple et du futur composé. Sur ce thème largement traité, l'auteur croise des faits lexicaux et des faits syntaxiques pour préciser les conditions d'emploi des deux formes dans les corpus d'oral spontané.

Le concept de grammaticalisation qui est aujourd'hui au centre de bien des préoccupations est illustré dans l'article de Claire Blanche-Benveniste par une description minutieuse des conditions dans lesquelles on peut dire que le lexème *part* fonctionne comme un outil grammatical. L'auteur montre que les techniques d'analyse distributionnelle permettent d'éclairer empiriquement ces processus généraux structurant l'organisation et l'évolution des langues.

La limite langue-discours, reformulée comme limite entre faits structurels et faits de production des structures dans les textes par les

locuteurs, est illustrée par trois articles. Bruno Martinie reprend le problème des apparentes ruptures dans les formes canoniques des constructions que constituent les phénomènes de « réparations », il montre que ces phénomènes ont des aspects systématiques que l'on peut rapprocher de phénomènes connus affectant l'axe paradigmatique. Réparations, énumérations et coordinations apparaissent alors comme autant de variantes du problème plus général de la nécessité de réaliser dans la dimension syntagmatique de la chaîne parlée les processus à l'œuvre sur l'axe paradigmatique.

Les phénomènes de recherches de dénomination étudiés par Marie-Noëlle Roubaud et Claude Loufrani ressortissent également de cette problématique. Pour en cerner les limites, les auteurs étudient ces faits dans des corpus de locuteurs reconnus comme « aphasiques » et montrent que les marges du système en éclairent le fonctionnement. La dernière contribution qui concerne une discussion des techniques pédagogiques permettant d'enseigner simultanément quatre langues romanes pourrait apparaître éloignée des problématiques précédentes. Mais le texte d'Eulàlia Villaginès permettra au lecteur de se rendre compte que la réussite d'une présentation pédagogique (le genre et le nombre des langues romanes) peut reposer sur les mêmes démarches que celles par lesquelles le linguiste organise de manière synthétique la description d'un microsystème linguistique, en l'occurrence celui de la morphologie flexionnelle de ces langues.

Le recueil d'énoncés d'enfants : enregistrements et transcription¹

Claire BLANCHE-BENVENISTE* & Berthille PALLAUD**

*Université de Provence et EPHE

**Université de Provence et CNRS

1. Introduction

La situation d'enregistrement est une situation nouvelle et difficile pour beaucoup d'enfants (5 à 12 ou 13 ans en ce qui concerne nos études). Le fait de prendre la parole devant un micro, avec une assistance² qui écoute en silence est en soi un acte de « prise de parole publique ». Cet acte met en jeu de nombreuses capacités : se tenir corporellement devant le micro, concentrer toute son attention sur la réussite d'un acte de langage, surveiller sa prononciation, surmonter sa timidité. Nous avons vu à plusieurs reprises des enfants très à l'aise pour parler avec leurs camarades devenir très embarrassés face au micro. Certains enfants n'ont peut-être jamais eu l'occasion auparavant de parler, pendant une minute entière, devant un auditoire qui fait silence pour les entendre.

Il n'est pas possible d'avoir accès directement à la compétence des locuteurs. Seules leurs performances sont accessibles³. Nous avons l'hypothèse qu'une seule situation d'enregistrement ne suffisait pas pour aborder ces compétences et que la parole spontanée est, pour les locuteurs enfants, une assez mauvaise situation d'approche.

¹ Ce document a été établi notamment sur la base du Rapport de Romans (Blanche-Benveniste, Pallaud. & Hennequin, 1992) ; de nombreux exemples sont donc des énoncés d'enfants de 5 ans. L'étude à Romans a porté sur trois écoles situées en Zone d'Education Prioritaire et une école « témoin » situé dans un quartier à milieu moyen.

² qu'il y ait une ou plusieurs personnes

³ La distinction compétence/performance est essentielle dans la psychologie scientifique. Dans le cas de la communication, Cosnier (1970 : 45) précise : « si la compétence correspond à la définition de ce que l'opérateur peut faire compte tenu de ses contraintes génétiques et de son histoire, la performance s'applique à l'opérateur en fonction : ce qu'il fait ».

L'idéal est, dans la mesure du possible, de trouver les bonnes situations qui permettent d'avoir un maximum d'accès à la *compétence des enfants* (et pas seulement certaines performances, ce que fournit n'importe quel enregistrement de parole spontanée). Pour interpréter les résultats, nous avons distingué les fautes banales que font tous les adultes français et celles que produisent spécifiquement les enfants.

2. Les situations d'enregistrement

Elles sont délicates surtout avec de jeunes enfants ; plus ils sont jeunes (avant 5-6 ans en particulier), plus les enregistrements sont difficiles. C'est pourquoi, il est sans doute indispensable de suivre l'évolution technologique actuelle et de ne pas hésiter à employer, dans le cas d'enregistrement d'enfants, du matériel récent⁴.

Les conventions de transcription que nous avons adoptées sont celles du GARS. Elles prévoient une transcription en orthographe standard. Comme les énoncés d'enfants présentent parfois des difficultés plus grandes d'interprétation, nous avons dû avoir recours plus fréquemment à des solutions de « multi-transcriptions⁵ ». Cependant, il a paru plus juste, dans certains cas, de transcrire en phonétique dans le texte même les inventions lexicales propres aux enfants (*cf.* plus loin) plutôt que de fabriquer des néologismes. On a remarqué également la présence, assez fréquente, de pauses importantes. Les enfants ne répondent pas toujours « du tac au tac » aux questions posées, ce qui ne veut pas dire qu'une relance soit nécessaire. Il est, bien sûr, délicat de faire la distinction entre le temps nécessaire pour que la réponse soit émise et celui où l'angoisse de l'enfant apparaît devant le silence qui s'installe.

3. Classement des situations de parole

La situation de parole spontanée a des effets très différenciés selon les caractéristiques personnelles des enfants. On risque donc de mesurer des

⁴ Actuellement, ce sont les magnétophones numériques (type Minidisk) qui offrent les meilleures conditions d'enregistrement. Cet équipement permet une haute fidélité d'enregistrement, le stockage et le traitement directement sur ordinateur.

⁵ Les multitranscriptions permettent de ne pas trancher en cas d'hésitation sur l'établissement du texte : les différentes solutions possibles sont retenues et notées.

caractéristiques psychiques et non les compétences langagières. *La seule chose que mesure une situation de ce type est la facilité des enfants à prendre la parole spontanément* (Blanche-Benveniste *et al.*, 1992 : 54). Dans les situations d'entretien, nous avons veillé à ce que l'enfant ne soit pas enregistré seul en face d'adultes qu'il connaît peu, mais en présence de trois ou quatre camarades de classe. On sait en effet que cela permet des attitudes plus souples et « atténuée » l'inégalité du rapport qui lie l'adulte interrogeant à un enfant interrogé⁶. Le groupe d'enfants fait contrepoids, stimule celui qui est interrogé, lui rappelle des propos, lui signale des oublis, etc. Cela explique que des enfants très timides, rarement « entendus » par la maîtresse, puissent s'exprimer dans ces conditions.

Par ailleurs, la situation de « parole libre » est une situation à double difficulté puisque les enfants sont tenus d'improviser à la fois le contenu et la forme de ce qu'ils racontent.

Les situations où les enfants sont invités à reproduire un modèle de langage permettent en revanche de voir comment ils procèdent pour faire des acquisitions : s'ils sont attentifs aux mots nouveaux, ou comment ils se saisissent d'une tournure. Ainsi, dans l'épreuve des « trajets » faite à l'école Jules-Verne, on voit comment certains enfants se saisissent du verbe *longer*, qu'ils répètent en l'appliquant à de nouveaux contextes, ou comment ils reproduisent les constructions de verbes avec des *nous* comme sujets. Il est donc indispensable, si l'on veut juger les aptitudes des jeunes enfants, de créer des situations où ils sont dans une dynamique d'apprentissage. Les situations scolaires d'exercices traditionnels n'y suffisent pas : les enfants y sont souvent trop passifs, et on a peu d'occasions de les voir « s'approprier » des particularités de langage. Il faut arriver à créer des situations où contrainte et liberté s'équilibrent.

3.1. Situations peu rentables

Faire raconter une promenade ou une visite, sans préciser à quel résultat on souhaite aboutir, donne souvent des résultats peu exploitables. Prenons un exemple réalisé à Romans. Trois enfants de l'école Saint-Exupéry ont été invités par trois adultes à raconter leur visite au Palais du Facteur Cheval. L'enregistrement a duré 12 minutes, et la transcription occupe 33 pages. Les paroles des adultes qui les incitent à parler occupent la plus grande partie du temps d'enregistrement. Un enfant, par exemple, n'a produit que trois phrases qui dépassent la quinzaine de mots. Il n'a

⁶ Cf. Études du CRESAS : numéros de 1981, 1988.

utilisé qu'une douzaine de verbes, la plupart du temps à peine construits. Ce qu'il dit est surtout fait de petites répliques, ou de listes de mots. Il est impossible de se fonder sur un document de ce type pour évaluer la compétence de cet enfant.

3.2. Situations moyennement rentables

Deux enregistrements faits à Romans en juin 1991, par les instituteurs eux-mêmes appartiennent à cette catégorie. Nous leur avons donné pour titres : « Jeux psychomoteurs : le ballon » et « Jeux psychomoteurs : le cerceau ». Nous ne connaissons pas avec exactitude les consignes qui ont été données aux enfants, mais nous savons qu'ils avaient à décrire à leurs camarades un court trajet qu'ils venaient de faire (et que ceux-ci n'avaient pas vu). Cela les a conduits à employer un grand nombre de prépositions, à plus ou moins bon escient.

Ces enregistrements ont certaines caractéristiques qui pourraient les faire ranger parmi les « peu rentables » : l'instituteur intervient souvent, pour corriger ou relancer ; les groupes d'enfants sont assez importants (10 à 12). Dans de meilleures conditions, avec moins d'enfants et moins d'interventions de la part de l'instituteur, et avec une incitation plus forte à faire dialoguer les enfants entre eux, il nous semble que ce type de situations pourrait devenir plus rentable.

3.3. Situations rentables

Les situations qui nous ont paru très rentables pour étudier la compétence des enfants sont de deux sortes :

1. Pour les enfants qui parlaient facilement, comme certains de l'école des Récollets, les récits non préparés (c'est à dire ce qu'ils ont spontanément raconté, sans aucun travail préalable à l'école) étaient parfois d'excellents passages. Les enfants parlaient en enchaînant plus de cinquante mots, sans qu'on les relance, et nous pouvions observer leur maniement du vocabulaire et de la grammaire.
2. Pour les enfants qui avaient de la difficulté à prendre la parole, les meilleures situations étaient celles où leur tâche était assez nettement définie, et où ils avaient eu le temps de s'y préparer : épreuve du portrait⁷, épreuve du trajet⁸. Pour établir cette sorte de « contrat de

⁷ Portrait physique et indication d'adresse, d'après des modèles dits par l'instituteur.

travail » avec les enfants, il a fallu que les enseignants fournissent un grand travail, à la fois dans la préparation des séances et dans leur déroulement. De telles situations permettent de voir ce que les enfants retiennent des modèles qui leur ont été proposés.

Dans la même catégorie, nous plaçons les situations de parodie qui, avec des enfants de 10 ans et des adolescents, ce sont révélées particulièrement fructueuses et informatives sur leurs compétences linguistiques (Corpus des « Dames Snobs » et « Belle de mai » au G.A.R.S.).

3.4. Situations idéales et situations rencontrées

Il n'est pas facile de prévoir les situations de parole typiques qui vont provoquer des enregistrements intéressants, surtout avec des enfants de 5 ans. Les suggestions de situations peuvent être interprétées de façon fort différente, et c'est souvent le cas pour les récits. Par exemple, nous avons vu quels résultats donnait le récit de la visite au Palais du Facteur Cheval lorsqu'il était fait à partir de nombreuses questions des adultes, et sans modèle préalable. Mais, si un adulte donne un premier modèle de récit, on peut s'attendre à ce que les enfants en reproduisent certaines caractéristiques : soit la structure générale avec divers épisodes, soit certaines formules stéréotypées, soit quelques détails frappants. Une même consigne de récit sera donc interprétée de façon fort différente selon les cas.

Il est donc très important, pour celui qui veut étudier les prises de parole des enfants, d'avoir à sa disposition une description de l'ensemble de la situation et un relevé assez précis des consignes qui ont été données.

3.5. Aisance dans la prise de parole

Mesurer la compétence des enfants ne signifie pas, comme le croient trop souvent les enseignants, vérifier s'ils font des fautes ou s'ils parlent correctement. Encore faut-il voir s'ils parlent facilement et s'ils ont de l'aisance. En effet, les enseignants sont plus sensibles qu'ils ne le pensent à « l'aisance » des enfants, et il est intéressant de voir ce que cette notion

⁸ Description d'un trajet vers un lieu hors de l'école (piscine, bibliothèque, musée, etc.). A Romans cette promenade avait été préparée en classe sur des plans confectionnés avec les enfants : de nombreux échanges avaient donc eu lieu. Le récit en avait été fait avant la promenade, repris et complété après qu'elle ait eu lieu. L'enregistrement avait eu lieu après que cette élaboration ait été terminée.

recouvre. Il n'est plus seulement question de correction de la langue, mais de la façon dont ils la mettent en valeur.

Pour saisir cette qualité de la prise de parole, nous avons tenté de mesurer la fluidité du discours :

- la taille du discours que peut tenir un enfant sans qu'on le relance ;
- le nombre de relances nécessaires pour le faire parler ;
- le nombre et la dimension des pauses.

Dans la première situation (prise de parole sans préparation) avec 8 enfants :

- 3 enfants ont des prises de parole très courtes (taille moyenne de 4 à 5 mots) et il a fallu 11 à 15 relances de l'enseignant pour que le récit aboutisse.
- 3 enfants ont des prises de parole plus longues (20 à 30 mots) et terminent leur récit après une seule relance de l'enseignant.
- 2 enfants produisent des récits de 53 et 66 mots, sans avoir besoin d'aucune relance.

Dans la deuxième situation (la prise de parole préparée), les objectifs avaient été soigneusement définis par les enseignants : les élèves avaient d'abord acquis un nombre suffisant d'informations sur le trajet qu'ils devaient raconter ; puis, quand ils avaient été habitués à la situation d'enregistrement, leurs récits avaient été enregistrés. Voici quelques mesures des résultats de la fluidité de la parole, pour les 16 enfants :

- La durée moyenne des récits est de 4 minutes 45 secondes, sans relance des enseignants (sauf pour un des enfants). Certains ont parlé pendant 2 minutes 30 secondes et d'autres sont allés jusqu'à 7 minutes 10 secondes. Ils ont produit des récits qui vont de 63 à 229 mots. C'est un résultat étonnant pour des enfants de cet âge (nous voyons que le minimum correspond au résultat atteint dans les situations sans préparation).
- Les enfants font peu de pauses longues :
 - a. 9 enfants utilisent seulement 2 pauses longues ;
 - b. 3 enfants ont eu besoin de 3 pauses longues ;
 - c. 4 enfants ont plus de 3 pauses longues (dont un qui en a 6).

- Les enfants parlent lentement (entre 10 et 58 mots par minute⁹) :
 - a. 3 enfants : moins de 24 mots/minute ;
 - b. 9 enfants : entre 24 et 44 mots/minute ;
 - c. 4 enfants : plus de 44 mots/minutes.
- Les enfants, dans leur ensemble, ont une prononciation compréhensible.

Ces résultats sont sans commune mesure avec ceux qui étaient obtenus dans la première situation où la prise de parole n'a pas été préparée. On voit combien la préparation du discours et la familiarisation avec l'enregistrement peuvent influencer l'aisance des enfants.

4. Particularités dans les usages ordinaires de conversation, chez les adultes et chez les enfants

Nous avons dû faire ce catalogue des particularités dans les usages ordinaires de conversation pour montrer aux enseignants comment situer les réalisations des enfants par rapport à celles des adultes. Trois rubriques nous semblent rendre compte de ces caractéristiques :

1. Difficultés de perception par le transcripteur.
2. Particularités de prononciation.
3. Particularités de morphologie (nominale et verbale) et de syntaxe.

Il est bien évident que le classement d'un phénomène dans l'une ou l'autre de ces trois catégories est lui-même un choix de transcription. Selon les cas, ces choix peuvent être discutés. En particulier dans le cas d'énoncés enfantins, certains faits soulèvent des difficultés de classement et donc de transcription.

4.1. Difficultés de perception par le transcripteur

La transcription d'énoncés prononcés par des adultes a montré qu'en certains points des difficultés particulières surgissent même quand on

⁹ Dans les conversations ordinaires, les adultes que nous enregistrons ont des débits qui varient de 150 mots par minute à 330 mots par minute.

dispose d'enregistrements de qualité. C'est le cas par exemple lorsqu'il y a une suite de voyelles identiques ou proches [a, e, ε]. Doit-on transcrire :

1. *ça a grandi* ou *ça grandit*
2. *ça a été* ou *ça était vite fait*
3. *j'ai essayé* ou *j'essayais*

Le choix de l'une ou l'autre interprétation a de l'importance surtout lorsque ces énoncés sont prononcés par des enfants ou des personnes soupçonnées de présenter des difficultés langagières. Dans l'exemple n° 2, on voit bien que l'*a priori* du transcripateur poussera à opter, selon le cas, vers une solution normative (*ça a été vite fait*) ou non (*ça était vite fait*).

Chez les enfants mais aussi chez les adultes, il est souvent difficile de percevoir les voyelles et les consonnes, au début et en fin d'un groupe de mots. Par exemple, il est difficile de savoir si l'on entend *regarde* ou *garde*, *écrit* ou *cris*, *crie*). Exemples relevés chez des adultes (le premier terme est en fait le seul bon) (corpus Stg C41b) :

un foyer d'action /éducative, éducatif/

l'hypothèse que /l'inconscient, l'inconscience/ c'est quelque chose

au niveau de /cette, ces/ jeunesse(s)

le fait qu'il y ait niveau /bac et que, bas et que/

on /sait pas, sépare/ au fond ce qui fonctionne

Nous avons du reste noté que, chez les enfants qui s'appliquent beaucoup et qui ont suffisamment d'aisance pour le faire, les premières syllabes sont prononcées avec une netteté plus grande que les autres.

4.2. Catalogue des erreurs banales de prononciation

On retrouve chez les enfants la plupart des particularités déjà identifiées chez les adultes.

4.2.1. Le [l] des pronoms *il*, *ils*

Le [l] n'est pas prononcé devant un mot commençant par une consonne ; en ce cas *il* et *ils* se prononcent [i]¹⁰.

¹⁰ Bernard Clavel, dans son roman *Le Soleil des morts* (Albin Michel, Paris, 1998), utilise la forme *Y* pour transcrire la prononciation de *il* et *ils* (devant une voyelle ou non) par ses personnages de milieu populaire:

Devant un mot commençant par une voyelle, le pronom pluriel *ils* est prononcé [iz]. Il en est de même chez les enfants :

il [i] pouvait plus m'emmenner avec la voiture (Cayolle 1,9, 25)

j'aime bien les animaux puis je préfère les laisser en liberté qu'ils [ki] meurent pas (Alaoui, p.30)

4.2.2. Le [l] dans *elle, quelqu'un, quelque chose*

Il arrive, mais de façon non généralisée, que *elle* soit prononcé, par des adultes, [ɛ], ou [a], surtout dans le Nord et l'Ouest de la France. Les enfants de toutes régions ont souvent cette prononciation.

A l'école Jules-Verne :

elle [ɛ] fait du travail (locuteur 9, 63,8)

ma mère elle [a] elle [a] fait le ménage et - le manger et - et elle [a] vient me chercher (locuteur 10 64,14)

4.2.3. Prononciation de *il y a*

Plusieurs prononciations sont possibles, en trois syllabes, en deux ou en une seule :

- [i - li - ja]
- [i - lja]
- [ja]

La prononciation en une seule syllabe est celle de tous les locuteurs, quelle que soit leur éducation, dans la conversation familière.

Chez les enfants, la prononciation de *il y a* est, selon les cas, [ija], [ja], [ila] ou [la]. Cette prononciation, [la] ou [ila], est typiquement enfantine et

si jamais y grogne on s'arrête (p. 395)

Par ailleurs seuls ces personnages ont des paroles dont l'écriture tend à rendre la prononciation:

qu'est-ce que t'as, Brutus (p. 389)

c'est l'chef (p. 390)

y a du poisson (p. 390)

j' vous vois venir (p. 391)

vous avez pas l'droit (p. 391)

alors m'sieur (p. 383)

Cette notation est absente pour les paroles tenues par les autres personnages de classe sociale plus élevée. L'expérience de la transcription a montré que cet artifice romanesque ne correspond pas à une réalité observée.



dure assez longtemps. Nous en avons notées chez des enfants de 5 ans ; Alaoui en a relevées à 7 ans :

[nous] tournons où il y a [la] les Ifs (Jules-Verne 102,6)
il y avait [ilave] un tremblement de terre (Alaoui 85,11)

Chez des enfants de 11 ans (Morillo et Allègre), on retrouve une prononciation de *il y a* avec *qui* courante chez des adultes :

on dirait qu'il y a [kja] des ouvriers (I, 15, 14)
pour qu'il y ait [kje] deux couleurs (III, 19, 14)

4.2.4. Le [i] du relatif *qui* sujet

Placé devant un mot commençant par une voyelle, le *qui* peut être prononcé [ki], avec une voyelle [i] très audible. Il peut aussi être prononcé [kj] ou [k], sans aucune voyelle : *qui avait* [kavɛ] *été fait* ; *qui est* [ke] *très très riche*.

On retrouve chez les enfants de 7 ans (Alaoui) et même 11 ans (Morillo et Allègre) ces prononciations :

le pétrole qui est [ke] dans l'eau (Alaoui 45,11)
une petite maison qui est [ke] derrière (Morillo et Allègre I, 4, 3)
c'est pas toute la montagne qui est envahie [ke] d'eau (Morillo et Allègre IV, 18, 9)
il y a encore un qui a [ka] qui a [ka] une partie du bras (Morillo et Allègre IV, 12, 13)
on voit un sourcil qui est [kje] gros (Morillo et Allègre I, 7, 5)
on dirait qu'il est [kje] posé par terre (Morillo et Allègre III, 15, 5)

Si le relatif *qui* est en rapport avec un verbe pluriel commençant par une voyelle, il est parfois prononcé, par les adultes et les enfants, [kiz], avec un [z] qui signale le pluriel : *qui-z-étaient* [kizete] *eux payés*.

il y avait des animaux qui-z-étaient [kizete] morts (Alaoui 31,1)
on voit qu'elle a des poils dessous qui-z-ont (Morillo et Allègre I, 16, 3)
il y en a qui-z-ont qui-z-ont peint deux personnes (Morillo et Allègre III, 18, 12)
on les a prises pour ceux qui-z-avaient pas fini (Morillo et Allègre III, 2, 1)
il y en a d'autres qui-z-avaient porté des bananes (Morillo et Allègre III, 5, 14)

Et même, mais cela semble réservé aux enfants, avec une négation préservant cette construction du pluriel :

à propos des portraits qui ne-z-étaient pas déformés (Morillo et Allègre III, 5, 3)

4.2.5. Le [y] de *tu* avant une voyelle

Dans la conversation courante, il est assez fréquent que des locuteurs adultes élident la voyelle du pronom *tu* et prononcent :

- *tu as* non pas [tya] mais [ta]
- *tu es* non pas [tyɛ] mais [tɛ] ou [te]

On retrouve, chez les enfants, le même phénomène ; le pronom *tu* placé devant une voyelle est réduit à un [t] :

tu avais [tave] vu un grand monsieur (151,5) (École Saint-Exupéry, locuteur 3)

4.2.6. Le [i] de *si*

Le [i] est assez rarement réduit et on ne trouve cette prononciation que dans certaines formules comme *si tu veux* prononcée [styvø].

Chez les enfants, dans tous les exemples que nous avons pu recenser, la prononciation de *si* est toujours [si], sans réduction de la voyelle.

4.2.7. Prononciation des groupes consonne + [r], avec chute du [r]

Le [r] tombe dans la prononciation, surtout dans la partie nord de la France, où le phénomène est souvent à peine perçu : *un mètre* [mɛt] ; *il faut être là* [ɛt] ; *c'est autre chose* ; *contre* [kɔ̃t]. On constate le même phénomène chez les enfants de toutes régions :

que moi pas les autres [lezot] (144,6) (École Saint-Exupéry)

les quatre [kat] chaises (8,17 et 10,10) (École Jules-Verne)

ça peut être [pøɛt] micux (Morillo et Allègre III, 8, 4)

Certains enfants ont, avant 7 ans, des difficultés avec certaines prononciations de [r] et de [l]. L'une, très classique et très répandue, concerne la prononciation des mots qui commencent par *tr-*, qu'ils prononcent [kr], comme dans : *le train* [krɛ̃] ; *le travail* [kravaij]

Lorsqu'il y a un [r] placé avant une consonne, et que les enfants s'appliquent à le prononcer, comme dans le mot *herbe*, ils sont souvent

Claire BLANCHE-BENVENISTE & Berthille PALLAUD

amenés à le prononcer deux fois : une fois à la place voulue, et une fois avant, par anticipation. A l'école Saint-Exupéry, nous avons :

dans l'herbe [ɛrbrə]

maternelle [marternɛl] (102,3 ; 106,14)

Autre prononciation rencontrée en cas de groupes de consonne + *r* ou consonne + *l* : les enfants déplacent souvent ces consonnes d'une syllabe à une autre. A l'école Jules-Verne, nous trouvons :

qui réfléchit [reʃfli] (52,1)

le rétroviseur [revetrovisur] (Morillo et Allègre I, 17, 9 ; et cela malgré le modèle fourni)

Lorsqu'un [r] est suivi d'une consonne, à la fin d'un mot, la consonne a tendance à tomber ; c'est une faute classique avant 7 ans. A l'école Jules-Verne :

elle regarde [rəgar] (73,7)

4.2.8. Prononciation du groupe consonne + [l] avec chute du [l]

On rencontre, moins qu'avec [r], une réduction de [l] dans un groupe consonantique final. Elle reste cependant assez fréquente dans la région parisienne et dans l'Est de la France.

Les enfants de quelque région que ce soit ont tendance à omettre ce [l] (*immeuble* [imœb]) :

des boucles d'oreilles [debukdœrɛj] (61,14) (école Jules-Verne)

le spectacle [spektak] (88,15) - [petak] (92,10) (École Jules-Verne)

je voudrais compléter quelque chose [kekechoz] (Morillo et Allègre I, 18, 12)

4.2.9. Autres difficultés enfantines bien connues.

Il est bien connu que la prononciation du [ʃ] et du [ʒ] se met en place assez tard (au-delà de 8 ans pour certains enfants). A l'école Jules-Verne nous avons relevé :

chaussures [sosyr] (59,7 ; 67,8, etc.)

Le [ʒ] est régulièrement prononcé [z] :

j'ai quatre ans [zɛ] (62,3 ; 64,5, etc.)

une tige [tiz] (64,3)

Nous avons remarqué, particulièrement à l'école Jules-Verne, une tendance à prononcer des consonnes « sourdes » [f, ʃ], là où il faudrait des « sonores » [v, ʒ]. Quatre enfants ont nettement cette caractéristique :

- L2 :
travail [trafaj] (57,5)
jupe [ʃyp] (57,8)
livre [lifr] (57,11)
- L4 :
rouge [ruʒ] (58,9 et L.13, 69,12)

Dans la partie Nord de la France, [œ̃] et [ɛ̃] sont confondus et se prononcent [ɛ̃], et la plupart des jeunes enfants ont cette prononciation actuellement, dans le Sud aussi :

un brin [ɛ̃ brɛ̃].

Certains enfants de l'école Jules-Verne semblent avoir des difficultés avec ce [ɛ̃] qu'ils prononcent avec un [j] : *j'ai cinq* [sjɛ̃k] *ans*.

Beaucoup d'enfants ont une prononciation indifférenciée pour [ɔ̃] et [ɑ̃] ; ils prononcent les *on* comme des *an*, et vice-versa :

monter [mɑ̃tɛ]

cinq ans [sɛ̃kɔ̃].

Il se trouve donc des enfants qui n'ont que deux voyelles nasales :

[ɔ̃] pour [ɑ̃] et [ɔ̃]

[ɛ̃] pour [ɛ̃] et [œ̃].

Lorsqu'il y a dans un mot de plusieurs syllabes deux syllabes qui se suivent, l'une ayant une voyelle nasale et l'autre une voyelle non nasale, les enfants ont tendance à les prononcer toutes deux non nasales. L'exemple-type est celui du mot *pantalon*, où les deux premières syllabes *pan-ta-* sont prononcées avec [a], dans presque tous les cas :

pantalon [patalɔ̃] (58, 7 ; 61, 12 ; 65, 6 ; 66, 12 ; 77, 13, etc.)

4.2.10. Élisision dans les mots de haute fréquence

Les mots de grande fréquence subissent, dans la conversation courante, des raccourcissements caractéristiques :

Claire BLANCHE-BENVENISTE & Berthille PALLAUD

parce que [paskə]

maintenant [mēnā]

Comme chez les adultes, nous avons trouvé, chez des enfants de 7 et 11 ans des exemples de cette réduction :

maintenant [mēnā] on peut plus enlever le pétrole qui est dans l'eau (Alaoui 45,10 ; cf.47,2)

et bon aussi maintenant [mēnā] sur la femme (Morillo et Allègre 15, 4 ; entre autres)

4.2.11. Liaisons non normatives

Tous les Français sont amenés à faire des fautes étonnantes de liaisons dans un parler peu surveillé :

grand appareil [grāaparej] photo

des tas de-z-hommes

des machines à laver-z-italiennes

les pré-z-Alpes.

Mais on a pu trouver aussi chez des adultes :

la Corse a été-t-un très grand réservoir (Corse 3, 15)

parce que je ne suis pas trop-z-habitué (Puget VI, 5, 9)

Ces mêmes erreurs semblent apparaître surtout quand les enfants s'appliquent, dans un récit de type littéraire. Alaoui en a noté chez des enfants de 7 ans, mais on pourrait en faire une collection à tous les âges :

je suis-t-allé [zə syitale] le dire à ma mère (Alaoui 121,4)

4.2.12. Mots « difficiles »

Les mots « difficiles » sont bricolés du mieux possible¹¹. Sont difficiles pour les enfants les mots, de plus de trois syllabes, qui comportent des groupes de consonne +r ou consonne +l. Nous avons relevé à l'école Jules-Verne :

bibliothèque

[bebjotək] (84,12)

[bilotək] (106,9)

¹¹ Les approximations lexicales sont aussi faites par les adultes lorsqu'il s'agit de lexique peu connu entendu oralement.

publicité
[plyblisite] (86,14)
publicitaire
[plyblisiter] (87,2)
construction
[kɔ̃tryksjɔ̃] (100,1)
[kɔ̃styksjɔ̃] (103,7)
[kɔ̃strisjɔ̃] (108,5 ; 109,6)
rouleau compresseur
[kɔ̃pleksØr] (98,10)
[kɔ̃plæsØr] (105,6)
[kɔ̃kresor] (110,1)

Le mot *puzzle*, qui fait difficulté aussi pour les adultes, est prononcé :

[pØz] (59,13)
[pØs] (57,11)
[pØlz] (60,14 ; 77,11)

Ces difficultés ne sont pas absentes non plus chez les enfants de 11 ans (Morillo et Allègre) :

prosterné [prospærne] (IV, 10, 13)
rétroviscur [revetroviscur] (I, 17, 9)

Dans l'épreuve du « trajet » enregistrée à l'école Jules-Verne, 2 enfants sur 24 (les locuteurs 22 et 24) rencontrent de grands problèmes de prononciation, au point que nous n'avons pu donner de leurs productions une transcription orthographique. Ils n'arrivent pas à répéter les mots à la suite de l'instituteur. Ces cas restent exceptionnels.

4.3. Catalogue de particularités banales et moins banales de morphologie et syntaxe.

4.3.1. Morphologie nominale

a. Les pluriels

Par exemple, certains adultes, dans la conversation rapide, emploient *animal* ou *animaux*, sans répartition stricte.

Chez les enfants de 5 ans, la répartition du type *animal/animaux* est mal connue. Nous avons rencontré à l'école Saint-Exupéry :

il y a un animaux (157,9).

On retrouve cette erreur chez des enfants de 11 ans (Morillo et Allègre) :

il y a que des dessins des dessins d'animal (IV, 3, 9)

On peut se demander si pour l'enfant, ce singulier n'est pas un collectif. C'est ce que suggère l'exemple suivant :

quand ils tuent leur nourriture ils les dessinent (Morillo et Allègre IV, 5, 6)

Les autres formes de pluriel nominal n'offrent rien de remarquable.

b. Les genres

On trouve très souvent, chez les adultes, un *ils* pluriel qui reprend un nom précédent féminin. Par ailleurs, même chez les locuteurs les plus cultivés, il y a de nombreux flottements pour l'accord du relatif *lequel* : on constate souvent un masculin à la place d'un féminin (Branca, 1977).

Chez les enfants, les difficultés de « genre » portent généralement, vers cinq ans, sur l'accord entre le nom (ou le pronom) et l'adjectif : nom (ou pronom) féminin, adjectif masculin ou féminin, avec hésitations.

Par exemple, à l'école des Récollets :

moi j'ai une idée très malin (173,9)

On peut distinguer chez les enfants (aussi bien de 7 que de 11 ans) plusieurs fautes de genre :

- L'emploi d'un déterminant, article, possessif, qui ne convient pas au nom qu'il accompagne :

le table, le chaise (Jules-Verne, « le cerceau »)

Ces erreurs-là sont assez rares ; on en trouve à peine 3 exemples chez les enfants des Récollets, et une vingtaine à l'école Jules-Verne, toujours sur les mêmes mots. Les enseignants nous ont signalé qu'ils pensaient en rencontrer plus souvent chez les enfants d'origine migrante récente. Au total, cela représente un pourcentage infime de fautes.

- L'emploi d'un adjectif, épithète ou attribut, mal accordé au nom ou au pronom¹² :

pour finir le décor j'ai mis des couleurs vifs (Morillo et Allègre III, 19, 10)

pour qu'il y ait deux couleurs vifs (Morillo et Allègre III, 19, 14)

la grand table elle est gris (Cerceau 14,3-4)

elle était noire aussi peint également (Morillo et Allègre II, 1, 15)

Le type *elle est gris*, se rencontre surtout avec les adjectifs de couleur ; les enfants ont tendance à les laisser invariables (*violet, gris, bleu, blanc*), comme nous le faisons pour les adjectifs formés sur des noms (*des chaussures marron*).

- L'emploi d'un pronom de reprise qui ne convient pas au nom repris (Jules Verne, 15) :

mes sandales ils sont blancs

mon père elle est grosse

Le type *mes sandales ils sont blancs*, se rencontre surtout avec un pronom *il* ou *ils* qui reprend un nom féminin précédent. C'est une faute que l'on rencontre aussi chez les adultes.

c. Problèmes particuliers

A l'âge de cinq ans, certains enfants ont une hésitation pour les formes *du* et *des*, qui représentent une contraction de l'article ; certains disent indifféremment *du* ou *de le*, *des* ou *de les*. C'est quelque chose de fréquent, qui se met en place naturellement, à des âges assez divers. C'est à l'école Jules-Verne que le phénomène est le plus fréquent :

à côté de l'atelier de le papa de F. [...] nous passons à côté de du marché (105,9)

j'étais en dessous de les deux bancs (33,3 ; 33,6 ; 34,9, etc.)

Ce type d'hésitation est fréquemment évoqué par les enseignants de maternelle.

Ce qui est souvent évoqué également, ce sont leurs « bons mots » c'est à dire leurs créations linguistiques dans les domaines nominal et verbal. Ces élaborations morphologiques qui témoignent de la construction active dans le langage sont diversement appréciées, bien sûr. Si ces « erreurs »

¹² De même lors d'un accord du participe passé conjugué avec « avoir » :
avec notre photo qu'on a pris (Morillo et Allègre III, 3, 7)

portent sur du lexique courant en ce qui concerne les enfants, les mêmes « petits monstres » linguistiques sont produits par des adultes en présence de lexique plus rare (Pallaud, 1999). Ces néologismes ne sont pas spécifiques des enfants ; ce peut être dû à quantité de phénomènes qu'on ne peut pas détailler ici.

Enfants de 11 ans :

ils sont beaucoup *observatifs* et ils la regardent (Morillo et Allègre I, 19, 5)

ensuite on *reroule* on montre un autre bout (Morillo et Allègre IV, 19, 4)

4.3.2. Morphologie verbale

a. L'indicatif

Les verbes qui se terminent graphiquement à la troisième personne du pluriel par *-oient*, *-ient*, *-aient* sont souvent prononcés avec un [j] final. Cette prononciation paraît vulgaire dans le sud de la France ; elle est très fréquente dans toute la partie nord.

Certains enfants mettent un [j] à la fin des verbes qui se terminent par *-oient*, à la troisième personne du pluriel :

s'ils voient [vwaj] des gens qui jettent des saletés (Alaoui 32, 14)

Parmi les fautes typiquement enfantines, on peut citer le cas le plus connu, qui est celui du verbe *boire* (qui, tout au long de l'histoire du français a été difficile à conjuguer). Les enfants construisent l'imparfait sur le radical de la forme de l'indicatif présent [bwaj] ou [bwav]. A l'école des Récollets, les enfants disent [bwaje] pour *buvait* :

il mangeait /et, ø/ il boyait [bwaje] (10,14).

ils boivaient [ibwawe] ils faisaient la fête (Alaoui,95,16 ; enfant de 7 ans).

Pour le verbe *voir*, des difficultés semblables se manifestent. Lorsqu'ils utilisent la personne *nous*, les enfants construisent leur forme verbale sur un radical erroné. A l'école Jules-Verne, nous avons remarqué à plusieurs reprises :

- *nous voilons* pour *nous voyons*, ((L15 106, 5 ; 106, 11) et (L16 107, 3 ; 107, 4))

nous voilons l'immeuble (9, 6)

La première personne du présent et du futur pose parfois des problèmes aux enfants ; ils la construisent, semble-t-il¹³, en généralisant la forme plus fréquente pour la deuxième et troisième personne du singulier.

Pour le verbe *aller*, plusieurs enfants utilisent la forme *je vas* (qui a existé pendant longtemps en français), au lieu de *vais* :

eh ben je vas [zə va] à l'école (Alaoui 107,4)

C'est une forme fréquente chez les jeunes enfants qui, peut-être, généralisent là la forme plus fréquente [va] dans *tu vas il va*.

Il en est de même, dans le cas de la première personne du singulier, pour des verbes comme *acheter* :

puis j'en achètera [aʃtra] (Récollets 5,16).

Une difficulté particulière chez les jeunes enfants (on la retrouve même à 11 ans) : celle de certains infinitifs, qu'ils ont tendance à généraliser sur la forme des verbes du premier groupe et à mettre en *-er*, par exemple [syiv] au lieu de *suivre* :

ça peut faire des traces - on peut suiver [syive] (Récollets 6,1)

pas envie de sourier [surje] (Morillo et Allègre I, 23, 3)

elle ne veut pas sourier [surje] (Morillo et Allègre I, 23, 12)

Un enfant (l'enfant 9 de l'école Jules-Verne) a bien retenu la désinence en *-ons* pour la première personne du singulier, mais il la met avec le pronom *on*, comme, par exemple :

on sortons, on traversons, on passons (p.100).

On peut trouver également des verbes au singulier alors que les sujets sont au pluriel :

on voit que ces messieurs aussi sont : + ils a [iza] l'air âgé d'après celui qu'on voit qui est derrière (Morillo et Allègre I, 15, 10)

b. Le conditionnel après *si*

Ce qui est trouvé chez des enfants de 11 ans ne leur est pas propre. Les exemples ne manquent pas chez les adultes. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une difficulté morphologique. L'erreur consiste à employer le conditionnel dans chacun des verbes (principal et subordonné) :

la femme je pense pas qu'elle vient de se réveiller + parce qu'elle a du rouge à lèvres et ça me un peu bizarre + parce que si elle viendrait de se réveiller + pour se mettre le rouge à lèvres + faudrait qu'elle se soit déjà levée + hein +

¹³ Une autre hypothèse est que l'enfant reprend « en miroir » la forme qui lui est adressée dans l'interaction: *tu vas, elle va, tu achèteras, il achètera*.

bien qu'elle se soit mis + le soir le rouge à lèvres + quand même ça serait un peu parti hein (Morillo et Allègre I, 13, 7-13)

si elle se serait mis du rouge à lèvres elle se serait coiffée un peu + mais là elle s'est pas coiffée on dirait + donc c'est bizarre + c'est vraiment bizarre (Morillo et Allègre, I, 14, 1-3)

c. Le subjonctif

La marque de la première personne du subjonctif présent est un *e* final sur le radical de la forme de l'imparfait. Pour la plupart des verbes, la forme orale est donc la même au présent de l'indicatif et du subjonctif :

je ris [ri], que je rie [ri]

Pour des verbes irréguliers et courants comme *dire* et *lire* qui ont un radical de la forme de l'imparfait en consonne finale *s*, la forme orale du subjonctif présent diffère de celle de l'indicatif présent :

je dis [di], que je dise [diz]

je lis [li], que je lise [liz]

Chez les enfants, comme chez certains adultes, le subjonctif a parfois les mêmes formes que l'indicatif présent :

tu veux que je te le dis comme elles s'appellent ma grande soeur et ma petite soeur (Récollets 17,5).

Nous avons aussi observé l'emploi de l'indicatif imparfait à la place d'un subjonctif présent (enfant de 11 ans) :

il suffisait qu'ils tuaient un cheval alors ils dessinaient un cheval (Morillo et Allègre, IV, 4, 15)

Dans cet exemple l'emploi d'un subjonctif présent n'aurait pas posé de problème. Cependant l'enfant tenait sans doute à une concordance des temps (*tuaient*, *dessinaient*) correspondant à l'antériorité (très grande puisqu'il s'agit de préhistoire) de ces deux activités.

d. Passés simples

Une enquête sur le passé simple faite en 1987 auprès d'étudiants de l'Université de Provence (Dufau *et al.*, 1988) a montré que les Français, même adultes et cultivés ne sont pas très sûrs des formes de leurs passés simples. Ils proposent facilement de dire ils *croissèrent* pour le verbe *croître*, ou ils *cuisèrent* pour le verbe *cuire*, sans compter des formes comme ils *élisèrent* ou ils *acquérèrent*. On voit souvent dans la presse écrite des formes comme ils *rièrent*, ils *élirent*, qui ne font sursauter personne.

Il faut donc s'attendre à ce que les jeunes enfants ne soient pas non plus très sûrs de ces formes. Les erreurs se produisent cependant sur des verbes plus fréquents.

Lorsqu'ils utilisent des passés simples, ce qui est fréquent dans la reproduction d'histoires qu'on leur a lues, ils retiennent souvent une désinence en [a], généralisée pour tous les verbes :

la laisse céda et le chien s'enfuya (Fontvert 6, Évaluation p.32)

le petit cochon rencontra une petite - après il XX - il lui donnera /des, ses/sous

Dans une étude qu'elle avait consacrée aux passés simples chez les enfants de 10 à 11 ans à l'école primaire, Pazery (1986 :142) avait noté quelques grandes tendances : la quasi généralisation de la finale en [a], pour toutes les personnes du singulier et tous les verbes : *je décida, j'alla, j'appela je sauta*.

Le radical du verbe est souvent le radical long :

mon père deva partir - l'âne atterrisa sur la cabane

Au pluriel, c'est une désinence *-èrent* qui est généralisée :

mes parents connaissèrent un inventeur - ils s'endormèrent.

Mais il y a également une autre tendance, plus rare, qui consiste à mettre une désinence en [i] :

d'un bond je me réveillis

4.3.3. Syntaxe

a. Les redondances d'un nom et d'un pronom

Elles sont nombreuses et anciennes ; on les rencontre chez tous les locuteurs, à peu près sans exception.

Le nom qui fait redondance peut se trouver après le pronom :

c'est pas nous qui les avons décidés ces intervalles

Le nom peut aussi se trouver avant le pronom :

des bêtises tout le monde il en a fait

On retrouve la redondance du nom et du pronom dans de nombreux énoncés d'enfants :

sa mère elle l'a grondé (Jules Verne 54,9)

moi je vais parler de mon journal (Jules Verne 22,8)

je m'en souviens plus le nom (Morillo et Allègre III, 1, 3)

Certains de ces énoncés nous surprennent par la redondance du possessif et du sujet :

je vais parler de mes trois portraits que j'ai faits (Morillo et Allègre II, 1, 1)
sur la photo je me cache la moitié de mon visage (Morillo et Allègre II, 3, 14)

b. La négation *ne*

Elle est absente dans plus de 80% des cas dans la conversation ordinaire chez les adultes, et ce phénomène est si bien connu qu'il nous paraît inutile d'en donner ici des exemples.

Les enfants, comme les adultes, omettent généralement le *ne* de négation dans la conversation.

La négation *pour (ne) pas que* au lieu de *pour que ... ne ... pas* est assez fréquente, même chez les locuteurs les plus cultivés :

c'est-à-dire que pour pas que ça s'arrête il faut aller à un autre mot

Les enfants l'utilisent, comme les adultes :

il faut mettre la ceinture - pour se préparer pour pas qu'on tombe (Récollets 10,5)

c. Les prépositions et adverbes

Adverbes *sous/dessous, sur/dessus, dans/dedans* : les Français utilisent souvent *dessous, dessus, dedans* devant un nom, là où le purisme voudrait *sous, sur, dans*, comme par exemple dans :

il s'était caché dessous la table

C'est une faute que nous retrouvons de façon beaucoup plus fréquente chez les enfants. La confusion entre *sous* et *dessous* *dans* et *dedans* (préposition et adverbe) est fréquente dans les corpus que nous avons recueillis :

et après ils /vont, ont/ tous dessous le divan (Récollets 11,11).

et après je rentre dedans l'école (Récollets 175,11)

Les adverbes *très, beaucoup* sont employés par des enfants de 11 ans un peu indifféremment qu'il s'agisse de modifier un adjectif, un participe passé, un verbe infinitif, un nom ou même un adverbe. Cette façon de parler n'est pas réservé aux enfants :

il a l'air très triste (Morillo et Allègre I, 6, 12)

ils sont beaucoup observatifs (Morillo et Allègre I, 19, 5)

je suis beaucoup intrigué par ces jeunes (Morillo et Allègre I, 19, 3)

on peut pas très distinguer (Morillo et Allègre I, 6, 8)

très très beaucoup de gens aiment se regarder (Morillo et Allègre I, 22, 15)

Nous avons remarqué beaucoup d'hésitations pour l'emploi des prépositions de lieu ; les enfants, souvent jusqu'à 10 ou 11 ans, utilisent parfois *dans* comme une préposition « passe-partout », qui situe le point d'arrivée d'un mouvement :

ils vont jamais dans la France (Évaluation Chartreux 36)

Certains enfants ne font presque jamais de fautes sur ce point ; d'autres en font beaucoup. Nous en avons beaucoup d'exemples à l'école Jules-Verne ; voici, dans le jeu du « ballon » :

j'ai monté dans la grand - chaise (26, 10)

L'enfant désigné comme « L1 » en commet souvent :

je suis monté dans le banc - dans la table

D'autres (ce ne sont pas les mêmes) emploient plutôt *à* comme préposition « passe-partout » ; dans le jeu du « cerceau » :

je monte à la table (25, 6)

j'ai descendu à la chaise (26, 3).

La préposition *à* sert parfois à introduire uniformément les compléments d'un verbe ; ainsi le verbe *travailler* est utilisé par les enfants de l'école Jules-Verne avec la préposition *à*, de façon tout à fait correcte lorsqu'il s'agit d'un complément qui indique le lieu ordinaire de travail :

il travaille au café (59, 2).

Mais ce *à* sonne un peu faux dès qu'il s'agit de simples lieux, non définis ordinairement comme lieux de travail :

elle travaille à ma maison (60, 4).

et il est typiquement enfantin quand il s'applique à des objets, des animaux ou des noms de métiers :

il travaille aux poules (67, 5)

il travaille aux pommes (75, 16)

Les enfants ont des hésitations, qui peuvent durer fort longtemps, entre *à* et *de* pour introduire un infinitif complément d'un verbe :

j'ai préféré de faire Grease (Évaluation, Cayolle 2, 27)

eh ben il avait failli à se brûler (Récollets 174, 3).

Claire BLANCHE-BENVENISTE & Berthille PALLAUD

Comme certains adultes méridionaux, les enfants mettent parfois une préposition *à* devant un complément qui marque la personne :

il va nous tuer *à* nous (Évaluation Fontvert 36).

Certains ont des difficultés à utiliser *chez* qu'il renforcent en *à chez* :

j'aime bien faire *à* chez moi des jeux (Jules-Verne)

On trouve parfois l'oubli de la préposition dans le cas de verbes qui en nécessitent une :

je m'en souviens plus le nom (Morillo et Allègre III, 1, 3)

d. Auxiliaires

L'auxiliaire *avoir* est souvent employé par les adultes là où, selon la norme, il faudrait *être* :

j'ai j'ai intervenu à l'hygiène

Comme certains adultes, les enfants de 5 ans, de quelque milieu qu'ils soient, ont tendance à utiliser l'auxiliaire *avoir* avec les verbes comme *aller*, *monter*, *descendre* :

j'y ai allé en train - j'y ai allé à la mer (école des Récollets 8, 6)

on a monté dans une - dans un bois (école Saint-Exupéry 149, 2)

A l'école Jules-Verne, les exemples sont nombreux :

j'ai monté sur la table (23, 4)

j'ai descendu du banc j'ai monté sur la table j'ai sauté dans le cerceau rouge (1,2).

je suis [zisi] monté (21,4) ; j'ai monté (21,5) (le même enfant)

La répartition normative des auxiliaires semble se faire à des âges très différents, et certains adultes ne l'acquièrent jamais.

e. *Ce que, qu'est-ce que*

Après les verbes dits « d'interrogation indirecte », comme *savoir*, *demander*, il arrive très souvent que des locuteurs, même très éduqués emploient *qu'est-ce que* (comme dans l'interrogation directe), au lieu de *ce que* : par exemple *je ne sais pas qu'est-ce que tu veux dire*

La faute est très répandue chez les enfants également. Ils ajoutent assez régulièrement *est-ce* ou *est-ce-que* dans ces formes d'interrogation indirecte, comme ils le feraient pour l'interrogation directe :

je sais pas moi qui est-ce cet homme (Évaluation pp.35).

je sais pas qu'est-ce que j'en ai fait (école des Récollets, 6)

Nous en avons rencontré chez les enfants de 7 ans et de 10 ans :

je me lève et je regarde qu'est-ce qu'ils font (Alaoui 115,3) (7 ans)

je fais qu'est-ce que je veux (Jeanjean 1977 : 198) (10 ans).

Chez des enfants de 11 ans, on trouve des formes en *ce que c'est* là où on attend *ce qui est* :

il y a des formes qui ressemblent pas à ce que c'est marqué (Morillo et Allègre IV, 4, 15)

f. Les formes de l'interrogation

A l'instar des adultes, les enfants n'utilisent pas spontanément, dans leurs conversations, les formes d'interrogation par postposition du sujet, comme : *où veux-tu aller ?*

Ils utilisent plutôt, comme les adultes, des formes avec *est-ce que* :

où est-ce que tu veux aller ?

ou simplement avec un mot interrogatif, placé en tête ou fin :

où tu veux aller ?

tu veux aller où ?

voire sans mot interrogatif, et sans aucune marque autre que l'intonation :

tu veux partir ?

Dans le « jeu de cartes » qui a été enregistré sur vidéo-cassette à l'école Jules Verne¹⁴, les enseignants avaient joué sur les formes d'interrogation pour inciter les enfants à utiliser la postposition du sujet en leur fournissant des modèles. La transcription de cet enregistrement montre que les enfants de 5 ans ont bien appliqué la forme du modèle qui leur était proposé pour l'interrogation ; les enseignants, pris par la bonne marche du jeu, ont employé majoritairement l'interrogation par intonation !

g. Les relatives

! Dans les relatives qui devraient être en *qui*, on trouve parfois *que* + *il* ou *que* + *elle* : *c'est ma femme qu'elle s'occupe un peu de ça.*

Dans les constructions en *c'est nous qui...* ou *c'est moi qui...*, le verbe est parfois utilisé à la troisième personne, là où il faudrait la première du pluriel ou du singulier :

c'est moi qui s'occupe seul - je suis en somme patron

¹⁴ cf. Blanche-Benveniste *et al.* (1992).

Claire BLANCHE-BENVENISTE & Berthille PALLAUD

Comme chez certains adultes, on trouve chez les enfants de 5 ans, à la place du relatif *qui*, une forme *qu'il*, *qu'elle*, où on voit bien l'élément subordonnant et un sujet *il*, *elle* ; nous en avons relevé un certain nombre d'exemples à l'école Jules-Verne :

j'ai un pantalon qu'il est bleu (60, 10)

j'ai une soeur qu'elle s'appelle S. (75, 11)

On trouve aussi, à la place de *dont* que les enfants de cet âge n'utilisent jamais, une forme en *que*, comme à l'école des Récollets :

et puis on a vu - une vieille maison que le toit il est tombé (176, 9).

5. Conclusion

Le recueil d'énoncés prononcés par de jeunes enfants de 5 ans a été obtenu à la suite d'une enquête demandée par l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale à Romans. Les enseignants alertés par les résultats de l'évaluation nationale de leurs classes en primaire voulaient savoir si ces piètres résultats scolaires ne provenaient pas de faiblesses dans l'usage oral de la langue française. Cette hypothèse leur semblait d'autant plus probable que, pour certaines écoles, les élèves se trouvaient en forte proportion d'origine migrante. Par ailleurs, une fois cette idée émise, leurs observations du français parlé par leurs élèves leur paraissaient également renforcer ce soupçon « d'un français mal maîtrisé ». Notre étude a montré que la plupart des « erreurs » commises par les enfants à l'oral sont banales en ce sens que tout locuteur adulte les produit aussi. Elles sont peut-être plus fréquentes mais elles ne sont pas spécifiques des enfants. Les difficultés d'enregistrement et de transcription liées à ces particularités de prononciation incitent à une grande prudence et nécessitent des transcripateurs une grande rigueur. On peut douter de conclusions hâtives visant à douter de la maîtrise du français parlé chez un enfant surtout quand ses énoncés sont comparés à un énoncé idéal adulte qui s'avère ainsi être non pas oral mais écrit.

Références

Blanche-Benveniste C., Pallaud, B. & Hennequin, M.-L. (1992). *Rapport, enfants de Romans. Les performances langagières d'enfants francophones et non*

Le recueil d'énoncé d'enfants : enregistrements et transcriptions

- francophones d'origine, dans des classes de Grande Section maternelle*. Aix-en-Provence : Université de Provence. (rapport de 157 pp. et 3 volumes de corpus).
- Branca, S. (1977). *Quel lequel?* A propos des formes en *lequel/laquelle* en français de Montréal. *Recherches sur le français parlé*, 1, 170-184.
- Cosnier J. (1971). *Clés pour la psychologie*. Paris : Seghers.
- CRESAS (1981). *L'échec scolaire n'est pas une fatalité*. Paris, ESF.
- CRESAS (1988). *Les uns et les autres. Intégration scolaire et lutte contre la marginalisation*. Paris : L'Harmattan.
- Dufau, M., Lagae, V., & Blanche-Benveniste, C. (1988). Une enquête sur la conjugaison du passé simple. *Revue Reflet*, 13, 12-13.
- Pallaud B. (1999). Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée : problèmes d'identification. *Recherches en Syntaxe du Français Parlé*, 15, 1-33.
- Pazery, N. (1986). Les enfants de l'école primaire et le passé simple. *Recherches sur le français parlé*, 8, 136-148.

C'est bien comme ça ?

étude des constructions en *comme*

Paul Cappeau* & Marie Savelli**
*Université de Poitiers
**Université Stendhal, Grenoble

Les travaux sur *comme* sont nombreux. Ils peuvent porter soit sur la globalité des constructions (Damourette & Pichon, 1911-1950), soit sur des constructions particulières (Valli, 1981), ou encore s'intéresser à certains effets de sens (Delabre, 1984). Et l'intérêt pour ce morphème ne faiblit toujours pas (Portine¹, 1996 ; Halmoy, 1997).

D'un point de vue synchronique, les constructions en *comme* présentent deux caractéristiques qui facilitent leur observation : elles se rencontrent assez fréquemment et elles peuvent être collectées au travers d'un morphème unique, ce qui permet une recherche rapide par concordancier. Il devient dès lors possible d'explorer diverses banques de données orales² pour constituer un corpus conséquent afin d'établir un classement des constructions en *comme*. La répartition brute dans les corpus est présentée dans le tableau ci-dessous :

¹ Portine (1996) résume les arguments de Damourette & Pichon (tome 7) et montre la difficulté d'analyse de *comme* à partir d'une citation du DGLF « Nous trouverons (...) devant nous deux sortes de problèmes : l'un sémantique, dû à l'apparente diversité des sens de *comme*, ici confrontant, là temporel, ailleurs causal ; l'autre proprement grammatical, dû à la diversité de constitution des chaînons qu'introduit *comme* » (§3121).

² Pour ce travail nous avons utilisé les recueils suivants : POI 95 (Hommes politiques lors d'émissions de radio), POI 96 (Recettes) et POI 96 (Guides en situation professionnelle), POI 97 (Résumés de films), GRE 96 (Interviews sur des sujets divers) et GRE 97 (Locuteurs de 20 ans s'exprimant sur la langue) recueillis respectivement à Poitiers (POI) et à Grenoble (GRE), soit un total de 300 000 mots.

Corpus	Nombre de mots	Nombre de <i>comme</i>	%
<i>POI 96 Guides</i>	32 265	57	0,17
<i>POI 95</i>	55 474	134	0,24
<i>POI 97</i>	47 931	145	0,30
<i>POI 96 Recettes</i>	31 339	102	0,32
<i>GRE 96</i>	107 320	375	0,34
<i>GRE 97</i>	52 892	194	0,36

La fréquence d'apparition de *comme* n'est pas indifférente. Elle semble reliée aux situations enregistrées. Deux séries se distinguent : les guides en situation et les interviews d'hommes politiques qui usent de moins de constructions en *comme* (jusqu'à deux fois moins) que les autres locuteurs et les autres situations retenus.

Un grand nombre d'auteurs qui se sont intéressés à cette forme axent leurs préoccupations sur la « nature » de ce terme introducteur³. Tel ne sera pas notre souci, nous nous centrerons sur le fonctionnement syntaxique externe des constructions introduites par *comme*. Notre contribution s'appuiera sur deux éléments nouveaux : pour les données, nous utiliserons essentiellement des réalisations attestées en français parlé – ce qui permettra des comptages – pour l'analyse de certains faits, nous tenterons quelques prolongements macro-syntaxiques.

Cette description, avec une orientation fortement syntaxique, visera à fournir les grandes lignes de classement des énoncés utilisés. Elle portera sur des exemples tels que :

et maintenant ce fromage se vend **comme** du petit pain (POI 96-R)

dans ce cas-là **comme** il y a de la de la pâte par dessus comment comment ça cuit au milieu (POI 96-R)

Le recueil des données ne pose pas de réel problème. La seule incertitude rencontrée concerne une concurrence, déjà ancienne, entre *comme* et *comment*⁴. L'hésitation tient parfois à des difficultés de discrimination, liées à un contexte phonologique particulier :

en deuxième ou en première langue ça dépend /**comme**, **comment**/ on voit les choses (GRE 97)

³ L'index de Le Goffic (1993) renvoie ainsi aux deux catégories suivantes : *adverbe exclamatif* et *conjonction*, qui couvrent l'ensemble des emplois.

⁴ Brunot (1905-1953) indique dans le tome III (qui porte sur les années 1600-1660) que l'usage de *comme* dans l'interrogation indirecte, commenté par Vaugelas, s'est prolongée « beaucoup plus tard ».

Pour trouver de vrais cas non standard, il aurait fallu élargir les recherches à d'autres corpus du G.A.R.S. Un rapide sondage n'a fourni qu'un nombre réduit d'exemples. Le premier montre une hésitation immédiatement corrigée :

je vais te dire **comme** euh **comment** il s'appelle - Pas- Pasqua Pasqua (CG)

Les deux suivants, pris chez le même locuteur, sont bâtis de façon semblable, et sont généralement décrits comme des méridionalismes⁵ :

mon neveu il a fait une villa il faut voir **comme** elle est grande elle lui est revenue hê hê la moitié prix (Maçon)

il faut voir **comme** c'est tenu dedans (Maçon)

Une première approche « externe » portera sur le lien syntaxique qu'entretient la séquence en *comme* avec le reste de la construction verbale. Ce classement initial⁶ peut être affiné dans deux directions : d'une part, détailler les catégories qui peuvent régir la construction en *comme* ; d'autre part, déterminer s'il existe, à un niveau macro-syntaxique⁷, des regroupements réguliers entre les CV et les séquences en *comme*.

Seront d'abord traitées les organisations autonomes de type « noyau », qui constituent ce que les grammairiens ont classé dans les tournures exclamatives. Par la suite, nous analyserons les séquences en *comme* qui ne présentent pas cette autonomie. La première subdivision portera sur le caractère associé ou régi des constructions en *comme*. On disposera ainsi d'une bipartition très générale : les constructions en *comme* associées à la construction verbale et les constructions régies. Pour ces dernières, la catégorie rectrice (verbe ou nom) constituera un facteur pertinent. On aboutit donc à quatre grandes possibilités de classement pour ces constructions en *comme* : la réalisation en tant que noyau, puis celles associées, celles dans la rection d'un verbe, et enfin les séquences dans la rection d'un nom.

⁵ Encore que l'exemple suivant, rencontré à l'écrit, puisse laisser subsister un doute sur le sérieux de cet étiquetage:

La suite est plus intéressante. La suite établit comme le petit monde du livre a franchi un pas dans son adhésion à ces vicieuses stratégies promotionnelles auxquelles nous a longtemps rompus l'industrie cinématographique (je songe, par exemple, à un Bernard-Henri Lévy sélectionnant ses critiques de son long métrage mexicain). (Libération. 9-04-98. p. IX).

⁶ Nous avons voulu présenter l'ensemble des constructions relevées dans notre corpus. Certaines sont déjà bien connues, leur description sera donc peu développée.

⁷ Blanche-Benveniste *et al.* (1990).

1. Les énoncés noyaux

Nous regroupons, sous cette terminologie, les énoncés du type :

comme c'est compliqué toutes ces démarches (FI)

(il vous envoie ce gâteau) **comme** c'est gentil de sa part (GRE 96)

que l'on rencontre de manière récurrente à l'écrit et qui sont traitées dans les tournures exclamatives. Dans les corpus oraux utilisés, leur présence a été peu repérée, peut-être parce que les situations d'enregistrement retenues s'avéraient peu propices à leur apparition.

Au plan morphosyntaxique, ces noyaux se caractérisent par leur autonomie et des contraintes distributionnelles et fonctionnelles. Les séquences en *comme* sont nécessairement verbales. Les exemples suivants, non verbaux, ne se rencontrent pas à l'état isolé, ils doivent être raccrochés à une autre séquence pour former un énoncé acceptable :

***comme** imbécile [noyau]

***comme** un grand bruit [noyau]

comme imbécile tu te poses un peu là [préfixe + noyau]

Des contraintes entravent le choix des modalités. Ainsi, il est exclu d'envisager une modalité interrogative :

***comme** est-elle belle

***comme** fait-il froid

Le cumul de deux noyaux de ce type est tout à fait envisageable :

Oh ! grand-mère, **comme** tu as de grandes oreilles, **comme** tu as de grands yeux !

Comme l'avaient déjà relevé Arrivé, Gadet & Galmiche (1986) l'élément *comme*, dans ce cas, opère une sélection lexicale sur sa portée. Les termes qu'il affecte doivent pouvoir être interprétés comme graduables :

comme il est beau, gentil, odieux...

***comme** il est municipal, titulaire, médecin, professeur

Cette sélection dépasse la répartition en catégories. Un nom tel que « fonctionnaire » est envisageable dans un contexte où l'énoncé *il est très fonctionnaire (par son comportement...)* le serait aussi :

comme il est fonctionnaire

Enfin, au plan prosodique, le caractère autonome de l'énoncé noyau, confirmé par une courbe mélodique de type englobant à l'oral, n'est pas exclusif de ce type de formulations. On la retrouve dans un grand nombre de figures de type macro-syntaxiques. Les représentations de F_0 montrent que, dans les constructions noyaux, l'attaque sur *comme* est plus accentuée et la courbe mélodique se termine par un schéma ascendant. Il s'agit là de deux caractéristiques de ces organisations.

2. Constructions associées

A côté des énoncés de type « exclamatif », la construction qui incorpore *comme* peut trouver un autre statut syntaxique : celui d'associé. Les constructions en *comme* regroupées dans ce paragraphe, présentent les caractéristiques suivantes :

- pas de possibilité d'extraction :
comme tout marche par informatique il décide de mettre un virus (POI 97)
* c'est **comme** tout marche par informatique qu'il décide de mettre un virus
 - pas d'équivalence avec une proforme :
c'était beaucoup de responsabilités **comme** tu disais (POI 97)
* c'était beaucoup de responsabilités **ainsi / alors**
- L'observation de la position des séquences en *comme* permet d'envisager une subdivision en deux séries :
- les associés bloqués à gauche (en tête de la construction)
 - les associés incisives.

2.1. Les associés bloqués à gauche

Pour certains exemples, il est manifeste que la séquence en *comme* doit forcément être réalisée en tête de la construction. Celle-ci entre en concurrence avec les tournures en *vu que* ... :

- vu que** c'était moi la modéliste autant en profiter (GRE 96)
- comme** c'était moi la modéliste autant en profiter

La fréquence d'apparition des deux structures est sensiblement différente dans les corpus utilisés :

Corpus	<i>vu que</i>	<i>comme</i> ⁸
POI 95 Hommes politiques	0	2
POI 96 Recettes	1	7
POI 96 Guides	1	5
POI 97 Résumés	6	20

De plus, les constructions en *vu que* possèdent plusieurs fonctionnements et ne sont pas nécessairement bloquées à gauche :

mieux vaut dire paella **vu que** c'est un mot euh espagnol (POI 96- R)

Les constructions en *comme*, réalisées à gauche, constituent une sorte de cadre initial, de contexte préalable qui permet l'interprétation de la construction verbale qui suit :

donc **comme tout marche par informatique** il décide de mettre un virus (POI 97)

Ces séquences en *comme* possèdent un caractère nettement suspensif qui les rendent peu aptes à un emploi isolé :

?donc **comme** tout marche par informatique

Ce segment doit être joint à un autre élément pour pouvoir fonctionner de façon satisfaisante.

En termes de macro-syntaxe, on se retrouve ici dans un assemblage de type préfixe + noyau avec une première séquence (en *comme*) non autonome et qui possède une intonation montante et une deuxième partie autonome (la CV) pour laquelle la courbe mélodique change d'orientation :

comme l'A- l'Atlantique est pas très loin - on a quand même du poisson assez frais (POI 97)

comme on ne peut plus tuer aujourd'hui on insulte (POI 95)

comme l'A- l'Atlantique est pas très loin [Préfixe] on a quand même du poisson assez frais [noyau]

comme on ne peut plus tuer aujourd'hui [Préfixe] on insulte [noyau]

A la différence des structures noyaux, l'empilement de deux préfixes en *comme* ne permet pas de former un ensemble satisfaisant :

* **comme** ils en visitent beaucoup **comme** c'est pas très loin

⁸ *Comme* bloqués à gauche.

C'est bien comme ça ? Etude des constructions en *comme*

Ce statut de préfixe de la séquence en *comme* est attesté par deux propriétés : le caractère non autonome, déjà indiqué, et l'impossibilité d'apparaître en position finale. Tout déplacement de la séquence à la droite de la construction verbale rend le résultat agrammatical :

mais **comme elle a quand même pas mal bu** euh au euh au fur et à mesure
on sent qu'elle est qu'elle est quand même saoule (POI 97)

*on sent qu'elle est saoule **comme elle a pas mal bu**

comme il y a un marchand de hot-dogs en bas bon ils vont en commander
un (POI 97)

* ils vont commander un hot-dog **comme il y a un marchand en bas**

A partir du constat apporté par *comme elle a quand même pas mal bu*, va pouvoir se développer une situation évolutive marquée par *au fur et à mesure*. La séquence en *comme* ne peut servir de validation *a posteriori* à la situation présentée dans la construction verbale.

Il est parfois possible d'observer les embûches qu'un tel agencement pose au locuteur dans sa production spontanée. Dans cet exemple, la construction verbale amorcée est interrompue précocement, ce qui permet la réalisation de l'associé à l'emplacement adéquat :

et après euh le petit garçon il il **comme il avait une un animal un animal**
euh il l'a mis dans son placard et l'animal est devenu réalité (POI 97)

Le développement linéaire de l'énoncé correspond au déroulement suivant :

Associé au sujet	+ Amorce de la CV	+ Associé en <i>comme</i>	CV
le petit garçon	il il	comme il avait	il l'a mis

La mise en grille du passage permet de bien faire ressortir son organisation :

le petit garçon			il
			il
	comme il avait	une	
		un animal euh	il l'a mis

Du point de vue des catégories, les préfixes en *comme* sont le plus souvent constitués d'une construction verbale :

comme elle est toujours en retard il il faut pas s'inquiéter (POI 97)

comme je n'ai pas lu le roman est-ce que tu pourrais me raconter un petit
peu ce qui se passe (POI 97)

Paul CAPPEAU & Marie SAVELLI

comme ils sont différents euh on (n') a pas toujours le même travail (POI 96- G)

Mais d'autres catégories sont envisageables. En particulier, la proforme *ça* est attestée dans ce cadre :

comme ça les fruits euh et la mousse vont rendre un petit peu d'eau (POI 96- R)

* les fruits et la mousse vont rendre un petit peu d'eau **comme ça**

2.2. Les associés incises

Deux groupes peuvent ici être distingués selon le verbe utilisé dans la construction : des associés qui utilisent un verbe d'opinion ou de parole (*dire, croire...*) et portent sur l'énonciation, des associés de commentaires (avec notamment des choix verbaux plus disparates comme : *comme je l'ai expliqué...*).

Ces séquences, qui peuvent rappeler les incises (notamment à travers la place du sujet), possèdent une liberté de placement encore plus grande puisqu'elles peuvent même être réalisées en tête d'énoncé :

il faut arriver à faire un bouillon **comme je le disais** (POI 96- R)

parce que **comme vous dites** la politique c'est une pression de tous les instants (POI 95)

comme il l'a dit il lui a sauvé plus d'une vingtaine de fois la vie (POI 97)

Les associés de *dire* possèdent de multiples valeurs sémantiques. Ils peuvent servir à commenter un terme employé ou envisagé par le locuteur et marquer par là sa distance un peu comme le feraient des guillemets à l'écrit. Le sujet employé dans la construction permet d'identifier le « commentateur » :

ça dépend c'est chacun chacun voit euh **comme dit Géraldine** (POI 96- R)

ceux qui s'enrichissent en dormant **comme disait le Président de la République** (POI 97)

Ces énoncés peuvent aussi avoir une valeur plus générale. C'est le cas avec des sujets comme *chacun* ou *on* qui autorisent le locuteur à avancer un propos en le posant comme non soumis à discussion. C'est une opinion générale non ciblée, la doxa, qui s'exprime :

il sent très mauvais **comme chacun sait** (POI 95)

le R.P.R. c'est un peu **comme on dit** la machine à perdre (POI 95)

L'extension du sujet (et donc son degré de généralité) peut être réduite par d'autres termes de la séquence. C'est le rôle que joue ici *dans la Formule Un* :

c'est celui qui fait le meilleur temps aux essais **comme on dit dans la Formule Un** soit celui qui mène la course (POI 95)

Comme le laissent entrevoir les exemples cités, le discours des hommes politiques (POI 95) regorge d'exemples de cette sorte (et particulièrement d'associés de *dire*). Là plus qu'ailleurs, semble-t-il, les locuteurs recourent à des outils linguistiques qui jouent sur une mise à distance plus ou moins grande des propos tenus. La répartition de ces associés dans les corpus est d'ailleurs significative :

Corpus	Associés d'incise en <i>comme</i>	% ⁹
POI 95 <i>hommes politiques</i>	35	26,1
POI 96 <i>Recettes</i>	14	13,7
POI 96 <i>Guides</i>	4	7
POI 97 <i>Résumés</i>	13	8,9
GRE 96	14	3
GRE 97	16	5,2

En termes de macro-syntaxe, on trouvera donc deux sortes de configurations. Soit des enchaînements de type préfixe + noyau :

et **comme l'a dit aussi François Mitterrand** on a quand même fait beaucoup de travail en dix ans (POI 95)

parce que **comme vous dites** la politique c'est une pression de tous les instants (POI 95)

soit une suite de type noyau + postfixe¹⁰ (si l'on tient compte de l'intonation plate qui peut être celle de la séquence en *comme*) :

il faut arriver à faire un bouillon **comme je le disais** (POI 96)

on fait pas de d'omelette sans casser d'œufs **comme on dit** (POI 96)

je voudrais l'inviter à sortir un peu de l'hypocrisie **comme dirait Jacques Chirac** (POI 95)

⁹ Le pourcentage est calculé par rapport au nombre de *comme* présents dans le corpus.

¹⁰ D'un point de vue linéaire la séquence en *comme* peut occuper soit la place finale de la construction, soit interrompre la construction.

Paul CAPPEAU & Marie SAVELLI

mais nous sommes dans **comme le dit Alain Juppé** selon vous dans une logique de guerre et une logique de paix (POI 95)

La deuxième série d'associés en *comme* relève plus des phénomènes de retouches, de corrections, de commentaires que l'on rencontre fréquemment dans le discours oral (Blanche-Benveniste, 1997).

Ce groupe et le précédent, bien que très proches, ne se recoupent pas entièrement : la différence tient à la variété de catégories possibles. Dans ce deuxième cas on rencontre des SN, alors que l'ensemble précédent ne connaît que la construction verbale. Elle tient aussi au choix des verbes impliqués (plus variés ici) :

les plats les desserts + qui sont vraiment le le symb- **comme le broyé par exemple** (POI 96-R)

le premier euh récipient - qui a une forme assez arrondie pour pouvoir mettre tous les ingrédients **comme on verra tout à l'heure à l'intérieur** (POI 96- R)

c'est un couscoussier - **comme son nom l'indique** c'est pour faire du couscous (POI 96)

On retrouve les mêmes assemblages macro-syntaxiques que précédemment en préfixe + noyau ou noyau + postfixe :

ce qui est pour moi frappant c'est que **comme toujours je crois la légende se trompait** (POI 95)

le calcaire utilisé c'est encore du Lourde **comme à Notre-Dame pour les sculptures** (POI 96-G)

3. Constructions dans la rection d'un verbe

A côté des éléments associés, il existe une distribution des constructions en *comme* qui sont régies par un verbe et qui ont un comportement syntaxique bien distinct sur le modèle de :

avec euh un peu de jugeote à parler **comme eux** quoi (GRE 97)

faut voilà c'est ça il faut il faut il faut le prendre **comme une évolution normale** entre guillemets (GRE 97)

en fait le le film se termine **comme ça** (POI 97)

La séquence en *comme* peut entrer dans la valence d'un nombre réduit de verbes (*considérer*, etc.) ou occuper une place de rection compatible avec un grand nombre de verbes. Si l'on applique les tests de

reconnaissance, ces séquences présentent au moins les deux propriétés suivantes :

- elles sont équivalentes à une proforme (généralement de type *ainsi*) :
et maintenant ce fromage se vend **comme du petit pain** (POI 96)
et maintenant ce fromage se vend **ainsi**
- elles peuvent être extraites :
on va devoir s'exprimer **comme ça** (GRE 96)
c'est comme ça qu'on va devoir s'exprimer

L'élément *comme* peut être précédé d'un modifieur *presque, juste, surtout, un peu...* qui porte sur l'ensemble :

- les enfants qu'il considérait **presque comme** ses fils (POI 97)
- je parle **juste comme** les mots me viennent (GRE 97)
- tu le réalises **surtout comme** lui (GRE 97)
- et puis bon ça commence **un peu comme** ça (POI 97)

Du point de vue linéaire, on rencontre les séquences en *comme* soit après le verbe constructeur :

- on va faire **comme** si on avait tout ça sous la main (POI 96)
- des amis de tes parents tu vas pas leur parler **comme** ça (GRE 97)

soit avant le verbe, lorsqu'est utilisé le dispositif en *c'est ... que*. Dans ce cas, on ne trouve pas dans le dispositif de séquence lexicale, seule la suite *c'est comme ça que* a été rencontrée dans les corpus :

- c'est comme ça qu'**ils l'avaient appelé (POI 97)
- c'est comme ça que** s'est fait euh euh s'est fait ma négociation de stage (GRE 97)

La position en tête d'énoncé, en dehors de l'extraction, n'est pas exclue mais, en fait, on constate qu'elle n'est pas attestée dans nos corpus. Lorsque une séquence en *comme ça* est antéposée, elle n'apparaît pas avec des verbes qui construisent une place (de valence ou de rectio) de type *ainsi* :

- comme ça** on on a l'occasion de se mettre à leur place (POI 96)
- comme ça** peut-être qu'ils en voudront plus (POI 97- R)

Une tendance « lourde » du français conduit à réaliser de nombreux éléments régis après le verbe et des éléments associés avant le verbe. Cela permet de comprendre le changement de statut de la séquence en *comme*

dans les deux énoncés successifs cités. Dans le premier cas (a), la séquence de type *comme ça* est régie, dans le second (b), elle a une valeur d'associé :

- (a) ils se voient **comme ça** tous les après-midi (POI 97)
- (b) **comme ça** ils se voient tous les après-midi

Cette tendance peut être remise en cause par des faits de prosodie bien connus par ailleurs (Sabio, 1995). Si dans le premier exemple, la proportionnalité avec *ainsi* ou *de cette façon* est satisfaisante, elle n'est pas convaincante lorsque *comme ça* est antéposé. On se retrouve plutôt avec des séquences à statut de préfixe décrites auparavant, avec une valeur énonciative, une sorte d'entrée en matière, proche de *alors*.

Lorsque la séquence est placée en tête, on peut quand même envisager d'activer la valeur régie. Pour cela, il est besoin d'un contexte favorable tel qu'un continuum intonatif sans coupure entre *comme ça* et le reste de la construction verbale ou avec une intonation « modalisante » sur *comme ça* :

- comme ça** on prépare les épinards [... et pas autrement]
- comme ça** c'est plus simple
- comme ça** c'est plus simple qu'avec les mains

Un certain nombre de verbes intègrent un paradigme *ainsi* dans leur valence (Valli, 1981). Dans les corpus, on retrouve régulièrement :

- *Considérer*
 - il est **considéré comme** le le le cancre de la famille (POI 97)
 - protection euh qui pourrait être **considérée de comme** paternelle ou je ne sais pas (POI 97)
- *Se comporter*
 - son frère le barman le patron du bar qui **se comporte comme** un garçon (POI 97)
- *S'imposer*
 - ils se demandent si l'anglais va **s'imposer comme** langue universelle (GRE 97)
- *Ressentir*
 - je l'ai pas je l'ai pas **ressenti comme** ça en voyant le film (POI 97)
- *Parler*
 - je **parle comme** les mots me viennent (GRE 97)
 - on peut **parler comme** on veut librement (GRE 97)

tout le monde **parle comme** il veut (GRE 97)

- *Traiter*

je pense que les assassins ne doivent pas être **traités comme** s'ils étaient des petits saints (POI 95)

L'ensemble où *comme* est suivi d'un nom sans déterminant présente un fonctionnement assez singulier qui doit être distingué.

que que nous reste-t-il **comme arme** la diplomatie (POI 95)

enfin tu vois c'est vraiment très cruel **comme scène** c'est c'est affreux (POI 97)

vous a- vous avez à utiliser **comme ingrédients** 250 grammes de biscuits à la cuillère (POI 96)

Diverses régularités se dégagent des exemples réunis :

- c'est un nom seul qui apparaît alors que la structure est disponible pour un SN (dépourvu de déterminant),
- la position de la séquence est assez libre, plus en tout cas que la rection habituelle qui est en général confinée après la CV¹¹,
- la qualité est considérée comme attribuée (valeur que l'on peut gloser par *en tant que*¹² ce qui n'est pas le cas dans d'autres constructions). Le Goffic (1993) parle de « valeur qualifiante ».

Un problème peut surgir dans l'analyse de ces constructions. Un premier sort doit être fait à des énoncés qui brouillent quelque peu les repères habituels et dans lesquels la présence de *comme* induit une

¹¹ On retrouve d'ailleurs dans ce cas le problème de statut syntaxique lié à la position. Ainsi dans cet exemple, la séquence en *comme* tend à être traitée comme associée :

comme économiste je n'ai jamais compris comment on peut attacher tellement de (POI 95)

¹² On a un effet de création d'un univers de discours de référence nominale, qui fixe un cadre à la séquence qui suit :

comme ami j'ai Pierre

Le sens de la séquence *comme ami* est proche de *en toute amitié*, il n'est pas équivalent à *je te dis comme ami* :

?? **comme ami** achète des wanadoo

attribution erronée de la place syntaxique¹³. Ces apparentes « anomalies » s'avèrent régulières dès qu'on y décèle des phénomènes de retouche ou d'approximation fréquents dans le discours spontané. Les exemples suivants illustrent ce cas :

je disais qu'il y avait **comme un rapport** entre le nazisme et et euh les régimes communistes (POI 97)

est-ce que vous vous déclarez **comme favorable** à la répression des islamistes (POI 97)

La position syntaxique attendue est dans ces deux cas de type P1 (soit *le* ou *ça*). La forme de l'introducteur peut faire hésiter mais devient très régulière dès lors que l'on réinsère *comme* dans la série des opérateurs qui interviennent sur un lexème (à l'identique des termes *une sorte de*, *une espèce de*, *presque*, etc.). La séquence en *comme* s'intègre tout à fait normalement dans le paradigme comme on le vérifie dans cette suite d'exemples¹⁴ :

il y avait un	rapport entre ça et ça
il y avait comme un	rapport entre ça et ça
il y avait une sorte de	rapport entre ça et ça
il y avait comme une sorte de	rapport entre ça et ça

Ces phénomènes se retrouvent dans des exemples où *comme* est suivi de *espèce* :

qu'on a trop tendance à présenter **comme** une espèce de panacée (GRE 96)

Lorsque *comme* marque bien une relation syntaxique (place de rection *ainsi*), sa présence n'a pas ce caractère facultatif :

¹³ Les énoncés dans lesquels *comme* ne marque pas de rapport syntaxique peuvent, certes, être étendus au-delà de la rection. Ainsi, il faudrait probablement prévoir une analyse parallèle pour :

et **soudain** un bruit d'explosion

et **soudain comme** un bruit d'explosion

Toutefois, c'est seulement dans le cas de séquences régies que ce phénomène a été réellement observé.

¹⁴ C'est un emploi que Ménard (1997) identifie en ancien français :

comme droit hoir de france font Pepin coronner (Berte aus grans piés, v. 91)

dans le sens de « faire couronner [comme] roi »

il le considérait **comme une sorte** de fils
*il le considérait **une sorte** de fils

4. Constructions régies par un nom

A côté des éléments régis par un verbe, *comme* peut entrer dans la réction d'un nom. Sont retenus dans ce groupe des exemples tels que :

il y a des scènes **comme ça** où il voit du sang apparaître (POI 97)

ça te permet de mener un débat **comme celui qu'on vient de mener** (POI 97)

on mettait ça dans du les dans les petits pots **comme il y a sur le** - des pots en grès (POI 96)

on a toujours évité les grossièretés les trucs **comme ça** quand on était jeune (GRE 96)

Tous peuvent être représentés par la formule :

Dét N 1 comme X

Trois propriétés permettent de vérifier la valeur rectionnelle de la séquence en *comme* :

- La séquence *comme X* est proportionnelle à la proforme *tel(s) / telle(s)* :
 - tu avais plein de choses **comme ça** qui qui volaient (POI 97)
 - tu avais plein de **telles** choses qui volaient
- L'ensemble du groupe *Dét N 1 comme X* est représentable par une proforme. Ainsi, en position de complément direct, l'équivalence se fera avec la proforme *ça* ou *le* :
 - ça te permet de mener **un débat comme celui qu'on vient de mener** (POI 96)
 - ça te permet de mener **ça**
 - ça te permet de **le** mener
- L'extraction doit porter sur l'ensemble *Dét NI comme X* et ne peut être réalisée sur un fragment de la séquence :
 - j'aurais aimé avoir **un placard comme ça** (POI 97)
 - c'est un placard comme ça que** j'aurais aimé avoir

Paul CAPPEAU & Marie SAVELLI

*** c'est un placard que comme ça** j'aurais aimé avoir

Un examen plus minutieux de la distribution de ces constructions régies par un nom fait apparaître un certain nombre de régularités qui vont être examinées.

Certaines séquences en *comme* se prêtent à deux interprétations syntaxiques au moment de l'analyse.

Il est parfois délicat de préciser avec quel élément la séquence en *comme* entretient un lien (i.e. le verbe constructeur ou un autre élément). C'est le cas dans des exemples tels que :

ils ne supportent pas qu'on pose des questions **comme ça** (GRE 97)

c'était euh bête de de garder un chien **comme ça** (POI 97)

Lorsque l'on analyse l'énoncé, on peut dans un premier temps envisager que la séquence en *comme* puisse être dépendante de l'un des deux éléments suivants : soit le lien se fait avec le verbe (relation rectionnelle de type *ainsi* présentée en 3), soit la séquence est dans la rection d'un nom. Dans les exemples suivants, on peut poser les équivalences entre :

garder un chien **comme ça** = garder un chien **ainsi**
= le garder **ainsi**

garder un chien **comme ça** = garder un **tel** chien
= **le** garder

Ces doubles analyses ne sont pas limitées aux catégories précédentes et l'exemple suivant :

les deux personnages se rapprochent tout doucement **comme ça** (POI 97)

peut, syntaxiquement, recevoir deux analyses selon l'élément sur lequel se connecte *comme ça*. Les deux possibilités se retrouvent : portée sur le verbe *se rapprochent ainsi* (*doucement, comme ça*), ou bien portée sur l'adverbe (*doucement comme vous le voyez*) :

les deux personnages se rapprochent **tout doucement**
comme ça

les deux personnages se rapprochent tout doucement **comme ça**

4.1. Des tendances sur le remplissage lexical à droite de *comme*

On trouve, à droite de *comme*, une variété de catégories :

a. Une séquence lexicale

par rapport aux autres langues **comme l'anglais** par exemple (GRE 97)
des régions **comme le Nord de la Bourgogne ou la Champagne** (GRE 96)
avec des stars de temps en temps **comme Marilyn Monroe** (POI 97)
avoir des discussions entre les états exportateurs **comme la France** (GRE 96)

b. Une proforme

qui peut connaître diverses réalisations (*ça, celui-ci, toi...*)
donc ça te permet de mener un débat **comme celui-ci** (POI 97)
c'est des élèves **comme toi** (GRE 97)
oui ça passe le soir mais il y a des épisodes **comme ça** que j'ai pas trop regardés (POI 97)

c. Une séquence verbale

Celle-ci présente différents statuts. Soit la construction verbale enchaîne directement sur *comme* :

s'ils ont des propos **comme ils tenaient** (GRE 97)

soit une conjonction (*si, quand...*) intervient. La séquence qui suit *comme* présente alors un caractère suspensif. L'association de *comme* avec cette séquence *X* permet de forger une unité *comme X* qui, dès lors fonctionne en tant que réaction d'un nom :

*quand ce sont des gens qui ont absolument aucun bien mobilier

ce sont des requêtes conjointes **comme quand ce sont des gens qui ont absolument aucun bien mobilier** (GRE 96)

des trucs qui ont fait un effet **comme si on prenait la foudre** (GRE 96)

On relève aussi le recours à la proforme *quoi* qui sert de relais entre *comme* et la construction verbale. La séquence *comme X* est organisée selon un schéma binaire (*comme quoi* + CV) dans lequel *comme quoi* n'a

pas de caractère autonome¹⁵ et doit nécessairement être suivi d'une construction verbale (ce qui serait aussi le cas si un autre relatif apparaissait) :

il y a une rumeur **comme quoi** avec la police et vous ça serait un peu la guerre (GRE 96)

il y a une rumeur **selon laquelle** avec la police et vous ça serait un peu la guerre

*il y a une rumeur **comme quoi**

*il y a une rumeur **comme** avec la police et vous ça serait un peu la guerre

On constate un déséquilibre prononcé dans la répartition des séquences qui se réalisent à droite de *comme* à l'oral¹⁶. Un rapide sondage fait apparaître que *comme ça* est, en général, le remplissage prépondérant au détriment des autres possibilités (séquence lexicale, autres proformes, séquences verbales). La seule exception concerne les interviews d'hommes politiques dans lesquelles, la proforme *ça* occupe (dans ce contexte) une place moindre :

<i>Corpus</i>	<i>comme ça</i>	autres formes
GRE 96	38 (74,5%)	13
GRE 97	12 (80 %)	3
POI 95	3 (25 %)	9

Le remplissage par une séquence lexicale produit des effets variés, notamment des phénomènes d'inclusions référentielles, déjà pointés par Delabre (1984) « l'inclusion de Dét. N2 [...] réfère à un être ou un objet particulier, dont l'existence est présupposée, dans la référence Dét. N1, qui est lui-même la réalisation d'un (ou plusieurs) sèmes génériques de (Dét.) N2 ». Ainsi dans :

ils emploient des termes **comme gazelle** (GRE 97)

une émission **comme Les Chiffres et Les Lettres** (GRE 97)

les états exportateurs **comme la France** (GRE 97)

¹⁵ On ne retient pas ici les exemples dans lesquels *comme quoi* a une valeur suspensive et peut apparaître de façon isolée.

¹⁶ Ce comptage perd tout son sens à l'écrit et notamment dans la presse écrite où la forme *ça* est peu employée.

C'est bien comme ça ? Etude des constructions en *comme*

la présupposition est établie entre les éléments (*gazelle* fait partie d'une série de termes, il sert d'exemple particulier au N1 générique ; de même, on comprend que *Les chiffres et Les Lettres* est une émission, et que *la France* est, entre autres pays, un état qui exporte).

D'autre part, ces énoncés reçoivent deux interprétations sémantiques possibles : comparaison ou exemplification, selon qu'il y a, ou non, coréférence entre N1 et N2. Dans l'exemple :

un dictionnaire **comme celui de Dauzat ou de Rostaing** (GRE 96)

On peut comprendre qu'il peut s'agir :

- soit d'un dictionnaire autre que celui de Dauzat ce qui peut se paraphraser par :

le Dictionnaire de l'Académie **comme** celui de Dauzat

le Dictionnaire de l'Académie **de même que** celui de Dauzat

L'absence de coréférence accompagne l'idée de comparaison, N2 servant d'étalon.

- soit du dictionnaire de Dauzat ou de Rostaing. La coréférence et le phénomène d'inclusion amènent plutôt l'idée d'exemplification sur N1. Il s'agit d'un dictionnaire, par exemple, celui de Dauzat.

La prédétermination joue un rôle important. Nous passons de *un NI* à valeur générique à *le NI* à valeur particulière :

un Dictionnaire **comme** celui de Dauzat ou de Rostaing

le Dictionnaire de l'Académie **comme** celui de Dauzat.

?le Dictionnaire **comme** celui de Dauzat ou de Rostaing

? un Dictionnaire de l'Académie **comme** celui de Dauzat.

4.2. Observations sur le support

Le support (i.e. la séquence nominale sur laquelle se greffe *comme X*) peut présenter, comme pour les relatives, un caractère autonome (renforcé ici par l'élément de segmentation *quoi*) :

ça aurait fait **du très bon rock'n'roll quoi** comme on n'arrive pas à en avoir (GRE 96)

ça aurait fait **du très bon rock'n'roll**

ou non autonome :

Paul CAPPEAU & Marie SAVELLI

les noms germaniques ça veut pas dire que les gens qui portent **des noms comme ça** sont des des gens qui ont du sang germanique (GRE 96)

* les noms germaniques ça veut pas dire que les gens qui portent **des noms** sont des des gens qui ont du sang germanique

Ce support se présente sous diverses réalisations détaillées ci-après.

4.2.1. Support de type SN

des dictionnaires et des ouvrages comme le dictionnaire des toponymes de la Drôme (GRE 96)

des événements comme ils se sont passés à l'époque (POI 95)

Lorsque le SN comporte un adjectif postposé au nom, la greffe peut souvent être soumise à deux analyses. La proportionnalité avec des proformes permet de repérer deux niveaux de relation de la séquence *comme X*. Il est souvent difficile, hors contexte, de choisir entre les deux interprétations envisagées.

Soit la séquence *comme X* porte sur l'ensemble du syntagme nominal qui précède :

on raconte **des histoires rocambolesques comme** celle(s)-ci (POI 97)

on raconte [**des histoires rocambolesques**] **comme** celle(s)-ci

on **en** raconte de telles

on raconte de telles **histoires rocambolesques**

dans le cadre d'**une langue compliquée [comme le français]** (GRE 97)

Soit elle entre en relation étroite avec l'adjectif. C'est alors l'ensemble *Adjectif + comme X* qui se greffe sur le nom :

on raconte des histoires [**rocambolesques comme** celle(s)-ci] (POI 97)

on **en** raconte

on raconte de telles **histoires**

dans le cadre d'une langue [**compliquée comme le français**] (GRE 97)

Le syntagme nominal est parfois réduit au seul adjectif. De tels exemples ont été étudiés par Portine (1995) : *fin comme un cheveu, vieux comme le monde*. Sur le même modèle, on rencontrera :

c'est **simple comme tout** mais ça doit être bon (GRE 96)

il a dit ma chérie tu es **belle comme le soleil et la lune** (GRE 96)

4.2.2. Support *quelque chose*

Dans les exemples oraux, c'est la proforme *quelque chose* qui est la plus utilisée dans cette position.

de religion musulmane ou **quelque chose comme ça** (POI 97)

La proforme, selon les contextes, prendra des valeurs différentes (recherche de dénomination, approximation quantitative...) :

un gendarme un flic **quelque chose comme ça** un policier (POI 97)

un pays qui comme les Etats-Unis euh n'a que quatre cents ans ou **quelque chose comme ça** (GRE 98)

On traiterait de la même façon les exemples cités par Moline (1998) :

il est **quelque chose comme** huit heures

Pierre gagne **quelque chose comme** dix mille francs par mois

L'approximation exclut la valeur comparative, souvent prêtée à *comme*.

4.2.3. Support du type *des Ø*

On trouve aussi des exemples où le support a été lexicalement vidé. De tels énoncés sont rares dans les corpus oraux consultés :

quand il y en a **des comme vous** qui reviennent (POI 96)

5. Joncteur de liste

Ce dernier point portera sur des exemples tels que :

les maths comme le français sont des matières très importantes au bac
(interview)

où *comme* a le statut de joncteur de liste (Ndiaye¹⁷, 1989). Le fonctionnement des joncteurs s'apparente à une coordination du point de vue des dépendances syntaxiques mais dépasse le cadre des conjonctions (*et, mais...*).

¹⁷ « On appellera *joncteur* de liste, tout terme ou groupe de termes qui peut être analysé comme un lien entre les différentes réalisations lexicales de la place syntaxique réitérée, et qui ajoute à la liste, une organisation hiérarchique, un effet de sens particulier ».

Plusieurs tendances apparaissent dans les corpus :

- Lorsque *comme* est joncteur, la liste est réduite à deux éléments :
autrement euh **l'œuf de caille comme l'œuf de poule** hein si tu mets pas de sel euh la coquille est difficile à enlever (POI 96)
- *Comme* semble bloqué sur le deuxième constituant. On n'a pas rencontré d'exemples tels que :
comme le français les maths sont des matières très importantes au bac
qui, avec une intonation adéquate, semblent plausibles¹⁸.
- La répétition de *comme* n'est jamais attestée :
il faut toujours en donner plus **aux bons élèves comme aux plus faibles** (CP)
* il faut toujours en donner plus **comme aux bons élèves comme aux plus faibles** (CP)

Lorsque la liste occupe la position sujet, elle peut donner lieu à des accords de type syllepse :

désormais **la voiture des ministres comme celle du Président de la république** s'arrêteront aux feux rouges (F3. 20-05-95)

désormais la voiture des ministres
comme celle du Président s'arrêteront aux feux rouges

cette équipe comme ses prédécesseurs ont toujours eu comme volonté de donner du temps au temps (C+. 25-06-95. interview)

¹⁸ Ces structures semblent d'ailleurs délicates à décrire puisque la position de la liste paraît intervenir dans l'antéposition possible ou impossible de *comme* :

comme le français les maths ce sont des matières indispensables

? ce sont des matières indispensables comme le français les maths

ce sont des matières indispensables les maths comme le français

On dispose, pour l'instant, de trop peu d'exemples attestés pour décrire plus avant cette organisation.

6. Conclusion

Le travail sur des corpus oraux a permis d'observer une grande diversité de structures et de commencer un travail de comptage qui confirme la disparité des emplois en fonction des genres étudiés.

La multiplicité des emplois de *comme* et le recours fréquent à la proforme *ça* nécessite souvent un examen détaillé des diverses constructions afin de déterminer précisément leur statut. On ne peut simplement s'appuyer sur les formes pour analyser les énoncés. Ainsi la séquence *comme ça* peut occuper une place d'associé, de rection verbale ou de rection nominale. Ce travail ne prétend pas avoir épuisé l'analyse de toutes les séquences en *comme*. Certaines gardent encore une part de mystère. Ainsi, ce dernier exemple pointe une relation de dépendance particulière entre les trois unités *Stephen King / comme ça / pareil*, sans liage avec un verbe :

Stephen King comme ça euh pareil oui il a inspiré Stephen King (GRE 96)

qui n'a pas été envisagée dans ces pages. L'intérêt pour ce morphème n'est donc pas près de faiblir.

Références

- Arrivé, M., Gadet, F., & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., & Van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris : Éditions du CNRS.
- Brunot, F. (1905-1953). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Paris : Colin.
- Damourette J., & Pichon, E. (1911-1950). *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*. Paris : D'Artrey (7 tomes).
- Delabre, M. (1984). Les deux types de comparaison avec *comme*. *Le français moderne*, LII(1-2), 22-47.
- Halmoy, O. (1997). *Comme* : adverbe, conjonction... et préposition?. In Bilger, M., van den Eynde, K., & Gadet, F. *Analyse linguistique et approches de l'oral - Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, (pp. 221-228). Monographies publiées par le Centre international de dialectologie générale (Louvain). Leuven-Paris : Peeters.
- Le Goffic, P. (1991). *Comme* adverbe connecteur intégratif : Eléments pour une description. *L'adverbe dans tous ses états, Travaux linguistiques du CERLICO*, 4, 11-31.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Paul CAPPEAU & Marie SAVELLI

- Ménard, P. (1997). Remarques sur certains emplois de *com(me)* en ancien français. In Kleiber, G., & Riegel, M. (Éds), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Moline, E. (1998). *C'est juste une fille comme toi et moi* : un exemple de relatives en *comme*. De la comparaison au prototype. *Revue Romane*, 33-1, 97-86.
- Ndiaye, M. (1989). *L'analyse syntaxique par joncteurs de listes*. Thèse de Doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Portine, H. (1995). Fin comme (un) cheveu. *Revue de Linguistique Romane*, 59, 235-236.
- Portine, H. (1996). Représentation de la diversité des sens et des chaînons dans l'EGLF de Damourette et Pichon : Le cas de « comme ». *Langages*, 124, 85-112.
- Sabio, F. (1995). Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des *compléments antéposés* en français. *Recherches sur le français parlé*, 13, 111-155.
- Valli, A. (1981). Quelques constructions particulières de *comme*. *Linguisticæ Investigationes*, 2, 375-403.
- Van Hecke, T. (1998). Les actes illocutoires expressifs selon Vanderveken : quelques remarques, *Langues*. 1-2, 125-134.

En fait en français contemporain : proposition d'analyse

Marie Savelli
Université Stendhal - Grenoble III

La prise en compte d'un corpus écrit élargi à l'oral permet de prolonger voire d'établir des analyses syntaxiques de certaines zones encore non explorées de la langue française contemporaine. C'est ce constat que nous aimerions confirmer à partir de l'étude de certaines tournures qui n'ont pas reçu à ce jour de véritable traitement au plan de la description syntaxique. Nous voulons parler de la suite *en fait* qui a une particularité, par rapport aux autres expressions qui lui sont morphologiquement proches (*de fait, du fait que...*) : celle d'être massivement représentée à l'écrit comme à l'oral, par les adultes et, de façon plus inattendue, par les enfants, à partir de 5 ans. Nous traiterons donc ici des suites comme :

En fait, c'est le clonage et le morcelage du génome humain qui soulève l'interrogation centrale (Le Monde Diplomatique)

j'aime **en fait** tous les sports de voiture (corpus enfant 252)

et puis il y avait des gens qui étaient déguisés et tout et euh **en fait** c'était comme des pauvres et tout ils avaient des des gros habits noirs gris et tout (corpus enfant 300)

Les objectifs fixés dans cet article sont les suivants :

- faire un état rapide de la question à travers certains ouvrages (grammaires classiques, dictionnaires, revues spécialisées),
- expliquer l'établissement du corpus,
- proposer une analyse des occurrences de *en fait* à partir de critères distributionnels,
- prendre en compte quelques aspects sémantiques et pragmatiques.

1. Etat de la question

Avant d'aborder la constitution du corpus et d'analyser la suite *en fait*, il nous a semblé utile de rendre compte des définitions ou analyses précédemment effectuées par des spécialistes. Cette première approche nous permettra d'une part d'inventorier la totalité des formes qui contiennent le « mot » *fait*, et d'autre part de rendre compte des études qui ont été menées sur le sujet.

A côté de *en fait* on trouve les suites *au fait*, *de fait*, *de ce fait*, *du fait de*, *du fait que*, *le fait que*. Dans cette liste, *en fait* est la plus représentée dans les corpus et notamment dans les corpus d'enfants (à l'exclusion des autres). Cependant, *en fait*, ainsi que les autres expressions, ne semble pas avoir constitué un champ d'investigation au plan descriptif. Seuls, les linguistes pragmaticiens ont développé des travaux sur cette suite et ils ont su montrer l'importance de ce tour en particulier dans le domaine énonciatif. Leurs études ont servi de base de réflexion à cet article. Ainsi, Roulet (1987) avait relevé la fréquence élevée de ces éléments, dont le rôle, déterminant dans le discours, contraste avec la rareté des descriptions et le manque d'étude sur ce type de connecteur :

« De tous les reformulateurs *en fait* est le premier à avoir été traité par Danjou-Flaux & Charolles (1984). »

Nous articulerons notre propos autour de deux questions : pourquoi ces éléments sont autant présents dans les corpus d'adultes comme dans les corpus d'enfants et quel statut syntaxique il convient de leur accorder ?

Nous avons regroupé dans un tableau les indications trouvées, par rapport aux différents niveaux de l'analyse, dans les différents ouvrages consultés :

ouvrages	place dans le syntagme	analyse morpho-syntaxique	sémantique	pragmatique	phonologie
<i>dictionnaires</i>	+	-	-	+	-
<i>grammaires</i>	+	-	+	+	-
<i>manuels scolaires</i>	-	-	+	+	-
<i>revue linguistique</i>	-	-	+	+	-

On notera que rien n'est signalé dans certains domaines. Ceci peut s'expliquer, au moins en partie, par le choix des exemples écrits presque

exclusivement retenus. On remarquera l'absence d'analyse syntaxique en face des nombreux développements sur le fonctionnement discursif.

Lorsque les auteurs s'intéressent à la suite *en fait*, c'est souvent de façon fragmentaire et/ou très spécialisée dans un domaine. Ce sont, par ailleurs, les lexicographes qui apportent le plus de renseignements sur le plan linguistique ou historique. Par exemple, le *Grand Larousse de la langue française* (1973) date approximativement l'origine de cette tournure vers 1265. L'emploi de *en fait* n'est donc pas un usage récent.

2. Présentation du corpus

Nous avons utilisé pour cet article le corpus d'exemples constitué à Grenoble dans le cadre d'une maîtrise¹ et qui a pris en compte différentes sources écrites et orales. La base Frantext, d'autre part, a été consultée² pour les textes littéraires du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle. Un corpus personnel écrit, notamment complété par les extraits de textes juridiques qui comportent beaucoup d'exemples, a augmenté les sources. *En fait* est une expression très utilisée lors des jugements rendus par la cour de cassation. Ce sont les textes intégraux de deux sources *Gazette du palais* et *Jurisprudence de la cour de cassation de Grenoble*³ qui ont été étudiés. Exemple d'extrait de la Gazette du Palais, à propos de la directive de la commission européenne du 21 décembre 1994 :

Pourquoi vouloir tous exercer le droit des autres?

La difficulté vient **en fait** de ce que nous avons à quinze des droits très différents que en tous cas nous pouvons nous répartir sous deux grandes familles.

Pour l'oral, nous avons exploité CORPAIX⁴ (un million de mots), et des corpus réalisés à Grenoble : GRE 98, un corpus d'adultes (84109 mots), GRE 99, un corpus de productions orales enfantines (environ 100000

¹ Je remercie très chaleureusement Audrey Sebaoun (Université Stendhal) qui m'a donné accès à ses données.

² Interrogeable sur site internet : www.ciril.fr/inalf-bin/uncgi97-1/frt-browserb

³ Il s'agit d'un CD-Rom Copyright Juridisme Lamy S.A. Pour plus de précisions cf. le mémoire de maîtrise de Sebaoun (2000 : 22). La *Gazette du palais* est une revue de droit qui donne des lois, articles de lois et des renseignements d'ordre juridique. Les textes de la cour de cassation sont constitués d'arrêts en fonction des différentes chambres (civile, sociale, criminelle, commerciale).

⁴ Corpus oral, réuni par les membres du G.A.R.S. (Université de Provence).

Marie SAVELLI

mots). Il s'agit d'enregistrements de 30 minutes dont 15 minutes sont minutieusement transcrites. Un ou deux enfants âgés de 4 ans et demi à 12 ans dialoguent avec un adulte. Les entretiens appartiennent, dans l'ensemble, à différents genres discursifs (dialogues, monologues, narrations, explications, descriptions, parodies...)

3. Analyse des occurrences de *en fait*

3.1. Sur le plan quantitatif

Pour le corpus écrit, nous avons retenu 20 exemples qui émanent des extraits du CD-ROM du *Monde diplomatique* et 20 exemples, tous siècles confondus, sortis de la base Frantext.

Pour le corpus oral, nous avons sélectionné 986 exemples de *en fait* dans CORPAIX (sur un million de mots seulement 3 ou 4 exemples de *de fait*) et dans le corpus de productions orales enfantines (GRE 99) nous avons travaillé sur les 138 occurrences sélectionnées par le concordancier. Nous pouvons récapituler le nombre des occurrences de *en fait* par rapport au nombre de mots de chaque corpus oral :

	CORPAIX	GRE 98	GRE 99
	adulte	adulte	enfant
<i>Nb de mots</i>	1 million	84109	100 000
<i>Nb occurrences</i>	986	67	138
<i>% occurrences</i>	10	12	7

Ces données quantifiées montrent que l'expression *en fait* est très représentée, notamment dans le corpus infantin. Pour le discours adulte, Danjou-Flaux (1980 : 138) qui met en relation le nombre des occurrences et la valeur en discours de ces suites, avait affirmé :

« Quant à *en fait* sa fréquence d'emploi vraiment étonnante s'explique sans doute par la situation d'énonciation dans laquelle il permet au locuteur de s'installer. En disant "en fait..." je me démarque *a priori* de tout ce qui précède ; en marquant une opposition réelle ou fictive avec ce qui vient avant, je pose clairement mon autonomie dans le rapport d'énonciation, et je me confère l'autorité de celui qui voit et qui va plus loin. »

3.2. Sur l'étymologie

Comme le rappelle Blumenthal (1998) « la notion de *fait* joue un rôle important chez les philosophes comme Husserl, Wittgenstein, Frege, Russell) et elle est très commentée dans le vocabulaire de la philosophie et *le fait que* introduit dans la structure argumentale du verbe un contenu propositionnel, déclaré vrai ». Au plan linguistique, nous sommes bien au-delà de ces valeurs de logique et de vérité.

3.3. Sur la morpho-phonologie

Il est possible d'établir une répartition assez nette entre adultes et enfants, mais c'est toujours la prononciation avec la consonne finale appuyée qui est prépondérante :

- les adultes alternent les deux prononciations : *en* [fɛt, fe] ;
- les enfants prononcent toujours la consonne finale : *en* [fɛt].

3.4. Sur la catégorie syntaxique

D'après les ouvrages de références consultés, *en fait* est diversement nommé et déborde, à proprement parler, du cadre de la catégorie syntaxique :

- « locution adverbiale » (*Grand Larousse de la langue française*, 1973).
- « Connecteur reformulatif ou embrayeur d'intervention » (Rossari, 1990).
- « Stabilisateur syntaxique » (*Travaux de linguistique*, 1998).
- « Marqueur de distanciation » (Roulet, 1987)
- « connecteur embrayeur d'intervention » (Berrendonner, 1999)

La terminologie peut, aussi, se résumer à une propriété :

- « *En fait* introduit une rupture » (1980, *Le Français Moderne*)

A côté du terme *locution adverbiale*, très largement utilisé, on se rend compte que ces étiquetages métalangagiers sont plutôt orientés vers la pragmatique. On relèvera, une fois encore, le foisonnement terminologique

Marie SAVELLI

entre *stabilisateur*, *marqueur*, *connecteur*, *embrayeur*, qui, sans jamais être défini, laisse bien augurer le rôle de marque linguistique dans le discours.

Locution adverbiale, qui reste le terme classique consacré par la tradition ne serait pas gênant mais il nous semble encore trop générique, et nous proposons de nommer cette suite « l'expression *en fait* » ce qui a l'avantage de prendre en compte la forme de cette locution.

3.5. Sur la distribution

En fait est une suite qui se caractérise par des propriétés comme : le manque d'autonomie discursive, la grande mobilité de positionnement syntagmatique même si trois places, comme on le verra, sont privilégiées.

3.5.1. Le manque d'autonomie

La suite *en fait* se rencontre exclusivement en contexte verbal. Elle ne se trouve jamais en énoncé autonome comme *en effet*, ou *effectivement*, notamment dans les couples questions/réponse :

- L1 il est très maladroit
- L2 en effet
- * **en fait**

En fait, marque suspensive ou conclusive dans le discours, ne peut se suffire à elle seule mais fait partie intégrante d'un énoncé verbal.

Cet élément, peut se trouver soit au sein d'une seule construction verbale :

par le cours des choses **en fait** on se pose beaucoup de questions (10 personnel),

soit intégré à deux constructions verbales contiguës :

puis si euh le Titanic a coulé **en fait** c'est qu'il était très mal + les matériaux étaient très (corpus enfant, 249)

Lorsque *en fait* se trouve dans un énoncé nominal, c'est exclusivement en complément d'une première séquence verbale qui l'englobe :

- L1 tu es donc allé une seule fois au Maroc
- L2 deux fois **en fait** (corpus Gre OO)

Ce type de configuration nous incite à raisonner à un niveau de rang supérieur à la syntaxe de l'énoncé.

3.5.2. La grande mobilité

En fait, se caractérise par une propension à se déplacer très facilement sur l'axe syntagmatique. L'exemple qui suit peut illustrer cette souplesse potentielle des positionnements :

en fait ce qui serait bien ce serait d'avoir optima d'Itinérés (corpus publicité)
ce qui **en fait** serait bien ce serait d'avoir optima d'Itinérés
ce qui serait **en fait** bien ce serait d'avoir optima d'Itinérés
ce qui serait bien **en fait** ce serait d'avoir optima d'Itinérés
ce qui serait bien ce serait **en fait** d'avoir optima d'Itinérés
ce qui serait bien ce serait d'avoir **en fait** optima d'Itinérés
ce qui serait bien ce serait d'avoir optima d'Itinérés **en fait**

Il se dégage du corpus examiné, que les diverses combinaisons obtenues sont possibles au plan syntaxique. La seule règle à respecter est de maintenir le groupement des syntagmes ou les contraintes morphosyntaxiques (liées, par exemple, aux clitiques⁵) :

* ce **en fait** qui serait bien ce serait d'avoir optima d'Itinérés

* **en fait** ce qui serait bien ce **en fait** serait d'avoir optima d'Itinérés

Nous pouvons avancer que la suite *en fait* est placée en fonction du rôle qu'elle doit jouer au plan pragmatique (modifieur d'un élément ou d'un syntagme verbal complet). Il semble, d'autre part, que la proximité de la suite *en fait* avec tel ou tel élément du syntagme engendre un effet d'insistance.

Nous retiendrons comme base pour l'analyse, non pas la phrase (difficile à borner surtout à l'oral) mais la construction verbale (le verbe et les éléments qu'il construit) pour calculer les positionnements et le statut syntaxique⁶. Dans notre corpus, trois places majeures se dégagent : à l'initiale, en position interne ou à la fin de la construction verbale.

a. En début de la CV

En fait, c'est le clonage (*Le Monde*)

en fait il y a quatre bébés (oral, enfant)

⁵ Nous avons trouvé un seul cas du type
tu **en fait** tu as travaillé à la FNAC (Gre 00)

Ici, nous avons un cas de bribe sur le clitique *tu* puis l'associé *en fait* qui ouvre la construction verbale.

⁶ Voir Blanche-Benveniste (1997) et les travaux du G.A.R.S.

Marie SAVELLI

ben **en fait** elle a fait n'importe quoi (oral, enfant)

en fait mes parents avaient caché le cadeau à la cave et mon papa en allant me faire essayer les skis avait oublié que mon cadeau était à la cave (corpus enfant, 9)

Dans ce cas, la suite *en fait* fait systématiquement allusion à ce qui précède et apporte une modification au plan conceptuel. Ce peut être, comme dans le cadre de la publicité notamment, un support iconique :

en fait ce qui serait bien ce serait d'avoir optima d'Inéris (corpus publicité)

b. En position médiane

Deux cas sont possibles : en jointure de syntagmes verbaux ou en jointure de deux éléments au sein d'une même construction verbale.

- En jointure de deux syntagmes verbaux qui s'enchaînent, le rôle de connecteur est vérifiable :

Elle trouve ça délicieux **en fait** ils l'adorent tous (publicité *W. Saurin*)

les deux prévenus ont déclaré ne pas se connaître, mais **en fait**, ils se connaissent parfaitement (corpus cassation)

Dans ce cas, *en fait* peut être aussi considéré comme un marqueur de reformulation. L'idée émise dans le premier segment est reprise et modifiée (différemment) par la suite. Pour la publicité W. Saurin, la modification va dans le sens positif (insistance), dans l'exemple du corpus « cassation », il s'agit d'une correction qui argumenterait dans un sens plutôt contraire au premier item.

- En jointure de 2 éléments : *En fait* se trouve aussi, mais plus rarement, à l'intérieur d'une construction verbale, pour enchaîner et modifier des lexèmes nominaux ou adjectivaux contigus :

il a pris une épée **en fait** un morceau de roseau tu sais (corpus enfant, 34)

ce type est très pénible **en fait** insupportable (corpus adulte)

il faut démultiplier les cellules **en fait** cloner (corpus France-inter)

La correction se fait au niveau des lexèmes. Ce cas de figure est semble-t-il à rapprocher des approximations lexicales (Roubaud, 1987 et 1988).

c. En fin de syntagme

Nous considérons, ici, des exemples dans lesquels *en fait* vient se placer en position finale, conclusive de la CV :

Qu'est-ce que c'était cette réunion **en fait** (oral)

je ne vivais que pour son retour **en fait** (oral)

vous êtes comme chien et chat **en fait** (corpus enfant, 35)

mais je sais pas si on peut aller le voir **en fait** (corpus enfant, 238)

mais en même temps l'apport des images enfin je pense que ça ça apportait quelque chose de une nouvelle vision du monde **en fait** (Gre, 98)

d. Quelques remarques sur les dialogues

En situation conversationnelle, il n'est pas rare de trouver une configuration particulière dans laquelle la suite *en fait* se trouve en début d'un syntagme verbal qui vient en réponse à une question ou un commentaire, comme le montre cet extrait de corpus :

L1 vous le lisez et le lendemain il faut que vous en parliez en classe

L2 non **en fait** on lit tout et après la maîtresse nous nous posera des questions on devra répondre et la classe qui répondra le mieux et ben elle aura un p- un prix

L1 lire quoi exactement j'ai pas compris

L2 ben **en fait** on chacun son tour on a un livre (Corpus Amélie, Gre 99)

La position linéaire peut ici se calculer par rapport à la syntaxe *stricto sensu* (en début de la seconde construction verbale) ou bien par rapport à des considérations d'ordre pragmatique, si l'on prend en compte les interventions des deux locuteurs sur une unité conversationnelle plus large.

Les comptages, à partir du corpus constitué, font ressortir la répartition suivante :

Début de SV	en jointure de 2 SV	fin de SV
31%	61%	5%

on constate une propension à employer *en fait* en jointure de 2 constructions verbales.

Du point de vue terminologique, cette répartition nous incite à contester l'étiquette trop générale de « marqueur de reformulation » pour la position de fin de syntagme. Il nous semble plus pertinent de parler, dans ce cas, de « marqueur conclusif ».

Marie SAVELLI

e. Quelques remarques sur les limites de constituants

A l'oral, et en dehors du « continuum » prosodique qui sert de repère, la suite *en fait* peut être difficile à assigner à une place fixe dans le syntagme. Cette remarque a été souvent faite pour d'autres « associés »⁷:

ouais donc on les trouvait au début **en fait** c'était euh c'était plus euh du d-
du basique du tout ce qui était théorique et puis après apprendre à s'en servir
(Gre, 98)

on se croit vraiment quand c'est comme ça dans en film **en fait** on se croit
spectateur dans une salle de cinéma (corpus oral)

Il est possible de proposer deux groupements syntaxiques pour cette dernière séquence :

on se croit vraiment quand c'est comme ça dans en film **en fait** // on se croit
spectateur dans une salle de cinéma

on se croit vraiment quand c'est comme ça dans en film // **en fait** on se croit
spectateur dans une salle de cinéma

Ces groupements syntagmatiques ne sont pas clairs et seule la courbe prosodique peut orienter le rattachement, donc le statut syntaxique de *en fait*. La mise en grille pose alors certains problèmes de répartition, et il faut faire un choix comme le montre l'extrait suivant :

mais au catéchisme j'y vais j'y vais **en fait en fait** c'est pour euh **en fait** le
cathé pour moi ça a pas trop d'intérêt mais c'est pour me retrouver avec mes
copines (oral, corpus enfant)

mais	au caté		j'y vais		
			j'y vais		
	en fait				
	en fait	c'est		pour euh	
	en fait le caté			pour moi	ça a pas trop d'intérêt
		c'est		pour me retrouver avec	

3.5.3. Sur le plan morphosyntaxique

La suite *en fait* est un « morphème » qui fait bloc. Dans nos corpus aucune hésitation ne vient entrecouper cette suite :

*en euh fait

⁷ Voir Blanche-Benveniste (1997).

Quelle que soit sa position linéaire, du point de vue syntaxique, *en fait* ne s'interprète jamais comme un élément régi. Les tests d'équivalence⁸ à une proforme ou le test d'extraction échouent :

vous évitez **en fait** la communication

* c'est **en fait** que vous évitez la communication

La seule analyse possible est de faire de *en fait* un élément exclusivement « associé » dont la portée est différente. Il est possible, en effet, de distinguer au moins deux cas :

- *En fait* est « associé classique » à une CV ou plusieurs CV

Quelle que soit sa position linéaire, l'élément modifie l'ensemble d'une construction verbale :

c'est plus un couple **en fait** (corpus oral)

en fait personne n'a dirigé on a vraiment bossé ensemble (corpus oral)

en fait c'est le metteur en scène qui précise qui dicte sa loi (oral)

est-ce que tu penses qu'on peut écrire des œuvres littéraires par la suite comme on parle **en fait** (Gre, 98)

- *En fait* porte sur un élément de la CV

Dans ce cas, seul un élément lexical est modifié, reformulé. Cet élément porteur peut être un adjectif ou un groupe nominal :

Patriote inconnu, ministériel **en fait**, il se contentait de gémir, au coin du feu, sur la marche du gouvernement. (littérature)

il est bien brave idiot **en fait** (oral)

c'est un dauphin **en fait** c'est un requin et il s'est trompé de bassin (corpus enfant, 220)

c'est l'impression que ça me fait quoi + patois c'est pour euh c'est pour communiquer + pour euh mais vraiment dans le sens pratique quoi se faire comprendre **en fait** (Gre, 98)

Par ailleurs, la proximité de l'élément *en fait* avec le mot qu'il modifie peut être pris comme un indice d'insistance. C'est ce qui se passe dans les suites dans lesquelles *en fait* vient rompre la continuité syntagmatique en séparant des éléments qui entretiennent certaines relations syntaxiques. *En fait* peut être extérieur à la construction verbale ou bien rompre la cohésion entre certains éléments, dans la proximité du verbe constructeur. Cette

⁸ Nous renvoyons aux analyses proposées par Blanche-Benveniste (1997).

Marie SAVELLI

configuration s'accompagne d'un effet de dislocation (Blasco-Dubelcco, 1999) au plan prosodique :

- entre le verbe et l'objet

je pose **en fait** qu'après deux ans de sphère et de cosmographie il n'y a pas un seul enfant de dix ans qui sur les règles qu'on lui a données sut se conduire (Rousseau, corpus *Frantext*)

on imagine **en fait** euh le mot en lui-même euh suivant des des images (Gre, 98)

- entre le verbe et son sujet

Pierre **en fait** est un être insaisissable (oral)

tout le monde **en fait** pourrait s'exprimer (Gre, 98)

Cette deuxième distribution, qui se limite aux sujets lexicaux, est très rare (nous avons recueilli seulement 2 occurrences dans 2 corpus différents). On en trouve davantage dans des structures avec double marquage ou avec des dispositifs type pseudo-clivé :

ben même le langage écrit **en fait** maintenant il diffère (Gre, 98)

certaines gens **en fait** certaines personnes **en fait** ce sont des livres quand on les écoute parler on se dit (Gre, 98)

et euh il faut faire attention donc on s'en sort et la syntaxe **en fait** c'est euh c'est un peu ce qui ressort de la grammaire (Gre, 98)

Nous avons trouvé beaucoup d'exemples, exclusivement chez les adultes, dans lesquels *en fait* est précédé de *donc*, *mais* ou *parce que* :

et donc **en fait** ça fait un petit croisement donc ça fait euh un petit français moyen euh écrit enfin je sais pas c'est c'est une image quoi c'est pas une... (Gre, 98)

d'accord donc **en fait**° tu reconnais qu'il y a une une évolution + dans le français écrit (Gre, 98)

mais **en fait**° je sais même pas si il y a une langue représent- une notion représentative de la langue en général + puisqu'elle est sans arrêt en train de changer + sans arrêt (Gre, 98)

euh ça aussi je trouve ça- c'est dommage parce que **en fait** les enfants oui c'est comme tu dis c'est de la facilité (Gre, 98)

celle par exemple que parle(nt) que parlerai(en)t Balzac ou ou Zola parce qu'**en fait** c'est une c'est une langue riche qui permet de décrire beaucoup de choses (Gre, 98)

Enfin, chez un même locuteur, dans une même séquence, nous pouvons trouver des cumuls de *en fait*, avec des positionnements syntaxiques et des valeurs différents :

donc **en fait** c'est vrai que comme la mode a besoin de changer de se renouv- de se renouveler continuellement pour euh s'amélio- pour euh enfin pas pour s'améliorer donc **en fait** tu as l'impression que la langue elle évolue aussi en parallèle avec euh la mode qu'elle soit euh musicale la mode la musique tout est lié **en fait** tout a tous les systèmes de communication sont liés donc **en fait** euh chacun entraîne l'évolution de l'autre (Gre, 98)

Le locuteur, dans cette séquence, enchaîne des suites « ponctuées » par *en fait*.

donc **en fait** c'est vrai que comme la mode a besoin de changer (...)

donc **en fait** tu as l'impression que la langue elle évolue aussi

tout est lié **en fait** tout a tous les systèmes de communication sont liés donc **en fait** euh chacun entraîne l'évolution de l'autre

On remarquera l'effet de synthèse pour conclure l'argumentaire. Le point de vue du locuteur est nettement posé, et les effets de symétries qui ouvrent et ferment le discours (*donc en fait*) contribuent à l'effet d'insistance.

Ce type de configurations met en relation évidente la syntaxe et le sens. Ici, le locuteur résume la pensée de son interlocuteur et la reformule prudemment. Ce sont ces nuances de sens que nous allons essayer de circonscrire maintenant.

3.6. Sur le plan discursif

Selon les ouvrages consultés la suite *en fait* est donnée comme polysémique et peut se substituer à plusieurs éléments comme : *en réalité, effectivement, réellement, véritablement, à propos, en effet*.

Si l'on se prête au jeu des substitutions synonymiques sur un même paradigme on peut évaluer les possibilités offertes en fonction des énoncés. Par exemple :

par le cours des choses	en fait	on se pose bp de questions
	en réalité	
	effectivement	
	réellement	
	en effet	
	? a propos	

Marie SAVELLI

On s'aperçoit qu'il est impossible de parler de synonymie *stricto sensu*.
(corpus écrit) :

en fait	on s'aperçoit ...
en réalité	
effectivement	
réellement	
en effet	
? a propos	

Seul en *réalité* peut être utilisé, ici, comme forme de substitution. Les autres éléments ne sont pas équivalents au plan sémantique. On n'a pas de véritable synonymie. *En fait* oriente son propre sémantisme selon sa place en contexte.

Comme nous le verrons plus loin, et compte tenu des effets au plan de l'enchaînement des idées, certains auteurs dont Roulet (1987) signalent que les substitutions avec d'autres éléments dans un même paradigme ne sont pas toujours possibles :

« Si on essaie de caractériser la relation interactive entre le premier mouvement discursif et l'intervention principale introduite par *en fait*, on observe qu'elle ne peut être ramenée à une relation argumentative ou consécutive. *En fait* ne peut être remplacé ni par *en effet*, ni par *donc*. L'énonciateur ne subordonne pas le premier mouvement discursif pour en faire un argument à l'appui de l'intervention principale ; il subordonne rétroactivement une première tentative de formulation de la leçon de Genette, qu'il trouve trop incomplète, à une nouvelle formulation, liée à un changement de perspective énonciative explicité par *en fait*. »

Danjou-Flaux (1980 :133), de son côté, rappelle qu'il n'y a pas lieu de rapprocher *en effet* et *effectivement* de (...) *en fait* (...)

L'ensemble de ces remarques nous incite à conclure à la spécificité de cette suite dans un cadre discursif.

4. Les divers effets de *en fait* en discours

La terminologie signalée *supra*, puisée dans les divers ouvrages consultés qui ont traité de la suite *en fait*, reprend les nombreuses propriétés au plan discursif. On trouve, par exemple, que *en fait* peut jouer plusieurs rôles : marqueur de prise de parole, d'annonce de commentaire, marqueur de réfutation, élément de transition ou de reformulation. Ce sont quelques-unes de ces propriétés que nous allons survoler maintenant en tenant

compte des analyses proposées par les auteurs qui ont traité de ces questions.

4.1. *En fait* marqueur de prise de parole

A l'oral, nombreux sont les exemples dans lesquels *en fait* se trouve en début d'une intervention dans un dialogue. La reformulation peut prendre son ancrage dans le discours. Comme dans l'exemple qui suit *en fait* permet d'introduire la réponse à la question et l'explication :

L1 le palais des glaces c'est quoi c'est

L2 ben **en fait** on entre dans dans dans dans une petite maison où il y a plein de glaces puis euh on met les mains comme ça parce que sinon faut trouver l'arrivée puis il y a plein de glaces et tout on se perd (corpus enfants, 296)

L'ancrage peut aussi se faire par rapport à la situation qui a précédé (il s'agissait d'un document filmé) :

Jean-Luc Delarue vous n'aviez pas entendu ces commentaires de votre frère?

Francis Lalanne **en fait** je trouve très émouvants ces commentaires (émission télé, 2000)

Dans cet exemple, Francis Lalanne ne répond pas au contenu discursif (la question fermée posée par Jean-Luc Delarue) mais enchaîne sur la perception qu'il a eue de la situation elle-même.

On retrouve, avec ces exemples, les remarques de Rossari (1992) qui a analysé les marqueurs dans des copies d'étudiants :

« Une des particularités de certains connecteurs reformulateurs, dont *en fait*, est d'avoir des emplois que j'ai dénommés "embrayeurs d'intervention", à savoir de permettre au locuteur de présenter son énoncé comme ayant fait l'objet d'une opération de reformulation, même si le point de vue reformulé n'est pas exprimé dans le contexte immédiat et de ce fait, paraît difficilement récupérable pour l'interprétant. Cela a l'avantage de présenter un énoncé comme rattaché à la situation d'énonciation, ce qui est utile pour introduire des énoncés qui ouvrent un dialogue (...) »

Un dernier exemple illustre son propos. On y retrouve, en début de prise de parole, *en fait* dans sa fonction d'embrayeur d'intervention mais aussi comme un indice de reformulation :

L1 tu peux me raconter ton histoire qui qui t'a fait peur

Marie SAVELLI

- L2 euh ben **en fait** j'étais allée à Walibi et puis euh je suis allée dans la maison hantée et et j'étais euh j'étais derrière euh des des enfants des des copains de mon frère (corpus enfant, 295)

4.2. *En fait* connecteur reformulatif

C'est la valeur de *en fait* qui a été la plus exploitée par les auteurs qui ont travaillé, notamment d'un point de vue énonciatif, sur cette forme. *En fait* est analysé comme un connecteur qui a ses spécificités.

Dans les énoncés où entre *en fait*, le locuteur présente son énoncé comme la reformulation d'un point de vue antérieur. Le locuteur établit un fait nouveau, et/ou rectifie le précédent :

après je vais je vais refaire sept chambres non **en fait** je vais pas en faire sept je vais en faire euh au moins + cinq euh cinq quatre quatre enfants (corpus enfant, 100)

je lui disais non non c'est euh j'ai rien ça va alors euh et **en fait** j'avais le caillou (corpus enfant, 30)

ils ont imaginé qu'ils étaient allés sur la lune et qu'ils avaient retrouvé la fusée de la Binocle et **en fait** ils étaient sur du papier journal (corpus enfant, 12)

Il en résulte que le nouveau point de vue est assorti de nouvelles propriétés :

- Il s'écarte toujours plus ou moins fortement du point de vue auquel il renvoie.
- Il est indirectement présenté comme relevant de l'ordre du réel ce qui lui permet d'être légitimé malgré son statut de fait nouveau.
- Il doit être compris comme assumé par le locuteur. A la différence de la description proposée pour le fonctionnement de *en réalité*, l'usage de *en fait* n'oblige pas l'interprétant à reconstruire une opposition. Cependant, s'il ne marque pas une opposition, il marque un écart vis à vis du point de vue auquel il renvoie, écart dû au statut de fait nouveau qu'il attribue à l'état de chose évoqué dans le point de vue qu'il introduit (Rossari, 1992).

Le décalage peut porter sur l'ensemble :

on on fait voir aux autres qu'on est riche alors ils aiment pas ça on les nargue **en fait** + donc euh et j'aimerais pas y être non plus pauvre parce que + on pourrait pas narguer les bourgeois (corpus enfant, 218)

ou peut concerner plus localement un seul élément de la construction verbale, assorti d'une correction lexicale comme dans :

donc euh ce pour moi c'est ça la misère c'est de la pauvreté **en fait** (corpus enfant, 207)

la baleine c'est un animal un mammifère **en fait** (corpus enfant)

ben ouais **en fait** nous on joue à dix et **en fait** on on est quatorze donc **en fait** on a quatre remplaçants (corpus enfant, 235)

où le terme *misère* est corrigé par *pauvreté*, l'hyperonyme *animal* est corrigé par le vocable plus spécialisé de *mammifère*. Quant au troisième exemple, il pointe les reformulations successives sur les chiffres : *dix*, *quatorze*, et *quatre*.

On trouve aussi ces types de corrections dans des dialogues, avec interruption de la chaîne discursive :

L2 c'était lui Zorro

L1 oui

L2 et **en fait** c'était pas lui (corpus enfant, 282)

Roulet (1991) insiste sur le changement de perspective énonciative induit par *en fait* dont le rôle, contrairement à *mais*, n'est jamais argumentatif :

« Le changement de perspective donné par ces formes est en rupture avec le traitement des formes monologiques (du discours argumentatif pas exemple qui oblige à rester dans la même thématique et la renforce). (...) Nous posons qu'un connecteur reformulatif subordonne rétroactivement un mouvement discursif antérieur, ou un implicite, à une nouvelle intervention principale, en indiquant un changement de perspective énonciative. Il intègre les deux constituants dans une intervention de rang supérieur. (...) Le changement de perspective permet de les démarquer des connecteurs argumentatifs. »

4.3. *En fait* élément de distanciation

Certains auteurs, comme Rossari (1992), ou encore Roulet (1980), traitent de *en fait* pour marquer la distanciation :

« *en fait*, *de fait*, *en réalité* marquent une distance vis à vis de la factualité de la première formulation alors que *au fond* instaure une distance vis à vis de la profondeur de la première formulation. »

Nous retrouvons ces différentes nuances de *en fait* dans les corpus exploités. C'est un marqueur de cohésion textuelle qui joue bien son rôle de

Marie SAVELLI

connecteur dans les relations syntaxiques. Sa portée est différente selon les contextes. Il peut être utilisé comme marque de reprise ou de reformulation pour modifier soit un syntagme complet soit un seul élément d'un syntagme. Nous pourrions l'interpréter comme marque morphosyntaxique de l'approximation lexicale au même titre que *comment dire* ? Ses fonctions énonciatives sont nombreuses et variées, notamment introductive, reformulative, conclusive. L'énonciateur est prend en charge l'énoncé et c'est son avis personnel qui est donné. Il corrige par *en fait* une première valeur émise et qui serait celle de l'idée qui précédait :

on se croit vraiment quand c'est comme ça dans dans un film **en fait** on se croit spectateur dans une salle de cinéma (corpus adulte).

et **en fait** j'ai eu de la chance de le rencontrer en discothèque (corpus personnel).

en fait c'est un c'est un cercle ça s- s- ouais ça un c'est une sorte de d'engouement (Gre, 98)

mais **en fait** euh maintenant c'est devenu un enfin plus ou moins banal parce que c'est connu de tout le monde on on en entend partout il y a beaucoup il y a eu beaucoup de pub euh de de ouais de pub autour de ça donc **en fait** maintenant c'est moins (Gre, 98)

Nous pouvons encore tester cette propriété dans d'autres exemples relevés chez les enfants :

euh **en fait** Couette-Couette elle dit euh aux petits qu'elle veut redevenir euh une un enfant parce que elle a peur d'avoir des responsabilités et et tout ça (corpus enfant, 11)

4.4. *En fait* marque explicative

Dans un discours de type explicatif, on trouve de nombreux exemples de *en fait* :

quand tu as un prof absent et ben **en fait** tu as des heures de perm. et c'est c'est c'est bien (corpus enfant 230)

ben à l'école ce matin j'ai mh avec la maîtresse j'ai j'ai j'ai eu gym et **en fait** euh la gym c'est on s'entraîne à courir là j'ai fait trois minutes (corpus enfant 234)

c'est quand tu marques un essai **en fait** qu'on fait la transformation (corpus enfant 228)

Cette valeur est assez proche de celle du commentaire :

ben **en fait** c'est par âge moi euh comme j'ai fait + **en fait** j'ai fait un an de plus j'ai commencé à six ans alors que euh euh fallait commencer à sept ans + et euh + **en fait** ça veut dire que je ferai deux ans de de catégorie (corpus enfant 232)

ouais mais en parlant de de régionalismes **en fait** on voulait dire euh enfin il y a les patois et il y a aussi les les termes particuliers c'est-à-dire dans certaines régions tu vas tu vas appeler un objet de telle manière alors que dans une autre région st- il va s'appeler complètement différemment (Gre 98)

Les exemples de corpus, nous ont permis de vérifier les diverses valeurs de *en fait* en contexte. A côté des effets sémantiques et pragmatiques déjà signalés par les auteurs qui se sont interrogés sur le statut de cette suite, nous avons élargi le domaine à certaines propriétés. *En fait* peut borner le discours (à l'initiale, au milieu, à la fin de la construction verbale). *En fait* peut aussi servir de marqueur de prise de parole, d'explication, de commentaire. La reformulation inhérente à l'utilisation de *en fait* est massivement représentée mais d'autres aspects s'y superposent comme le fait d'accompagner une correction lexicale.

5. Conclusion

D'un emploi très fréquent dans tous les types de productions par des locuteurs enfants aussi bien qu'adultes, la suite *en fait* révèle, à l'issue de cette étude, un fonctionnement fortement contrasté. En regard du grand nombre des occurrences rencontrées, nous opposerons la platitude de l'analyse syntaxique, limitée à un statut « d'associé » à la grande souplesse d'utilisation pragmatique propre à ces « petits » mots qui jouent incontestablement un rôle majeur dans le discours et qui prennent des valeurs très diverses au plan énonciatif.

Références

- Allaire, S. (1975). Le syntagme « Le fait que ». *Le français moderne*, 43, 308-337.
Blasco-Dubelcco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*. Paris : Honoré Champion.
Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap-Paris : Ophrys.
Boone, A. (1986). Remarques sur les verbes dits « factifs ». *Linguistique générale et linguistique romane*, 1, 177-188.

Marie SAVELLI

- Blumenthal, P. (1998). « Le fait que » : origine et combinatoire. *Travaux de linguistique* 36, 147-161.
- Frege, G. (1971). *Ecrits logiques et philosophiques*. Paris : le Seuil.
- Charolles, M. (1984). En réalité, en fin de compte et la résolution des oppositions. *Travaux du centre de recherches sémiologiques* 47, 81-111.
- Danjou-Flaux, N. (1980). A propos de « de fait, en fait, en effet et effectivement ». *Le français moderne*, 48, 110-139.
- Grevisse, M. (1993). *Le bon usage*. Paris-Gembloux : Duculot.
- Rossari, C. (1994). *Les opérations de reformulation*. Paris : Peter Lang.
- Rossari, C. (1992). De l'exploration de quelques connecteurs reformulateurs dans la gestion des articulations discursives. *Pratiques*, 75, 111-122.
- Rossari, C. (1990). Projet pour une typologie des opérations de reformulation. *Cahiers de linguistique française*, 11, 345-359.
- Roubaud, M.-N. (1987). *L'approximation lexicale*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Roubaud, M.-N. (1988). *Les mystères de l'approximation lexicale*. Mémoire de DEA. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Roulet, E. (1987). Complétude interactive et connecteurs reformulateurs. *Cahiers de linguistique française*, 8, 111-140.
- Sebaoun, A. (2000). *Proposition d'analyse distributionnelle de l'occurrence « en fait » en français contemporain*. TER de maîtrise. Grenoble : Université Stendhal-Grenoble 3.

Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part*¹

Claire BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence et EPHE

On sait que les expressions relatives au lieu et au mouvement donnent souvent naissance à des outils grammaticaux, par exemple à des prépositions. Les spécialistes de la typologie des langues l'ont souvent observé pour les verbes de mouvement, qui sont à la source de nombreuses prépositions de lieu (Traugott & Heine, 1991 : 8). En français, les noms désignant des lieux génériques ont souvent développé des adverbes, des « locutions prépositionnelles » ou des « locutions conjonctives ». Nous avons pour le nom *une place* une locution prépositionnelle à *la place de*, à *ma place* ; pour *un lieu*, les locutions *au lieu de*, *au lieu que* ; pour *un côté*, quantité de tours comme *à côté de*, *d'un côté*, *d'un autre côté*, *côté cour*, etc. *Part* a fonctionné autrefois comme un locatif déterminé, *la part*, *telle part*, au même titre que *l'endroit*, *tel endroit* :

Enterrez-les en veue du soleil, **la part** que vous voudrez (Rabelais, cité par Littré)

Vous trouverez l'homme que vous cherchez en **telle part** (cité par Furetière)

Il ne fonctionne aujourd'hui que pour désigner des lieux indéterminés, *quelque part*, *autre part*, *nulle part*, *de part en part*, et dans des locutions comme *d'une part*, *d'autre part*, *ceci mis à part*, *à part cela*.

Ces mots à fonctionnements multiples ne se laissent pas aisément classer dans une seule catégorie, de sorte que les grammairiens y voient souvent des éléments marginaux, ou, comme il est dit dans le *Bon Usage* de Grevisse-Goosse (1998), des mots « au statut grammatical instable » (§ 308). Je voudrais m'intéresser à l'un de ces « instables », le mot *part*. Combettes (1992) l'a récemment étudié en le comparant au mot *côté*, dans

¹ Une partie de ce travail a été exposé en mai 2000 à la réunion du groupe COLLATE, à Göteborg.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

les emplois corrélatifs très similaires que proposent ces deux mots : *d'une part...*, *d'autre part...* ; *d'un côté...*, *d'un autre côté...* J'utiliserai ses remarques, en les appliquant au relevé des emplois de *part* dans les usages du français parlé². Je suivrai en particulier deux emplois. Premièrement, les emplois de *quelque part*, qui désigne un lieu indéterminé lorsqu'il est employé avec des verbes de localisation, aussi bien dynamiques que statifs, *aller quelque part*, *se trouver quelque part*, mais qui a développé aussi à l'époque contemporaine une autre valeur, compatible avec tous les verbes, sans aucune idée de localisation, *ça m'ennuie quelque part*, *ça m'amuse quelque part*. En second lieu, les emplois de *à part*, qui se comporte à la fois comme une sorte d'adverbe désignant un lieu ou une manière lorsqu'il est employé avec des verbes comme *mettre à part*, *placer à part* ; ou comme une sorte de préposition dans :

qu'est-ce que vous aimez **à part** l'Alsace (Alsace 25, 11)

ou encore comme une sorte de conjonction dans :

je ne vois pas de différence **à part** que peut-être ils sont de mieux en mieux élevés (Enseig 10, 4)

Elargissement des sélections lexicales de *quelque part*, élargissement des catégories grammaticales impliquées par *à part* : dans les deux cas, une sorte de grammaticalisation est à l'œuvre sur un terme désignant un lieu.

1. Inventaire des emplois de *part* en français parlé

Le corpus de français parlé offre des exemples correspondant à peu près à toutes les rubriques que signalent les dictionnaires (depuis Littré jusqu'au *Dictionnaire Historique* d'A. Rey).

1.1. « La portion d'une chose divisée » (définition de Littré)

elle nous a laissé la plus grosse **part** du gâteau (Pug2VI 52, 1)

on (n')accorde pas une **part** spéciale aux paroles (front 8, 9)

je crois qu'il y a une **part** de ton être qui est restée là-bas (Corse 33, 8)

ne pas confondre une **part** de volaille et un car de flics (Histoires 22, 9)

² Les données sont prises dans le corpus du GARS et interrogées avec le logiciel XCOR de Jean-Pierre Adam.

Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part*

1.2. « La partie d'un espace, un côté, une direction » (A. Rey) : *de la part de*

de ma part et **de la part** des compagnons (Apos 80, 11)
c'est un choix euh délibéré **de votre part** ou (front 5, 1)
c'est gentil **de sa part** (Contes 8, 1)

1.3. La participation à un ensemble : *avoir part, prendre part, faire la part de, faire part*

me faire part de sa déconvenue (Enseig 6, 2)
ils arrivent à **faire la part** des choses (Langues D13, 7)

1.4. Avec un sens dérivé du précédent, dans un emploi qualifiant, *à part entière*

c'est devenu vraiment une langue **à part entière** - (jrme 10, 3)
c'est une femme **à part entière** (Rose 9, 2)
des figures de l'homme **à part entière** (fremap 4, 11)
il avait monté une compagnie - à **à part entière** qui s'appelait le Styx Théâtre (Théâtre 2, 7)

1.5. « Endroit, au figuré » (Littré), *d'une part, d'autre part* (nombreux exemples)

elle est touchée **d'une part** parce que il y a un manque à gagner (Ratp 6, 4)
/ et puis **d'autre part** ça donnait des cours très calmes (Fle 4, 6)

1.6. *Quelque part*, endroit indéterminé

elle rentrera comme infirmière **quelque part** (Busab 17, 14)
il faudrait quand même que tu t'inscrives **quelque part** (Puget VI, 13, 16)
une foire qui a lieu donc chaque année **quelque part** dans le monde (Sizcrins 10, 14)

Claire BLANCHE-BENVENISTE

1.7. *Quelque part*, valeur d'approximation, en *quelque sorte* (non signalé dans les dictionnaires)

quelque part ça m'amuse vachement (Cyril 13, 8)
c'est l'extase **quelque part** (Latuga 3, 14)
c'est peut-être dommage **quelque part** (pome 11, 9)

1.8. « Séparément, mis de côté par un choix, mis à l'écart » (A. Rey)

il tombe du jus - on le prend on le met **à part** (Pug 2VI)
je les situerais **à part** de la langue française et - enfin **à part** pas totalement (98Or 3, 14)
[une chose] qu'on mange **à part** ou cuit dans la soupe (Gar 3, 15)

1.9. « Exceptionnel, particulier », dans un emploi de type adjectival

c'est un peu un cas **à part** (Benot 56, 1)
c'est vraiment une race un peu **à part** (Alsace 37, 13)
c'est un monde **à part** - ils vivent dans leur monde (Inform 5, 9)

1.10. « Locution prépositionnelle » équivalente à *excepté, sauf* (Littré)

à part les cèpes et les oronges avez-vous trouvé d'autres champignons (Pug 2VI 87, 4)
qu'est-ce que vous aimez **à part** l'Alsace (Alsace 25, 11)
on (n')entend rien **à part** le bruit du vent (Béziers 3, 16)

1.11. « Locution conjonctive » (non signalée)

ils sont encore plus enfermés **à part** qu'ils n'ont pas les mêmes conditons de vie (Beaum 3, 6,)

Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part*

je ne vois pas de différence à **part** que peut-être ils sont de mieux en mieux élevés (Enseig 10, 4)

[...] empêcher que ce soit régional à **part** si c'est un mauvais producteur (Musique 6, 14)

1.12. Expressions, (« *railleries à part* », Littré)

blague à **part**

et à **part** ça

Les exemples cités par les dictionnaires et non attestés dans le corpus sont :

en une part, de toutes parts, de part et d'autre, de part en part – en bonne ou mauvaise part – faire bande à part –

2. Etude de *quelque part*

2.1. Les séries indéterminées

Le français, comme les autres langues romanes, utilise le modèle du latin *pars*, *partis* pour désigner le lieu indéterminé, selon trois « degrés » : l'indéfini *quelque part*, le négatif *nulle part* et celui qui marque l'altérité, *autre part* :

Langue	Indéfini	Négatif	Altérité
Portugais	qualquer parte	nenhuma parte	outra parte
Espagnol	alguna parte	ninguna parte	otra parte
Italien	qualche parte	nessuna parte	
Français	quelque part	nulle part	autre part

L'italien a un équivalent différent pour *autre part* (*altrove*). Les quatre langues ici citées diffèrent entre elles selon qu'elles exigent ou non une préposition pour faire fonctionner ces indications de lieu. Le portugais et l'espagnol par exemple demandent des prépositions devant les équivalents français de *quelque part*, *nulle part* et *autre part* (*a qualquer parte*, *em nenhuma parte*, *em outra parte*, *em outra parte*), alors que le français s'en passe. Le français a donc fabriqué une série de véritables adverbes à trois degrés, qui fonctionnent généralement sans préposition introductrice.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

Quelque part entre, de par sa composition, dans la série des indéfinis qui prennent *quelque* comme une sorte de préfixe et qui désignent des « primitifs » sémantiques :

Humain	quelqu'un
Non humain	quelque chose
Lieu	quelque part
Temps	quelquefois, quelque temps
Manière	en quelque sorte, en quelque manière

Les deux autres « degrés », formés par *nul* et *autre*, ne sont pas aussi productifs pour toute la série des indéfinis : nous avons *autre chose* et *autrefois*, mais non **autre un*, ni **nul un*, **nulle chose*, **nulle fois*.

2.2. *Quelque part* dans sa valeur locative

En tant qu'adverbes de lieu, *quelque part*, *nulle part* et *autre part* entrent dans la valence des verbes qui construisent des compléments de lieu, dynamiques, *aller*, *balader*, *entrer*, *envoyer*, *se pointer*, *poser*, *se promener*, ou statifs, *avoir lieu*, *commencer*, *être de*, *il y a*, *habiter*, *situer* :

un microbe qui se promène **quelque part** dans leur corps (Garcin 18, 1)

c'est une rencontre qui a lieu donc chaque année **quelque part** dans le monde (Sizerins 10, 14)

il faut les envoyer **autre part** (Volatil 4, 9)

ils peuvent pas aller **nulle part** (Voyages 39, 15)

il n'irait **nulle part** sans sa sœur (Alsace 85, 11)

ça ne marche **nulle part** ailleurs (Sinclair 12, 3)

il faut bien commencer **quelque part** (Fleur 1, 10)

il y a toujours un crétin **quelque part** qui se croit intelligent (avt 16, 14)

quand on est de **quelque part** - si on veut que ça change on fait la révolution (Brelp 13, 8)

Il y a quelques emplois avec la préposition *à*, à la façon du portugais ; ils sont rares et peut-être régionaux :

je les pose à quelque part (Beaut 12, 9)

L'usage d'une telle préposition, mentionné depuis très longtemps, semble avoir toujours été marginal. Ménage signalait déjà que *en quelque part*, comme l'écrivait Malherbe, était désuet et provincial : « Ce n'est pas comme on parle ».

Cet adverbe de lieu a à la rigueur des équivalences avec la pro-forme *là* :

il se promène **quelque part** dans leur corps/il se promène là dans leur corps

il y a toujours un crétin **quelque part** qui se croit intelligent/il y a toujours un crétin là qui se croit intelligent

quand on est de **quelque part** ... on fait la révolution/quand on est de là...on fait la révolution

Mais ces équivalences ne sont pas très bonnes parce que *là* suppose un lieu déterminé, ce qui est contraire à la signification fondamentalement indéterminée de toutes ces formations de la série de *quelque part*. Ce serait encore pire si l'on essayait une équivalence avec le clitique *y* :

il se promène **quelque part** dans leur corps / ? ils s'y promène dans leur corps

Pour la même raison, *quelque part* n'entre pas dans les dispositifs de clivage (? *C'est quelque part qu'il y a toujours un crétin*), qui sont incompatibles avec ces valeurs fortement indéterminées. On ne peut pas davantage cliver *quelqu'un*, *quelque chose* ni *quelquefois* :

est-ce que vous en avez parlé à **quelqu'un** / ? est-ce que c'est à **quelqu'un** que vous en avez parlé

il se souvient de **quelque chose** / ? c'est de **quelque chose** qu'il se souvient

il mentait **quelquefois** / ? c'est **quelquefois** qu'il mentait

En revanche, *quelque part* (ou le syntagme dans lequel il est engagé) forme une assez bonne réponse à une question en *où*, qui interrogerait sur le lieu :

il se promène où / **quelque part** dans son corps

où y a-t-il toujours un crétin qui se croit intelligent / **quelque part**

c'est une rencontre qui a lieu chaque année où / **quelque part** dans le monde

il faut bien commencer mais où / **quelque part**

On en conclut que *quelque part* assure dans ces exemples la fonction d'une valence locative indéterminée.

2.3. *Quelque part* fonctionne comme un élément dénotant l'approximation

Quelque part peut s'adjoindre à toutes sortes de verbes, et en particulier à des verbes dépourvus de valence locative, comme par exemple

Claire BLANCHE-BENVENISTE

les verbes dénotant des processus psychologiques : *amuser, embêter, poser un problème, avoir une notion, ou des propriétés être équitable, être dommage, être bien, être intéressant, l'extase*, etc :

parce que **quelque part** ça m'amuse vachement quoi - euh d'être au milieu (Cyril 13, 8)

moi ça m'embête **quelque part** de dire à un enfant euh non tu parles pas comme ça (30Syl 15, 15)

quelque part ça peut pas poser un problème (34Siph 34, 1)

bon elle a quand même une notion **quelque part** (Pharm 86, 11)

c'est **quelque part** équitable (Avocat 13, 12)

c'est peut-être dommage **quelque part** (Pome 11, 19)

c'est ce qu'on utilise tous les jours donc euh **quelque part** c'est bien (18 or 14, 1)

c'est l'extase **quelque part** d'ailleurs (Lattuga 13, 14)

Dans ces cas-là, *quelque part* perd sa valeur de locatif indéterminé. On s'en aperçoit au fait que toute relation avec l'interrogation par *où* serait parfaitement incongrue :

où est-ce que ça vous amuse / **quelque part**

où est-ce dommage / **quelque part**

Pour trouver une bonne paraphrase à ce *quelque part*, on peut recourir à une autre formation indéterminée, du côté des compléments de manière : *en quelque sorte*. *Quelque part ça m'amuse* se laisse assez bien paraphraser par *en quelque sorte ça m'amuse*, avec une valeur d'approximation, qui porte sur la façon de dire. Une autre paraphrase serait *pour ainsi dire* :

la cité universitaire finalement a façonné **quelque part** ta personnalité (Citu 5, 1)

la cité universitaire finalement a façonné **pour ainsi dire** ta personnalité

Mais il ne s'agit pas d'un complément de manière qui serait régi par le verbe : aucune équivalence ne peut être établie avec *ainsi* et une question sur la manière, en *comment*, donnerait un très mauvais couplage avec ce *quelque part* comme réponse :

? comment la cité universitaire a-t-elle finalement façonné ta personnalité / **quelque part**

C'est un élément associé à la construction verbale, portant sur l'énonciation plus que sur l'énoncé. Cela explique sans doute la très grande mobilité de ce *quelque part* et en particulier sa propension à se placer en tête d'une construction, avant le sujet et le verbe :

quelque part ça nous raconte aussi l'histoire (Olive 7, 13)

c'est vrai que **quelque part** c'est un message qui résonne chez nous (Lattuga 3, 5)

mais **quelque part** c'est peut-être plus intéressant (19Pome 13, 11)

c'est peut-être aussi **quelque part** pour pas qu'on comprenne tout ce qu'ils racontent (Céline 4, 4)

Le même phénomène est signalé dans plusieurs langues. Le professeur Lars Lindvall m'a communiqué des exemples tirés du corpus de langue parlée suédoise³ dans lesquels l'équivalent de *quelque part*, *någonstans*, est placé auprès de verbe équivalents à *j'aime*, *je me sens concerné*, *je suis touché* :

någonstans blir jag ända berörd av Jack sammanfattaar "genren" på ett bra vis.

Comme en français, cet adverbe a tendance à se placer au début de l'énoncé. Des phénomènes semblables sont signalés pour l'ensemble des langues scandinaves.

De nombreux cas pourraient se révéler ambigus. Des verbes comme *il y a*, ou *je vis*, ont des emplois tout à fait normaux avec des locatifs, *il y a une clef quelque part*, *je vivais à l'époque quelque part dans les environs*. Mais dès qu'une nuance d'approximation se glisse dans l'énoncé, c'est plutôt le sens non-locatif de *quelque part* qui se manifeste, même avec ces verbes, et le sens ne paraît pas ambigu. Toutes les personnes à qui j'ai soumis l'exemple de *Je vis un peu comme elle quelque part* l'ont interprété comme un exemple d'approximation, équivalent à *Je vis presque un peu comme elle*, *en quelque sorte*, et non pas comme *Je vis un peu comme elle dans un endroit quelconque* :

c'est que il y a un malaise **quelque part** forcément (Stan 14, 2)

je vis un peu comme elle **quelque part** (Artiste 6, 14)

il a bien fallu que j'apprenne **quelque part** (Céline 15, 7)

il y a pas eu **quelque part** une séparation hein (Lattuga 9, 9)

³ Les exemples, qui m'ont été aimablement communiqués lors de la rencontre du groupe COLLATE à Göteborg, proviennent de la *Bank of Swedish*.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

Dans tous ces cas, lorsqu'il tend à signifier l'approximation, *quelque part* perd son affiliation au paradigme des locatifs, *nulle part, autre part, où*. Ce qui est intéressant c'est que les deux significations peuvent fréquemment coexister, en particulier avec le verbe *il y a*, sans que cela crée de l'ambiguïté. Analyser les deux significations comme des « adverbess » n'avance pas à grand chose tant que l'on n'a pas précisé le fonctionnement de ces adverbess. On s'aperçoit, par l'analyse, que l'emploi à valeur de locatif et l'emploi plus métaphorique, à valeur d'approximation, n'ont pas le même fonctionnement syntaxique⁴.

3. Analyse de *à part*

Pour organiser les différents emplois de *à part*, je propose de les ordonner ainsi :

1. Dans la valence d'un verbe comme *mettre*, avec une signification de lieu ou de manière :

On le met **à part**.

Il est en concurrence avec *de côté (mettre de côté)*

2. Dans les constructions à valeur de locutions prépositionnelles ou conjonctives, avec ou sans le participe passé du verbe *mettre*, en concurrence avec *sauf* :

Mis **à part** les yeux on ne voyait rien

A part les yeux on ne voyait rien

Ça ne changeait rien **à part** qu' elle nous regardait

3. Dans les constructions de type adjectival, *un monde à part, il est à part*, avec la signification de « distinct ».

3.1. Le type *mettre à part*

Dans cette construction, *à part* est un complément de la valence d'un verbe ; il a une affinité avec le verbe *mettre*, mais on le rencontre aussi avec *traiter, trier* :

⁴ Mircille Bilger suggère (communication personnelle) que ce *quelque part* à valeur d'approximation pourrait venir d'un emploi de la psychanalyse.

Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part*

il tombe du jus - on le prend on le met **à part** (Pig 2VI)

ce n'est pas un qu'on doit complètement négliger et mettre **à part** (Stan 2, 10, 14)

on ne peut pas le traiter **à part** (Pug 2VI, 74)

on trie le poisson les pommes de terre **à part** (Pug 2VI, 60, 10)

[quelque chose] qu'on mange **à part** ou cuit dans la soupe (Garb 3, 15)

La même chose existe au passif :

ils sont mis **à part** quoi - c'est vraiment horrible (Vidal 3, 13)

ils se sentent mis **à part** (Vidal 3, 15)

La construction *mettre à part* peut parfois être proche de *mettre de côté* ou *laisser de côté* :

on m'a jamais **mis de côté** on m'a jamais délaissé (Portug 1, 6)

il ne faut pas **laisser de côté** tout ce qui est euh le nom du parfum (Parfum 3, 10)

La différence entre les deux viendrait, d'après Combettes, du lien qu'entretient *à part* avec la notion de « élément d'un tout ». *Mettre à part* a le sens de « séparer un élément du tout dont il fait partie ». Cette signification fait que *à part*, dans *mettre à part*, est plus proche d'un complément de manière que d'un complément de lieu. *On le met comment / à part* forme un meilleur couple question/réponse que ne le ferait une question sur le lieu : *on le met où / à part*.

3.2. Les constructions à valeur de prépositions et de conjonctions

Une partie reposent sur l'emploi du participe passé du verbe *mettre* : *mis à part ceci*. La construction participiale est toujours « détachée » du reste de la construction. Elle comporte le participe *mis à part* et un syntagme nominal ou un pronom, qui pourrait être analysé comme le sujet passif de ce participe. Dans *mis à part les corps de métiers*, on pourrait supposer : *on a mis les corps de métiers à part*. Ce serait, en ce cas, un simple dérivé de la précédente construction, dans laquelle *à part* apparaît comme un complément de la valence de *mettre* :

mis à part le cours théorique il y a des exercices (Metall 16, 3)

mis à part les corps de métier est-ce que vous êtes secondé (Contra 4, 3)

on (n')avait pas beaucoup de contacts **mis à part** les contacts qu'on avait déjà (Hp 12, 4)

Claire BLANCHE-BENVENISTE

qu'est-ce que tu peux me dire à propos de la salle **mis à part** le problème des exercices que tu arrivais pas à faire (Aides 3, 10)

il y a pas tellement de distractions à Mulhouse **mis à part** le cinéma les sorties au cinéma le soir (Alsace 13, 15)

mis à part elle euh toute la production hydraulique après se fait sous ces trois régions (S. Henry 11, 4)

mais non **mis à part** ça je pense pas que ça m'ait apporté grand chose (Voyages 4, 10)

S'il s'agissait vraiment de la valence du verbe *mettre*, on pourrait s'attendre à trouver les deux ordonnancements habituels en ce cas : d'abord le participe et ensuite le syntagme nominal, comme dans les exemples précédents, *mis à part ce problème* ; mais aussi l'ordre inverse : le syntagme nominal en première position et ensuite le participe, *ce problème mis à part...* Mais il n'en a été trouvé aucun exemple dans le corpus de français parlé ; le participe y vient toujours en tête. C'est au point qu'on se demande s'il s'agit vraiment d'une tournure participiale ou si, sous le couvert d'une forme de participe passé, ce n'est pas une tournure différente qui se fait jour, équivalente à ce que l'on aurait avec *sauf*, ancien adjectif devenu préposition :

tout le monde l'a vu **sauf** vous (Paro 1, 17, 12)

personne n'a eu peur bien sûr **sauf** moi (Ski 9, 9)

personne les comprend **sauf** les pharmaciens et les docteurs (Norme 5, 7)

Sauf est si bien devenu une préposition qu'il n'est plus question de le traiter comme un adjectif qui s'accorderait (*la vie sauve*), ni de changer l'ordre des éléments (*sauf vous/*vous sauf*).

Deux indications pousseraient à interpréter *mis à part* de la même façon. La première est que les accords du participe passé ne semblent pas être faits. On ne les entendrait pas, de toutes façons, pour le pluriel, puisque *mis à part le cours* ou *mis à part les cours* auraient même forme. On ne les entendrait pas non plus au féminin singulier puisque *mise à part elle* s'entend exactement comme *mis à part elle* (c'est cette dernière graphie que retiennent les transpositeurs). Mais les accords au féminin pluriel, qu'on pourrait à la rigueur entendre, ne semblent guère probables. Dirait-on *mises à part les sorties au cinéma* en faisant entendre la liaison du *S* de pluriel ? C'est peu vraisemblable. Il en résulte qu'on se trouve dans la même situation qu'avec les tournures avec *sauf*, *vu*, *y compris*, *non compris*, *étant donné*, *étant entendu*, *excepté*, *hormis* ; ces formes issues de participes passés sont encore variables lorsqu'elles suivent le syntagme nominal :

les taxes **comprises**
les détails **étant donnés**...
la réforme **vue**...

mais elles sont devenues invariables lorsqu'elles le précèdent (Cf. Grevisse, § 308- 311, 1070) :

il a tout payé y **compris** les taxes (ZA, 8, 56)

on se méfiait **étant donné** les détails (C14, 23)

vu la réforme qu'il va y avoir [...] la CNT devrait redevenir complètement indépendante (S. Henry 22, 5)

Elles sont considérées comme des sortes de prépositions. *Mis à part* pourrait être considéré, ici aussi, dans cette position de tête, comme une sorte de préposition. Un second argument est donné par le fait que *mis à part* s'emploie non seulement devant des syntagmes nominaux mais également devant des infinitifs ou des syntagmes prépositionnels. On le trouve avec *de* et un *infinitif* :

je ne pense pas que ça m'ait apporté grand chose quoi **mis à part de connaître** une région (Voyages 4, 11)

on est obligé d'être en formation **mis à part de de tester** avec les gamins (Lucie 1-10)

Mis à part fonctionne ici absolument comme le ferait la préposition *sauf* :

je ne pense pas que ça m'ait apporté grand chose quoi **sauf de connaître** une région

Il serait difficile d'inverser l'ordre de *mis à part* et de *connaître*

? **connaître** une région **mis à part**, je ne pense pas que ça m'ait apporté grand chose

On le trouve devant un syntagme prépositionnel indiquant le temps :

j'en suis pratiquement sûr **mis à part peut-être vers l'âge de seize dix sept ans** (Français 4, 11)

Dans ces constructions avec infinitif ou avec syntagme prépositionnel, il est exclu qu'on ait affaire à une construction participiale classique ; on est dans le schéma d'une construction prépositionnelle. Mais *mis à part* peut aller encore plus loin et se trouver devant une proposition commençant par *que* ou par *si* :

je suis toute la journée sur le chantier pour voir **mis à part si j'ai un rendez-vous** (Contra 7, 6)

Claire BLANCHE-BENVENISTE

ce sont les discours qu'ils tiennent **mis à part qu'ils essaient d'apprendre la langue** (LangueD 16, 8)

c'est à nous de faire une déclaration **mis à part si c'est une déclara- une déclaration de sinistre** (Contra 6, 11)

A part entre encore plus fréquemment que *mis à part* dans toutes sortes de combinaisons.

- Des syntagmes nominaux :

alors **à part cette tempête** donc qu'il y a eu en décembre quelles sont les autres situations qui peuvent être difficiles (S. Henry 34, 14)

qu'est-ce que vous aimez **à part l'Alsace** (Alsace 25, 11)

on (n')entend rien quoi **à part le bruit du vent** (Béziers 3, 16)

il y avait rien **à part des carottes** (Argota 12, 16)

ceux qui m'entouraient **à part mes parents** étaient tous des Français (Carine 2, 10)

à part l'Afrique j'ai séjourné un an en Angleterre (Lemonde 7, 2)

- Des pronoms :

personne **à part nous** peut le proposer (Prvoyant 8, 15)

à part lui bon il a formé quelques étudiants (Etym 20, 7)

- Des syntagmes à l'infinitif :

ça t'avancera à quoi [...] **à part de subvenir** à l'immédiat (Convoca 9, 15)

elle sait rien faire cette petite apparemment - - **à part reprendre des chaussettes** (Femmes 55, 16)

- Des syntagmes prépositionnels indiquant le temps :

on était heureux **à part pendant la guerre** où on a crevé de faim (Femmes 57, 15)

c'était très bien **à part une fois** je te dis (corpus Me 4, 13)

c'était pas trop ça **à part le samedi** (Volatil 8, 16)

je l'ai jamais dit **à part aujourd'hui** bien sûr (Attent 10, 10)

- Des syntagmes prépositionnels indiquant le lieu :

On (n')emploie pas des expressions de ce style **à part à la télé ou à la radio** peut-être (Sandra 13, 9)

- Des syntagmes prépositionnels indiquant d'autres relations :

Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part*

même avec mes amis à l'extérieur **à part euh avec Olivia** où il y a vraiment des atomes crochus (Fac 3, 8)

- Des « si-phrases » :

il faut empêcher que ce soit régional **à part si c'est un mauvais producteur** (Avocat 96, 13, 12)

- Des nexus :

il se passe pratiquement jamais rien **à part l'ivrogne du coin euh** - - qui s'est cassé la figure (Vengeance 3, 11)

personne n'a rien entendu **à part une voiture qui partait** (Vengeance 2, 12)

- Des « que-phrases » :

qu'est-ce qui te plaît ou te déplaît dans cette langue **à part qu'elle est compliquée** (Français 1, 14)

je ne vois pas de différence **à part que peut-être ils sont de mieux en mieux élevés** (Enseig 10, 4)

il y en a de toutes sortes euh - oh non **à part qu'il y en avait de plus grands** (Merl 38, 16)

Grevisse (§ 309) mentionne un emploi de ce type chez Zola :

A part qu'elle volait trop et qu'elle manquait un peu de décence, elle était tout de même une drôle de fille.

Il y voit une tournure familière et semble regretter que ce mot *part* ait pris une telle extension, au point de fonctionner comme une conjonction. En fait, *à part* semble avoir suivi le même chemin que *sauf* ou *excepté*. Mais ce n'est pas le chemin qu'a pris le mot *côté*. La langue n'a pas développé de tournures parallèles à partir de *mettre de côté* :

on met le blé **à part** / le blé **mis à part** / **à part** le blé / **à part** quand on a faim...

on met le blé **de côté** / le blé **mis de côté** / ***de côté** le blé / ***de côté** quand on a faim...

La fonction des syntagmes introduits par *à part* n'est jamais une fonction régie par un verbe. Ce sont toujours des associés à la construction verbale. Considérons les exemples suivants :

elles tiennent plutôt du côté de leur mère que de moi **à part la dernière** (Alcool 82, 1)

Claire BLANCHE-BENVENISTE

il y a pas de gens qui étendent les draps - - aux fenêtres à **part ma frangine**
(Genv107, 9)

on (n')a pas eu beaucoup de contacts avec les Islandais à **part les contacts
qu'on avait déjà établis à l'avance** (Voyages 82, 8)

il y a pas beaucoup de gens qui lisent à **part ceux qui font pas mal
d'études** (Stan 2, 12)

ceux qui m'entouraient à **part mes parents** étaient tous des Français (Carine
2, 10)

est-ce qu'on se moquait d'autres personnes à **part les Martégaux** (PR54AB
3, 1)

Il est impossible de cliver ces syntagmes

*C'est à **part la dernière** qu'elles tiennent plutôt du côté de leur mère

Il est impossible de les assigner à quelque point que ce soit du domaine régi
par le verbe. La signification de ces syntagmes implique que *à part le N* est
toujours considéré comme un préalable à tout ce qui se passe dans les
relations verbales :

si l'on convient au préalable d'écarter la dernière elles tiennent (toutes) du
côté de leur mère

Dans tous les emplois, on voit un contraste entre un ensemble (*toutes les
filles*), une partie de cet ensemble qui en a été écartée au préalable (*la
dernière*) et ce qu'il en reste (*les autres filles*), souvent désigné par les
autres N, d' autres N, autre chose :

d'autres personnes à part les Martégaux

d'autres voyages à part l'Afrique

d'autres femmes à part celles qui rapiéçaient les sacs

autre chose à part le soleil

L'ensemble de référence est souvent négatif :

pas beaucoup de gens qui lisent à part ceux qui...

pas de gens qui étendent les draps - - aux fenêtres à part ma frangine

pas beaucoup de contacts à part les contacts qu'on avait

rien à part des carottes

rien à part le bruit du vent

rien à part les yeux

personne à part nous

Assez curieusement, le sens actuel de *à part* représente assez bien ce que les dictionnaires nous proposent comme « sens premier », le fait de séparer une partie d'un ensemble et de la mettre à l'écart.

4. Les emplois adjectivaux

Les emplois adjectivaux montrent que *à part* se construit avec ou sans le verbe *être* :

il est complètement **à part** (Navale 24, 1)

c'est à part c'est fou quoi (attent 4, 8)

non mon père ça **aurait été** complètement **à part** (Navale 7, 2)

c'est un monde à part ils vivent dans leur monde (Infirm 5, 9)

je dormais même euh - en lit **à part on était** séparé (Alcool 5, 14)

c'est un peu un cas à part (Benot 56, 1)

une chose tout à fait **à part** (Félicien 29, 2)

un truc très **à part** (Genève 76, 12)

Comme des adjectifs qualificatifs, *à part* supporte les degrés d'intensité : *un peu à part*, *tout à fait à part*, *complètement à part*, *très à part*.

Il est remarquable que, dans cet emploi adjectival, il n'y a plus d'ensemble de référence. On dit *un truc à part sans préciser* « à part de quoi ». Le mot est devenu en quelque sorte autonome.

5. Conclusion

Part est un de ces mots très « polyvalents », qui semblerait appartenir à plusieurs catégories : substantif, adjectif, adverbe, préposition, conjonction. Dans les deux emplois plus spécialement étudiés ici, on le voit assumer des fonctions qu'on peut décrire comme les résultats de processus de grammaticalisation.

Pour l'adverbe *quelque part*, la grammaticalisation consiste à s'affranchir des sélections lexicales qui, ordinairement, limitent l'emploi des adverbes de lieu, pour devenir compatible avec tous les verbes, quels qu'ils soient, mais en changeant et son sens et son statut syntaxique : *c'est l'extase quelque part*. Il perd son sens locatif pour prendre une valeur fortement

Claire BLANCHE-BENVENISTE

énonciative (*si je puis dire, en quelque sorte*) et il cesse d'être un adverbe régi par un verbe, pour devenir un adverbe associé à la construction verbale dans son ensemble. Il sera intéressant de voir comment cette grammaticalisation particulière prend place dans l'ensemble des indéfinis de type *quelque + X*, à travers l'étude que Dominique Willems a entreprise pour donner une description contrastive en français, néerlandais et anglais, d'un ensemble d'indéfinis, *quelqu'un, quelque chose, quelque part*.

Pour les syntagmes *mis à part* et *à part*, la grammaticalisation consiste à renverser les relations qu'on voit dans la construction *mettre quelque chose à part*. Au lieu d'être le terme d'une relation locative, *mis à part* et *à part* deviennent des introducteurs d'une relation très différente : celle de la mise à l'écart d'une partie d'un tout. Le renversement des relations est semblable à celui qu'on a vu, au cours de l'histoire du français, pour d'anciens participes passés devenus prépositions et (ou) conjonctions. Beaucoup marquent des relations d'inclusion ou d'exclusion :

Y compris	Non compris
Y inclus	Exclus
Compte tenu de	compte non tenu de
Vu	Hormis
étant donné	Excepté
	Sauf
	Mis à part
	A part

La grammaticalisation de *à part* a été poussée très loin puisque cet élément est compatible avec toutes sortes de catégories, à peu près de la même façon que *sauf*.

L'emploi de *à part* comme adjectif illustre la tendance notée par Traugott & Heine (1992 : 8) pour les termes désignant l'espace à passer facilement dans le domaine de la qualité.

Person	> object	> space	> time	> process	> quality
		>space			>quality

En somme, le mot *part* semble représenter, à lui seul, plusieurs schémas de grammaticalisation.

Références

- Combettes, B. (1992). Approche diachronique des tours corrélatifs du type *d'une part, d'autre part*. *Les corrélatifs anaphoriques. Recherches Linguistiques*, 22, 37-60. Paris : Klincksieck.
- Grevisse, M., & Goosse, M. (1988). *Le Bon Usage, Grammaire française*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Traugott, E. C., & Heine, B. (1991). *Approaches to Grammaticalization. Focus on Theoretical and Methodological Issues*. Amsterdam-Philadelphia : J. Benjamins.

La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites

Henri-José DEULOFEU
Université de Provence

L'objet de cet article est de montrer que la notion de construction corrélatrice doit être utilisée avec un certain nombre de précautions méthodologiques dans l'analyse syntaxique du français, si l'on veut éviter d'en faire un concept ad hoc nommant des constructions difficiles que l'on ne sait en fait pas analyser. Ces précautions sont de deux ordres :

- a. Du point de vue des faits : il faut varier les domaines d'observation (français écrit, mais aussi français spontané), si l'on veut éviter de prendre pour des contraintes grammaticales des faits qui relèvent de simples conventions stylistiques répondant au souci de traduire systématiquement la cohérence sémantique d'un texte par des marqueurs de cohésion explicites. De ce point de vue, par exemple, aucune règle de grammaire du français ne nous oblige à corréler un *d'autre part* dans un énoncé succédant à un premier introduit par *d'une part*. De simples habitudes stylistiques ou consignes de manuels de rhétorique font que les locuteurs qui ont choisi ou été dressés à s'y conformer réalisent systématiquement la corrélation. D'autres locuteurs, à l'oral spontané présenteront des suites cohérentes sémantiquement, mais sans outil corrélatif de cohésion :

je vais choisir Pierre **d'une part** c'est un garçon sérieux qui n'a jamais manqué à l'appel et je dois dire **en plus** qu'il est financièrement solvable

- b. Du point de vue de l'analyse, je montrerai que le recours à un modèle syntaxique distinguant deux niveaux : macro et micro syntaxe, comme il est proposé dans Blanche-Benveniste *et al.* (1990) à partir du cadre de l'Approche Pronominale qui sera ma référence, permet de surmonter beaucoup de difficultés auxquelles se sont toujours heurtés

Henri-José DEULOFEU

les modèles à un seul niveau dans l'analyse des divers types de « corrélations ».

1. Les faits qui amènent à recourir à la notion de corrélation dans l'analyse syntaxique

L'analyse syntaxique des énoncés comportant deux constructions verbales tensées se fait généralement, dans les cas les plus banals, au moyen de l'opposition conceptuelle subordination / coordination. Ceci permet d'opposer sans difficulté des couples tels que :

- (1) il est parti **parce qu'**il pleuvait
- (2) il pleuvait **et** il est parti

Une précaution à prendre pour ne pas commettre des erreurs d'analyse est de ne pas établir un parallélisme entre marqueurs morphologiques et relations syntaxiques. Ainsi la présence d'un morphème tel que *parce que* n'implique pas que la séquence qu'il introduit soit nécessairement subordonnée au verbe principal. *Parce que* peut en effet marquer, comme beaucoup d'autres conjonctions dites « de subordination » une relation dont les propriétés sont en fait plus proches de celles de la coordination. Ces cas banals de « subordonnant à valeur coordonnante » ont été repérés par la tradition grammaticale :

- (3) mais oui il est à l'université **parce que** j'ai vu sa voiture dans le parking

Pour éviter de tels pièges, il faut se donner une définition des relations syntaxiques indépendantes des morphèmes qui les marquent de façon plus ou moins stable. C'est une telle clarification qu'avaient proposée Meillet & Vendryès (1924) en opposant hypotaxe (pour subordination) et parataxe (pour coordination et juxtaposition), deux relations syntaxiques définies indépendamment de la morphologie, puisqu'on trouve des hypotaxes marquées morphologiquement par un élément connecteur (*rogo ut venias*) et d'autres non marquées (*rogo venias*), la même situation se retrouvant dans le cas de la parataxe : *veni et vici*, à côté de *veni vidi vici*. Dans le cadre de l'Approche Pronominale, cette volonté de clarification amène à opposer construction verbale régie par une catégorie et construction verbale associée à une autre, sur la base de critères syntaxiques explicites maintenant largement adoptés par les syntacticiens : un élément régi voit sa

forme affectée ou modifiée par l'élément recteur, ou encore modifie ou affecte la forme de l'élément recteur, ce qui n'est pas le cas de l'élément associé. On distinguera sur ces bases un constituant *parce que P* régi en (1) et un *parce que P* associé en (3). Un des arguments couramment utilisés s'appuie par exemple sur le fait qu'un dispositif particulier porté par l'élément recteur peut modifier la relation recteur-régi, ce qui n'est pas le cas pour la relation d'association :

(2') c'est **parce qu'**il pleuvait qu'il est parti

(3') * c'est **parce que** sa voiture est dans le parking qu'il est à l'université

Ce cadre général doit évidemment être enrichi pour la description des couples particuliers de CV tensées en fonction des propriétés spécifiques de chaque « connecteur » qui articule les éléments régis avec leur recteur. On aurait là des sous-types de rection correspondant aux connecteurs *pour que, parce que, bien que...* etc.

Dans le domaine de l'association, des sous types peuvent également être distingués. Les couples d'associés peuvent être simplement juxtaposés, c'est à dire, en fait, mis en relation par des schémas prosodiques :

(4) il pleut / tu es mouillé

ou encore articulés par des morphèmes qui peuvent affecter le premier, le deuxième terme ou les deux :

(5) **comme** il pleut tu vas te mouiller

(6) tu te couvres **ou** tu es mouillé

(7) **ou** tu te couvres **ou** tu es mouillé

Les sous-types que l'on sera amené à distinguer, le seront ici sur la base de ce que l'Approche Pronominale appelle composante macrosyntaxique. Cette composante permet de décrire plus en détail, dans leurs aspects segmentaux comme suprasegmentaux les divers « regroupements » qui peuvent affecter deux éléments associés. Ainsi (4) et (5) sont des instances de regroupement de type Préfixe-Noyau diversement marquées, alors que (6) et (7) représentent des regroupements particuliers de Noyaux macrosyntaxiques.

En tout état de cause, les régularités observées dans ces regroupements ne sont pas comparables à ce que l'on observe dans les relations recteur-régi. Les marquages sont facultatifs. On ne peut énoncer de règle disant que tel type d'associé regroupé avec un noyau doit comporter telle ou telle catégorie grammaticale. Au contraire, on sait qu'une CV régie a une composition en catégories fixée par le système de la langue et doit, notamment, être introduite par une catégorie particulière de

« connecteurs ». En macrosyntaxe, on est donc dans le domaine des possibilités de marquage et non dans celui de l'obligation à se conformer à une règle grammaticale mettant en jeu des catégories.

Un certain nombre d'exemples viennent cependant mettre en cause la simplicité de cette présentation des relations entre deux constructions verbales tensées. En voici trois types :

- (8) il est **tellement** riche **qu'**il est triste
- (9) **plus** il mange **plus** il grossit
- (10) **d'un côté** il faudrait le faire **d'un autre côté** j'ai envie de le laisser tomber

La relation entre les deux constructions ne semble pouvoir être décrite ni à partir de la notion de rection ni à partir de celle d'association.

Dans (8), il paraît simple de dire que la *que Phrase* est régie par l'adverbe *tellement*. Mais beaucoup d'observateurs ont relevé que la notion de rection en jeu ici n'est pas du même type que celle qui permet de décrire la relation du verbe avec ses compléments. Il est vrai que *qu'il est triste* exige la présence de *tellement* pour apparaître, mais on observe aussi que l'absence de la *que Phrase* contraint le fonctionnement de la construction en *tellement*, qui doit, par exemple, adopter une intonation exclamative :

- (11) ? il est tellement riche / il est tellement riche !

Cette dépendance réciproque apparaît alors comme une relation différente de la dépendance unilatérale observée dans les cas de rection classique.

La relation de dépendance réciproque ou solidarité entre deux éléments paraît également en oeuvre dans les deux exemples suivants : les deux *plus* sont également indispensables dans (9) et les deux éléments construits sur *côté* tout autant dans (10).

Il est alors tentant de construire une nouvelle notion d'analyse qui subsume tous ces cas où apparaît une relation de solidarité entre deux constructions verbales tensées. Et c'est ainsi que de nombreux syntacticiens ont remis au goût du jour la notion de corrélation pour traiter ces cas (voir, notamment, Le Goffic (1993 : §286), Riegel (1994 : 514 *sqq*) déjà utilisée par les grammairiens des langues classiques pour désigner ce qu'ils considéraient comme un palier d'intégration de deux constructions verbales intermédiaire entre la rection et la juxtaposition.

Ces grammairiens décrivaient sous le label de corrélation des constructions bien attestées sous de nombreuses formes dans les langues

classiques. Le point commun étant un marquage morphologique particulièrement net.

Forment corrélation deux constructions verbales qui :

- constituent une unité,
- contiennent chacune un constituant réalisé sous forme de pronom, d'adjectif ou d'adverbe, appartenant à des séries morphologiques apparentées, et
- tels que ces deux constituants se présupposent l'un l'autre, c'est à dire soient en relation de solidarité.

Un exemple de cette structure en grec ancien serait :

(12) **tosouton** ekho **oson** ekheis
autant je possède autant tu possèdes
je possède autant (d'argent) que toi

On voit qu'à l'état pur, la corrélation est bien une construction mettant en jeu des catégories grammaticales : elle suppose la présence de deux proformes : pronoms (*tosouton* et *oson* dans l'exemple), adjectifs indéfinis ou encore adverbes. Ces proformes sont régies par une autre catégorie (ici un verbe). La corrélation suppose en outre une relation de solidarité entre les deux : on ne peut avoir *tosouton* sans *oson* et réciproquement.

Si l'on ne peut assimiler cette construction à un type particulier de rection, c'est, d'abord, parce qu'aucune des constructions verbales tensées n'est, dans son ensemble, régie par l'autre et ensuite, parce que la relation de solidarité qu'on y constate concerne deux éléments qui appartiennent à un système de rection différent : les éléments sont régis par deux verbes différents. Au contraire, dans une relation classique de solidarité telle que sujet-verbe, les deux éléments en solidarité ne sont pas chacun régis par une autre catégorie et forment un seul constituant syntaxique. Si la corrélation tire son statut grammatical de la présence de catégories bien définies en relation de solidarité, on doit, pour la caractériser pleinement, lui attribuer parallèlement des caractéristiques de construction macrosyntaxique. Ceci tient au fait que les deux unités qui englobent les corrélat fonctionnent comme deux unités formant un « regroupement » macrosyntaxique : l'une est Préfixe par rapport au Noyau que constitue l'autre. C'est ce lien macrosyntaxique qui constitue la relation unissant les deux termes de la corrélation pris globalement. La corrélation classique peut donc être décrite comme une construction macrosyntaxique codifiée

par la présence de catégories en situation de dépendance réciproque. Ces catégories fonctionnant elles-mêmes comme des constituants régis.

Mon hypothèse est que ces constructions en corrélation ont en français contemporain une extension très limitée et fonctionnent avec de sévères contraintes lexicales. Elles ne constituent pas une famille distincte de constructions que l'on peut développer avec une certaine ampleur à partir du schéma fondamental et d'un paradigme consistant de morphèmes corrélatifs. On trouve des constructions isolées qui ont l'ensemble des propriétés des systèmes corrélatifs comme celle illustrée en (9) ou encore comme *tel père tel fils*. Ces constructions ont en fait le statut de « syntactic idioms », au sens de la grammaire constructionnelle (voir Michaelis *et al.*, 1996). Ce sont en synchronie des constructions syntaxiques en grande partie « figées ».

Si l'on a l'illusion qu'il existe une famille de constructions corrélatives, c'est que l'on y inclut un peu hâtivement des constructions qui n'ont qu'une partie des propriétés de la corrélation prototype (8) ou même aucune de ses propriétés (10). Faut de préciser les propriétés qui définissent une construction corrélatrice, comme nous avons essayé de la faire plus haut à partir du modèle prototypique indo-européen, les études contemporaines utilisent ce terme avec la même imprécision que celui de subordination, de sorte qu'il en arrive à subsumer des constructions aux propriétés très différentes. Pour prendre deux exemples, les constructions telles que (8), présentent une relation de solidarité, non pas entre deux sous constituants de deux constructions différentes, mais entre, selon l'analyse que l'on fera, deux constituants d'une même construction verbale : *tellement* et la *que phrase*, ou entre un constituant d'une construction verbale et une *que phrase* associée comme un tout à celle-ci. Dans les deux cas, on n'est pas dans la situation de la corrélation classique.

On n'y est pas non plus dans des énoncés comme :

(13) j'ai refait l'article **ainsi que** me l'avait demandé Jean

que des auteurs comme Muller (1996) proposent d'analyser comme des corrélations. On n'y retrouve pas, en effet la même organisation en constituants que dans la corrélation classique : les deux éléments potentiellement en relation de solidarité : *ainsi* et *que* (analysé comme un adverbe relatif) ne sont pas des constituants distincts régis chacun par un verbe, mais font partie d'un seul constituant régi par le verbe principal. On ne peut jamais obtenir (13a) ou (13b) à partir de (13), mais seulement (13c) :

(13a) * **ainsi** j'ai refait l'article **que** me l'avait demandé Jean

(13b) * **que** me l'avait demandé Jean c'est **ainsi que** j'ai refait l'article

(13c) c'est **ainsi que** me l'avait demandé Jean **que** j'ai refait l'article

alors que l'on pourrait parfaitement construire en latin :

(13d) **ut** petivit Joannes **sic** refeci libellum

Analyser ces structures comme des corrélations, c'est en faire peut-être l'étymologie, mais en synchronie, leurs propriétés nous indiquent qu'elles sont parfaitement intégrées dans le système de la rection.

La suite de l'exposé ne concernera donc que des structures potentiellement analysables comme des corrélations au sens classique et présentera le schéma suivant. Une première section soulignera l'hétérogénéité des faits que l'on a désignés récemment par ce terme et le flou terminologique que cela produit. Dans la deuxième section, on présentera les vestiges de construction typiquement corrélatrice que l'on peut trouver en français. Dans une troisième section, on étudiera des structures qui ne sont pas des constructions grammaticales, mais qui présentent des régularités tendancielle pouvant les faire passer pour des corrélations. Je montrerai que ces régularités ne sont pas des faits de langue, mais des conséquences d'organisations discursives relevant plus de choix rhétoriques que de contraintes grammaticales. Mon hypothèse est que l'utilisation de la distinction entre microsyntaxe et macrosyntaxe peut contribuer à mettre de l'ordre dans la description de ces faits complexes.

2. Pour un usage restreint du terme *corrélation*

Partons d'une liste d'énoncés qui sont des candidats potentiels à une analyse par corrélation :

(A1) **qui** pleurait **qui** riait

(A2) **plus** on mange **plus** on grossit

(A3) **autant** Pierre est gentil **autant** Paul est égoïste

(B1) **l'un** chante **l'autre** danse

(B2) **un coup** ça marche **un coup** ça marche pas

(B3) **l'un** pôle plus **l'autre** pôle moins

(B4) **d'une part** il est intelligent **d'autre part** il a des relations

(B5) **de même que** Marie est gentille **de même** Paul est serviable

Ce qui peut motiver de regrouper ces énoncés sous la rubrique corrélation est le fait qu'ils présentent, à première vue, la propriété commune d'une « interdépendance » entre les couples d'éléments en gras. Mais, si l'on va au-delà de la première impression, on constate que cette interdépendance est de nature très différente selon les énoncés. Parfois, elle est proche d'une relation en langue de solidarité entre catégories grammaticales repérables en terme de relations de rection, comme dans les exemples A. Parfois elle paraît plus relever du niveau de la cohérence discursive que de la grammaire. Les exemples B seraient à leur place dans un chapitre de rhétorique traitant de la figure d'anaphore ou des périodes à « balancements ». Cette incertitude sur l'origine de ces interdépendance se traduit par les multiples classifications dont ces constructions sont l'objet dans les grammaires de référence. Prenons l'exemple de la grammaire de Riegel *et al.* (1994).

On retrouve nos constructions dans trois chapitres distincts de la grammaire, correspondant, en principe à des organisations syntaxiques différentes. Deux types de constructions : subordination et juxtaposition et le domaine plus évanescent de la grammaire du texte :

- a. Au chapitre XV de la grammaire (pp. 515 *sqq*), La subordination, on trouve dans la sous division : Systèmes corrélatifs. Constructions parallèles (relation d'interdépendance) des exemples avec *de même que ... de même, autant ... autant, d'une part ... d'autre part, plus on est de fous plus on rit*.
- b. Dans le chapitre XVI, « La juxtaposition » (pp. 519-521), on lit : « Les éléments conjoints (par la juxtaposition) n'entretiennent pas de relation de dépendance. Les propositions juxtaposées peuvent néanmoins entretenir un rapport de dépendance syntaxique généralement conditionné par la présence d'un indice formel dans la première proposition ... *plus on est de fous plus on rigole*. Ce type de construction corrélatif, s'il est fortement parataxique, relève également de la subordination ».
- c. On lit au chapitre consacré à la grammaire du texte, rubrique les connecteurs (pp. 619) : « Les couples *d'un côté ... de l'autre côté, d'une part ... d'autre part* sont fréquemment utilisés dans un texte argumentatif, avec un effet de parallélisme ».

La juxtaposition de ces trois citations pourrait donner à penser que les classements proposés sont incohérents, voire contradictoires. En effet la notion de corrélation est utilisée comme sous rubrique dans deux rubriques

de la syntaxe en principe exclusives : la subordination et la juxtaposition (analyse de *plus ... plus*). En outre certains connecteurs parallèles sont présentés à la fois comme outils grammaticaux et comme chevilles rhétoriques (*d'une part ... d'autre part*). Enfin, le texte montre la difficulté qu'il y a dans le cadre d'une syntaxe qui ne connaît que l'opposition subordination/juxtaposition à manipuler la notion de marque « formelle ». La construction en *plus... plus* est déclarée *formellement* paratactique, après que l'on a précisé qu'elle contenait des indices *formels* d'un rapport de dépendance, ce qui la fait relever de la subordination. « formel » est sans aucun doute utilisé dans deux sens différents ici : un sens relève en fait, comme nous le montrerons, de la microsyntaxe (*plus ... plus* marque formelle d'une relation de solidarité), un autre de la macrosyntaxe (formellement paratactique). Un autre terme fait difficulté c'est celui de *parallélisme*, qui caractérise à la fois les systèmes corrélatifs fortement grammaticalisés et des organisations textuelles (grammaire du texte) que marquent les « connecteurs » textuels.

Si l'on veut faire crédit à cette grammaire, on peut interpréter sa démarche ainsi : après avoir fait référence aux outils traditionnels de classification des constructions syntaxiques : grammaire de langue (et à l'intérieur subordination / juxtaposition) opposée à grammaire du texte, elle nous invite à considérer qu'à côté de constructions qui répondent aux propriétés prototypiques de ces grandes divisions, il existe des constructions non prototypiques qui ont des propriétés mixtes : à la fois subordonnées et juxtaposées, à la fois grammaticales et discursives. La grammaire suggère d'ailleurs qu'il faut faire une différence entre les constructions présentant des relations de dépendance et les effets de parallélisme observés dans certains types de textes.

Je propose de pousser jusqu'au bout la logique de cette attitude pour classer nos constructions. La doctrine classique nous enferme dans la nécessité de choisir entre subordination et parataxe, qui sont conçues, malgré les contrexemples, comme des catégories exclusives. Le modèle modulaire macro-microsyntaxe permet au contraire d'envisager des structures structurellement « mixtes », c'est à dire caractérisables à la fois par des propriétés microsyntaxiques et par des propriétés macrosyntaxiques. Je vais ainsi, pour chaque structure, proposer une description détaillée des propriétés relevant :

- du domaine de la rection (microsyntaxe)
- du domaine de la syntaxe non rectionnelle (macrosyntaxe)

Henri-José DEULOFEU

- du domaine plus extérieur à la grammaire des régularités stylistiques ou rhétoriques.

Ce travail devrait permettre de fournir des rubriques de classement logiquement consistantes et, en même temps empiriquement justifiées. Un tel travail mené sur les énoncés A et B permet d'aboutir au classement suivant.

3. Les corrélations lexicalement limitées du français : *plus il mange plus il grossit, tel père tel fils*

Considérons les exemples du groupe A. Je vais montrer qu'ils sont analysables comme des constructions caractérisées par un ensemble de propriétés macro et microsyntaxiques qui en font des organisations syntaxiques spécifiques impossibles à ramener à d'autres constructions. Le fait que ces constructions soient caractérisées à la fois par des propriétés macro et microsyntaxiques rend compte de l'intuition de Riegel qu'elles participent à la fois de la subordination et de la parataxe. Une analyse détaillée de ces propriétés devrait nous permettre de préciser l'apport des deux composantes dans la structure de ces constructions.

3.1. Propriétés microsyntaxiques des corrélatifs dans leur construction

Si l'on considère chaque membre des constructions A1 et A2, on constate que l'élément qui produit l'effet de corrélation appartient à une classe grammaticale fermée (*qui, plus*) de proformes et que cet élément est régi par une catégorie grammaticale, en l'occurrence un verbe. *Qui* occupe une fonction directe sans doute préférentiellement sujet, bien que (14) ne paraisse pas impossible :

(14) ? **qui** on félicitait **qui** on encourageait

Plus occupe une fonction de type quantifieur : *il mange combien / beaucoup* dont les propriétés ont été bien étudiées par Savelli (1993) dans sa thèse. Savelli montre notamment que la présence de *plus* sous-catégorise les prédicats, ce qui confirme son caractère régi :

(14') **plus** il perd ses dents **plus** il a de mal à manger

(14'')* **plus** il perd une dent **plus** il a de mal à manger

On ne rencontre pas d'exemples où les éléments en corrélation seraient membres d'une construction macrosyntaxique non construits par un recteur grammatical (cf. 15) :

(15) * **plus** la pluie **plus** le vent

(16) **plus** de pluie **plus** de vent¹

Dans le cas de (16), *plus de pluie* est une construction grammaticale possible (*j'ai connu plus de pluie*)

3.2. Présence d'une relation de solidarité

Les éléments corrélés sont tous les deux indispensables à la réalisation de la construction, comme dans les cas prototypes de corrélation.

Aucun type de corpus ne nous offre des exemples où un terme pourrait constituer un énoncé à lui tout seul :

(17) * **qui** pleurait²

(18) * **plus** tu manges

On ne trouve pas non plus de cas où le deuxième terme pourrait être seulement sémantiquement équivalent au premier :

(19) * **qui** pleurait **d'autres** / **certains** riaient

(20) * **plus** on mange on grossit à **proportion** / **d'autant**

Nous sommes donc bien en présence de deux constructions grammaticales dont deux constituants sont en relation de solidarité.

3.3. Propriétés macrosyntaxiques

Comme dans la corrélation prototypique, le lien entre l'ensemble de la première construction et la seconde n'est pas assuré par une catégorie grammaticale. Il est en fait de nature « paratactique » et non hypotactique, comme le suggère Riegel. Les unités proposées par la composante macrosyntaxique du G.A.R.S. permettent de préciser cette relation paratactique. Le premier terme est un Préfixe (valeur de topique avec intonation suspensive, symbolisée dans les exemples par <) alors que le

¹ *qui* peut fonctionner plus librement dans des énoncés où il n'est pas régi :

qui à droite **qui** à gauche, ils occupaient tous le terrain.

² *qui* aurait la valeur de certains pleuraient

Henri-José DEULOFEU

second fonctionne comme un Noyau macrosyntaxique porteur de la modalité d'acte de langage (la modalité assertive est représentée dans les exemples par > pour intonation fermante). Les deux termes ne peuvent se présenter comme une succession de noyaux autonomes :

(21) **plus** il mange < **plus** il grossit >

(22) * **plus** il mange > **plus** il grossit >

Au terme de cet examen, on retrouve donc, dans ces énoncés, les propriétés caractéristiques des systèmes corrélatifs prototypiques des langues anciennes. C'est donc à ces constructions qu'il faudrait réserver l'appellation de corrélation si l'on veut éviter des confusions. Le système corrélatif existe donc comme construction de langue en français, mais il comporte un nombre de réalisations limité. Au sens strict précisé ici, on ne pourrait guère relever comme autre réalisation que *tel père tel fils*, corrélation appuyée sur une construction nominale. Outre leur nombre limité ces constructions présentent diverses contraintes qui invitent à y voir des constructions idiomatiques plus que des schémas librement disponibles. Certaines comportent des limitations lexicales, comme *tel père tel fils* que l'on verrait mal se lexicaliser librement malgré la cohérence du résultat :

(23) ? **tel** ouvrier **tel** travail

(24) ? **tel** arbre, **tel** fruit

Les autres, plus libres lexicalement, comportent des contraintes syntaxiques qui n'existaient pas dans la corrélation classique : les éléments corrélatifs occupent nécessairement la première place de chaque construction :

(25) * tu manges **plus** tu grossis **plus**

(26) * on saluait **qui** on réconfortait **qui**

Dans les langues classiques les corrélatifs étaient plus libres à l'intérieur de leur constructions :

(27) plerique perverse **talem** amicum habere volunt **quales** ipsi esse non possunt

En fait, en français, les deux corrélatifs doivent occuper la position des relatifs-interrogatifs antéposés, c'est à dire une position dans le « complément », alors que les langues classiques ne connaissent pas cette contrainte syntaxique, l'ordre des éléments y étant fixé par des considérations d'organisation informative.

On voit aussi que le parallélisme des fonctions pour les corrélatifs ne s'imposait pas comme c'est le cas dans les constructions du français.

De même, la corrélation classique ne supposait pas l'identité stricte des corrélatifs. Ils appartenaient même le plus souvent à des séries complémentaires de proformes, possibilité absente du français :

(28) **tel** père ***quel** fils / **tel** fils

(29) **tot** milites **quot** arma / **tot** arma

Tous ces éléments militent en faveur d'une analyse des exemples français comme des réalisations contraintes de constructions grammaticales spécifiques. Il y a bien une construction corrélatrice en français, mais les réalisations possibles de cette construction sont fortement contraintes tant au niveau des réalisations lexicales des corrélatifs que dans celui des formes syntaxiques de la construction³.

On pourrait évidemment refuser cette conclusion en objectant qu'elle ne prend pas en compte les autres exemples du corpus de départ, A3, et B, qui à première vue sembleraient augmenter les possibilités de réalisation de la structure en corrélation

Je vais en fait montrer que les autres candidats à la corrélation n'en possèdent pas toutes les propriétés définitives, particulièrement lorsqu'on prend en compte leur fonctionnement dans les corpus d'oral spontané. Si ces constructions paraissent aux linguistes posséder les caractéristiques de la corrélation, je formule l'hypothèse que c'est parce qu'on n'observe pas tous les usages du français. On ne prend en compte que l'usage écrit qu'en font les locuteurs formés à la rhétorique et à la pratique de l'explicitation des marques de structuration des textes. Dans de tels usages, les marques de balancements s'appellent l'une l'autre. Mais dans un usage plus spontané, l'obligation de corrélation disparaît. Je proposerai de rendre compte de ces faits par une extension de la distinction grammaticale seconde - grammaticale première proposée par Blanche-Benveniste (1990). Ce sont des règles apprises après coup à l'école par certains locuteurs qui constituent en corrélatifs ces simples marqueurs de balancements stylistiques.

³ Une liberté de construction que possèdent ces structures par rapport à la corrélation classique est la faculté du premier terme (le préfixe) de se multiplier :

plus il mange **plus** il reste chez lui **moins** il fait du sport < **plus** il grossit >

Dans la corrélation classique, le plus souvent, on en reste à un couple de structures. Je remarquerai simplement que cette liberté plus grande concerne les aspects non grammaticaux de la construction : la relation macrosyntaxique préfixe-noyau et non les propriétés liées aux catégories grammaticales, qui, ont l'a vu, sont plus contraintes. De fait cette remarque renforce l'idée qu'il n'y a pas de système corrélatif en français moderne.

4. Les pseudo-corrélations en français

Considérons à présent les énoncés B que je vais reprendre dans l'ordre :

- (B1) **l'un** chante **l'autre** danse
- (B2) **un coup** ça marche **un coup** ça marche pas
- (B3) **l'un** pôle plus **l'autre** pôle moins
- (B4) **d'une part** il est intelligent **d'autre part** il a des relations
- (B5) **de même que** Marie est gentille **de même** Paul est serviable

La constatation générale que l'on peut faire est que ces structures se caractérisent globalement par une quasi absence des caractéristiques et des contraintes microsyntaxiques observées dans les précédentes.

4.1. Les éléments interdépendants ne sont pas régis par une catégorie.

Cette propriété est évidente pour les cas B2 à B5 : les corrélats y occupent des positions de constituants associés et non régis par rapport aux constructeurs potentiels. On peut s'en assurer par les tests classiques :

- (30) * c'est **d'une part** que ça marche
- (31) * c'est **de même que** Paul est serviable

On peut vérifier aussi qu'il n'y a pas de relation de sélection entre cet élément et le contenu du reste de la construction : aucune contradiction n'est ainsi observée dans l'énoncé suivant

- (32) **d'un côté** cette sphère est bleue

Ces formes n'exigent pas non plus la présence d'une catégorie constructrice comme le montre B3 où les deux termes sont des ensembles macrosyntaxiques avec le corrélat en préfixe d'un noyau non verbal.

Le cas de B1 n'est qu'une apparente exception. En effet dans ces constructions, les corrélats peuvent occuper une position régie si leur catégorie le permet, comme c'est le cas pour *l'un*, qui peut être sujet. Cela pourrait être aussi le cas pour *d'un côté* dans un énoncé tel que :

- (33) **d'un côté** le cube est vert **de l'autre** il est bleu

La propriété qui doit être remarquée est donc que ces types de corrélats peuvent ne pas être régis, comme B4 le prouve pour *l'un*. Il n'y a donc pas ici de contrainte microsyntaxique positive.

De plus la catégorie morphologique des corrélatifs est variable elle comporte des proformes comme des éléments lexicaux, ce qui supprime encore une contrainte catégorielle.

4.2. Il n'y a pas de relation de solidarité entre les formes corrélatives

Plus important encore, pour caractériser la structure est le fait que, quelle que soit la forme du premier membre, le second corrélatif n'est pas obligatoire : autrement dit la relation de dépendance réciproque n'existe pas ici. On trouve parfaitement dans un contexte approprié :

(34) **un coup** ils viennent **une autre fois** ils viennent pas

(35) **un coup** ils viennent **puis** ils viennent plus

De plus des éléments comme *un coup* ou *d'un côté* fonctionnent comme associés sans aucune contrepartie exigée dans des exemples comme :

(36) **un coup (une fois)** il m'avait demandé de passer le prendre et il était pas là

(37) **d'un côté** j'ai envie de partir avec Pierre

Cet énoncé implique que l'on a des arguments pour et contre le départ et que l'on ne retient pas les contre-arguments.

Enfin l'Académie elle-même admet des exemples comme :

(38) **de même que** le feu éprouve l'or, l'adversité éprouve l'homme courageux

Nous savons tous que l'emploi de *d'une part* n'implique pas nécessairement un *d'autre part* dans le discours improvisé. Pour qu'un tel discours soit cohérent, il suffit que « l'autre part » soit évoquée plus loin sous quelle forme que ce soit :

(39) pour ce qui est de ce candidat **d'une part** il faut prendre en compte son CV et puis il a de l'ancienneté

Pour un élément tel que *l'un*. On le trouve sans sa contrepartie *l'autre* lorsque le contexte discursif, quel que soit sa forme, suggère un « autre », ce contexte peut précéder *l'un* :

(40) J'ai deux frères **l'un** (d'entre eux) vit ici

L'appel à « l'autre » partie du sémantisme de *l'un*, n'a donc pas à être nécessairement satisfait par une structure de corrélation, mais peut l'être par n'importe quelle structure sémantiquement adéquate, à l'intérieur même d'une seule construction :

Henri-José DEULOFEU

(41) **l'un précède toujours l'autre**

4.3. Propriétés macrosyntaxiques

Il ne semble donc pas possible d'établir un lien certain entre l'ensemble des morphèmes qui appellent « sémantico-pragmatiquement » un autre élément du même genre et une structure caractérisable de façon stable en termes microsyntaxiques. Cette conclusion militerait donc en faveur d'une interprétation de ces marqueurs comme des moyens facultatifs d'explicitier une cohérence sémantique entre unités discursives.

Si l'on devait cependant associer une structure syntaxique à ces éléments on pourrait le faire non pas en termes microsyntaxiques mais en termes macrosyntaxiques : un schéma particulièrement récurrent à l'oral spontané est celui qui oppose un couple d'énoncés constitués d'un préfixe et d'un noyau, chacun d'entre eux présentant un contraste :

(42) **un coup ça marche un coup ça marche pas**

Cette figure, relevée par Blanche-Benveniste *et al.* (1979) sous l'appellation de *configuration en quadrille*, ne présente que des caractéristiques macrosyntaxiques. Il s'agit d'un couple de regroupements préfixe-noyau repérable par une configuration prosodique et sans doute rythmique associé à une caractéristique pragmatique : un effet de contraste entre les préfixes et les noyaux. Cette propriété peut être réalisée linguistiquement de façons variées (on remarquera que la même forme *un coup* signifie deux coups différents) :

(43) **un coup ça marche un coup ça déconne**

(44) **un coup ça marche un coup flop complet**

La conclusion de cet examen est donc que l'on ne peut parler pour ces exemples de construction grammaticale avec corrélation, on peut relever tout au plus, du point de vue des formes, un super regroupement ou « période » macrosyntaxique en « quadrille » avec effet de contraste accueillant volontiers des éléments segmentaux propres à expliciter ce contraste, ce qui donne l'illusion d'une corrélation grammaticalisée.

Cette illusion est particulièrement forte pour les types de discours où une intervention volontariste a abouti à une codification grammatico-lexicale de la structure macrosyntaxique fondamentalement libre de toute réalisation catégorielle. Toutes les grammaires mentionnent les couples d'énoncés comportant des couples d'éléments qui se répondent : *de même que...de même, d'une part... d'autre part*, etc.

Je propose donc de décrire ce phénomène en étendant la notion de grammaire seconde. Dans l'usage qu'en fait Blanche-Benveniste (1990), cette notion permet de décrire comme des produits de codification savante « seconde » et non de règles « premières » définissant le système, des tournures non attestées dans l'usage spontané et courantes dans l'usage surveillé de la langue (par exemple : *j'en connais les difficultés*). La grammaire seconde constituée par l'ensemble de ces codifications, est une extension de la grammaire première, mais reste dans le domaine des relations grammaticales. Je propose la notion de « grammaticalisation seconde » pour désigner des codifications concertées d'usages stylistiques concernant un domaine extérieur à la grammaire proprement dite. Le balancement stylistique est ainsi constitué par certains grammairiens en structure syntaxique de corrélation.

Ce point pourrait être contesté par ceux qui, soucieux de se conformer à cette norme, pensent ne jamais faire la « faute » qui consiste oublier le *d'autre part*, ou le *d'un autre côté* du couple supposé corrélatif. Ces locuteurs trouveraient sans doute que les exemples de « corrélations incomplètes » proposées plus haut relèvent en fait de l'erreur de performance. Comme dans toutes les situations où l'on propose de faire intervenir la distinction entre grammaire première et grammaire seconde, il se trouvera toujours des locuteurs qui ont si bien intériorisé les règles de grammaire ou de grammaticalisation seconde qu'ils ne voient pas la différence avec celles de grammaire première.

Pour aider à trancher, l'examen des productions spontanées me paraît utile. On y observe souvent des tendances propres à éclairer ces distinctions qui échappent à l'intuition linguistique de locuteurs très scolarisés.

Pour nos exemples, je dirai que je n'ai pas trouvé de formes incomplètes de la corrélation au sens strict défini plus haut⁴. J'ai au contraire des exemples attestés de « quadrilles » sans corrélat appropriés.

On constate d'abord que les corrélatifs imparfaits du discours spontané sont le fait de locuteurs très scolarisés comme de lecteurs peu scolarisés. Ainsi dans l'exemple 45, la danseuse qui n'est pas une professionnelle de la

⁴ Je précise que n'est pas à proprement parler incomplète une forme ou le noyau n'est pas exprimé segmentalement, mais par une attitude mimogestuelle :

plus on mange ... (vous voyez ce que je veux dire).

Ce type d'incomplétude tient à la nature partiellement macrosyntaxique de la construction : on sait que un noyau macrosyntaxique quelconque peut être constitué d'une attitude mimogestuelle :

les enfants ... (vous voyez ce que je veux dire)



parole produit un : *d'abord ... deuxièmement* au lieu du *d'abord ... ensuite* attendu.

- (45) mais je crois que je serais jamais devenue euh première danseuse ou danseuse étoile / j'avais vraiment / **d'abord** j'avais pas le goût de l'effort / et **deuxièmement** euh j'avais pas mal d'impasses / qui étaient alors sur le plan euh le plan de le plan global je dirais (Bonnet 11, 5)

Dans l'exemple 46, c'est le jeune professeur qui utilise un *d'abord ... sinon* qu'il aurait sans doute sanctionné dans un devoir au profit d'un *d'abord ... ensuite*.

- (46) si tu rentres au / il y a deux choses hein il y a un agrégé de physique avec moi là qui est bien calé à ce niveau là tout ce qui est syndical et tut il m'expliquait que **d'abord** quand tu rentres euh dans certains bahuts s'il y a eu des problèmes avec ton dossier tu es même pas payé / alors ce que tu peux faire dans ces cas là c'est demander une avance à l'intendant / **sinon** donc quand tu rentres t'es payé au premier échelon en fait / et après t'es reclassé au mois de janvier tu reçois une prime et tout / euh et bon assez vite tu peux faire quand même pas mal / il faut faire des heures sup il n'y a pas de mystères (Benelli 14, 11)

Dans le discours spontané, la cohérence sémantique ou pragmatique suffit (dans les deux exemples, les connecteurs discursifs incriminés rendent parfaitement l'idée d'un « deuxième cas »). La langue n'impose pas que cette cohérence se traduise par un choix de formes lexicales précises, il suffit que ces formes aboutissent en discours à signaler à l'auditeur que l'on « est dans un autre cas ». Ainsi le *sinon* de 46 évoque une situation autre que celle où on n'est pas payé, qui joue donc le rôle d'un deuxième cas par rapport à celui signalé par *d'abord*.

L'exemple 47 montre que le locuteur doit s'y reprendre à deux fois pour produire le bon corrélat : il commence par proposer un *et ensuite c'est*, qui suffirait pragmatiquement à répondre au : *ma motivation première c'est*. Il corrige ce balancement boiteux par un *la la seconde motivation c'est...* Ce type de reprise avec correction se présente souvent dans les emplois de formes relevant de la grammaire seconde (voir notamment les corrections sur les relatifs).

- (47) pour dire vrai au départ j'avais choisi de faire l'armée de partir dans l'armée de l'air parce que j'avais trouvé un poste rémunéré à l'étranger **et ma motivation première c'est** la rémunération quoi donc dans l'objection en en étant objecteur on touche deux mille cinq cents balles par mois et moi avec mon vécu j'a j'avais vraiment beaucoup de mal à accepter de me retrouver avec cinq cents balles par mois quoi - donc c'est ma première motivation **et ensuite bah c'est-**

la seconde motivation c'est d'intervenir dans le dans le secteur social
- quelque chose qui me - faire quelque chose qui me semblait utile
(Chenu 4, 12)

L'exemple 48 est produit par un avocat qui signale les inconvénients qu'il y a à s'appuyer sur la volonté générale pour établir les règles de droit.

(48) c'est comme quand on dit là il y a avait + pour le débat sur la peine sur le -- l'incarcération + il y en a qui pensaient -- il faut rien changer + il y en a d'autres qui pensaient + euh il faut il faut euh condamner à perpétuité les violeurs d'enfants finalement on a abouti à trente ans pourquoi trente ans personne a dit trente ans voilà donc le risque non ma non euh non seulement de faire une loi euh toujours générale et d'écouter une volonté générale + (est/ et) de faire un principe de peser le pour et le contre on risque **non seulement** + euh finalement de contenter personne -- **premièrement** + et heu ensuite de se retrouver toujours dans une espèce de + de de de moyenne c'est à dire quelque chose de médiocre ---- tu vois le risque -- c'est de tomber dans quelque chose de médiocre + en plus + **le deuxième enjeu** c'est que l'opinion générale la volonté générale comme dit Rousseau elle peut très bien se planter (Degeurse 15, 1)

Il y a trois inconvénients signalés, mais le fait de marquer le premier à la fois par *non seulement* et par *premièrement*, ne permet jamais plus au locuteur de se retrouver dans ses balancements : *le deuxième enjeu* renvoie-t-il à *non seulement* ou au *premièrement* ? On a du mal à penser qu'un professionnel de la parole maîtrise mal des corrélations qui seraient des structures de langue, on peut en revanche trouver normal que sa rhétorique tourne un peu à vide dans un discours improvisé.

Je ne prétends pas résoudre par l'examen de ces quelques exemples la question que je me suis posée sur la nature purement stylistique des constructions à effet corrélatifs examinées dans cette section, mais je pense qu'il aura contribué à renforcer la pertinence de cette interrogation. L'étude des formes de la langue spontanée devra aussi se confronter au problème des limites entre organisation de langue et consignes rhétoriques.

5. Le cas de *autant ... autant*

Je voudrais terminer en examinant plus en détail le statut de l'exemple A3 cité plus haut

(A3) **autant** Pierre est gentil **autant** Paul est égoïste

Mon hypothèse est qu'il peut être analysé selon les deux structures posées plus haut : corrélation contrainte ou marquage de balancements rhétoriques. On pourrait résumer la chose en disant que la dégrammaticalisation de la structure n'a pas encore complètement abouti. Ce double statut me semble en outre constituer une justification indépendante de mes analyses. Elles permettent de résoudre en termes syntaxique des ambiguïtés de discours.

Indépendamment des structures à corrélation, *autant* a deux statuts. Il peut fonctionner comme les adverbes de quantité dans la réaction de verbes qui les admettent : *il mange autant (que moi)*. Il peut aussi fonctionner comme un adjectif de phrase portant sur l'énonciation avec la valeur de (*on peut*) *aussi bien (dire que)*. En emploi isolé, il n'est pas standard, mais attesté, au moins régionalement :

autant (aussi bien) je vais à Marseille demain

voici un exemple authentique :

(49) alors **autant** en profiter maintenant ceux qui partent ils savent au moins avec quoi ils partent Navale (Nav 13, 16)

avec un second terme marquant une « formulation parallèle », il est parfaitement standard :

(50) **autant** Pierre peut faire une chose pareille **autant** Marie ne le fera jamais

Dans de tels exemples la valeur proprement quantifieur est absente. Une paraphrase possible serait : *il est aussi vrai de dire ... que de dire...*

Ceci posé, on peut s'attendre à ce que le quantifieur fonctionne dans des corrélations comme élément impliquant l'égalité, troisième terme attendu entre *plus* et *moins* :

(51) **autant** Marie est intelligente **autant** Pierre est égoïste

qui peut se paraphraser par :

(52) Marie est aussi intelligente que Pierre est égoïste.

Dans ce cas, on peut aussi s'attendre à ce que les deux termes soient indispensables et à ce que la corrélation soit stricte. C'est ce que l'on observe respectivement dans 55 (où la compensation lexicale ne suffit pas à racheter l'énoncé).

(53) * **autant** Marie est intelligente

(54) * **autant** Marie est intelligente Pierre est **autant** égoïste

(55) * **autant** Marie est intelligente Pierre est égoïste **pareil / en proportion**

Dans le cas où *autant* est adverbe d'énonciation, on devrait retrouver le comportement beaucoup plus libre des balancements rhétoriques. J'ai ainsi donné comme acceptable plus haut l'exemple :

- (56) ? **autant** Pierre peut faire une chose pareille Marie elle ne le pourrait pas

Autant fonctionne comme premier associé dans une forme macrosyntaxique de quadrille où le deuxième membre réalise le contraste propre au quadrille par des moyens différents (le *elle* à valeur d'opposition). Je peux soutenir mon intuition par l'apport de deux exemples authentiques ou un premier *autant* n'est pas repris par un autre, mais où la structure de quadrille fonctionne grâce à l'organisation macrosyntaxique marquée : préfixe - noyau avec contraste. Dans le premier exemple, on observe le soutien du lexème *mais*. Pour le second, il semble que la structure en quadrille, où le second préfixe est souligné par le double marquage *la femme elle*, suffise à assurer le parallélisme avec *autant*.

- (57) **Autant** il y a beaucoup de gens euh au Népal qui vont faire du trekking et des choses comme ça **mais** en Inde très peu non (Voy. 31, 16)

- (58) Au Bangladesh tu as aucune femme dans la rue - **autant en inde** les femmes travaillent dans les champs et la femme c'est quelqu'un c'est une personne très importante dans la famille dans la société dans le village - **au Bangladesh la femme elle** passe toute sa vie enfermée à la maison et parfois elles sortent jamais (Voy. 43, 10)

6. Conclusion

J'ai cherché à justifier dans ce travail l'hypothèse que si la construction par corrélation, au sens de la tradition classique, fait bien partie du système de la langue française, elle est très contrainte dans ses réalisations, notamment lexicales : seuls un nombre limité de morphèmes peuvent entrer dans la construction corrélatrice. D'autre part, beaucoup de constructions que l'on pourrait intuitivement analyser comme des corrélations se révèlent être des procédés rhétoriques seconds extérieurs aux règles de la *grammaire première* du français. La prise en compte des deux niveaux micro et macrosyntaxiques me semble utile pour hiérarchiser les propriétés des constructions syntaxiques en échappant au dilemme d'avoir à les répartir entre faits de subordination et faits de parataxe. On peut dans ce cadre établir que certaines constructions sont caractérisables à la fois par des propriétés macrosyntaxiques et par des propriétés

Henri-José DEULOFEU

microsyntaxiques. On peut par là expliquer l'intuition qui nous dit que les constructions en *plus ... plus* sont plus « grammaticales » que les balancements rhétoriques. Dans les premières, les contraintes exprimables en termes de catégories grammaticales et de relation de rection sont plus nombreuses que les propriétés d'origine macrosyntaxiques. C'est évidemment le contraire dans les autres, ce qui explique la difficulté qu'il y a à les distinguer de simples organisations discursives. Pourtant, là encore, la macrosyntaxe peut nous aider à tracer une limite. Les couples d'énoncés qui se laissent décrire à travers la figure du quadrille présentent des régularités de langue qui en font des structures relevant encore de la syntaxe, même s'il ne s'agit plus de syntaxe des catégories. Lorsque de telles configurations ne sont même plus repérables, c'est que l'on a quitté le domaine des règles imposées à tous par l'ordre de la langue pour celui des formes de discours, domaine des conventions normatives fixées par les institutions.

Références

- Blanche-Benveniste, C. (1990). Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de « en ». *Recherches sur le français parlé*, 10, 51-73.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Blanche-Benveniste, C., Borel, B., Deulofeu, H.-J., Durand, J., Giacomi, A., Loufrani, C., Meziane, B., & Pazery, N. (1979). Des grilles pour le français parlé. *Recherches sur le français parlé*, 2, 163-205.
- Meillet, A., & Vendryes, J. (1924). *Traité de grammaire comparée des langues classiques*. Paris : Champion.
- Michaelis, I., & Lambrecht, K. (1996). Toward a construction based theory of language function : the case of nominal extraposition. *Language*, 72(2), 215-247.
- Muller, C. (1996). *La subordination en français. Le schème corrélatif*. Paris : Armand-Colin.
- Savelli, M. (1993). *Contribution à l'analyse macrosyntaxique : les constructions « siamoises » du type plus V1 plus V2*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence.

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

Mylène BLASCO-DULBECCO* & Sandrine CADDEO**

*Université de Clermont II

**Université de Provence

Apposition et dislocation sont des constructions syntaxiques dont les frontières demeurent parfois floues. Malgré quelques points communs inhérents au statut syntaxique et sémantique de l'élément disloqué ou apposé, les deux structures ont des propriétés différentes relatives à l'ordre des mots, à la détermination du nom et aux catégories grammaticales concernées. Mais, nombreuses sont les études qui, en privilégiant le critère sémantique ou en s'appuyant sur la notion très générale de détachement, font un amalgame des deux structures. En nous appuyant sur une étude distributionnelle d'un corpus d'exemples oraux attestés et d'exemples écrits, nous proposons d'examiner ces constructions et de montrer que, dans certains cas, leur apparition simultanée dans la même construction verbale est comme obligatoire.

La description fera apparaître la pertinence de divers critères : le type de pronom tonique et la fonction du pronom clitique ; la position par rapport au verbe (préverbale ou postverbale) ; l'ordre d'apparition des éléments, les effets sémantiques qui varient en fonction de la présence ou de l'absence du pronom tonique et du type de déterminant du nom.

1. Critique d'une approche par amalgame

1.1. Petit état de la question

La comparaison entre élément détaché et apposition apparaît avec Damourette & Pichon (1911-1950). Ils proposent d'assimiler les deux constructions d'une part lorsque l'élément détaché n'est pas prépositionnel et ce, qu'il y ait un pronom de reprise ou non (1) et d'autre part lorsque

l'élément détaché est en relation avec un sujet ou un complément « direct »
(2) :

- (1) **Moi**, ma tante ? vous êtes la meilleure personne du monde quand vous voulez (Baron, cité par Damourette & Pichon)
- (2) **Elle** s'éveille en ce moment, **la forêt** (Daudet, cité par Damourette & Pichon)

En effet, dès lors qu'il n'y a pas de préposition, les auteurs considèrent que l'élément détaché peut s'attacher « syndestiquement » à n'importe quel terme de la phrase ; il est donc considéré comme un « complément ambiant » c'est-à-dire qu'il « flotte dans l'atmosphère sémantique de la phrase sans concourir à son organisation ». Ainsi, les compléments ambiants sont assimilés aux appositions qui englobent par ailleurs tout élément qui ne serait pas construit par le verbe.

En 1944, Bally fournit une analyse des différences mélodiques. Il est le premier à distinguer la segmentation de l'apposition. Les constructions qu'on analysait avant comme des « appositions aux pronoms personnels atones conjoints » rejoignent les faits de segmentation. La segmentation inclut tous les phénomènes décrits dans les grammaires du 20^e siècle sous le terme de « construction segmentée » ou « projection des actants » (Tesnière, 1959). Une structure segmentée « découpe une proposition en segments » ; elle intègre toujours un pronom clitique :

- (3) **Moi**, je les adore, **les enfants** (Bally, 1944 : 85)

Pourtant, presque toutes les grammaires scolaires des années 1960-1970 analysent encore *Pierre, il est venu / je l'ai vu, Pierre* comme une apposition d'un syntagme nominal sur un pronom. Dupont, (1985 :10) note que « on méconnaissait le caractère particulier des pronoms atones conjoints (...), et surtout le fait que, en fin de phrase, les segments comme *Pierre* n'ont pas la mélodie d'une apposition ».

Cette analyse persiste chez Wilmet (1996) qui intègre dans les appositions des énoncés du type : *des bateaux, j'en ai pris beaucoup*. Il s'agirait d'une apposition nominale au pronom *en*, partant du principe qu'un N supprimable est une apposition. Le rapport entre le thème et le rhème de ce type de phrase serait un rapport dit de prédication seconde directe avec pause, c'est-à-dire une « prédication facultative (...) qui confère au thème la fonction d'opposé et au rhème celle d'apposition » (Wilmet, 1996 : 516, §3.3.2.).

Pour ce qui est de la cooccurrence des deux constructions dans un même énoncé, les grammairiens mentionnent les appositions avec dislocation dans les parties traitant de la dislocation. Riegel *et al.* (1994 :

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

201) notent, par exemple, que les pronoms personnels disjoints qui s'emploient comme sujet détaché ou non peuvent être suivis d'une relative ou d'une apposition (ou autre) :

(4) Toi qui sait tout [...]

(5) Lui, toujours si discret [...]

Dans Grevisse-Goosse (1993), l'apposition avec pronom n'est clairement mentionnée qu'une fois : « le pronom peut avoir une apposition » (§334 Rem. 2) en renvoi à la partie « Autres éléments subordonnées au pronom » (§353a), où l'on ne trouve que des exemples avec *qui*, clitiques objets et sujets :

(6) Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipages/ Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, / **Qui** suivent, **INDOLENTS** **COMPAGNONS DE VOYAGE**, / Le navire glissant sur les gouffres amers (Baudelaire, Fleurs du Mal, Albatros)

Un exemple de type *lui + lex* illustre les « redondances expressives » (§367) où l'auteur fait remarquer « qu'un même terme peut se trouver représenté trois fois (...) » :

(7) T'es rien c ... Ferdinand ! qu'il me crie, **lui Arthur**. (Céline, Voyage au bout de la nuit)

L'apposé au pronom aurait également un rôle d'explicitation (Cf. « Redondances dues au souci de clarté », §366, c).

Au final, Grevisse-Goosse fait une distinction bien marquée entre les appositions avec pronoms clitiques, qu'il considère comme des phénomènes de subordination, et les appositions avec pronoms toniques qui appartiennent au domaine de l'expression.

1.2. Brève confrontation des définitions

La confrontation des définitions de chacune des structures étudiées ici fait apparaître des critères définitoires ou descriptifs qu'il convient de commenter.

a. Le détachement

Dislocations et appositions partagent la propriété de « détachement » mais comme le souligne très justement Combettes (1998 : 10) :

« Ni au plan théorique, ni au plan psychologique, on ne peut s'appuyer sur cette étiquette de "détachement" pour conclure trop rapidement qu'il y a transformation, dislocation, d'une construction première. Il convient de

considérer ce terme comme un terme commode, pratique, pour rendre compte d'un certain type de construction, caractérisé par un fonctionnement particulier ; (...) »

Dans cette optique, et tout particulièrement pour la dislocation, nous concédons qu'il y a détachement du seul fait qu'un élément n'occupe pas de fonction syntaxique clairement identifiable, qu'il n'entre pas dans la rectio du verbe. Cependant, pour nous, qualifier un élément d'« élément détaché » ne suffit pas à lui restituer une fonction syntaxique identifiable par renvoi à une construction d'origine.

b. La coréférence

Le critère de la coréférence est à utiliser avec la même précaution que celui du détachement. Bien que souvent évoquée pour définir l'apposition et établir une relation systématique de « reprise » entre les deux éléments dans la dislocation, la coréférence est un critère que tout le monde s'accorde à trouver flou. Nous le considérons trop réducteur pour la description de l'ensemble des structures à apposition ou dislocation. Nous nous attachons à éviter une description qui ferait de cette caractéristique un critère définitoire et qui engloberait de ce fait nombre de structures sous la même analyse. En revanche, nous sommes persuadées, vu la distribution des dislocations en français parlé, qu'un groupe d'entre elles induisent systématiquement une relation coréférentielle entre les deux éléments.

c. Les catégories

Dans la dislocation comme dans l'apposition, différentes catégories¹ d'éléments s'entassent sur une même position syntaxique. Lorsqu'il y a cooccurrence des deux structures, interviennent :

- les clitiques (ou *pronoms atones*). Ils sont collés au verbe et représentent une de ses constructions possibles (type *leur*) ;
- les semi-lexicaux (ou *pronoms toniques*). Ils sont également des indicateurs de constructions du verbe mais ils ont des caractéristiques du lexique (type *eux*) ;
- les éléments lexicaux (*les sans-grade*) :

(8) Mais puisqu'on ne **leur** en demande pas compte, à **eux**, **les sans-grade**, puisqu'ils se découvrent nombreux, éberlués et ravis dans l'aigreur, puisque celui à qui ils donnent leurs voix focalise l'attention

¹ Dans l'apposition, on rencontre des éléments de même catégorie mais nous ne traiterons pas en détails de ces cas dans cet article.

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

par ses éructations, puisque sur toute chose ses avis sont recherchés avec une déférence craintive, ils se sentent libérés des pesanteurs de la morale sociale qui entravait leur ego. (Monde Diplomatique 9203 : 8)

Dans l'Approche Pronominale (Blanche-Benveniste *et al.*, 1987), on part de l'idée qu'une place syntaxique n'existe qu'une fois et que, s'il y a plusieurs éléments qui semblent se rapporter à la même place, il faut leur donner des statuts concernant l'instanciation de ces places, s'interroger sur la répartition des rôles et l'analyse à adopter. Dans l'apposition et dans la dislocation, les catégories grammaticales en cause ont des conséquences sur le nombre d'éléments possibles pour une seule fonction syntaxique.

Dans certaines dislocations, la cooccurrence du pronom clitique et du groupe nominal ou du pronom tonique instaure une relation de « double marquage » d'une fonction syntaxique :

(9) mais j'ai dit mais moi je **lui** donne pas tort à **ma** fille (Demay 16, 9)

On peut considérer l'élément disloqué comme une projection sur l'axe syntagmatique, comme un étalement du paradigme ; il permet la lexicalisation de la place syntaxique remplie par le clitique et autorise ainsi à représenter une seconde fois la fonction grammaticale au moyen de l'élément disloqué. Dans cette relation de double marquage, les deux éléments cooccurents entretiennent une relation de coréférence (Blanche-Benveniste *et al.*, 1987 : 83 ; Blasco-Dulbecco, 1999).

Dans l'apposition, l'identification des rôles des différents éléments reste très complexe. Une des définitions récentes de l'apposition proposée par Forsgren (1988 : 138) permet de dégager au moins deux éléments qui ont une fonction l'un par rapport à l'autre : « une *base* (terme régissant ou recteur) » et « un élément appositif (terme régi) ». Reste à définir si le second élément est syntaxiquement de même niveau que le premier et si l'on est en présence d'un ou de deux constituants.

Il est tentant de considérer que le syntagme nominal apposé au pronom semi-lexical fait bloc avec lui. Dans un exemple avec un objet prépositionnel, on dirait que *à vous, le premier magistrat du pays* est équivalent à *à vous* :

(10) Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est **à vous, le premier magistrat du pays** ? (Zola, *J'accuse*)

L'élément lexical apposé n'est donc pas un élément construit par le verbe. Or la préposition peut être répétée devant le syntagme nominal :

(11) Elle pensait **à lui, à Léon**. Elle eût alors tout donné pour un seul de ces rendez-vous, qui la rassasiaient. (Flaubert, *Bovary*)

Dans ce cas, peut-on encore parler d'apposition ? Si nous considérons qu'une des propriétés de l'élément apposé est de ne pas avoir de position marquée auprès du verbe, la réponse est non. Mais dans le cas des rections non prépositionnelles (sujet ou objet), rien ne permet d'affirmer que le second élément est à un autre niveau syntaxique que le premier. Le pronom et le syntagme nominal (lorsqu'il est déterminé) se rencontrent dans des positions similaires sans être cooccurrents.

Les exemples suivants illustrent des cas de dislocation avec apposition (a), de dislocation du pronom (b) et de dislocation d'un élément lexical déterminé (c) :

- cas de sujet :

(12a) **il** devenait un des maîtres de la terre, **lui, le fils des deux pauvres paysans de Canteleu**. (Maupassant, Bel ami)

(13b) dis mais au fait pourquoi **il** est devant moi **lui** (Clément 14, 4)

(14c) alors **ils** partent à 55 ans **les mecs** (La Navale 31, 5)

- cas de l'objet non prépositionnel :

(15a) Raynaud, toujours inquiet parce que tous les jeunes chefs de toutes les jeunes écoles poétiques doivent **le** détester, **lui, le Chef de l'Ecole Romane**. (Renard, Journal)

(16b) ma femme me dit euh elle me elle **me** elle me scandalise **moi** quand je la vois agir (Lash 19, 26)

(17c) les grands passent aux toilettes mettent leur manteau vont dans la cour et par contre nous **les** passons aux toilettes **les plus petits** (Charnay 18, 6)

Il faut donc raisonner autrement. Comparons trois exemples avec constituant objet prépositionnel : dans l'un, le pronom support est en double marquage avec un clitique (18), dans le second, le support de l'apposé est un nom (19), dans le troisième, la préposition est répétée devant deux syntagmes nominaux consécutifs (20) :

(18) « Quelle est cette dame ? » demanda-t-elle d'une voix brève. Il n'avait aucune raison de **lui** cacher le nom, **à elle, sa bienfaitrice**. Il se pencha à son oreille. « La baronne Sandorff ... Oh ! il y a longtemps qu'elle tourne autour ! » (Zola, L'Argent)

(19) ouais donc j'ai décidé de te parler **de mon copain Chris le copain américain que je me suis fait l'année dernière euh à Paris** (Christ, 1, 1-2)

(20) et elle a demandé à Sébastien **à un ami à elle** (Caddéo, Adulte, conversation)

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

La confrontation des exemples révèle des contraintes distributionnelles liées au nombre d'éléments possibles sur une même position syntaxique. Ces contraintes sont une conséquence des catégories grammaticales en cause. Le tableau² suivant montre clairement que si un élément clitique marque déjà la place d'un complément prépositionnel auprès du verbe (position 1), il faut s'attendre à une seule autre réalisation possible de cette même position, sous forme d'un constituant prépositionnel, avec un semi-lexicale ou un élément lexical (position 2).

Si la place auprès du verbe n'est pas marquée par un clitique, la position prépositionnelle peut se réaliser à plusieurs reprises sous forme lexicale³ (position 1 et 2) :

Position 1		Position 2		Position 3
<i>clitique</i>	<i>lexique</i>	<i>pronom</i>	<i>lexique</i>	<i>lexique</i>
lui reprocher		à lui,		-- le dissident du régime
de te parler			de mon copain Chris	-- le copain américain
elle -- a demandé	à Sébastien		à un ami à elle	

Au-delà de deux éléments disloqués, il y a donc « saturation syntaxique » (position 3) dans les cas de double marquage. La fonction syntaxique ne peut pas être marquée par plus de deux éléments à la fois : pour un pronom clitique, on n'a qu'un seul élément lexical ou semi-lexicale couplé. La présence systématique de la préposition rend compte du lien syntaxique avec le verbe recteur et du lien coréférentiel avec le pronom clitique, ce qui explique que nous ne puissions rencontrer plusieurs éléments disloqués après le verbe qui feraient intervenir différents référents :

(21) ? la maîtresse **lui** a fait ça **au petit David à son frère**

Le deuxième constituant, marqué ou non par une préposition, paraît bien être à un niveau différent du premier. Mais cela ne prouve pas encore qu'il fait bloc avec le premier élément.

² La notation [--] symbolise une place vide.

³ Nous avons montré (Blasco, 1998) qu'un semi-lexicale, en position postverbale, fonctionnait étroitement avec le clitique.

d. La contiguïté

Dans certaines constructions, un élément lexical, porte sur un clitique sujet ou objet, dont il est éloigné, sans avoir les caractéristiques d'une dislocation, ni d'une apposition :

- (22) oui d'accord mais est-ce qu'il a des draps mous ou durs parce que **lui il** est très maniaque **mon fils** (Pavray, 40, 3-6)
- (23) les enfants connaissent la mort **nous** elle **nous** fait peur **les adultes** (Caddéo, Adulte, oral public T.V.)

Dans le premier exemple rien ne nous permet de dire si la dislocation concerne *lui* et *il* ou *il* et *mon fils*. L'élément apposé peut être alors soit *lui*, soit *mon fils*.

Dans le second exemple, l'analyse devrait pouvoir être la même. Mais comme nous le disions précédemment, dans les dislocations à droite, le syntagme disloqué référant à un pronom clitique de type *lui* ou *en*, est toujours marqué par une préposition. De ce fait nous pouvons avancer que *nous* pronom tonique est l'élément disloqué alors que *les adultes* est l'élément apposé.

Même s'il est éloigné de son support, cet élément, ou groupe d'éléments, flottant présente des propriétés proches des éléments « posés à côté ». Le critère de la discontinuité qui figure dans d'anciennes définitions et qui semble pourtant être contraint par la catégorie du support mériterait une attention particulière. Grevisse (1993) aborde brièvement le sujet sur l'épithète détachée : « Les épithètes se rapportant aux pronoms personnels conjoints ne peuvent les suivre immédiatement. » (p. 549 : 352c). Et il fait un lien avec les appositions avec pronom : » N.B. – Lorsque le support est un pronom personnel conjoint, les contraintes sont les mêmes que pour les épithètes. » (p. 549 : 353).

Sans aller plus avant dans le traitement de cette question, nous dirons que l'analyse se complique quand il y a non contiguïté des éléments concernés. Interviennent alors, semble-t-il, la question de la détermination du syntagme nominal, la question de la cooccurrence d'une dislocation et d'une apposition, et la question de la fonction syntaxique observée (sujet ou complément).

Dans le cas où l'on ouvrirait la définition de l'apposition à des segments discontinus, nous pourrions avancer que l'élément apposé ne dépend d'aucun des constituants dans lequel il semble prendre place. Il porte sur une catégorie, ce qui lui laisse une relative autonomie que ne partagent pas les éléments en double marquage.

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

En résumé, cette confrontation permet de dégager des différences fondamentales :

Dislocation de type « double marquage »	Apposition
<i>Phénomène de détachement</i>	<i>Phénomène de détachement</i>
Le critère de la coréférence est définitoire de la construction	Le critère de la coréférence est uniquement descriptif
Une seule position syntaxique réalisée par deux catégories, c'est-à-dire un seul élément dans la dépendance du verbe mais une position syntaxique remplie deux fois	Une seule position syntaxique réalisée 1 fois avec une relation de dépendance complexe avec un élément 'périphérique'
Deux éléments dans la construction	Au moins deux éléments dans la construction
Pas de contraintes de contiguïtés	Ce sont des éléments « posés à côté » mais pas « tout à côté »

La confrontation des définitions conduit à s'interroger sur le bien-fondé d'une analyse qui amalgamerait les deux structures de par les ressemblances sémantiques ou le caractère détaché du segment apposé ou disloqué.

2. Apposition avec pronom disloqué

2.1. Quelques caractéristiques remarquables

2.1.1. Les classes de pronoms

Nous proposons trois classes de pronoms regroupés selon leurs comportements dans la dislocation et dans l'apposition⁴ :

- Les pronoms *moi* et *toi*. Ils sont toujours couplés au clitique parce qu'ils ne peuvent pas apparaître en sujet direct. La présence d'un élément lexical apposé ne modifie pas cette propriété :

⁴ Toutes ces caractéristiques seront décrites plus précisément ultérieurement, de façon plus précise.

- (24) Vous ne savez pas quelles ont été mes tortures! Non! cela ne pouvait durer un jour de plus, et, d'ailleurs, vous n'ignorez pas que, durant tout le voyage, **moi, le second de ce navire, j'ai été traité comme un chien!** (Verne, Révoltés de la Bounty)
- (25) le Portugal c'est un pays qui bouge - et qui va bouger et d'ailleurs **moi je** pense que bientôt euh on on verra le Portugal d'un oeil différent (Boavi 29, 15)
- Les pronoms de troisième personne (*lui, elle, eux, elles*). En double marquage, leur présence ou leur absence change le statut de la partie lexicale. Dans la suite *clitique+pronom+le SN*, le nom est un apposé (26) ; dans la suite *clitique+nom*, il est un élément disloqué (27) :
- (26) Aziyadé ne dit plus rien pour me retenir, bien qu'elle ait compris peut-être que cela ne serait pas tout à fait impossible ; mais **elle** sent par intuition ce que cela doit être qu'une vieille mère, **elle, la pauvre petite qui n'en a jamais eu** ; (...) (Loti, Aziyadé)
- (27) **Ils** faisaient la queue **les clients**, ils arrivaient avec des bidons plein le coffre. (Le Monde, Sarraute, 04.91)
- Les pronoms *nous* et *vous*. Ce sont leurs traits de complexité qui les distinguent des autres pronoms. Composés « par un ensemble de personnes simples différentes (...) » (Blanche-Benveniste, 1987b : 17), ils demandent souvent d'être précisés :
- (28) Et puis, comme le répète invariablement Leïla, "**nous, les Palestiniens, on** a plus de raison de s'entendre avec les Israéliens qu'avec le roi Hussein et ses bédouins" ... (Monde Diplomatique 9105 : 20 ; 21)

La question est de savoir si les pronoms sont obligatoires lorsqu'il y a un élément nominal apposé sachant qu'à côté des exemples précédents, l'on trouve :

- (29) **les Français on** a tendance à pas mal employer les les onomatopées comme euh toc toc euh clic clac les choses comme ça (Verlan, 2, 14)

S'agit-il encore d'une apposition ou peut-on parler de construction disloquée ?

2.1.2. Les propriétés lexicales

Le syntagme nominal, dès qu'il est apposé au pronom, a toujours le trait [+animé]. Le nom appartient à une liste de classes lexicales

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

relativement closes (à peu près 7 ou 8)⁵ observable dans toutes les appositions nominales : rôle professionnel, parenté familiale ou sociale, noms de nationalités ou d'habitants (*Français, Marseillais*), noms collectifs ou d'institutions (*municipalité*) ; rôles « sociaux » (*propriétaire, adjoint*) ; termes génériques (*femmes*) ; noms qui désignent une gradation d'âge (*enfant, cadet*). A l'inverse, dans la dislocation, le nom peut avoir le trait sémantique [± animé] et il n'y a pas de restriction de classes :

(30) **les retraites privées** maintenant ça compense (La Navale 29, 15)

(31) **ce type-là** c'était un capitaine allemand (Clement 1, 7)

C'est donc une contrainte imposée par le pronom lui-même.

2.1.3. Valeur du pronom dans l'énoncé

Qu'il soit ou nom suivi d'un terme apposé, le pronom disloqué avant le verbe marque un contraste par rapport au reste de l'énoncé. Il « semble viser essentiellement la désignation d'un élément distingué parmi d'autres de son espèce ; comme s'il exprimait une sorte de contraste ou d'insistance » (Blasco-Dulbecco, 1999 : 180).

(32) j'ai connu Edith Piaf – Edith Piaf je l'ai connue euh ben **moi je** jouais dans un orchestre **elle elle** chantait dans les cours à ce moment-là (Malefond 2, 4)

(33) je voyais mes cousins bon ils avaient plein de jouets bon **moi** aussi j'avais des jouets mais pas autant qu'**eux** (Boavi 37, 13)

(34) **moi** en tant que militant j'aurais plus apprécié le en première page les problèmes de la sécu (La Navale 66, 13)

Cette observation avait déjà été faite, entre autres, par Charaudeau (1992 : 124 et 129) qui parle d'effet de « singularisation » par rapport à l'ensemble des autres individus.

2.2. Apposition sur le sujet

Après avoir fait état de tendances dans l'usage nous nous intéresserons aux positions dans lesquelles apparaît l'apposition par rapport au verbe : la position préverbale puis la position postverbale⁶.

⁵ Liste fournie par Sandrine Caddéo (thèse en cours)

⁶ La position préverbale a pour borne droite le verbe tensé (l'auxiliaire dans le cas de temps composé ou le modal), la position postverbale a également pour borne gauche le verbe tensé.

2.2.1. Dislocation et classes de pronoms apposés

Notre corpus de conversation fait apparaître une quasi absence de pronoms sujets non associés à un clitique à l'oral (0,8% sur l'ensemble des suites *Pro+lex* non associées à un clitique contre 37,5% sur l'ensemble des suites *Pro+lex* associées à un clitique sujet) et du décalage qui apparaît entre oral et écrit lorsqu'on observe la dislocation des pronoms sujets (37,5% à l'oral contre 62,4% à l'écrit alors que 99% des suites *Pro+lex* ne sont pas associées à un clitique à l'écrit)⁷. On peut donc affirmer qu'en français parlé de type conversation l'apposition sur un sujet non nominal entraîne la cooccurrence du pronom clitique et du pronom tonique.

Dans la comparaison des fréquences de chaque pronom en position disloquée et non disloquée (exemples oraux et écrits confondus), on constate que seul le pronom *eux* ne rend pas systématique la présence du clitique. Le point central est marqué par le pronom *vous* (pluriel) dont les proportions d'exemples disloqués et non disloqués sont relativement équilibrées.

	moi ⁸	toi ⁸	vous sg	nous	vous pl.	lui, elle	eux, elles	
[-disloqué]	2,8%	1,4%	2,1%	31,4%	5,7%	20,7%	35,7%	140 (100%)
[+disloqué]	16,4%	8,2%	10,4%	46,7%	<i>6,5%</i>	10,4%	1%	182 (100%)

On peut lier la haute fréquence de *nous*, dans la dislocation, à la nécessité qu'il y a à préciser sa valeur. Le pronom est en effet susceptible d'être repris par *on* ou *nous*, qui permettent des saisies sémantiques différentes. Cette relation entre personne du discours et dislocation n'est pas surprenante : nous avons observé dans une étude précédente que les pronoms toniques *moi* et *toi*, dans la dislocation, entretenaient des relations spécifiques avec le contexte antérieur.

- a. En nombre important dans les dialogues à plusieurs locuteurs, avec des prises de parole récurrentes, ils expriment une sorte de contraste ou d'insistance en visant essentiellement la désignation d'un élément distingué parmi d'autres de son espèce.

(35) **moi** je m'appelle Gérard Estève j'ai seize ans et demi et alors moi je travaille (Lash 33, 11)

⁷ La forme des sujets à l'oral dépend du genre de production. Les explications, les discours publics renferment nombre de sujets non disloqués.

⁸ Le cas des pronoms *moi* et *toi* est un peu à part puisqu'ils ne fonctionnent pas en sujet direct (bien que nous ayons quelques rares exemples issus de textes littéraires).

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

- b. Dans d'autres cas, disloqués ou non, ils réfèrent aux personnes du discours et donnent l'effet d'un point de vue.

(36) **moi** le poste **je** l'écoute jamais (Pesc 83, 19)

- c. Enfin, il est apparu un *moi je* de l'énonciateur particulièrement courant avec les verbes comme *dire, penser, croire*.

(37) alors **moi je** trouve que l'école c'est bien mais il y a des matières qui sont complètement idiotes (Lash 33, 5)

Les tendances apparues pour la séquence *Pro+lex* « associée » à un sujet permettent donc d'affirmer que, dans certains cas, la présence d'un élément apposé entraîne la dislocation du pronom tonique.

Mais ce constat – cooccurrence de la dislocation et de l'apposition en position sujet – nous conduit à poser les questions suivantes : est-ce une apposition sur le pronom clitique qui appelle le pronom tonique ou bien est-ce l'apposition sur le pronom tonique qui entraîne la « reprise » par un pronom clitique devant le verbe ? Compte tenu que certains pronoms toniques apparaissent dans les exemples avec une apposition et sans dislocation, nous serions tentées d'opter pour la seconde hypothèse. Cependant comme peu de pronoms toniques font de « bons candidats » à la position sujet, nous pouvons opter aussi pour la première hypothèse.

La position des éléments par rapport au verbe recteur semble jouer un rôle important dans les différentes interprétations sémantiques. Le groupe *Pro+lex* « associé » à un clitique sujet apparaît en différentes positions de l'énoncé : position préverbale représentée par *Pro+lex+clit+V* (50,9% d'exemples à l'oral contre 28,6% d'exemples à l'écrit) et position postverbale représentée par *clit+V+Pro+lex* (8,9% d'exemples à l'oral contre 11,4% d'exemples à l'écrit). Notons, pour interpréter ces chiffres, que la suite *Pro+lex* non associée à un clitique sujet représente 0,8% des exemples à l'oral en position préverbale uniquement, contre 94,3% d'exemples à l'écrit alors que 4,8% des exemples écrits sont en position postverbale.

2.2.2. Les différentes positions de *Pro+lex*

a. La position préverbale

La position préverbale est donc la plus représentée (deux fois plus représentée à l'oral qu'à l'écrit) pour l'ensemble des pronoms et c'est celle

où semblent se concentrer les énumérations d'apposés, surtout dans les exemples de l'écrit⁹ :

- (38) Il eut un mouvement d'impatience : d'autres s'amusaient, et **lui, prince souverain, maître absolu, qui devait s'amuser plus que personne au monde**, il connaissait l'ennui ! (Stendhal, Chartreuse de Parme)

Sans aller plus avant dans la question de la fonction sémantique de l'apposition dans l'énoncé, nous pouvons avancer que la position frontale est donc une position privilégiée où s'entassent le maximum d'informations¹⁰.

b. La position postverbale

Les exemples de sujet disloqué après le verbe sont généralement moins fréquents (ils sont cependant plus représentés à l'écrit qu'à l'oral, à l'inverse de ce qui se passe en position frontale). Le groupe *Pro+lex* est très fréquemment à proximité du verbe recteur, soit immédiatement après lui, soit au milieu de la chaîne verbale formée de l'auxiliaire modal et du verbe :

- (39) Il essaya de faire entendre qu'il était recherché, **lui, l'ennemi des prêtres et des rois**, pour avoir conspiré avec M. de Cazotte contre la Constitution et s'être joint, le 10 Août, aux défenseurs des Tuileries. (France, L'Etui de Nacre)
- (40) **Nous** pourrions, **nous, élus de l'Ile-de-France**, vous en parler avec précision mais nous ne vous apprendrions rien, monsieur le ministre, nous le savons bien. (Séances du Sénat, 19970304)

⁹ En l'absence de détermination sur l'apposition, il semble que l'ordre des trois éléments soit exclusivement *Pro+lex+clit* ; nous n'avons pas relevé d'exemples d'apposé frontal au pronom du type :

belle sœur de Régine, moi je me sens concernée.

¹⁰ Cette observation semble contraire aux théories de l'information : l'information donnée en position thématique correspond généralement à de l'*information ancienne*, donnée (given) soit par la situation, soit par le contexte (Chafe, 1976 ; Halliday, 1967). En revanche, l'information non thématique est *nouvelle*. L'information donnée est présumée connue de l'interlocuteur par le locuteur, alors que l'information nouvelle est présumée non connue de l'interlocuteur. (Moeschler *et al.*, 1994 : 458)

Pour Wilmet (1997), n'importe quelle phrase est constituée d'une énonciation (expressivité de Guillaume) et d'un énoncé (*expression* de Guillaume, *message* de Goose). Tout énoncé comporte un support (thème) et un apport (rhème). De l'un à l'autre s'instaure un rapport de prédication. Donc quand il y a un SN apposé à un pronom clitique, on peut considérer qu'on est dans le cadre d'une prédication seconde ; le SN apposé est le thème et la suite incluant le pronom clitique est le rhème.

Comme ce sont des doubles marquages d'une fonction syntaxique sujet, il y a une contrainte de proximité assez forte ; l'élément disloqué après le verbe reste le plus proche possible du pronom clitique sujet.

Les constructions avec un pronom tonique disloqué après la construction verbale sont des cas de « prolongement pronominal » : « dans certains emplois, les pronoms toniques **moi**, **toi**, lui entretiennent avec le pronom clitique un lien sémantique étroit : ils lui apportent un développement pertinent pour sa saisie référentielle. » (Blasco, 1998 : 277).

Cette observation reste intéressante pour analyser le rôle sémantique du groupe nominal apposé qui est à un niveau différent du pronom. Quand le pronom tonique et le syntagme nominal apparaissent juxtaposés, un effet sémantique supplémentaire est développé. Le pronom marque un contraste. La partie lexicale, elle, a des effets de sens plus variés, c'est une extension sémantique possible après le pronom tonique, comme si la valeur sémantique du pronom allait en se précisant :

(41) **il** est plein de tchatche **lui Papin** (Argot, 11, 6)

D'ailleurs, seul l'ordre *Pro+lex* est possible. Le pronom tonique ne peut pas venir en prolongement à droite d'un syntagme nominal disloqué¹¹ avec le sens « lui au moins » :

(42) ? **il** est plein de tchatche **Papin lui**¹²

2.3. Apposition sur l'objet

Bien qu'il y ait beaucoup d'exemples d'appositions avec un pronom en position objet, si nous restreignons les observations aux compléments de

¹¹ L'impossibilité de l'exemple nous incite à penser que *lui* à droite ne peut pas être une « précision » de *Papin* comme ce peut être le cas à gauche :

lui Papin il est plein de tchatche

Papin lui il est plein de tchatche

Il y aurait donc à gauche deux effets de sens possibles : l'un préciserait, l'autre ferait intervenir comme un jugement de valeur, comme s'il permettait d'affirmer autre chose que l'assertion. Seul le premier effet de sens est possible dans la structure apposition et dislocation après le verbe.

¹² L'ensemble du corpus classé sous objet (ce qui intègre les compléments de valence et de rection du verbe et associés représente à peu près 120 exemples).

valence¹³, nous nous retrouvons avec très peu d'exemples. Nous avons appelé « datifs » les éléments de valence verbale prépositionnelle :

- (43) mai juin quarante il y a eu l'armistice Pétain qui a signé l'armistice avec les Allemands et les première chose qu'on **nous** a fait **à nous autres petits juifs** c'était de nous renvoyer de l'école française (Levy, 6-11)

et « accusatifs » les éléments de valence non prépositionnelle :

- (44) Et **elle, Mme Arnoux**, comment **la** revoir, maintenant ? (Flaubert, L'Education Sentimentale)

Pour les datifs, 16% des exemples *Pro+lex* à l'oral et 84% à l'écrit sont associés à un clitique alors que 100% des exemples de l'écrit ne sont jamais associés à un clitique.

Pour les accusatifs, 25% des exemples à l'oral et 75% à l'écrit sont associés à un clitique alors que nous n'avons pas trouvé d'exemple à l'écrit dans lesquels *Pro+lex* n'est pas associé à un clitique.

La proportion d'exemples avec *Pro+lex* associé à un clitique objet est donc inférieure à celle des sujets. Les exemples où *Pro+lex* est associé à un clitique datif sont dominants (il y en a deux fois plus) :

2.3.1. Positions du groupe *Pro+lex*

a. Position postverbale

En ce qui concerne les cas de datifs, il semble que le phénomène de dislocation soit en relation avec le type de valence prépositionnelle. Il y a, par exemple, une grande majorité de dislocations de type *lui ... à lui+lex* ; quelquefois, la distance entre le pronom clitique complément et la séquence *Pro+lex* est longue :

- (45) Pour le discréditer, certains ont été jusqu'à **lui** reprocher une fictive collaboration avec la Stasi - **à lui, le dissident du régime des Ulbricht et Honecker** ! (Monde Diplomatique 9510 :14 ;15)

Curieusement, toutes les positions objets prépositionnels, attestées avec dislocation, ne sont pas représentées dans les cas où le pronom a un apposé¹⁴ :

¹³ La valence verbale est « constituée par la sous-partie des éléments régis qui caractérisent le sens et la construction minimale du verbe » (Blanche-Benveniste *et al.*, 1991 : 292)

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

- la valence de type *y ... à ça* :
 - (46) L1 il y a une faune hein là bas à Marseille hein
 - L4 ouais c'est encore pire
 - L1 c'est terrible hein
 - L2 vous y tenez hé à **votre faune** (Courre 30, 14)
- la valence de type *en ... de lui* :
 - (47) il **en** avait peur **de cette maîtresse** (Salavert 34, 35)
- la valence de type *en ... de ça* :
 - (48) et sinon comment ça se passe la vie des prisons ils **en** parlent **de ça** (Armand 11, 7)

La question se pose même de savoir si les valences non représentées sont possibles avec le groupe *Pro+lex*. Si tel n'est pas le cas, il faudrait conclure que la présence du groupe nominal apposé bloque certaines réalisations réactionnelles.

Les dislocations à droite de ce type représentent les cas de doubles marquages les plus représentatifs. Il y a toujours la préposition et ce type de complément est toujours disloqué à droite. Le pronom est une reprise syntaxique du clitique et la réalisation « sémantique » du clitique ; il y a coréférence totale. Il semblerait qu'aucune information sémantique supplémentaire (sous la forme d'une apposition) ne soit possible. On ne peut pas aller plus loin dans le développement paradigmatique de la fonction syntaxique occupée par le pronom clitique. Mais ce serait différent pour les compléments non prépositionnels et il faudrait pouvoir comprendre pourquoi les exemples existent exclusivement avec les compléments de type *lui ... à lui*.

Dans la suite *Pro+lex*, les dépendances syntaxiques et sémantiques entre les éléments s'organisent de façon remarquable. Les pronoms peuvent fonctionner seuls dans la position syntaxique étudiée mais dès qu'il y a le groupe nominal apposé, ceux de première et deuxième personnes (singulier et pluriel) appellent le pronom tonique disloqué :

- (49) c'est un copain qui **me** l'avait prêtée à **moi** (Melka 7, 1)
- (50) Ce n'est plus même un corps si l'on veut bien **me** permettre de poursuivre aussi loin que possible l'image de ce qu'elle **me** produit à

¹⁴ Il nous paraît nécessaire, pour notre argumentation, de fabriquer les exemples que nous n'avons pas rencontrés. Cependant nous ne porterons pas de jugement sur leur degré d'acceptabilité.

moi, l'auteur, à moi qui la vois ; (...) (Gobineau, Mademoiselle Imois)

On retrouve ici la règle selon laquelle la dislocation déterminée n'est pas possible sur un pronom clitique. Ajoutons que dans la zone postverbale, cette interdiction s'étend jusqu'aux appositions non déterminées¹⁵.

Pour montrer l'obligation d'avoir la séquence « *me à moi + lexique* », il convient de distinguer deux questions : tout d'abord la question de la préposition et ensuite la question de la présence obligatoire du semi-lexical. Pour ce qui est de la préposition, il est rare de rencontrer :

(51) ce qu'elle **me** produit, *moi*

et impossible de rencontrer :

(52) ce qu'elle **me** produit, *l'auteur*

Seul l'exemple suivant fait exception dans notre corpus :

(53) nous avons euh signé un accord avec une organisation de bijoutiers qui s'appelait Codhor euh qui était un peu euh une coopérative d'achat + donc ça nous permettait d'une part ça nous permettait **nous les Delvin** da- de de de connaître donc autre chose que la bijouterie de notre de notre de notre village et surtout de notre de notre secteur enfin des Bouches-du-Rhône si vous voulez (Barrard, 12, 13-16, 13, 1-2)

Ce genre de dislocation à droite, sans préposition, est assez exceptionnel en français parlé. En tout cas, cela n'est possible qu'avec un pronom tonique. Ce n'est pas un double marquage, le statut « associé »¹⁶ du pronom semble attribuer à la séquence *Pro + apposition* une valeur sémantique différente que celle définie précédemment :

(a) ça nous permettait nous **les Delvin**

(b) ça nous permettait à nous **les Delvin**

¹⁵ Mais encore une fois il est difficile d'affirmer que c'est l'apposition sur un clitique qui entraîne la dislocation. En effet nous n'avons pas d'exemple pour confirmer cette hypothèse, de type :

Ce n'est plus même un corps si l'on veut bien me permettre de poursuivre aussi loin que possible l'image de ce qu'elle produit à **moi l'auteur**

ce n'est plus même un corps si l'on veut bien me permettre de poursuivre aussi loin que possible l'image de ce qu'elle produit à **moi auteur**

¹⁶ Terme utilisé dans l'Approche Pronominale (Blanche-Benveniste *et al.*, 1987) pour désigner des éléments qui ressemblent à des compléments du verbe sans avoir les propriétés d'un élément construit.

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

L'exemple (b) illustrerait un cas de spécificateur sémantique dans le prolongement du pronom clitique (*cf.* ce que nous avons déjà avancé pour les sujets de type *il lui N*). Cette interprétation conduirait à dire que la séquence *Pro + apposition* ne forme qu'un seul constituant dans la fonction complément prépositionnel. Dans l'exemple (a), l'impression première est celle de deux constituants mis en liste, comme une énumération du même référent ; énumération qui pourrait être prolongée par d'autres éléments. Ce n'est là qu'une intuition qui mériterait d'être développée.

Pour ce qui est de la présence obligatoire du semi-lexical, on ne peut pas envisager non plus :

(54) *ce qu'elle **me** produit, **à l'auteur**

Parce que, pour faire porter un syntagme nominal forcément de 3^{ème} personne, sur un pronom non complexe de 1^{ère} ou 2^{ème} personne, il faut faire appel à un élément qui fait l'intermédiaire entre certains pronoms et le lexique et qui de ce fait porte bien son nom de semi-lexical.

La dislocation est possible avec une 3^{ème} personne au singulier ou au pluriel :

(55) Bien sûr qu'il aurait pu lui foutre une tarte qui **lui** aurait fait sauter deux ou trois dents, **à la mouffette**, mais qu'auraient dit ses admirateurs? (Queneau, Zazie dans le métro, Folio p. 99)

(56) oui les militaires **leur** disaient ça **aux fatmas** (VOLTZ 7, 12)

Ça paraît plus difficile avec un pronom complexe comme *nous, vous* :

(57) ce qu'elle **nous** produit, **aux auteurs**¹⁷

Il semblerait que l'on trouve plutôt l'apposition que la dislocation dans ces cas-là :

(58) Depuis des années on **nous** demande, **salariés du privé comme du public**, d'accepter de nouveaux prélèvements, de réduire notre pouvoir d'achat, et même d'être moins malades ... (Circulaire syndicale, appel aux grèves, juin 1996)

Pour la personne trois, le pronom *à lui* semble indispensable dès que le nom apposé est à déterminant zéro ou avec un indéfini :

(59) Et cela **lui** permet, **à lui, jeune ministre de trente-cinq ans**, d'être assis sans ridicule, sans que nous nous révoltions, à la droite d'un de nos maîtres qui a plus de soixante-dix ans et qui seulement à cet âge est mis à sa place, au premier rang. (Renard, Journal)

¹⁷ Nous n'avons aucun exemple attesté de ce type dans notre corpus.

(60) ? Et cela lui permet, jeune ministre de trente-cinq ans, d'être assis sans ridicule

(61) ? Et cela lui permet, un jeune ministre de trente-cinq ans, d'être assis sans ridicule

La position à droite de la construction verbale identifiée comme double marquage, a des caractéristiques sémantiques et syntaxiques définies ; c'est une position syntagmatique qui, selon le caractère +/- complexe du pronom clitique, doit être remplie en cas d'apposition. Si elle n'est pas remplie alors les exemples sont inacceptables.

Nous avons déjà observé qu'apposition et dislocation étaient complémentaires dans les prolongements du type *me ... à moi en personne à moi même* etc. Dans ce type de structures, la séquence *clitique+pronom tonique* est systématique ; le pronom tonique n'apparaîtrait jamais seul dans la construction. Dans ces exemples, le pronom tonique a donc une fonction de prolongement pronominal ; la séquence *Pro + apposition* est comme un spécificateur sémantique. Plusieurs éléments en français agissent comme des éléments marqueurs du prolongement qui entraînent la dislocation et contribuent à identifier ce phénomène : les quantifieurs flottants, les pronoms indéfinis, les modalités et enfin les appositions.

(62) je te dis à toi l'étudiant qui écoute + tu as pas intérêt de me piquer mes idées (Bonetto 1, 8)

L'apposition sur un pronom clitique en zone postverbale est donc difficile ; pour la position objet, les traits syntactico-sémantiques des pronoms clitiques et le caractère \pm déterminé du syntagme apposé interviennent dans l'apparition simultanée de l'apposition et de la dislocation.

Le syntagme apposé s'inscrit dans le prolongement sémantique du semi-lexical. Pour essayer de creuser cette question, il faut tenir compte à la fois de la position du groupe *Pro+lex* par rapport au verbe, de la détermination du nom apposé et de la présence ou de l'absence de la préposition.

b. Position préverbale

En position préverbale, la proportion de double marquage de compléments de type datif avec apposition est faible (aucun exemple à l'oral, deux exemples à l'écrit avec préposition) :

(63) A vous, vendeurs de biens immobiliers, qui nous confiez votre bien en exclusivité, nous vous offrons : son estimation gratuite, son mesurage obligatoire "Loi Carrez" gratuit, un suivi permanent de

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

votre bien, votre déménagement gratuit. Avec nos meilleurs voeux.
(Caddéo, Encart publicitaire)

Comme c'était déjà le cas pour les dislocations sans apposition, le pronom tonique disloqué ne porte en général pas de préposition. Notons cependant que nous n'avons relevé que 4 exemples avec apposition du type :

(64) Mais **eux**, *les pauvres petits*, quel courage il **leur** fallait pour demeurer impassibles ! (Daudet, Souvenirs d'un Homme de Lettres)

Le pronom tonique, quand il n'est pas accompagné d'une préposition – qui lui donne une fonction syntaxique identifiable –, est associé au clitique dans le sens où il n'est pas la réalisation lexicale de la fonction syntaxique occupée par ce clitique. Avec un élément apposé, il y a comme un entassement de plusieurs éléments qui interviennent plus au niveau du discours que de la construction verbale.

Le peu d'exemples relevés pour ce type ne permet pas de dégager des propriétés sûres mais il semblerait que lorsque le groupe *Pro+lex* est en position préverbale ou qu'il dépend d'un objet prépositionnel du verbe, le pronom est associé à un clitique.

La fonction accusatif ne représente que la moitié des compléments recensés ; elle entraîne aussi la dislocation en cas d'apposition.

(65) ils ont pas de remplaçantes pourquoi parce qu'ils les font travailler tous les dimanches + et qu'ils manquent de personnel parce que **elles les filles** ça les intéresse pas de travailler le dimanche (Bus, 12, 4)

3. Apposition, dislocation et ordre des mots

Jusque-là, nous nous sommes intéressées à la distribution des SN apposés à un pronom tonique lorsqu'ils apparaissent à la suite l'un de l'autre. Nous aimerions montrer ici que lorsqu'il y a cooccurrence d'une dislocation et d'une apposition, l'ordre d'apparition des trois éléments concernés : pronom tonique, pronom clitique et syntagme nominal joue un rôle fondamental dans la reconnaissance de l'élément apposé.

Nous avons montré qu'en position sujet, la présence ou l'absence du pronom n'est pas une donnée secondaire. Sans pronom, le groupe nominal déterminé ne peut pas fonctionner comme un apposé en position préverbale. L'analyse dépendra d'autres facteurs : la présence ou l'absence du clitique sujet et le type de déterminant du nom. Lorsqu'il est disloqué, le nom est combinable avec tous les déterminants sauf le déterminant zéro. Le

statut de ØSN dépend de sa position par rapport au verbe recteur et de la présence du pronom.

Ainsi si l'élément nominal est à déterminant zéro, il sera apposé à un pronom clitique à condition que ce dernier n'entretienne pas de relation de double marquage avec un pronom tonique (66), auquel cas, quelle que soit sa place, le syntagme nominal est apposé au pronom tonique (67 et 68) :

- (66) **Auteur-compositeur**, il sait mieux que quiconque exprimer la douleur et le plaisir. (Le Monde, 31, 10) (apposition sur le clitique)
- (67) **Porte-parole du président lui il** explique la stratégie industrielle (ex. non attesté) (apposition sur le semi-lexical ou sur la séquence « lui il »)
- (68) pourquoi **lui Français il** aurait pas besoin d'un dico (Caddéo, Adulte, conversation) (apposition sur le semi-lexical)

Si le syntagme apposé est déterminé, et que le clitique n'entretient pas déjà de relation de double marquage avec un semi-lexical, il s'agit d'une dislocation et du double marquage de la fonction sujet. Mais si le semi-lexical est présent et qu'il est postposé au nom, c'est lui qui devient élément apposé et le nom se retrouve en double marquage avec le clitique :

- (69) **les petits ils** voient de la violence elle est présente dans tout (Biancheri 20, 16) (dislocation)
- (70) **mon père lui** eh bien **il** était une sorte de placier représentant euh il allait dans les petits bleds environnants livrer du sucre cassé à dos de cheval (Levy, 8-11) (dislocation de *mon N* ; *lui* est apposé)

Dès lors que l'élément semi-lexical le précède, le syntagme nominal acquiert le statut d'apposé au semi-lexical.

- (71) Quand Latude, le carcan au cou, la chaîne au ventre, pourrissait vivant au fond de cette prison par ordre de ce roi dont la statue dominait Paris, qui lui eût dit que cette prison tomberait, que cette statue tomberait, qu'il sortirait du sépulcre et que la monarchie y entrerait, que **lui, le prisonnier**, il serait le maître de cette main de bronze qui avait signé son écrou, et que de ce roi de boue il ne resterait que ce bras d'airain ! (Hugo, Quatre-vingt treize) (*le prisonnier* est apposé à *lui*)

On peut donc avancer que lorsqu'il y a cooccurrence de trois éléments : lexique, élément semi-lexical et pronom clitique en zone préverbale, si le SN n'est pas déterminé, quelle que soit sa place avant ou après l'élément semi-lexical il aura toujours le statut d'apposé à l'élément semi-lexical. En revanche, si le SN est déterminé c'est l'élément du milieu (SN ou semi-lexique le plus proche du pronom clitique) qui sera apposé. On peut donc parler d'une contrainte d'ordre d'apparition des éléments.

En résumé :

1. Suite $\emptyset SN + lui + il$

Lex.	Pro.	Clit.	
$\emptyset N$		il	$\emptyset N$ apposé à <i>il</i>
$\emptyset N$	lui	il	$\emptyset N$ apposé à <i>lui il</i> (dislocation <i>lui il</i>)

2. Suite *lui* + $\emptyset SN + il$

Pro.	Lex.	Clit.	
lui	$\emptyset N$	il	$\emptyset SN$ apposé à <i>lui</i> (dislocation <i>lui il</i>)

3. Suite *le SN* + *lui* + *il*

Lex.	Pro.	Clit.	
le N		il	Dislocation
le N	lui	il	<i>lui</i> apposé à <i>le N</i> (dislocation <i>le N il</i>)

4. Suite *+lui* + *le SN* + *il*

Pro.	Lex.	Clit.	
lui	le N	il	<i>le SN</i> apposé à <i>lui</i> (dislocation <i>lui il</i>)

4. Conclusion

La confrontation de la dislocation et de l'apposition, et la mise à jour de certaines caractéristiques lorsqu'elles sont cooccurrentes dans la même construction verbale permettent d'apporter quelques éléments nouveaux.

Pour ce qui est des tendances, notre corpus révèle que le nombre d'appositions avec dislocation en position préverbale est supérieur au nombre d'appositions avec dislocation en position postverbale : ces résultats confirment ceux observés pour les dislocations.

Il semblerait que les appositions sur un sujet non nominal ne soient pas en usage dans le français de conversation, qui privilégie l'apposition avec dislocation – hormis peut-être avec le pronom *eux*. D'ailleurs, la distribution diffère selon le type de pronom : les pronoms déictiques appellent plus la dislocation que les pronoms anaphoriques.

Enfin, une fois de plus, nous avons constaté un décalage important entre l'oral et l'écrit, que ce soit pour les positions étudiées – préverbale, postverbale – ou encore pour les observations faites relatives aux fonctions syntaxiques.

L'analyse des critères définitoires ou descriptifs et les contraintes distributionnelles mises à jour justifient le refus d'une analyse globale et

conduisent à attribuer aux deux constructions, dans certains cas, un caractère complémentaire. Tout d'abord, la prise en compte des catégories grammaticales est nécessaire pour décrire et différencier les deux constructions. Curieusement, toutes les fonctions compléments disloqués n'acceptent pas l'apposition ; cela se réduit à *me ... moi* et *lui ... à lui* et les effets de sens semblent varier selon que segment apposé est prépositionnel ou non. L'on peut alors se demander s'il n'y aurait pas incompatibilité entre l'ensemble des rections les plus représentatives de la relation de double marquage et l'apposition. Incompatibilité qui relèverait du rapport entre syntaxe et sémantique, comme si certains doubles marquages parce qu'ils sont une reprise syntaxique et coréférentielle du pronom tonique n'autorisaient aucune extension sémantique à droite, aucune précision au-delà du pronom disloqué.

De manière générale, dans la position postverbale, le prolongement sémantique paraît plus contraint alors que la position préverbale se prête très bien à l'entassement d'éléments apposés avec dislocation.

Enfin, dans certains cas, le semi-lexical porte bien son nom, puisqu'il fait l'intermédiaire entre certains pronoms clitiques et le lexique. Dislocation et apposition acquièrent un caractère complémentaire selon les traits syntactico-sémantiques du clitique.

Quand il y a cooccurrence de trois éléments dans une construction verbale : pronom clitique, pronom tonique et lexique, des contraintes distributionnelles obligent à trancher entre une analyse par dislocation et une analyse par apposition. L'ordre d'apparition des éléments et le caractère plus ou moins déterminé du syntagme nominal jouent un rôle fondamental dans la reconnaissance de l'élément apposé.

Il y aurait enfin beaucoup à dire aussi sur ce que révèle l'analyse des appositions « non contiguës » car, nous pensons que, contrairement à ce que signifie le terme, l'apposition peut concerner aussi des éléments éloignés l'un de l'autre.

Références

- Bally, C. (1944). *Linguistique générale et Linguistique française*, Berne : Francke, S.A.
Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéphanini, J., & van den Eynde K. (1987a). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*. Paris : SELAF.
Blanche-Benveniste, C. (1987b). Le pronom *on* : propositions pour une analyse. *Mélanges offerts à Maurice MOLHO, III*, (pp.15-30). Paris : Les Cahiers de Fontenay.

Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique

- Blanche-Benveniste, C. (1991). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : C.N.R.S.
- Blasco, M. (1998). La séquence clitique + pronom tonique en français : un cas de prolongement pronominal. In Bilger, M., van den Eynde, K., & Gadet, F. *Analyse linguistique et approches de l'oral - Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste* (pp. 277-285). Monographies publiées par le Centre international de dialectologie générale (Louvain). Louvain-Paris : Peeters.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain, Etude syntaxique*. Collection « Les français parlés ». Paris : Champion.
- Caddéo, S. (2000). *L'apposition détachée : description syntaxique de l'apposition nominale détachée dans divers registres de la langue parlée et de l'écrit en français contemporain*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Combettes, B. (1998). Les constructions détachées en français. Paris : Ophrys.
- Damourette, J., & Pichon, E. (1911-1950). *Essai de grammaire de la langue française, Des mots à la pensée*, 7 vol. Paris : D'Artrey (2^{ème} éd. 1968).
- Dupont, N. (1985). *Linguistique du détachement en français*. Berne: Peter Lang.
- Forsgren, M. (1988). Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants. *Travaux de linguistique française*, 17, 137-157.
- Grevisse, M & Goosse, M. (1988). *Le Bon Usage*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Wilmet, M. (1996). L'apposition : une fonction à réestimer. In Kleiber, G., & Riegel, M. (Eds.), *Études de linguistique française médiévale et générales offertes à Robert Martin* (pp. 413-422). Louvain-La-Neuve : Duculot.

Sur *certain*s sujet

Paul CAPPEAU
Université de Poitiers

Ce travail constitue une première étape dans une réflexion plus vaste portant sur les formes du sujet que l'on trouve en français parlé. Dans ces pages, les questions portent sur le pronom *certain*s : quelles sont ses particularités en position sujet ? en trouve-t-on de nombreuses occurrences à l'oral ? quelles contraintes peut-on identifier ?

Ces différentes questions conduisent d'abord à s'intéresser à la classe des indéfinis. Cet aspect sera abordé, à la marge, à travers des problèmes de recensement d'unités (point 1). Un deuxième éclairage succinct concernera quelques travaux qui s'intéressent aux indéfinis en position sujet (point 2). L'essentiel de ce travail portera sur l'examen de la distribution effectivement attestée des sujets *certain*s, plus précisément dans des productions orales. La description de corpus oraux permet de s'écarter d'une présentation de ce que devrait être l'emploi de la forme *certain*s et de proposer une présentation plus réaliste, plus conforme aux usages. Il n'enlève en rien le raisonnement sur des exemples construits mais apporte des garanties sur la plausibilité des observations. C'est pourquoi il conviendra d'indiquer les précautions particulières imposées par ce travail (point 3) avant de présenter les principaux résultats (point 4).

1. Problème d'inventaire

Lorsque l'on cherche à détailler les éléments de la classe des indéfinis, on bute assez rapidement sur un problème d'inventaire. En effet, les grammaires possèdent chacune leur liste, ce que tente de justifier Moignet (1981) :

« Le chapitre des indéfinis est, de tous, celui qui, dans les grammaires, invite le moins à l'idée que la langue est un système. Effectivement, il n'y a pas de système des indéfinis, comme il y a un système de l'article, du pronom personnel, etc. Il y a une collection de termes, une série ouverte,

Paul CAPPEAU

plus comparable aux ensembles dont le lexique donne l'image qu'aux systèmes que la grammaire nous propose. La sémiologie ne nous est pas d'un grand secours, malgré les quelques indications qu'elle donne » (p. 176)

Sur ce point, le débat est ancien et régulièrement relancé. Fournier (1994) rappelle que la classe des indéfinis se constitue dès le XVII^{ème} siècle à partir de critères syntaxiques et sémantiques. Cette délimitation est complétée par une liste d'unités. Dans cette liste, qui connaît des fluctuations notables selon les auteurs, deux strates peuvent être distinguées. Des formes comme *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*... constituent des éléments inamovibles, que citent constamment les grammairiens. Pour des termes tels que *tout*, *certain*, *plusieurs*... Fournier (1994) rappelle qu'ils possèdent un statut bien plus instable. Selon les auteurs, ils peuvent être ou non inclus dans la liste précédente. Ils ont d'ailleurs tardé à être adjoints à la série centrale. C'est Oudin (1632) qui, le premier, les place dans « le paradigme des indéfinis ». Cette solution ne s'impose pas de façon définitive et n'est pas toujours retenue par la suite. Ainsi, *certain* est-il absent de la liste que dresse Girault-Duvivier (1839) dans son chapitre sur les pronoms indéfinis. Cet élément occupe fréquemment une position marginale : il ne fait pas partie du noyau principal et est habituellement cité dans les termes « périphériques », qui peuvent être rattachés à la catégorie des indéfinis¹.

Ce problème d'inventaire n'est pas entièrement stabilisé de nos jours². Tout chapitre d'une grammaire consacré aux indéfinis est, semble-t-il, tenu de commencer par la dénonciation de l'aspect chaotique du regroupement opéré. *La grammaire d'aujourd'hui* (1986) utilise l'expression « fourre-tout assez hétéroclite » (p. 324). Wilmet (1986) parle du « capharnaüm des indéfinis ». En 1997, ce même auteur révisé la catégorie des pronoms, ce qui le conduit à s'intéresser aux indéfinis. Il réorganise cette classe autour de deux grandes rubriques : les pronoms accidentels et les pronoms

¹ Ce problème d'inventaire se retrouve aussi dans les ouvrages sur l'histoire des formes. Ainsi, les commentaires de Fournier (1998) et Picoche & Marchello-Nizia (1994) peuvent-ils sembler, à première vue, contradictoires. En fait, la première signale que « certain(s) n'a pas d'emploi pronominal en français classique, à la différence du français moderne » et les secondes le considèrent comme un pronom pluriel courant au XVII^{ème}. Mais c'est, dans ce cas, la forme *de certains* qui est réellement visée, cf. l'exemple cité p. 242 : « De certains disent que... ».

² On peut s'étonner que la discussion sur les indéfinis reste cantonnée à des formes grammaticales et ne soit pas plus souvent élargie vers des formes dites lexicales. Des séquences telles que *tout le monde* ou *les gens* pourraient probablement trouver place dans une conception plus ouverte des indéfinis. Pour la première, *Le bon usage* (1993) l'intègre d'ailleurs dans la liste des indéfinis « occasionnels ».

essentiels. L'élément *certain*s prend alors place dans la première classe qui regroupe les termes apparentés à des déterminants. Cette relation entre le déterminant et le pronom est très prudemment évoquée puisque l'auteur y voit une « simple procédure » qui ne préjuge en rien de la hiérarchie entre ces deux unités³ (i.e. quel terme doit être considéré comme « premier »). On retrouvera ce problème lorsque l'on s'intéressera aux fonctionnements.

2. La position sujet

Une deuxième réflexion peut porter sur la fonction de ces pronoms. Il est intéressant, en particulier, de voir comment est envisagée la réalisation des indéfinis en position sujet⁴ et en particulier si sont indiquées des contraintes particulières. Pour le terme *certain*s, diverses grammaires relèvent cet emploi et l'illustrent d'exemples sans l'accompagner de mises en garde particulières. Ainsi, Togeby (1982) indique qu'employé comme substantif, ce terme est « assez courant dans la langue littéraire » et qu'on le rencontre comme sujet, objet ou régime d'une préposition. Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1994) adoptent le même ton neutre et n'émettent aucune réserve quant à la position sujet. Pas plus de commentaires dans *Le bon usage* (1993) qui fournit une liste d'exemples avec *certain*s en position sujet sans esquisser de réserves. Implicitement, un tel sujet n'est pas présenté comme délicat ou difficile à réaliser. Ce « silence » semble pouvoir être corrélé aux choix de présentation adoptés : les exemples servent à illustrer des emplois envisagés, il n'y a pas de réel examen des données attestées ni de relevé systématique. Ces ouvrages décrivent finalement un potentiel de la langue qui peut parfois être éloigné de l'usage des locuteurs. Le point traité dans ces pages constitue une bonne illustration de ce « grand écart » entre données attestées et faits construits.

La difficulté à réaliser des indéfinis comme sujet est signalée dans deux perspectives diamétralement opposées. La première réserve vient des puristes. Comme il était prévisible, l'interdiction n'est pas justifiée. Elle frappe un élément isolé parce qu'il rompt avec une certaine tradition. C'est

³ Curat (1999) abolit carrément la frontière puisqu'il considère les déterminants comme des pronoms. Mais on sort là du cadre plus étroit des indéfinis auquel veut se limiter cet article.

⁴ De très nombreux travaux portent sur la valeur sémantique de *certain*s et en particulier son lien avec la présupposition. Ils n'ont été retenus que lorsque leurs préoccupations rejoignent les questions limitées envisagées dans ces pages.

Paul CAPPEAU

le cas de la forme *beaucoup* en position sujet dans un débat que Brunot (1936) évoque en ces termes :

« Pouvaient-on dire : *beaucoup* ont étudié ? Les puristes rejetaient cette forme. On ne voit pas cependant pourquoi la langue n'accepterait pas *beaucoup* comme sujet, alors qu'elle tolère parfaitement *peu* : *peu* y réussissent. » (p. 115)

Plus intéressantes apparaissent les réserves de divers linguistes qui essaient d'explicitier les contraintes que la classe des indéfinis rencontre en position sujet. Creissels (1995) situe d'emblée le problème en linguistique générale. Il cerne la difficulté qui frappe les indéfinis et envisage comment le français peut contourner de telles contraintes :

« En effet, sachant que certaines langues ont une contrainte syntaxique qui interdit aux expressions nominales indéfinies de figurer en position de sujet, on peut imaginer que cette contrainte existe aussi en français à un niveau sous-jacent, et que les phrases de surface à sujet sont peut-être à considérer comme la réduction d'une structure comportant deux schèmes phrastiques enchâssés, le sujet indéfini de surface représentant ce qui serait plutôt en structure sous-jacente le complément d'une sorte de présentateur existentiel (pouvant se concrétiser en français comme *il y a*) » (p. 229)

Cet auteur envisage des pistes qui seront explorées dans cet article. Il s'agira de voir si la réalisation de *certain*s en position sujet est effectivement peu répandue et connaît des entraves.

Danon-Boileau (1989) s'intéresse aux conditions qui, en français, rendent possible l'expression d'un sujet indéfini. Pour cela, il examine en détails différentes variables liées au verbe (temps, aspect lexical) et au sujet (le nombre, le caractère dénombrable...). Van de Velde (1995) prolonge cette réflexion et affine la description des constructions verbales. Elle distingue les trois cas suivants :

- les transitifs (SVO)
 - * de la neige a effacé leurs traces
- les inergatifs (SV)
 - * du blé a pourri sur pied
- les inaccusatifs (VO)
 - du sel avait été répandu sur la chaussée

Les sujets indéfinis sont favorisés par le dernier type qui comporte notamment des verbes au passif. La partie 4 permettra d'observer comment ces contraintes sont sensibles dans les corpus oraux.

3. Balises pour l'analyse

La description de *certain*s conduit à s'intéresser de près aux données retenues. L'origine des exemples utilisés est un paramètre qui influe fortement sur les observations. Elle sera précisée dans le premier point. Deux préalables à l'analyse seront ensuite discutés : l'empan des séquences décrites, la façon de définir le sujet.

3.1. Les données utilisées

Pour répondre aux diverses interrogations que suscitent la réalisation d'un pronom indéfini comme *certain*s en position sujet, il est apparu plus réaliste de travailler à partir du français parlé. Ce choix, s'il ne surprend pas dans cette revue, peut tout de même être vu comme quelque peu sectaire voire inadapté au but poursuivi, car il risque de biaiser les faits observés et donc la description.

La lecture d'articles de presse aurait de quoi faire douter que les indéfinis sont difficiles en position sujet et jetterait quelques doutes sur les réserves précédentes. Il n'est pas rare de trouver de tels pronoms en « rafales » :

Ce n'est en rien contraire à leurs statuts, puisque **chacun** soumettrait ce choix à ses instances compétentes. **Nul** ne serait dessaisi en quoi que ce soit (Le Monde. 14-05-00. p. 7)

Personne ne connaît aussi bien que moi ce qui se passe dans chaque maison de cette zone. [...] « Dans les zones aisées, **certain**s peuvent se permettre de ne pas adhérer. Mais dans les quartiers populaires, **tout** le monde a la carte. Sans ça, on ne reçoit aucun don, ni vêtement, ni fourniture scolaire, ni nourriture ». **Tout** est donné au nom du RCD, s'enthousiasme-t-il. [...] "Pour l'élection présidentielle d'octobre, **tous** avaient affiché en devanture la photo du Président, par opportunisme, ou de leur plein gré" » (Libération. 7-02-2000. p. 14)

Plus sérieusement, l'oral est apparu comme offrant des données plus intéressantes à double titre :

- les exemples obtenus semblent mieux refléter les tendances générales de la langue (Sinclair : 1991) et une image moins contrôlée de la langue (qui ne subit pas une révision comme à l'écrit) ;
- les structures palliatives - notamment le « présentateur existentiel » *il y a* évoqué par Creissels (1995) - sont quasiment absentes de l'écrit journalistique ou littéraire (sources écrites les plus utilisées). Une

Paul CAPPEAU

description fondée uniquement sur ces données écrites aurait mal reflété la réalité de la langue.

A-t-on pour autant la garantie que les données orales présentent une richesse suffisante⁵ ? Pour couvrir un champ plus vaste de situations, on s'est appuyé sur deux banques de données :

- CorpAix, recueil de plus d'un million de mots, constitue un corpus ouvert (productions spontanées ou préparées) très varié dans les situations enregistrées ;
- des corpus qui présentent une langue plus contrôlée (émissions politiques et professionnels en activité)⁶.

Les résultats obtenus montrent qu'il aurait été réducteur de ne travailler que sur l'une des deux banques de données et que la diversité des sources est un critère qui influe fortement sur les observations. Subsiste tout de même une interrogation : la variété dans le choix des données orales utilisées est-elle suffisante ? Il peut sembler présomptueux de répondre par l'affirmative, même si la diversité retenue semble offrir quelque garantie. Pour défendre le choix de l'oral, on indiquera tout de même que l'écrit n'aurait pas rendu aussi visible la distribution établie et qu'aucun fait inédit n'a été depuis rencontré.

3.2. Nécessité de travailler sur un contexte large

La description de la forme *certain*s ne peut pas toujours être faite dans le cadre d'une unité réduite telle que la construction verbale⁷. Pour appréhender le fonctionnement précis de cette forme, il est souvent nécessaire d'étendre l'observation du contexte vers l'avant tout autant que vers l'après.

⁵ Ainsi pour des formes telles que *d'aucuns* en position sujet, il semble difficile d'en trouver à l'oral alors que, dans la presse, les exemples sont nombreux :

Mais de cela, je suppose, je parlerai un autre jour, quand on aura la gentillesse de m'interroger sur mon programme et non sur une "affaire", que *d'aucuns* contribuent à alimenter en feignant de la mépriser (Le Monde Télé. 12-03-00. p. 3)

⁶ Les corpus établis à Poitiers sont indiqués par POI. Les corpus d'émissions politiques ont la cote HP. Les autres références, pour des exemples oraux, renvoient à CorpAix.

⁷ La même critique s'appliquerait à la phrase.

3.2.1. Deux fonctionnements

Le contexte antérieur permet de déterminer quel est le fonctionnement exact de ce pronom. Deux statuts ont été depuis longtemps identifiés sous des désignations différentes. Girault-Duvivier (1839) reprenait déjà une opposition plus ancienne entre emploi absolu et emploi relatif. La plupart des grammaires actuelles distinguent une utilisation comme nominaux et une autre comme représentants (anaphoriques)⁸. C'est le contexte antérieur qui peut permettre de repérer la présence ou non d'un antécédent adéquat :

et quand il fallait se faire soigner certains médicaments - y étaient mais **certains** /n', Ø/ y étaient pas (Barbara)

vous allez voir que dans les universités britanniques il y a des liens et même d'ailleurs **certains** euh disent aujourd'hui en Grande-Bretagne qu'il y a un trop grand partenariat entre l'université et les entreprises (POI 99 - HP)

Cette analyse qui identifie deux fonctionnements soulève toutefois au moins deux réserves :

a. Ces deux fonctionnements sont-ils utiles à la description ?

De fait, cette subdivision ne semble pas toujours considérée comme pertinente pour la description. C'est ainsi que l'on peut lire la réserve faite dans *La grammaire d'aujourd'hui* (1986) :

« dans cette classe [i.e. les quantifieurs de la pluralité], l'opposition des nominaux et des représentants est beaucoup plus souple que dans les précédentes : *plusieurs*, *certains* et *quelques-uns* fonctionnent à peu près indifféremment dans les deux emplois » (p. 328).

Le fonctionnement non anaphorique est souvent traité en terme d'ellipse ou d'effacement, ce qui revient finalement à nier la subdivision, puisque l'emploi nominal est considéré comme un cas particulier de l'emploi anaphorique. Un groupe nominal complet peut être restitué à

⁸ Cette opposition se retrouve chez tous les auteurs mais elle passe par des termes différents. Damourette & Pichon (1911-1940) distinguent ainsi l'emploi « autarcique » des emplois « évocateurs » (§ 2094). Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1994) utilisent emploi « générique » et emploi « anaphorique ». Le terme de nominal est assez répandu, c'est pourquoi il est repris ici, même s'il peut prêter à confusion. Le pronom possède, par exemple, une limitation importante (qui le différencie des GN) en ce qu'il ne constitue pas une réponse autonome satisfaisante :

qui est venu ?

* **certains**

certains étudiants

Paul CAPPEAU

l'aide du contexte. C'est le cas par exemple chez Deloffre & Hellegouarc'h (1988) qui écrivent :

« *Certains* et *quelques-uns* s'emploient parfois comme nominaux pour désigner uniquement des êtres humains, le nom de l'ensemble de référence : "hommes" ou "auditeurs" étant implicite. On peut commencer le discours par : "*Certains* [*quelques-uns*] penseront que ..." » (p. 189)

Ce raisonnement par ellipse est plus appuyé dans Flaux, Van de Velde & Mulder (1997). Les pronoms indéfinis sont ramenés à des déterminants. Le paragraphe se conclut par l'idée que :

« *plusieurs sont venus* équivaut à *plusieurs N sont venus* (p. 49) »

Le nom sous-jacent est considéré comme présent dans le contexte antérieur ou dans la situation d'énonciation. On peut craindre que la situation d'énonciation constitue un réservoir trop vaste et trop peu contrôlé à des noms virtuellement antécédents. Si l'on part sur cette piste, il devient presque impossible de poser deux fonctionnements distincts puisque pour tout énoncé interprétable on pourra substituer au pronom un SN (avec un candidat nominal adapté).

Un argument, qui sera repris ultérieurement, permet toutefois de conserver l'hypothèse de deux statuts distincts. Lorsqu'il est anaphorique, le pronom *certain*s peut indifféremment être en relation avec un antécédent humain ou non humain (a, b) ; lorsque c'est le nominal qui est employé, il est doté du trait /+ humain/ (c) :

- (a) mais euh donc il y avait il y avait obligatoirement des élèves qui euh **certain**s euh étaient beaucoup plus avancés que d'autres (POI 98)
- (b) L2 ça se vend pas sans ordonnance
L1 des laxatifs **certain**s sont /sans, sur/ ordonnance (Pharmacie)
- (c) dans le monde vivant on considérait autrefois qu'il y avait les animaux les végétaux - l'homme - alors l'homme euh qu'on peut inclure dans les animaux enfin chacun /a, Ø/ fait un peu ce qu'il veut - et puis les bactéries ont été découvertes après - et **certain**s les ont d'abord considérées comme /des, les/ végétaux (Microbio)

Cette même opposition entre le caractère /± humain/ et le caractère /+ humain/ se retrouve à plusieurs reprises dans le groupe des indéfinis. Elle peut distinguer :

- deux fonctionnements distincts d'une même forme. Pour *chacun*, on retrouverait la subdivision entre fonctionnement anaphorique (± humain) et fonctionnement nominal (+ humain) ;
- deux unités distinctes. C'est le cas pour *quelques-uns* (± humain) opposé à *quelqu'un* (+ humain).

b. Ces deux emplois sont-ils aisément identifiables ?

La présence d'un antécédent ne constitue pas un critère totalement satisfaisant et fiable. Deux problèmes distincts existent qui n'ont pas la même incidence pour notre travail. Dans quelques cas, il est difficile de repérer avec certitude le bon antécédent. Ainsi dans l'exemple suivant *certain* est-il en relation avec « professeur de langue » ou avec « enfants » ? Difficile de se prononcer à partir de cet extrait :

le professeur de langue des sourds de langue des pardon de langue des signes euh prépare - avec l'enseignant les leçons - les leur pour donner du sens un petit peu à des des nouvelles leçons de lecture etc. il fait toute une approche préalable en langues des signes et ensuite c'est repris en français - euh compte tenu que les enfants sont différents **certain**s vont s'en servir énormément d'autres euh ça ne sera qu'un support pour un temps - (Surdité)

Même si ce point est crucial pour l'interprétation, il peut être considéré comme secondaire ici puisqu'il ne s'agit pas de l'hypothèse que le fonctionnement anaphorique est identifiable. Plus délicat est l'exemple suivant dans lequel on peut hésiter entre le nominal et l'anaphorique :

L2 c'est vrai vous avez raison il est vrai qu'un certain nombre de gens font probablement quelque(s) excès de médicaments par- parce qu'ils aiment les médicaments parce qu'ils ont peur de la maladie

L5 et ils imaginent que ça va les préserver de la vieillesse de ceci de cela alors que c'est tout le contraire

L2 c'est vrai mais je crois que vous êtes

L1 il faut peut-être nuancer quand même

L2 vous êtes - oui bien entendu

L1 sur le plan des médicaments

L5 comment

L2 euh si vous voulez sur le plan des médicaments moi je suis un peu d'accord avec vous c'est vrai que **certain**s euh font un peu trop appel aux médicaments dès qu'ils ont un petit bobo (POI 94)

De même dans l'énoncé suivant, la deuxième occurrence du pronom doit être considérée comme différente de la précédente bien que le contexte linguistique ne fournisse pas d'antécédent⁹ :

certaines dont **certain**s sont présents ici d'ailleurs considèrent qu'on (n') a pas fait d'erreur (FC. 04-06-00. débat)

⁹ De là l'importance du lexique verbal (Danon-Boileau, 1989) pour orienter l'interprétation.

Certes, de tels cas sont plutôt rares mais ils permettent de mesurer la fragilité des assises de cette subdivision, si l'on s'en tient à une observation du contexte. C'est plutôt du côté syntaxique qu'il convient de rechercher des critères plus stables et plus fiables : la relation sujet-verbe (à travers les traits sémantiques et la place du sujet) constitue un facteur décisif.

3.2.2. Développement syntagmatique

Le contexte postérieur permet de distinguer entre un fonctionnement couplé¹⁰ (dans lequel *certains* entre en opposition avec un autre élément : *d'autres, moi, etc.*) et un fonctionnement non couplé :

et beaucoup de Russes beaucoup d'Anglais venaient **certains** vivaient en hôtel *d'autres* ont eu les moyens de se faire construire des villas (FR Nice)

Le développement syntagmatique est envisageable avec des indéfinis « partiels » (*certains, plusieurs, ...*). Cette organisation peut être décrite comme :

- orientée (l'ordre de succession des formes n'est pas totalement libre). Ainsi dans la suite *certains... d'autres...*, les éléments peuvent difficilement être permutés¹¹ (? *d'autres... certains...*).
- récursive (toute forme susceptible d'apparaître dans le premier membre peut-être à nouveau « prolongée »). Le plus souvent, on rencontre des organisations binaires. L'écrit permet de rencontrer des successions plus importantes :

Les frères et sœurs de Paddy sont sur des matelas à même le sol, **certains** dorment, **d'autres** parlent, **d'autres encore** regardent le plafond. (Frank McCourt. *Les cendres d'Angela*. p. 224)

Certains, dont Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, présidents des groupes à l'Assemblée nationale et au Sénat, la pressent d'aller vite. *D'autres*, derrière le député des Hauts-de-Seine Nicolas Sarkozy, secrétaire général sortant, jugent que son succès lui donne une grande

¹⁰ Ce type de fonctionnement a été étudié en détail par Jeanjean (1980). Elle utilise la formulation A mais pas B pour tester certaines propriétés des formes sujets. Elle observe notamment qu'en A ne peut figurer qu'une forme qui exprime une quantité inférieure à la totalité et en B une quantité supérieure à A, ce qui lui permet, notamment, de rendre compte de l'acceptabilité ou non de certains enchaînements :

certains mais pas tous
* un mais pas **certains**

¹¹ La combinatoire détaillée n'a pas été envisagée, il faudrait en effet tenir compte des propriétés de chaque item utilisé. Ainsi avec *moi*, les deux successions (*certains... moi...* et *moi... certains...*) sont envisageables.

Sur certains sujet

marge de manœuvre et lui conseillent de prendre son temps. *Elle*, elle plane et devrait toucher terre aujourd'hui en abordant la question du secrétaire général et de son équipe avec quelques membres de son staff (Libération. 06-12-99)

Seules les formes exprimant une totalité semblent pouvoir être considérées comme de réelles clôtures d'énumération et empêcher la série de se poursuivre :

? **certains** dorment **tous** parlent **d'autres** encore regardent le plafond

3.3. Nécessité d'intégrer les dispositifs

Dans une première vision, peut-être trop dépendante de l'écrit, on pourrait être tenté de ne retenir que les exemples dans lesquels *certains* occupe directement la position sujet :

certains parlaient patois - même av- à l'institutrice (POI 97)

Ce choix présenterait plusieurs inconvénients pour le travail poursuivi dans ces pages. Cela appauvrirait grandement le nombre et surtout la variété des exemples observés. On passerait ainsi à côté des solutions dont la langue dispose pour contourner certaines difficultés. Ainsi, le travail à partir de l'oral fournit des exemples que l'on rencontre plus rarement à l'écrit (notamment dans la presse) comme :

comme quoi il y en a **certains** qui sont bien aussi (Leila)

Pour autant, a-t-on le droit de considérer que *certains* (ou la séquence discontinue *en ... certains*) est sujet dans un tel exemple ?

La notion de dispositif (Blanche-Benveniste, 1990) fournit un cadre descriptif qui permet, sous divers arrangements linéaires, de dégager les invariances dans la relation entre le verbe et les éléments qu'il construit. Ainsi, on pose que les arguments du verbe *aller* sont identiques dans les divers énoncés suivants :

c'est là que je vais en vacances

je vais en vacances là

il n'y a que là que je vais en vacances

c'est moi qui vais en vacances là

c'est en vacances que je vais là

Cette conception permet de mettre en relation (sans pour autant poser une équivalence entre les deux organisations) :

Paul CAPPEAU

- (a) comme quoi il y en a certains qui sont bien aussi (Leila)
- (b) comme quoi certains sont bien aussi

Il devient dès lors possible, voire indispensable, de retenir de tels exemples pour décrire le fonctionnement de *certain*s en position sujet.

4. Distributions observées

La forme *certain*s (tous emplois confondus) n'est pas répartie de façon indifférente dans les productions orales observées. Trois faits importants se dégagent :

- les mêmes corpus regroupent les divers emplois de *certain*s (i.e. pronoms et déterminants). On peut ainsi s'attendre assez fréquemment à trouver un pronom quand le déterminant figure déjà dans le corpus. De plus, la dispersion de cette forme est assez réduite, il n'est pas rare qu'un même corpus comporte plusieurs occurrences de ce terme¹².
 - pas sur le fond mais y compris d'ailleurs **certain**s éléments de de fond doivent être rappeler **certain**s m'ont dit mais je te comprends pas toi tu es ministre des affaires européennes pourquoi est-ce que tu as été sympathique indulgent avec Jean-Pierre Chevènement (HP)
 - puisque **certain**s sons demandent un corps tonique (Surdit)
 - ça fait appel à la gestuelle - **certain**s euh en ont peur (id)
- le type de productions enregistrées permet de prédire en grande partie le fonctionnement (anaphorique ou non) du pronom *certain*s. Cette forme constitue, semble-t-il, un indicateur très sensible aux genres. Elle peut vraisemblablement être considérée comme un paramètre linguistique intéressant pour caractériser une production orale.
- les corpus d'émissions politiques contiennent une proportion plus élevée de la forme *certain*s. Le déséquilibre est très net entre CorpAix qui, sur un million de mots ne comprend que 25 occurrences de *certain*s en position directement sujet et des émissions politiques transcrites (on peut trouver jusqu'à 9 exemples pertinents dans un passage de 11 000 mots)

¹² Ainsi, CorpAix n'a fourni que 24 items de *certain*s en position sujet. Sur ce total, 3 corpus contiennent à eux seuls 10 occurrences (soit plus de 40 %).

4.1. Emploi anaphorique

Les exemples oraux présentent des régularités intéressantes qui permettent de caractériser l'emploi anaphorique et de mieux cerner la différence entre forme couplée et forme non couplée. Trois paramètres seront observés : les constructions verbales, le trait /humain/ et le dispositif (essentiellement en *il y a... qui*). Une dernière partie reviendra sur la forme couplée.

4.1.1. Les types de verbes

Dans les exemples attestés, le sujet *certain* n'apparaît pas avec n'importe quel verbe. La caractéristique la plus remarquable tient à la structure valencielle. Dans les deux premiers cas présentés, le verbe ne possède pas de valence complément : il s'agit des constructions intransitives et des constructions passives¹³. Les exemples avec le verbe *être* ont été traités à part. Ainsi, trois types couvrent la quasi totalité des cas :

a. Les constructions intransitives

A de nombreuses reprises, le pronom *certain* est le sujet de verbes construits intransitivement :

c'est-à-dire qu'on a des groupes de personnes bien défini(e)s euh peu de mélange de de de personnages alors que là en partie basse dans ce registre euh inférieur il y a vraiment un grand désordre et **certain** sortent les autres sont déjà sortis forment une file bien rangée euh les autres sont disposés de façon beaucoup plus vivante (POI 96)

mais euh donc il y avait il y avait obligatoirement des élèves qui euh **certain** euh étaient beaucoup plus avancés que d'autres (POI 98)

Cette inégale répartition entre les verbes intransitifs et les verbes transitifs rejoint des travaux de linguistique générale qui soulignent l'importance de cette distinction et son retentissement sur le sujet¹⁴. Les exemples avec un complément direct de type P1 sont, de fait, très rares. Deux cas figurent dans notre corpus :

¹³ Celles-ci ont déjà repérées par Van de Velde (1995).

¹⁴ Dixon (1994), notamment, propose d'affiner la notion de sujet et d'identifier deux statuts distincts qu'il désigne par :

- S pour les sujets des verbes intransitifs
- A pour les sujets des verbes transitifs

Paul CAPPEAU

vous voyez ce sont d'énormes blocs en calcaire et **certains** ont des cannelures encore (POI 96)

L2 car il est absolument scandaleux d'arrêter des députés qui devraient avoir l'immunité parlementaire pour des simples délits d'opinion L1 mh L2 alors que lor- une complicité avec le P.K.K. n'a pas été prouvée et parmi ceux qui ont été arrêtés **certains** et même une femme ont subi des violations extraordinaires (POI 95)

Cette distribution tend à montrer qu'il existe une sélection très forte entre le verbe et le sujet *certains*. Les énoncés abandonnés renforcent cette description. On a trouvé quelques cas dans lesquels la construction avec un verbe transitif n'aboutit pas. L'énoncé pleinement réalisé évite qu'un verbe transitif ait pour sujet le pronom *certains*. Dans le premier cas, le sujet est modifié (c'est la forme *on* qui est utilisée), dans le second le verbe a changé (au lieu de *faire [cela]* le locuteur emploie *travailler là*) :

certains mots [...] c'est assez euh ça peut être trompeur parce que justement **certains** peuvent enfin on peut l'utiliser aussi comme si enfin j'ai pas d'exemples (Olive)

encore que mes frères bon mes frères et sœurs elles ont pas euh le même euh c'est moi qui ai fait le plus d'études /donc, bon/ peut-être que si XXX **certains** ont fait /de, d-/ ont travaillé dans une administration il y en a un à la S.N.C.F

b. Les constructions passives

Ce cas est proche, par certains côtés, des verbes intransitifs : le nombre de places de constructions du verbe est réduit (le plus souvent le complément d'agent n'est pas réalisé dans les exemples rencontrés) et aucun complément de type P1 n'est envisageable. De nombreux exemples avec des verbes au passif ont été rencontrés :

souvent les mots /avec, ont/ leur histoire parce que **certains** sont employés /ils, Ø/ ont un sens vieux ou métaphorique ou enfin il y a des tas de connotations et pas seulement le mot avec sa définition brute - (Posi)

en haut des tours il y a des personnages nous ne savons pas qui ils représentent - ce sont des personnalités du quatorzième X ils n'ont pas été identifiés - euh **certains** sont cassés parce qu'au dix-septième siècle un ouragan a soulevé la toiture l'a déportée sur un côté a endommagé les statues (POI 96)

c. Les constructions avec *être*

Le verbe *être* se retrouve dans quelques exemples, ce qui a conduit à traiter ce cas à part. C'est souvent la construction *être* + adjectif qui est utilisée.

il y a trente-neuf mesures je dis ces trente-neuf mesures dont **certains** d'ailleurs sont absurdes (POI 99)

Les exemples avec *être* sont parfois difficiles à étiqueter. L'absence fréquente de complément rend la frontière assez fragile entre constructions passives et constructions avec *être* :

on peut aussi tailler euh ce qu'on appelle les tailles hautes laisser **les vignes** monter jusqu'à deux mètres ou tailler en pergola [...] **certains** sont adaptées pour les endroits qui sont plus chauds (Vigne)

Le pronom *certains* n'est donc pas un sujet « quelconque ». Il s'avère beaucoup plus contraint qu'on ne pouvait l'envisager *a priori*. Lorsqu'elle a un fonctionnement anaphorique, cette forme sujet n'apparaît qu'avec un nombre limité de verbes qui possèdent des caractéristiques de constructions particulières. La contrainte semble d'ailleurs porter plus lourdement sur la forme *certains* que sur d'autres pronoms. C'est ce qui ressort d'exemples avec la forme couplée dans lesquels le deuxième verbe n'est pas soumis aux mêmes limitations (il construit un complément de type P3) :

c'est-à-dire que les décisions que par lesquelles **certains** sont appelés et d'autres bénéficient de reports sont naturellement soumises à un contrôle de légalité (POI 99)

4.1.2. Le trait sémantique /humain/

Dans l'emploi anaphorique, le pronom *certains* peut avoir des antécédents dotés de la valeur /+ humain/ ou de la valeur /- humain/ :

chez nous ben il y avait du X *des gens* qui venaient manger [...] **certains** ont été gentils (Barbara)

on peut aussi tailler euh ce qu'on appelle les tailles hautes laisser **les vignes** monter jusqu'à deux mètres ou tailler en pergola [...] **certains** sont adaptées pour les endroits qui sont plus chauds (Vigne)

Une observation plus fine des productions montre pourtant que la répartition n'est pas véritablement indifférente à ce trait. On trouve ainsi une séparation entre :

- les formes couplées (*certains... d'autres...*) pour lesquelles l'antécédent est généralement doté du trait /+ humain/ :

Paul CAPPEAU

compte tenu que **les enfants** sont différents **certain**s vont s'en servir énormément **d'autres** euh ça ne sera qu'un support pour un temps (Surdité)

- les formes non couplées (*certain*s... Ø...) qui sont généralement en relation avec un antécédent /± humain/. Dans ce cas, le trait sémantique semble n'exercer aucune influence notable.

Cette différence tient sans doute au fait que dans la forme couplée, le pronom *certain*s subit un contraste, entre dans une opposition qui est probablement plus fréquente pour le lexique marqué par le trait /+ humain/.

4.1.3. Le recours au dispositif

Deux dispositifs différents ont été rencontrés¹⁵ :

- dans la première, on trouve la forme complète du dispositif en *il y (en) a... qui*. Le pronom *certain*s, par la place qu'il occupe, tend à être singularisé et se prête facilement à un contraste. Très souvent, c'est donc la forme couplée qui apparaît dans cet environnement :

je connais beaucoup de monde qui ha- beaucoup de gens qui habitent en France mais des gens qui qui sont éparpillés il y en a qui **certain**s qui habitent à en Normandie **d'autres** qui habitent à Brest (Portuga3)

- dans la seconde, l'extraction est d'une certaine façon rompue. Le dispositif se scinde en deux constructions successives : *il y (en) a certain*s + *ils*. L'impression d'opposition, de contraste est moins forte et on rencontre alors plus aisément la forme non couplée :

c'est vrai que les vrais mots d'argot on les connaît pas forcément et ce c'est très marrant quoi et euh ça vaut le coup il y (**en**, Ø) **a certain**s ils valent vraiment le détour (Audrey)

Les exemples d'emploi non couplés donnent parfois l'impression d'être incomplets, d'avoir été interrompus. On pourrait faire l'hypothèse qu'il existe une sorte de moule macro-syntaxique assez fort qui tend à réaliser une construction couplée (*certain*s... + un autre pronom...). Le dispositif en *il y a... qui* renforce l'organisation du couplage (il favorise le contraste sur *certain*s). Les « échecs » de cette organisation (avec deux formes tronquées *il y a qui ont de la vie*, *il y en a qui ont*) sont à interpréter à l'intérieur de ce cadre :

¹⁵ En fait, la présence ou l'absence de *en* conduit à inventorier quatre séquences distinctes. Mais avec si peu d'exemples, il n'a pas été possible de présenter une description détaillée.

non euh j'ai pas compris tous les poèmes - euh la tonalité il y a il y a il y en a **certain**s qui sont - plus tristes il y a qui ont de la vie il y en a qui ont moi j'ai aimé ça quoi (Rose)

On trouve aussi des pseudo-couplages avec reprise de la construction précédente :

L2 j'aime bien quoi encore - ah si il y a un livre que Linda m'a fait lire il y a pas longtemps ah ça c'est c'est un contemporain zut

L1 comme quoi il y en a **certain**s qui sont bien aussi

L2 non mais ça c'est sûr qu'il y en a qui sont bien (Leila)

Ces deux dispositifs possèdent des propriétés distinctes qui peuvent expliquer une affinité plus ou moins grande avec la forme couplée du sujet *certain*s : *il y en a ... qui* singularise plus fortement l'élément qu'il encadre que la suite *il y en a certain*s *ils*.

Parmi les critères qui différencient ces deux dispositifs on peut indiquer :

- la négation

Elle est compatible avec *il y (en) a... qui* ce qui permet de réaliser un sujet négatif, peu naturel en dehors de ce cadre :

il y en a plus beaucoup qui l'écrivent (Apostrophe)

il y en a pas beaucoup qui sont repartis

? pas beaucoup sont repartis

Le sujet *certain*s ne possède pas cette propriété :

* il y en pas **certain**s qui l'écrivent

La négation est moins acceptable avec le second dispositif :

? il y en a pas beaucoup ils sont Français

- la cohésion de la séquence

Elle est bien évidemment plus forte avec le dispositif en *il y (en) a... qui*. Il y a, dans ce cas, imbrication. Dans le deuxième dispositif le lien est moins fort et repose, semble-t-il, fortement sur la juxtaposition. C'est pourquoi les deux dispositifs réagissent différemment à l'incorporation d'une séquence autonome :

? il y en a **certain**s qui plus ils sont fatigués plus ils dorment

il y en a **certain**s plus ils sont fatigués plus ils dorment

Autre différence, la position d'incise n'est envisageable qu'avec le deuxième dispositif :

Paul CAPPEAU

ils sont bornés il y en a **certains**

* qui sont bornés il y en a **certains**

Le nombre réduit d'exemples avec le dispositif constitue tout de même une surprise et conduit à être très prudent sur les commentaires. Il apparaît néanmoins difficile de traiter cette organisation comme une forme supplétive (qui contournerait les contraintes pesant sur le sujet indéfini).

Le tableau suivant reprend les principaux points dégagés dans cette partie :

Certains anaphorique		
<i>Constructions verbales</i>	verbes intransitifs passifs <i>être</i> + adjectif	
	<i>Forme couplée</i>	<i>Forme non couplée</i>
<i>Trait sémantique</i>	/+ humain/	/± humain/
<i>Dispositif</i>	<i>il y (en) a certains qui</i>	<i>il y (en) a certains ils</i>

4.1.4. La forme couplée

Avant de conclure cette partie, il apparaît utile de développer quelque peu l'examen des formes couplées ce qui conduit à s'intéresser à des séquences plus larges qu'une construction verbale. On rencontre les environnements suivants :

a. A l'intérieur d'une seule construction

C'est un contexte peu exploitée dans les productions orales avec le pronom anaphorique notamment. Dans l'exemple suivant, les deux formes remplissent des positions syntaxiques différentes :

mais euh donc il y avait il y avait obligatoirement des élèves qui euh
certains euh étaient beaucoup plus avancés que **d'autres** (POI 98)

b. Dans deux constructions distinctes

On rencontre fréquemment des constructions « parallèles » dans lesquelles la parenté est accentuée par la reprise d'éléments lexicaux d'une construction à l'autre. Les deux pronoms peuvent occuper tous deux la position sujet :

certains sont responsables de la cantine c'est-à-dire qu'ils doivent aller compter combien d'enfants vont manger à la cantine combien d'enfants ne vont pas manger combien il y a d'absents et **d'autres enfants** sont responsables des poissons ce sont eux qui donnent la nourriture aux

poissons **d'autres** sont responsables des plantes un autre est responsable du calendrier (POI 2000)

je ne sais pas ce qu'on appelle avoir des difficultés avec les élèves - peut-être eux en ont eu avec moi + je ne pense pas en avoir eu avec eux - - je suis le genre de professeur dans lesquels - chez lesquels la la classe ne bouge pas beaucoup - **certain**s ont peut-être souffert - je ne pense pas avoir souffert avec eux (Enseign, 3)

Le pronom couplé peut aussi ne pas être réalisé comme sujet. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous où la forme couplée est associée :

compte tenu que les enfants sont différents **certain**s vont s'en servir énormément **d'autres** euh ça ne sera qu'un support pour un temps (Surdité)

La deuxième construction peut être une projection : une première construction est donnée sous une forme complète, elle est suivie d'une deuxième séquence dans laquelle le verbe n'est pas présent. L'emplacement des différents constituants est calculé par rapport à la construction complète :

les gourmands et gourmets sont réunis - **certain**s préfèrent les mets fraîcheurs - **d'autres** les mets douceurs (POI 97)

Souvent, la deuxième partie comprend un seul constituant et une modalité (négative ou positive) :

et souvent - chez nous ben il y avait du X des gens qui venaient manger - qui en ont été reconnaissants et d'autres pas - il y a **certain**s qui ont été reconnaissants envers mes parents - mais **d'autres** non (Barbara)

4.2. Emploi Non anaphorique (nominal)

Les exemples dans lesquels *certain*s possède un fonctionnement « autarcique » présentent des caractéristiques fort différentes du cas précédent. La distinction repose sur trois caractéristiques principales : les situations d'enregistrement, la variation morphologique, les types de verbes. On terminera par quelques problèmes résiduels.

4.2.1. Des productions particulières

De façon inattendue, l'emploi nominal du sujet *certain*s est cantonnée à des productions orales particulières. En ce sens, nos données confortent l'hypothèse que de tels sujets sont délicats. Les situations formelles, avec des prises de parole préparées (telles que les émissions politiques) sont les données qui contiennent l'essentiel de nos exemples. Dans les

Paul CAPPEAU

enregistrements du « tout venant », l'emploi de l'anaphorique apparaît moins limité que celui du nominal.

4.2.2. Caractéristiques morphologiques et sémantiques

Dans le fonctionnement nominal, le pronom ne semble plus actuellement connaître de variation en genre¹⁶. Une forme comme *certaines*, extrêmement rare en tant que pronom sujet dans nos relevés (seuls trois exemples ont été recueillis), conduit à rechercher un antécédent. Le caractère marqué de cette forme la prive d'un fonctionnement autonome. Ainsi l'opposition paraît sensible entre :

et finalement parvenir à un accord que **certain**s disaient extrêmement difficile à conclure (POI 99)

et finalement parvenir à un accord que **certain**es disaient extrêmement difficile à conclure

Dans le premier cas, la valeur d'indétermination du pronom sujet ne pose pas problème, dans le second, le féminin rend le résultat plus bizarre. Une contradiction affleure entre le féminin qui semble renvoyer à un référent identifié et le caractère indéterminé qu'elle devrait remplir.

Le même raisonnement intervient pour le trait /+ humain/. Lorsque le pronom n'est pas compatible avec cette valeur sémantique, l'emploi autonome semble difficile à privilégier. Ainsi entre les deux exemples suivants :

certains pourraient vous en vouloir (POI 99)

certains sont prononcés de la même façon

le fonctionnement de *certain*s est modifié. Dans le deuxième cas, la formulation verbale prive le pronom du trait /+ humain/ et incite à mettre en relation le sujet avec un antécédent nominal. Rien de tel dans le premier cas. Le pronom *certain*s y a une valeur indéterminée (proche de *des gens* ou *on*), dotée du trait /+ humain/. La recherche d'un antécédent est inutile.

¹⁶ Dans le tableau qui présente la morphologie des indéfinis, les auteurs de *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986) prévoient la variation pour le nominal i.e. *certain(es)*. Mais dans les exemples cités par les grammairiens, cette forme *certaines* ne se rencontre pas pour le fonctionnement non anaphorique.

4.2.3. Les types de verbes

Les constructions verbales sont radicalement différentes de celles observées dans la première partie. Deux classes seront mises en valeur : les verbes transitifs et les verbes de parole.

a. Les constructions transitives

Alors que dans le fonctionnement anaphorique, les verbes qui construisaient un complément direct semblaient être écartés, ici ils ne posent plus problème. Ce sont donc des verbes différents que l'on va rencontrer dans ces exemples. La valence peut être réalisée sous forme clitique ou non :

les /la, les/ onomatopées comme euh toc toc euh clic clac les choses comme ça - ça s'emploiera peut-être plus à l'écrit mais **certains** l'emploient aussi à l'oral hein ça se fait (verlan)

dans le monde vivant on considérait autrefois qu'il y avait les animaux les végétaux - l'homme - alors l'homme euh qu'on peut inclure dans les animaux enfin chacun /a, Ø/ fait un peu ce qu'il veut - et puis les bactéries ont été découvertes après - et **certains** les ont d'abord considérées comme /des, les/ végétaux (Microbio)

/parlons, parlant/ ensuite du du problème de de l'ouverture euh de l'ouverture des frontières euh de l'Europe de l'ouverture vers l'extérieur - **certains** se demandent si l'anglais va va s'imposer comme langue universelle à mon avis euh à mon avis ça va être le cas (droit)

En fait, les verbes peuvent construire ici diverses places de compléments (P2 dans l'exemple ci-dessous)

euh si vous voulez sur le plan des médicaments moi je suis un peu d'accord avec vous c'est vrai que **certains** euh font un peu trop appel aux médicaments dès qu'ils ont un petit bobo (POI)

La différence est extrême avec les verbes compatibles avec un sujet *certains* anaphorique. Dans ce cas, les formulations verbales utilisées bloquaient l'expression d'un complément (construction intransitive, passif sans complément d'agent). Ici, à l'inverse, le verbe peut construire une valence complément.

b. Les verbes de parole

Le sujet *certains* nominal se rencontre fréquemment avec les verbes de parole¹⁷. Le plus souvent c'est *dire* qui est utilisé :

¹⁷ Ce sont d'ailleurs les seuls exemples que Nyrop (1925) juge courants. Il cite : *certains pensent...* ; *certains disent...* ; *certains objecteront...*

Paul CAPPEAU

mais il était tellement gentil qu'on (n') a jamais su si il l'avait dit qu'il avait éliminé son père et - on l'a jamais su - **certain**s ont dit que il il serait parti - exilé on sait pas où (POI 98)

et **certain**s ont même avancé euh au sein du gouvernement français que si ça continuait il fallait retirer les soldats euh français (POI - HP)

Ces verbes sont ceux que l'on retrouve dans l'incise et comme tels, ils permettent la réalisation d'un sujet postposé :

il n'y a pas contrairement à ce que disent **certain**s de confusion (POI 99 - HP)

Cette caractéristique est étroitement liée au contexte (type de verbe). En effet, le sujet *certain*s est généralement considéré comme exclu de la position droite (Jeanjean, 1980), ce que l'on peut vérifier :

? il y a vraiment un grand désordre alors sortent **certain**s les autres sont déjà sortis

Les corpus d'hommes politiques recèlent de nombreuses occurrences avec des verbes de parole :

ou bien est-ce qu'il faut qu'elle aille plus loin et inscrive dans son dans le sommet de de Nice ce projet européen comme le souhaite **certain**s je pense comme le le demandait quelqu'un comme Daniel Cohn Bendit qui est un grand ami de Joschka Fischer (POI - HP)

Alain Madelin puisque **certain**s peuvent être intéressés à vous écouter euh savoir où ils pourraient trouver euh la somme des ces réflexions que vous citez euh c'est Idées-Action c'est le titre de votre ouvrage (POI - HP)

parce que à à **certain**s insistent (POI - HP)

4.2.4. Problèmes résiduels

Deux points ont été observés mais restent imparfaitement décrits par manque de données : la façon dont le pronom et le déterminant entrent quelquefois en concurrence et les configurations dans lesquelles on retrouve la forme couplée.

- a) les productions spontanées permettent d'observer des phénomènes de retouches intéressants qui portent sur le sujet *certain*s. Il semble exister une sorte de gradation entre *certain*s (nominal indéterminé) et *certaines personnes* (moins indéterminé). Ce dernier constituant peut d'ailleurs recevoir des expansions (adjectif, groupe prépositionnel). Le groupe nominal semble désigner un ensemble d'individus plus étroitement en rapport avec le locuteur que l'indéterminé qui englobe un ensemble trop vaste :

parce que si vous venez aux Antilles *certains certaines personnes françaises* de l'hexagone croient toujours qu'en Martinique on a l'impression que il y a des esclaves et (qu', Ø) il y a des cases et c'est dommage parce que (si, s') ils vont en Martinique on a l'impression que je dirai(s) pas Saint-Tropez non pas du tout mais on a l'impression que ils butent devant un truc quoi et c'est - et c'est difficile (POI 98)

L1 bon alors *certains certaines personnes* disent que les grosses anguilles euh sont meilleures en en court bouillon

L3 oui

L1 ou en sauce - personnellement je ne suis pas de cet avis (POI 96)
mais on (n') est pas non plus euh très très pro là-dessus euh *certains certaines personnes* travaillent vraiment là-dessus et des fois dans les groupes on s'aperçoit que un s'intéresse à ça et puis il nous pose des questions(POI 96)

b) La forme couplée

On retrouve des attelages déjà observés pour la forme couplée du sujet anaphorique. Les pronoms peuvent apparaître dans deux constructions parallèles :

mais même si on posait tout de suite le problème de la constitution éventuelle de l'Europe à laquelle *certains* croient et *certains* ne croient pas alors on compromettrait nos chances de résoudre la question à court terme qui est la nôtre (POI - HP)

On rencontre aussi des cas de projection :

alors les autres sondages ce sont des sondages un peu dans l'air du temps sur la sympathie de tel ou tel personnage et qui anticipe(nt) sur une élection l'élection présidentielle qui se tient dans deux ans et à laquelle *certains* pensent peut-être qui sont déjà en campagne mais *d'autres* moins je veux dire par là que (POI - HP)

A l'écrit, les deux constructions sont fréquemment reliées par des joncteurs. Il semble y avoir des schémas macro-syntaxiques assez réguliers tels que :

- certain V1... *alors que* d'autres V2...
- *tandis que* (*pendant que*) certains V1..., d'autres V2...

Reste que *certains* chutent dans la dépendance alors que *d'autres* ne chuteront jamais. (Libé. 4-11-97)

Paul CAPPEAU

Pendant que **certains** poursuivaient leur recherche fondamentale sur le son - à l'Ircam, par exemple - **d'autres**, dont je suis, sont partis à la recherche du public. (L'Express. 27-01-00. p. 26)

Tandis que **certains** pensent que celles-ci s'épuisent, **d'autres** estiment qu'elles restent considérables. (Rapport du sénat sur l'Art)

5. Conclusion

L'examen de productions orales a permis de révéler des comportements très tranchés (beaucoup plus qu'attendu même) entre les deux fonctionnements (anaphorique et nominal) de *certain*. La distinction existe tant sur le plan « externe » (le type de productions dans lesquelles on les rencontre majoritairement) qu'« interne » (les facteurs linguistiques corrélés). Le tableau suivant regroupe les observations les plus importantes :

	<i>certain</i> anaphorique	<i>certain</i> nominal
<i>Type de production</i>	tout venant	corpus d'hommes politiques
<i>Trait sémantique</i>	/± humain/	/+ humain/
<i>Constructions verbales</i>	intransitive passive <i>être</i> + adjectif	transitives verbes de parole
<i>Position du sujet</i>	antéposé seulement	antéposé postposé (verbe de parole seulement)

Ces résultats peuvent paraître bien peu nuancés et quelque peu « radicaux ». Ils vérifient en fait l'hypothèse que, sur certains phénomènes, la langue orale accentue les oppositions et fait mieux ressortir certaines différences fondamentales. L'écrit, dans ce cas, aurait plutôt tendance à brouiller les résultats et à rendre moins sensible les oppositions.

Références

- Arrivé, M., Gadet, F., & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., & Van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris : Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (1994). Quelques caractéristiques grammaticales des sujets employés dans le français parlé des conversations. In Yaguello, M. (ed.)

- Subjecthood and Subjectivity. The Status of the subject in linguistic theory* (pp. 77-108). Paris-Londres : Ophrys.
- Brunot, F. (1936). *La pensée et la langue*. Paris : Masson.
- Creissels, D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- Damourette, J., & Pichon, E., (1911-1940).- *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, Paris : D'Artrey (7 tomes).
- Danon-Boileau, L. (1989). La détermination du sujet. *Langages*. 94, 39-73.
- Deloffre, F., & Hellegouarc'h, J. (1988). *Eléments de linguistique française*. Paris : Sedes.
- Dixon, R.M.W. (1994). *Ergativity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Flaux, N., Van de Velde, D., & de Mulder, W. (1997). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université.
- Fournier, N. (1994). Les indéfinis dans quelques grammaires classiques. *Faits de langues*. 4, 23-30.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- Girault-Duvivier, C.-P. (1839). *Grammaire des grammaires, ou Analyse Raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*. Bruxelles : Hauman et C^o (1ère édition 1811).
- Goose, A. (1993). *Le bon usage. Grammaire française*. Paris-Gembloux : Duculot.
- Jeanjean, C. (1980). *Les formes sujets de type nominal. Etude sur le français contemporain*. Thèse de doctorat de IIIème cycle. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris: Editions Klincksieck.
- Nyrop, K. (1925). *Grammaire historique de la langue française. Tome V*. Paris : Alphonse Picard & Fils.
- Oudin. A. (1632). *Grammaire française*. 2ème édition, 1640. Paris. Sommaville. (Slatkine reprints, 1972).
- Picoche, J., & Marchello-Nizia, C. (1994). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance and collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Togeby, K. (1982). *Grammaire française*. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Van de velde, D. (1995). *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*. Louvain-Paris : Editions Peeters.
- Wilmet, M. (1986). *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*. Paris : PUF.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot & Hachette.

Retour sur « le futur » dans les corpus de français parlé

Mireille BILGER
Université de Perpignan

En m'appuyant sur un corpus de 30 minutes qui a pour caractéristique de faire apparaître un grand nombre de formes verbales au « futur » : futur simple et futur périphrastique, je voudrais revenir sur l'étude des différents contextes (aspects lexicaux des verbes, structures syntaxiques, etc.) qui semblent favoriser l'apparition de l'une ou l'autre de ces réalisations.

Par la suite, je propose de compléter les résultats de cette analyse par l'étude des relevés faits grâce au logiciel d'exploitation XCOR, élaboré par J.-P. Adam, et qui portent sur l'ensemble du corpus du GARS.

1. Présentation du corpus étudié

Le corpus sur lequel s'appuie cette étude¹ est tiré d'un enregistrement de 50 minutes dans lequel deux locuteurs (une receveuse des Postes et son adjoint), sur le lieu même de leur travail, expliquent à l'enquêtrice (qu'ils connaissent comme étant stagiaire durant les étés dans ce même bureau) l'organisation d'un bureau de la Poste.

Lors de cet enregistrement, ont été également posées deux questions proposant une sorte de simulation ; l'enquêtrice a demandé aux deux locuteurs :

1. comment ils feraient pour rendre compte des dysfonctionnements du bureau auprès de leur hiérarchie ;

¹ Ce corpus a été constitué par Elise Mandine, étudiante à l'Université de Perpignan, dans le cadre de sa maîtrise ; une partie des calculs de fréquence concernant les formes verbales et les formes sujet de ce corpus a également été effectuée par elle.

Mireille BILGER

2. comment ils expliqueraient la Poste à des enfants.

A noter que ces deux questions mettaient les locuteurs dans l'obligation de se projeter soit dans une situation connue mais qui était prévue pour se réaliser beaucoup plus tard (*cf.* 1), soit dans une situation jamais vécue mais qui avait cependant été envisagée pour une classe d'école primaire (*cf.* 2).

Les locuteurs semblent d'ailleurs avoir ressenti une certaine difficulté face à cette situation ; plusieurs remarques l'attestent :

« c'est un véritable exercice de style »

« c'est difficile dans la mesure où on parle pas en direct en fait (...) enfin je veux dire on répond pas de façon directe à ta question puisqu'on dit ce que l'on ferait donc il y a du conditionnel mais il y a pas il y a pas de dialogue (...) c'est pas encore le vocabulaire tel qu'on l'utiliserait tel que tu le prendrais tu l'enregistrerais si on était vraiment en dans l'action quoi dans la situation »

et l'un des locuteurs ajoute :

« et c'est sûr on te l'a expliqué pas comme on te l'aurait écrit ».

2. Bref rappel des analyses sur le futur périphrastique et le futur simple

2.1. Le futur périphrastique

Le verbe *aller* suivi d'un infinitif peut avoir plusieurs statuts ; il peut être interprété comme simple verbe recteur :

on **va regarder** d'où sortent les billets (40,3)

Dans ce cas, *aller* peut apparaître à tous les temps, y compris au futur, et à l'aspect accompli :

on **ira regarder** d'où sortent les billets

on **est allé regarder** d'où sortent les billets

et l'infinitif qui suit le verbe *aller* en est un élément de la rection, proportionnel au pronom *y* :

on *y* va

Le verbe *aller* a aussi des emplois de modal ; dans ce cas, on parle de « futur périphrastique », et selon les grammaires traditionnelles, il peut s'interpréter soit comme un auxiliaire d'aspect (« futur d'imminence » qui pourrait commuter avec *être sur le point de*) :

c'est un nouveau service qui **va se créer** (35,4-6)

c'est un nouveau service qui **est sur le point de se créer**

soit comme un auxiliaire de temps (« futur proche » qui pourrait commuter avec le futur simple)² :

ça c'est la notion de service public le jour où elle **va disparaître** (...) (12,1)

ça c'est la notion de service public le jour où **elle disparaîtra** (...)

Dans ces emplois de modal, le verbe *aller* a une conjugaison limitée au présent et à l'imparfait et il refuse l'aspect accompli :

* (...) le jour où elle **ira disparaître**

* (...) le jour où elle **est allée disparaître**

? c'est un nouveau service qui **ira se créer**³

? c'est un nouveau service qui **est allé se créer**

En ce qui concerne le sémantisme du futur périphrastique, de nombreuses études (entre autres : Maingueneau, 1994 ; Franckel, 1989) signalent que cette forme pose le procès du verbe à l'infinitif comme certain, validé ; c'est une forme « non stative » qui implique sa propre limitation, d'où le fait que l'on puisse avoir :

il va avoir trente ans

sans nécessité de préciser quand, ce qui est plus difficile avec le futur simple :

? il aura trente ans

² A noter cependant que, comme le signale Maingueneau (1994), ces deux valeurs sémantiques ne sont clairement perceptibles que dans certains contextes bien particuliers.

³ Il est intéressant de signaler que dans cet exemple, le verbe *aller* pourrait s'interpréter comme verbe recteur, et se mettre au futur, tout comme à l'aspect accompli, mais dans ce cas on attendrait un locatif : « c'est un nouveau service qui est allé (ira) se créer ailleurs, au centre-ville, etc. », alors que dans l'interprétation modale, on sous-entend plutôt un élément temporel : « c'est un nouveau service qui va se créer bientôt, prochainement, etc. ». Cet exemple montre qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer les deux statuts du verbe *aller* hors contexte.

Mireille BILGER

Le futur périphrastique se caractérise également par un ancrage dans le présent de l'énonciation ; et de par l'ensemble de ces caractéristiques sémantiques, il existe des contextes qui semblent en favoriser l'apparition, cf. notamment Jeanjean (1988) qui a relevé que :

1. les verbes à visée prospective (*vieillir, commencer, etc.*), les verbes à effet de sens non statif (*mourir, arrêter, etc.*) sont beaucoup plus fréquents avec le futur périphrastique qu'avec le futur simple ;
2. les références au présent du locuteur sont nombreuses (adverbe *maintenant*, paroles rapportées, termes d'adresse).

Enfin, tous les travaux portant sur le futur périphrastique signalent le comportement particulier que cette forme développe à l'égard de la négation en *ne ... pas*. De fait, dans le corpus étudié, aucun exemple de négation associée au futur périphrastique n'a été relevé.

2.2. Le futur simple

Le futur simple, contrairement au futur périphrastique, accepte la visée rétrospective de l'aspect accompli :

il **aura payé**

il **sera parti**

et n'implique pas sa propre limitation du procès, d'où le fait qu'il nécessite souvent des éléments de limitation temporelle (date, intervalle, etc.) :

il aura trente ans, demain, dans 6 mois, dans 10 ans

Dans ce sens, le futur simple est souvent présenté comme un temps « statif » ; et, les verbes ayant cette valeur « stative », (comme notamment *être, avoir*), sont d'ailleurs beaucoup plus fréquents au futur simple qu'au futur périphrastique (cf. Jeanjean 1988).

Le futur simple se caractérise également par une « tension modale » ; comme le souligne, entre autres, Maingueneau (1994) : « énoncer au futur ce n'est pas situer un événement dans l'avenir, c'est désirer, ordonner, craindre, etc. ». Ces différentes valeurs modales sont des effets obtenus par la combinaison du futur et de contextes particuliers, contextes dans lesquels les formes sujet semblent jouer un rôle déterminant.

2.3. Le conditionnel

Sans entrer dans les détails, je rappellerai, entre autres, que « futur simple » et « conditionnel » possèdent tous deux une charge hypothétique inhérente à leur nature, dans la mesure où tous deux renvoient généralement à des faits non réalisés ; mais, si le « futur simple » présente le procès comme probable ou susceptible d'être validé dans l'avenir, le « conditionnel » se caractérise par une charge d'hypothèse grandement augmentée ; dans ce sens, il va pouvoir exprimer à un degré encore plus développé certaines valeurs modales.

3. Analyse du corpus « le bureau de la Poste »

3.1. Fréquence des formes verbales

Présent	439	73%
« Aller » recteur (va) + infinitif	12	2%
<i>Futur périphrastique</i>	31	5%
<i>Futur Simple</i>	51	8%
<i>Conditionnel</i>	24	4%
Passé composé	29	5%
Imparfait	18	3%
Total des formes tensées⁴	604	100%

Le futur est bien représenté dans ce corpus puisqu'il totalise (les trois formes confondues) 18% des temps utilisés ; ce qui le place en deuxième position de fréquence après le présent.

3.2. Lexique verbal

3.2.1. Futur périphrastique

2 verbes se partagent près du tiers des emplois :

- le verbe *être* (18,75%) :

on donnera des chiffres qui **vont être** les chiffres clefs (19,15)

⁴ Les formes verbales au plus-que-parfait, au subjonctif et à l'impératif, peu nombreuses, ne sont pas signalées dans le tableau.

Mireille BILGER

- le verbe *venir* (9,40%) :
ça **va venir** peut-être petit à petit (8,15)

Les emplois restants concernent les verbes *faire* et *retrouver* :

- ça **va faire** désert (13,11)
quelle que soit la grandeur du bureau on **va retrouver** ces deux activités (4,4)

ainsi qu'une vingtaine de verbes du type *commencer*, *chapeauter*, *déboucher*, *franchir*, *se greffer*, *servir*, etc.

3.2.2. Futur simple

3 verbes se partagent plus de la moitié des emplois :

- le verbe *avoir* (20%)⁵ :
on **aura** peut-être un vocabulaire un peu plus technique (19,12)
- le verbe *être* (18%) :
ça ce **sera** un moyen de présenter (24,14)
- le verbe *pouvoir* (14%) :
c'est une personne qui **pourra** leur apporter son son savoir-faire (11,8)

Trois autres verbes, *devoir*, *falloir* et *faire*, se partagent à part égale un peu moins du quart des emplois (8% chacun) :

- le bureau **devra** rester ouvert tous les jours (12,10)
- il **faudra** aussi parler en termes d'avantages d'inconvénients et de coût (28,10)
- peut-être ça se **fera** peut-être ça se **fera** pas (8,16)

Six verbes se partagent donc environ les trois quarts des emplois, et les verbes modaux *pouvoir*, *devoir*, *falloir* sont 6 fois plus nombreux avec le futur simple qu'avec le futur périphrastique.

⁵ A noter bien entendu que sont exclues dans ce comptage les formes du verbe *avoir* et *être* qui correspondent à l'aspect accompli ou à la forme passive d'autres verbes.

3.2.3. Le conditionnel

3 verbes se partagent 60% des emplois :

- le verbe *falloir* (28%) :
il **faudrait** qu'on y pense (21,8)
- le verbe *faire* et le verbe *être* (16% chacun) :
où les bureaux de postes ne **feraient** que du guichet (8,8)
pour euh pour les enfants euh bon ce **serait** des mots simples (39,10)

3.3. Les sujets

En étudiant les formes sujet, il est apparu une distribution intéressante : les verbes au futur périphrastique ont souvent comme sujet morphologique la particule *qui* et les verbes au futur simple ont préférentiellement comme sujet le pronom *on* ou la forme *ce/ça*. Les sujets *on* ont tous une valeur de 4ème personne (sauf dans 3 cas), et la particule *qui* fait souvent partie, du moins en ce qui concerne le futur périphrastique, d'une construction en *il y a ... qui* et *on a ... qui*, comme dans :

il y a huit mille bureaux qui vont être concernés (7,10)

on aura des spécialistes qui vont apparaître qui vont se greffer sur ces organisations (10,8)

Le conditionnel a une légère préférence pour la forme *il/neutre* qui s'explique par la fréquence même du verbe *falloir* :

	Futur périphrastique	Futur simple	Conditionnel
qui (25)	15 (48%)	9 (18%)	1
on (28)	6 (19%)	20 (39%)	2
ce/ça (17)	3	10 (20%)	4
je (8)	0	4	4
elle (3)	2	1	0
vous (4)	0	0	4
il/Neutre (10)	1	3	6 (25%)
lexique (11)	4	4	3
Total	31	51	24

Pour les formes « sujet » du **futur périphrastique**, il est à noter les précisions suivantes :

Mireille BILGER

- Sur les 15 formes *qui*, 7 appartiennent aux dispositifs *il y a ... qui* (4) et *on a...qui* (3) :

il y a cette notion d'égalité du citoyen devant le service public **qui va** faire que (...) (13,3)

on a des équipes de base **qui** vont de plus en plus s'étoffer (10,4)

Les 8 formes restantes renvoient à un dispositif nominalisant et introduisent des relatives déterminatives comme dans :

c'est c'est énorme par rapport à un bureau **qui va** ouvrir à huit heures (22,13)

La moitié d'entre elles déterminent la valence du verbe *c'est* :

c'est donc une personne **qui va** être euh dans un près du public (10,9)

c'est un nouveau service **qui va** se créer (37,4)

- Sur les 6 formes *on*, deux peuvent s'interpréter comme des *ils* :

faut savoir ce que veut va devenir la France si **on va concentrer** tout le monde sur un point ou si **on va laisser** euh les êtres rester dans leur environnement (13,12)

En ce qui concerne le **futur simple** :

- Sur les 9 formes en *qui*, 7 renvoient à un dispositif nominalisant du type :

c'est la vente financière avec des receveurs **qui** seront receveurs-vendeurs (7,3)

Deux formes seulement appartiennent à des dispositifs autres ; dispositif en *il y a ... qui* :

il y aura toujours une trame **qui** sera à peu près la même (28,10)

et dispositif en *on a ... qui* :

on aura le spécialiste courrier **qui** pourra être le responsable de (...) (10,16)

Il est intéressant de noter que dans les deux cas, les verbes du dispositif sont également au futur.

- Sur les 20 formes *on*, une seule peut s'interpréter comme un *ils* :

Retour sur le « futur » dans les corpus de français parlé

alors les clients vont venir dire moi alors ici on est à la poste pour se plaindre de leur courrier on leur dira non (9,2)

Enfin, en ce qui concerne le **conditionnel** :

- la forme *qui* appartient à un dispositif nominalisant :
comment vous expliqueriez à des élèves **qui visiteraient** le bureau (29,2)
- et les deux formes *on* s'interprètent l'une comme la 4ème personne et l'autre comme un *ils* :
concrètement comment on ferait (28,15)
quelques tâches administratives dont on voudrait les alléger (7,6)

3.4. Bilan

Les résultats de l'analyse de ce corpus confirment certains points déjà signalés dans les travaux cités auparavant, notamment ceux qui concernent la sélection opérée en fonction du sémantisme des verbes ; certes, les verbes *être* et *faire* sont bien représentés dans les trois temps du « futur » mais cette représentation peut facilement s'expliquer par le fait qu'ils font partie des 10 verbes les plus fréquents du français (cf. le point 4). En revanche, les taux de fréquence des verbes :

- *venir* et *retrouver* pour le futur périphrastique,
- *avoir* et des verbes modaux *pouvoir*, *devoir*, *falloir* pour le futur simple,
- *falloir* pour le conditionnel,

sont beaucoup plus significatifs. D'une part, la valeur stative ou non-stative des verbes semble effectivement sélectionner l'emploi du futur périphrastique ou du futur simple ; d'autre part, au regard de leur fréquence, le sémantisme des verbes modaux semble être en parfaite adéquation avec la « tension modale » du futur simple et du conditionnel.

Le fait que 48% des verbes au futur périphrastique ont pour sujet morphologique une forme *qui* est un indice confirmant l'ancrage de leur procès dans le présent de l'énonciation, et ce d'autant plus que les verbes

Mireille BILGER

des dispositifs *il y a ... qui*⁶ et *on a ... qui* sont eux-mêmes au présent, tout comme d'ailleurs le verbe *c'est*.

4. Élargissement de l'enquête

Nous allons vérifier et compléter certains résultats de cette étude par un travail portant cette fois sur un corpus beaucoup plus vaste qui comporte près de 700 000 mots et 580 verbes différents.

Une étude précédente de ce corpus (Blanche-Benveniste *et al.*, 1999) a permis de vérifier que les 10 verbes les plus fréquents du corpus sont :

- avoir
- être
- aller
- faire
- pouvoir
- voir
- devoir
- dire
- venir
- parler

En ce qui concerne les résultats portant sur les formes verbales au « futur », futur périphrastique et futur simple, on obtient que sur les 3619 formes verbales au « futur », les formes les plus représentées sont celles du futur simple :

- 56% de formes verbales au futur simple ;
- 44% de formes verbales au futur périphrastique.

4.1. Le futur simple

On obtient 2031 réponses. Deux verbes⁷ se partagent plus de 30% des emplois (exactement 33%) :

1. le verbe *être* (18%) ;
2. le verbe *avoir* (15%).

⁶ Cf. Riegel *et al.* (1994) qui soulignent que le dispositif en *il y a* sert à situer « un référent dans la situation d'énonciation ».

⁷ Sont également exclues dans ce comptage les formes du verbe *avoir* et *être*, auxiliaires d'aspect ou de formulation passive.

Les formes de troisième personne singulier sont largement majoritaires et s'élèvent à 67% pour *être* et 64% pour *avoir*. Viennent ensuite les formes de sixième et de première personne.

Trois verbes se partagent les 18% des emplois suivants :

3. le verbe *faire* (6,60%) ;
4. le verbe *dire* (6,15%) ;
5. le verbe *pouvoir* (5,56%).

Trois autres verbes se partagent 9,34% des emplois

6. le verbe *voir* ;
7. le verbe *parler* ;
8. le verbe *falloir*.

4.2. Le futur périphrastique

On obtient 1588 réponses. Trois verbes se partagent 30% des emplois :

1. le verbe *voir* (11%) ;
2. le verbe *faire* (9,6%) ;
3. le verbe *être* (9,4%).

20 verbes se partagent 37% des emplois :

4. le verbe *dire* (5,4%) ;
5. le verbe *avoir* (3,7%) ;
6. le verbe *parler* (3,5%).

Viennent ensuite les verbes suivants : *prendre, chercher, essayer, aller, travailler, passer, commencer, pouvoir, mettre, falloir, rester, manger, continuer, rentrer, partir, vivre, arriver*.

178 autres verbes se partagent les 33% des emplois restants.

Ces résultats confirment, entre autres, ce qui a été trouvé dans le premier corpus : le futur périphrastique utilise une variété plus grande de lexique verbal que le futur simple qui concentre ses emplois sur une petite série de verbes, et notamment dans les deux cas sur *être* et *avoir* ainsi que sur les verbes modaux *pouvoir* et *falloir*.

5. Conclusion

Cette petite étude basée sur corpus permet d'aller à l'encontre de l'idée reçue selon laquelle le futur simple disparaîtrait de la langue parlée au profit du futur périphrastique ; en fait, les résultats obtenus prouvent le contraire puisque, dans les deux types de corpus, ce sont bien les verbes au futur simple qui sont les plus nombreux. Le travail sur corpus a par ailleurs permis d'affiner les contextes grammaticaux qui sont, somme toute, nécessaires pour décrire les propriétés fondamentales qui distinguent ces deux formes.

Si on tient compte des fréquences observées dans les deux corpus de français parlé, il semble possible de proposer des sortes d'emplois « stéréotypes » pour chacun des cas examinés. Ainsi, le futur simple et le futur périphrastique ont de fortes probabilités de se rencontrer dans les contextes suivants :

Futur simple

Type de sujet	Lexique verbal
on ça/ce	aura, sera, pourra, fera, devra

Futur périphrastique

Type de sujet	Lexique verbal
il y a ...qui va	être, faire, voir, venir, avoir
on a ...qui va	
c'est...qui va	

Références

- Blanche-Benveniste, C., & Adam, J.-P. (1999). La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective. *Recherche sur le français parlé*, 15, 60-89.
- Franckel, J.-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève : Droz.
- Jeanjean, C. (1988). Le futur simple et le futur périphrastique en français contemporain. Étude distributionnelle. In Blanche-Benveniste, C., Chervel, A., & Gross, M. (Eds.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Recueil d'études à la mémoire de Jean Stéfanini* (pp. 235-258). Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Maingueneau, D. (1994). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette supérieur.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Coll. Linguistique nouvelle. Paris : P.U.F.

Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé

Bruno MARTINIE
Université de Lyon II

Pourquoi s'intéresser aux « défailances » des locuteurs, lorsque ceux-ci produisent tant d'énoncés irréprochables ? La question mérite d'être posée, au regard du grand nombre de recherches s'étant attelées à l'analyse des « ratés » langagiers : ethnographie de la communication, sociolinguistique, analyse conversationnelle, didactique des langues, analyse du discours, psycholinguistique... Le langage en cours d'élaboration pour éclairer la nature même du langage : cette schématisation des faits résume en quelque sorte le souci commun de ces approches fort diverses. D'une certaine façon, telle sera également notre préoccupation, mais l'investigation sera ici dirigée vers la composante syntaxique, plus particulièrement dans le but de contribuer à la description du français parlé.

1. Principes de base

D'une façon générale, le fonctionnement syntaxique des « ratés » en français parlé a été peu décrit. Le plus souvent, on trouve des observations furtives et ponctuelles, ou occupant parfois quelques paragraphes (*cf.* par exemple Gadet & Mazière, 1986, Morel & Danon-Boileau, 1998). De ce point de vue, la curiosité – déjà ancienne – de l'équipe du GARS pour les « bribes » fait un peu figure d'exception (*cf.* entre autres Blanche-Benveniste, 1984 et 1987, Jeanjean, 1984, et Cappeau, 1998. *Cf.* aussi la notion « d'approximation » chez Loufrani & Roubaud, 1990). Le manque d'intérêt suscité par cette approche du phénomène est d'autant plus surprenant que d'autres dimensions – notamment, conversationnelle – ont déjà donné lieu à tant de travaux qu'on peinerait à les recenser. Il importe donc tout d'abord de préciser en quoi l'examen syntaxique d'un tel objet

Bruno MARTINIE

d'étude est spécifique : ses exigences, mais aussi les faits qui semblent hors de sa portée.

1.1. L'intention du locuteur

Le premier point concerne la notion d'intentionnalité du locuteur, dont le caractère peu opérationnel apparaît du point de vue syntaxique. La remarque a déjà été formulée ailleurs (notamment dans Blanche-Benveniste, 1989), et nous y revenons rapidement à l'aune des données ici utilisées¹ :

- (1) j'ai revu ma femme - là euh - **à ma permission - en première permission** (Prisons)
- (2) je propose d'attaquer **ce feu - ce ce feu** - qui emporte des vies (Présidentielle)
- (3) j'achète **des rasoirs - des rasoirs** et du savon (Clochards)

À partir de (1), on peut : (i) décider de s'en tenir au « syntaxiquement observable » : ici, deux syntagmes prépositionnels (SP) sont construits sur la place de *revoir* ; (ii) du point de vue de l'intentionnalité, on peut faire l'hypothèse d'un « tâtonnement » de la part du locuteur, en se basant sur la présence de *euh* et de la reprise lexicale de *permission*. Or, on ne peut que remarquer à quel point (i) et (ii) « ne disent pas la même chose » que l'énoncé de départ... Le problème ne se pose pas de la même façon pour (2), aucune règle de grammaire ne pouvant produire la répétition du déterminant *ce*. Cette fois, on peut donc raisonnablement déceler une hésitation de la part du locuteur, mais cette observation rencontre alors de nouveaux obstacles : d'une part, elle escamoterait facilement la similitude du schéma syntaxique en jeu en (2) et (3), qui exhibent le même effet de développement lexical par reprise du dernier mot du syntagme antérieur. Masquer ce type de récurrence revient à se priver de pistes d'analyse intéressantes, comme on le constatera par la suite. De plus, d'autres plaideront en faveur d'un procédé intentionnel. Ainsi, ce qui sous la plume d'un auteur illustre recevrait le terme d'« anadiplose » sera peut-être plus facilement perçu comme une autocorrection dans la bouche du locuteur de

¹ Il s'agit d'un corpus d'environ 23 000 mots, provenant d'enregistrements variés : interviews de rue, reportages radiophoniques, débats télévisés et, très marginalement, énoncés saisis « à la volée ». Pour cet article, nous adoptons les conventions de transcription du G.A.R.S., où les pauses silencieuses sont indiquées par des tirets.

(3) un clochard de la région parisienne, mais sur quelles bases objectives trancher² ? Et même, à la rigueur, pourquoi trancher ?

1.2. Le choix d'un terme générique

Le deuxième point concerne la terminologie utilisée pour désigner les « ratés ». Puisqu'il semble acquis que la démarche syntaxique a tout intérêt à rester neutre par rapport à l'intentionnalité, il est judicieux d'écarter des termes tels que « hésitation », « lapsus » etc. qui conduisent à envisager le phénomène moins du point de vue de son mécanisme que de celui du locuteur. Pour de multiples raisons, nous avons opté pour « réparation », emprunté à Schegloff (1979) : le terme nous a semblé suffisamment large pour couvrir les différentes manifestations du phénomène (reprises, répétitions, substitutions...), alors que pour une part importante, les désignatifs utilisés dans la littérature tendent à affecter à des marques spécifiques des fonctions dans la communication non moins spécifiques : « marqueurs de structuration de la conversation » (Auchlin, 1981), « marqueurs de structuration du paraphrastique » (Gülisch & Kotschi, 1983), « démarcatifs » (Andrews, 1989), « élément de gestion de la formulation » (Morel & Danon-Boileau, 1998). Mais surtout, contrairement à « erreur », « défaillance », « scorie » etc., le terme de « réparation » n'invalide pas *a priori* l'hypothèse d'un réglage syntaxique du phénomène, qui apparaîtra ici comme relevant d'une forme syntaxique régulière : la réinstanciation d'une place syntaxique.

1.3. Principes d'analyse

Reste toutefois à affiner l'objectif de l'étude syntaxique des énoncés réparés. Un certain nombre de travaux anglo-saxons sur la question (*cf.* par exemple Lounsbury, 1954), ont tenté de traiter le phénomène en terme de « choix » faits par le locuteur : pour aller vite, on pose que plus la « probabilité transitionnelle » entre deux unités est grande, moins le locuteur est logiquement enclin à produire une hésitation entre ces deux unités, et inversement. Outre qu'elle laisse dans l'ombre la nature des choix

² Ces flottements apparaissent régulièrement dans l'étiquetage des figures de style rhétoriques. Par exemple, à propos de phrases telles que *mes rayons font ma force et la force n'a pas d'âge*, Dupriez (1984 : 44) précise : « On passe insensiblement de l'anadiplose à la réduplication », tout en mentionnant sous une autre rubrique que la réduplication « (...) peut servir (...) d'autocorrection » (*id.* : 389).

Bruno MARTINIE

(notamment, sont-ils lexicaux ou grammaticaux ?), la fragilité de ce type d'approche a été établie dès Chomsky (1957), démontrant l'impossibilité de réduire la syntaxe des langues naturelles à des schémas de succession linéaire. Partant du principe qu'*a priori*, le but de notre étude est l'examen d'exemples tels que (2) – c'est-à-dire exhibant des marques univoques de réparation – les énoncés réparés peuvent se définir sur la base d'un découpage élémentaire. Nous admettons que la réparation s'opère en trois temps : (i) l'origine de la réparation (O). (ii) le marqueur de réparation (symbolisé #), renvoyant à différents phénomènes : pauses remplies, répétitions de morphèmes grammaticaux, amorces lexicales etc. (iii) le réparateur (R), venant « compléter » O après le marqueur #³. Cette représentation est économique, et s'adapte également aux énoncés inachevés, pouvant simplement se définir par l'absence de R.

Dès lors, en se fondant sur le schéma O#R, l'objet d'étude peut devenir l'examen de la relation contractée entre O et R. Cependant, cette optique n'exclut pas un traitement de type « probabiliste », fondé sur une conception « transitionnelle » de la relation entre les deux éléments se trouvant de part et d'autre de la marque d'interruption. Il convient en réalité de miser sur une conception à proprement parler syntaxique des relations entre O et R, et de se doter de principes d'analyse permettant une étude fine de celles-ci. Les observations qui suivent ont été formulées dans le cadre de l'Approche pronominale (exposé dans Blanche-Benveniste *et al.* 1984), et reprennent des analyses faites à l'occasion d'un travail de thèse (Martinie, 1998).

2. Premiers constats

L'examen des énoncés réparés fondé sur leur inventaire exhaustif dans le corpus s'est rapidement révélé fastidieux : les faits à recenser foisonnent, et concernent des zones de l'énoncé les plus variées. Une telle masse de données à manipuler, ainsi que le nombre de paramètres syntaxiques à prendre en compte rendent l'entreprise périlleuse. Dans un premier temps, le recours à une « zone-test », celle du syntagme prépositionnel, nous a

³ Les symboles O et C ont été proposés par Levelt (1989) pour signifier respectivement « *the original utterance et the repair proper* » (p. 486). Nous reprenons à Fornel & Marandin (1996) le symbole # dans un but analogue au leur, celui de représenter « (...) de façon grossière toutes les formes d'interruption » (p. 14).

paru plus judicieux. Ont donc été soumis à l'examen des énoncés tels que (4) :

(4) il fait partie **de - de** la vraie police quoi (Clochards)

Le syntagme prépositionnel offre l'avantage de contracter des relations syntaxiques variées avec les différentes catégories constructrices⁴. Ainsi, dans le corpus, les prépositions interviennent régulièrement dans la syntaxe du verbe (ex. 4), du nom (*bouche de chaleur*) et de l'adjectif (*être favorable à cette solution*), même si ce dernier cas de figure se trouve être le moins représenté. Tel n'est pas le cas, notamment, du syntagme nominal (SN), qui dans le corpus se trouve limité aux fonctions de sujet et d'objet direct. Les exceptions concernent des compléments de temps, mais dans une faible proportion, et qui plus est avec une certaine monotonie, puisque le plus souvent, il s'agit de *le matin* et *le soir* (*je suis content le matin quand ils m'ouvrent la porte*) ; d'autre part, les SN du corpus n'offrent pas l'occasion d'observer le phénomène sur d'autres catégories rectrices que le verbe : des constructions telles que *midi un quart* etc. sont en effet très peu représentées. Au contraire, le syntagme prépositionnel permet *a priori* de poursuivre l'objectif fixé précédemment, en prenant en compte trois critères : la catégorie constructrice (ou, le cas échéant, l'absence de catégorie constructrice), le type de lien syntaxique (valence, rection ou association) et le type de marque de réparation (répétition, pause remplie, reprise etc.). Cela dit, peu de tendances nettes ressortent de cette partie de l'étude, ce qui enjoint de faire un certain nombre de constats. Ci-après, nous faisons figurer un tableau synthétisant les résultats obtenus dans la syntaxe du verbe, et qui concerne plus précisément les réalisations valenciennes et rectionnelles des SP réparés :

	Nombre d'occurrences	Pourcentage
<i>Valences</i>	83	55,3%
<i>Rections</i>	67	44,7%
Total	150	100,0%

Ce tableau signifie que le corpus atteste d'un taux de réparations comparable pour les deux types de SP précédés de dièses en (5) :

(5) tu es obligé d'aller # au bureau # pour travailler

Même si à un certain niveau de l'analyse, on peut admettre que la distinction entre réalisation valencielle et rectionnelle n'est pas

⁴ Pour des raisons théoriques, le cas des constituants non régis par les catégories sont traités ultérieurement.

fondamentale, et qu'il n'est du reste pas toujours aisé de trancher entre ces deux statuts même après un examen attentif des paradigmes verbaux, il n'est pas inintéressant de remarquer que les réalisations profondes des places verbales, comme c'est le cas du locatif de *aller* en (5), donnent lieu à autant de marques de réparation – et même un peu plus dans le corpus – que des instanciations de compléments verbaux plus occasionnels. En d'autres termes, cela signifie que le « degré d'intégration » syntaxique ne semble pas être systématiquement un facteur décisif dans le phénomène observé, ce qui au passage constituerait un obstacle difficilement surmontable à une analyse en termes de probabilités transitionnelles. Il semble même vain de relier la fréquence du phénomène au degré de figement syntaxique, le corpus attestant régulièrement d'exemples du type *bouche de # chaleur*, où la liste du lexique instanciable sous le nom recteur est remarquablement restreinte.

De la même façon, le critère de la catégorie constructrice ne fait pas ressortir de tendance particulière. Il en va de même avec le critère du type de marque d'interruption, si ce n'est que les pauses remplies (*euh* ou allongement d'une syllabe) ne surviennent pas à l'intérieur du mot sans occasionner au minimum la reprise intégrale de celui-ci⁵. Autrement dit, on ne saurait prévoir le type de marque de réparation en fonction de la zone de l'énoncé où elle survient.

En revanche, une tendance se dessine qui est particulièrement saillante dans le corpus : il s'agit de la forte propension à réparer les syntagmes *après* le morphème grammatical qui les introduit. Ainsi, des réparations telles que (6) sont sous-représentées par rapport à (7) :

(6) j'ai appris à jouer **euh aux** cartes (Boulogne-Billancourt)

(7) il y a un gars qui est venu me chercher des des crosses **au - à** la table (Prisons)

Sur environ 400 occurrences de réparations recensées (l'ensemble des SP et des SN réparés du corpus), la tendance en question s'observe dans près de 70% des cas. La régularité de réparations telles que (7) est sans doute à mettre en relation avec la structure morphosyntaxique du français, qui impose le marquage fonctionnel du syntagme à l'initiale⁶, mais un autre

⁵ Pour y avoir prêté attention sur une longue période, il nous semble que des exemples tels que *satis euh faite* ou *photo euh graphes* (attestés hors corpus) sont exceptionnels.

⁶ Cette caractéristique serait elle-même liée à une autre : les langues à dominance SVO, comme le français, tendent à se doter de prépositions, alors que les schémas SOV utilisent généralement des postpositions (cf. Greenberg, 1966).

constat, indépendant de celui-ci, peut être dressé : le fait que la plupart du temps, le morphème introducteur serve en quelque sorte de point d'ancrage pour réparer le syntagme tendrait à montrer que le processus de réparation est moins concerné par le travail d'élaboration syntaxique que par l'insertion du lexique dans une matrice déjà en place lors de la « panne ».

À propos des répétitions de mots-outils (déterminants, prépositions etc.), Morel & Danon-Boileau (1998 : 84 *sqq.*) distinguent les reduplications multiples et sans pause (ex. 8) des reduplications simples (ex. 9) :

(8) j'ai entendu **un un un** type qui disait ça (Morel et Danon-Boileau)

(9) j'suis pas fasciné par **la/la** virtuosité gratuite (id.)

Selon les auteurs, (8) « semble relever d'une gestion à très court terme de la formulation » (p. 85), et donc d'une recherche lexicale, alors que pour (9), « Il semble que cette reduplication du mot ne soit pas (...) l'effet d'un manque de mot (c'est l'allongement qu'on trouve en pareil cas), mais qu'elle corresponde plutôt à une élaboration syntaxique » (p. 86). Morel & Danon-Boileau ne fournissent cependant pas d'argument permettant d'étayer leur distinction, et semblent même se contredire plus loin, en posant que « La répétition simple d'un mot-outil semble indiquer que l'énonciateur sait ce qu'il veut dire, mais qu'il n'a pas encore trouvé le mot qui convient dans la classe syntaxique exigée par le contexte » (*ibid.*). Selon nous, ce qui rapproche (8) et (9), à savoir le fait qu'un premier mot-outil soit livré directement, est plus important que le nombre de réalisations du mot-outil, qui est probablement fonction du temps d'accès à l'information lexicale. Dans les deux cas, il semble donc bien que la répétition soit imputable à la recherche de mot, et non à un travail d'élaboration syntaxique. Dès lors, on est tenté de diriger l'examen des énoncés réparés vers les opérations permettant d'accumuler du lexique dans les paradigmes ouverts par les catégories rectrices. C'est de ce point de vue que nous nous placerons désormais.

3. Réparation, coordination, énumération : l'hypothèse de l'analyse en listes

Pour des raisons qu'on peut d'ores et déjà entrevoir, les observations faites dans la section précédente montrent l'intérêt d'identifier la réparation dans le domaine de la coordination syntagmatique. Dans la littérature, cette hypothèse a été formulée à plusieurs reprises, notamment par Levelt (1983,

Bruno MARTINIE

1989) et Blanche-Benveniste (1987)⁷ ; elle a récemment fait l'objet d'une réfutation dans un article de Fornel & Marandin (1996). Nous avons pour notre part reconduit l'examen sur les données du corpus, et nous exposons ici quelques remarques qui en ressortent.

En premier lieu, il apparaît que la possibilité d'assimiler réparation et coordination est, pour une part non négligeable, fonction des modèles théoriques fondant la conception même de la notion de coordination. Cette observation va nous servir de point de départ, et nécessite un rappel sommaire des principes d'analyse proposés par l'Approche pronominale, et de leurs conséquences logiques pour l'analyse des réparations. L'Approche pronominale pose que les syntagmes coordonnés sont des instanciations lexicales multiples d'une seule et même place de construction de l'élément recteur. Il importe cependant de souligner que la coordination n'est pas ici conçue comme un fait de syntaxe isolé, mais appartient à une famille de procédés permettant d'énumérer les éléments d'un paradigme syntaxique (cf. Bilger, 1983). La particularité de la coordination est d'utiliser des « joncteurs » (par exemple, des conjonctions de coordination), qui ajoutent leurs propres contraintes à la structure.

Les exemples (10) et (11) représentent des cas particuliers de coordination :

(10) l'euro - on en reparlera - **et toute la semaine** (France Inter, « Radio Com c'est vous », 25/11/97)

(11) on va en mettre un dans un atelier - **puis l'autre dans l'autre** (Boulogne-Billancourt)

Ce qui permet à (10) d'être ramené au cas général, c'est la présence d'un élément vide qu'on identifie dans la matrice de *reparler*, et qui est de place identique au conjoint réalisé *et toute la semaine*. Pour l'énoncé (11), on pose que *puis l'autre dans l'autre* est une configuration non verbale venant se projeter sur des places syntaxiques ouvertes par la construction verbale *on va en mettre un dans un atelier*. Autrement dit, même dans le cas des structures à « gapping », on ne recourt pas ici à la notion d'ellipse. On identifie en revanche un mécanisme particulier, celui du « listing ». Les configurations en grille élaborées par le G.A.R.S. permettent de visualiser ce mécanisme, en révélant les organisations paradigmatiques au sein de la chaîne syntagmatique :

⁷ Rioul (1983) identifie pour sa part certaines autocorrections à des appositions.

Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé

(10a) l'euro on en reparlera \emptyset
et toute la semaine

(11a) on va en mettre un dans un atelier
puis l'autre dans l'autre

Le recours à la structure de liste (coordination ou énumération) pour l'étude des réparations se formule donc de la façon suivante : bon nombre de phénomènes de répétition, de reprise etc. s'organisent au sein de listes, d'une façon structurellement identique à tout développement paradigmatique « réussi ». Autrement dit, les énoncés réparés ne disposent en propre que de certains indices (vides lexicaux, reduplications de morphèmes introducteurs, pauses, fragments etc.), mais obéissent aux mêmes schémas d'organisation que les énoncés non réparés. La matrice syntaxique n'est donc pas affectée par ces phénomènes, ce qui rejoint l'observation selon laquelle la réparation ne concerne que le remplissage lexical de places syntaxiques. De ce point de vue, on doit donc s'attendre à ce que les énoncés réparés puissent être disposés dans des grilles analogues à celles utilisées pour les énoncés non réparés :

(12) si tu as accroché **une une** carte postale il a le droit de la retirer (Prisons)

(12a) si tu as accroché une
une carte postale il a le droit de la retirer

Le premier constat est que les données du corpus viennent globalement conforter l'hypothèse des listes : dans presque tous les cas, les syntagmes réparés recensés appartiennent au même paradigme syntaxique. Tel ne serait pas le cas d'une réparation telle que (13) avec les éléments se trouvant de part et d'autre du dièse :

(13) son mari est **un # parti** en voyage

, Les réparations du corpus affichent une très grande diversité dont nous souhaitons faire état, notamment pour montrer que les cas-limite n'empêchent pas de formuler des observations à valeur générale. Si les exemples de réparations mentionnés jusqu'ici sont de très loin les plus représentés dans le corpus, des cas tels que (14) se rencontrent :

(14) tout le monde demande à - **qu'on** vive dans la jungle (Utopies d'enfants)

Bruno MARTINIE

Toutefois, ces exemples semblent limités aux cas où l'élément constructeur accepte deux schémas réactionnels concurrents (en l'occurrence, *demander à ce que* et *demander que*).

On rencontre également des cas tels (15), où les éléments placés de part et d'autre de l'interruption appartiennent à deux noyaux différents. Dans le corpus, ce type de réparation semble réservé aux cas où la formulation verbale produite en O ne peut sélectionner un élément de réaction particulier (15a) : ici, les dispositifs permettant à *parler* d'admettre le superlatif seraient l'extraction (15b), le pseudo-clivage (15c) et plus généralement la présence d'une relative.

(15) j'ai parlé avec euh - - vraiment je dois - être celui qui a parlé avec le plus de Français (Présidentielle)

(15a) ? j'ai parlé avec le plus de Français

(15b) c'est moi qui ai parlé avec le plus de Français

(15c) celui qui a parlé avec le plus de Français, c'est moi

Autrement dit, les cas où le programme syntaxique initial change au sein d'un seul et même noyau syntaxique ne sont pratiquement pas représentés dans le corpus, ce qui vient nettement conforter l'analyse en listes. Ainsi, les substitutions de morphèmes introducteurs entre O et R que nous avons recensés concernent presque exclusivement des ajustements morphologiques (accord en genre ou en nombre) :

(16) le XXX avait hérité à l'époque - - euh **de des** usines Renault (Boulogne-Billancourt)

En définitive, les données du corpus confortent sur ce point les observations de Morel & Danon-Boileau (1998 : 86) :

« La première occurrence du mot-outil (...) n'est en général pas modifiée : un déterminant du nom reste un déterminant, un adverbe de degré reste un adverbe. On constate même que, dans la classe des déterminants du nom, seules sont possibles des corrections de genre ou (...) de nombre. »

4. Les objections formulées à l'encontre de l'analyse en listes

Fornel & Marandin (1996) critiquent cette analyse en prenant appui sur une conception de la coordination sensiblement différente de celle utilisée par l'Approche pronominale. Selon les auteurs, (17) respecte un principe auquel doivent se soumettre tous les syntagmes coordonnés. Ce

principe prévoit qu'il doit exister une catégorie commune aux deux conjoints, sachant qu'une catégorie se définit comme un ensemble de traits⁸ :

(17) Pierre est **républicain et un bon père de famille** (Fornel & Marandin)

Autrement dit, l'énoncé (17) est bien formé si, à l'instar des auteurs, on pose que *républicain* et *bon père de famille* partagent un trait, en l'occurrence le trait [+Prédicat], par ailleurs donné comme « sous-spécifié ». L'exemple (17) est un énoncé fabriqué. Si tant est que l'on admette ici de spéculer sur des formes non attestées, on observe, grâce aux proformes, une asymétrie du paradigme dans lequel se réalisent les deux conjoints, comme le montrent les proportionnalités en (17a) et (17b) :

(17a) Pierre l'est, républicain

(17b) Pierre **en** est **un**, bon père de famille

De ce point de vue, on est dès lors moins enclin à entériner (17). Cela vaudra plus généralement pour toutes les constructions du type *Pierre est triste et un imbécile*, d'ailleurs généralement refusées dans les grammaires⁹. Pour l'analyse des réparations, cela entraîne une conséquence particulière, puisque (17c) ne posera problème que si l'on a préalablement exclu la possibilité de former (17) :

(17c) Pierre est républicain # un bon père de famille

Or, il n'est pas anodin de signaler que le corpus ne fournit pas de réparations telles que (17c) : autrement dit, l'hypothèse des listes se voit donc sur ce point encore confortée. En réalité, les réparations attestées par Fornel & Marandin et données à titre de contre-exemples sont de nature différente de (17c). Il s'agit d'exemples tels que (18), sachant que les auteurs donnent (18a) comme agrammatical :

(18) il a acheté une table en # rustique (Fornel & Marandin)

(18a) ?? il a acheté une table en bois et rustique (id.)

(18b) la table est en bois / est rustique

(18c) il a acheté une table en bois, rustique, qui est confortable

⁸ Fornel & Marandin se fondent sur l'analyse de la coordination de Sag *et al.* (1984).

⁹ Par exemple, Grevisse (1993 : § 264) parle ici d'éléments « qui ne sont pas susceptibles de coordination ».

Le jugement d'agrammaticalité en (18a) est d'autant plus étrange que l'énoncé met en jeu des constituants partageant le trait [+Prédicat] utilisé précédemment par les auteurs, comme l'indique (18b) : on voit donc mal au nom de quoi refuser à ces deux constituants la possibilité de réaliser la rection d'un nom dans une structure coordonnée. *A fortiori*, on ne voit pas très bien en quoi la réparation (18) poserait un problème pour l'analyse en liste, puisque les listes ne sont pas forcément structurées par des joncteurs, en l'absence desquels les développements paradigmatiques sont beaucoup moins contraints (18c) ; enfin, *en bois et rustique* sont proportionnels à la même proforme (*comme ça*, par exemple). Il faut de toutes façons souligner que, dans le corpus, les constituants lexicaux réalisés sur une même place syntaxique sont assez variés (*cf.* 19 et 20 ci-dessous, sur des places nominales), d'où l'importance des examens distributionnels et de la description des paradigmes des éléments constructeurs :

- (19) on peut encore en faire notamment - euh par - l'interdiction **officielle** - et non plus seulement **de facto** comme aujourd'hui (Présidentielle)
- (20) une des choses **anormales** - **et qui peut être source de scandale** - c'est que - un certain nombre de - fonctionnaires (...) puissent aller ensuite - trop aisément - dans ces secteurs économiques (Présidentielle)¹⁰

Encore une fois, l'analyse en liste des réparations serait mise en difficulté en présence d'exemples tels que *un chèque important # postal*, où il serait difficile d'identifier les deux adjectifs au sein d'un même paradigme. Or, les formes attestées dans le corpus ne sont pas de cette nature.

Fornel & Marandin soulèvent une autre objection que nous résumons de la façon suivante : si le mécanisme du listing est bien à l'œuvre dans les réparations, celles-ci doivent logiquement intervenir dans toutes les zones de la structure où du lexique peut venir se réaliser. Or, cela ne serait pas le cas selon les auteurs, dont le corpus (environ 2000 occurrences) n'atteste pas de réparations dans les constructions à gapping, de telle sorte que les locuteurs ne produiraient pas des réparations telles que (21) :

- (21) L'homme blanc a donné un coup de poing au # l'homme noir une gifle au clown (Fornel et Marandin)

Une illustration de la limitation intrinsèque des corpus ? Toujours est-il que celui que nous avons utilisé fournit (22) :

¹⁰ Ruwet (1967 : 158) conteste la possibilité de coordonner un génitif adnominal et une relative. Pourtant, des exemples tels que (20) ne paraissent pas particulièrement douteux, et sont d'ailleurs attestés à plusieurs reprises dans le corpus.

- (22) à une autre époque j'ai joué aux courses à l'extérieur euh **moi à l'intérieur** (Prisons)
- (22a) à une autre époque j' ai joué aux courses à l'extérieur
moi à l'intérieur

En contexte, l'énoncé ne pose pas problème à l'interprétation, et la difficulté que rencontre le locuteur, un détenu, se comprend même aisément : les courses de chevaux dont il s'agit ont naturellement lieu à l'extérieur de la prison, mais le parieur joue depuis sa cellule, et donc depuis l'intérieur. Ce qui appartient ici en propre à la réparation concerne la présence de la pause remplie *euh*, ainsi qu'un jeu particulier sur le repérage spatial du *je*, mais il est remarquable que l'énoncé ne se dote ici d'aucune structure syntaxique qui lui serait propre ; d'ailleurs, un énoncé structurellement identique à (22), forgé en (22b), s'affranchirait de tout effet d'incongruité :

- (22b) À une autre époque, j'ai joué aux courses à l'extérieur lui à l'intérieur
- (22c) à une autre époque j' ai joué aux courses à l'extérieur
lui à l'intérieur

Le manque de données se fait ici ressentir¹¹, mais en l'état, on ne peut pas exclure la possibilité, pour le segment réparateur, d'exploiter des places de projection. L'analyse en liste, en ne reconnaissant pas de structure propre aux énoncés réparés¹², bénéficierait ainsi d'une nouvelle confirmation empirique.

5. Au-delà des listes : faut-il étendre l'analyse à des positions macro-syntaxiques ?

Nous abordons ici une autre objection soulevée par Fornel & Marandin. Celle-ci mérite une attention particulière, notamment parce que nous pensons qu'elle pose des questions allant au-delà du phénomène de

¹¹ Notamment, parce que (22) pourrait également s'interpréter comme un énoncé détaché (*moi à l'intérieur, j'ai joué aux courses à l'extérieur*).

¹² Notons cependant que c'est également le cas du traitement proposé par Fornel & Marandin.

Bruno MARTINIE

réparation à proprement parler. Comme nous l'avons souligné, l'analyse en liste pose *ipso facto* que dans une réparation, l'élément R est l'instanciation d'une place syntaxique. Si tel était le cas, l'initiale des constituants associés, c'est-à-dire non soumis au pouvoir constructeur des catégories, ne serait pas sujette aux réparations. De tels phénomènes ne sont certes pas majoritaires dans le corpus, mais ils apparaissent cependant trop régulièrement pour être négligés. Ainsi, on trouve des réparations tant dans le domaine des associés lexicaux (23) que dans celui des modalités (24) :

(23) **les la classe** là – il y a pas longtemps - **on** a regardé un film - ben c'était sur un dictateur (Utopies d'enfants)

(23b) ?c'est la classe qu'on a regardé un film

(24) **franch- franchement** - je ne pensais plus à moi (Prisons)

Dans ces constructions, il est exclu que la recherche s'effectue à l'intérieur d'une liste, à moins de modifier le sens que revêt ici cette notion. En l'absence de telles données, le problème peut se formuler ainsi : chercher ses mots, c'est parcourir un paradigme d'instanciations possibles sur une place syntaxique (cf. Blanche-Benveniste, 1987). Or, une telle explication n'est bien entendu disponible ni en (23), ni en (24). Par exemple, en (23), la relation anaphorique entre *la classe* et *on* ne suffit pas à faire de *la classe* la réalisation de la place sujet de *regarder*, comme l'indique l'impossibilité de l'extraction (23b). Cependant, l'examen des associés dans des énoncés non réparés s'avère ici d'un recours intéressant. Symétriquement à (24), même si les exemples sont rares, il arrive que des modalités soient coordonnées :

(25) **plus fondamentalement - et d'abord** - ce que je voudrais dire c'est que - mon diagnostic est assez sensiblement différent (Présidentielle)

On doit dès lors s'interroger sur le statut du joncteur *et*, d'autant plus que d'autres constructions non réparées posent des questions de plus grande ampleur. C'est notamment le cas de (26), qui fait apparaître des segments non rectionnels pris dans un effet de contraste, prérogative qu'on ne leur reconnaît habituellement guère :

(26) **enfin - pas enfin - mais parmi les mesures que je propose** - quatre grands programmes volontaristes - là encore - impulsés par l'État (Présidentielle)

Ce dernier exemple semble d'autant plus intéressant qu'il fait apparaître un « effet correctif » : *enfin* est tout d'abord posé, puis en quelque sorte biffé par l'intermédiaire d'une négation, et il est enfin

remplacé par le contraste introduit par *mais*. Dès lors, ça n'est plus à proprement parler l'analyse en liste des réparations qui est en cause, mais plutôt la description des modes de regroupements macro-syntaxiques exploités par les locuteurs. On peut en outre se demander s'il est satisfaisant de définir les associés, quels que soient les termes que leurs différentes manifestations reçoivent (« *nominativus pendens* », « modalités énonciatives », « adverbes énonciatifs », *etc.*), essentiellement par des *absences* de propriétés : pas d'extraction possible, pas de contraste, pas de proforme, pas de restriction *etc.* Ce type de caractérisation est d'autant plus lacunaire que dans les corpus, les constituants non rectionnels ne sont pas toujours accompagnés des propriétés qu'on leur pose comme définitives¹³. Sur le modèle de (24), on doit donc logiquement s'attendre à rencontrer des énoncés du type (24a), avec des fréquences qu'il serait intéressant d'étudier sur des grands corpus, ce qui permettrait d'éclairer une zone importante de la description syntaxique :

(24a) Franchement, mais pas pour vous mener en bateau, je ne pensais plus
à moi

6. Conclusions

Quels bilans peut-on tirer ici ? Fondamentalement, l'existence d'un réglage syntaxique du phénomène semble avérée, et corroborée par un certain nombre de contraintes qu'on peut faire apparaître. Par exemple, dans des constructions corrélatives, les réparations attestées sont de type (27), mais les données brassées ne sont jamais du type (27a), qui semble d'ailleurs poser des problèmes d'interprétation que ne posent pas les réparations attestées :

(27) plus on aime la pièce - **plus- plus- plus** on va bien la jouer (oral,
enfant de douze ans)

(27a) ? plus on aime la **pièce # pièce** plus on va bien la jouer

Dans les cas attestés, l'intervalle syntaxique des réparations se laisse circonscrire sur la base de ce que l'on sait des structures syntaxiques en général. En définitive, le phénomène prend place au sein du syntagme auquel l'élément réparé appartient. Il semble loisible de produire des

¹³ Sur un plan théorique – qui dépasserait de loin notre objet d'étude –, cela amène à s'interroger sur le statut de la notion de paradigme dans la classe des constituants non rectionnels, et sur l'utilisation qu'on pourrait en faire.

Bruno MARTINIE

énoncés ininterprétables en réparant un constituant en dehors de la place syntaxique où il se trouve instancié. En (27a), *pièce plus on va bien la jouer* est une unité syntagmatique étrangère au français, qu'aucun verbe ne peut sélectionner. Une remarque analogue peut être formulée sur la base des énoncés pseudo-clivés : (28) ci-après est banal, alors que (28a) ne se rencontre pas, et pose lui aussi problème à l'interprétation, contrairement aux réparations attestées dont on sait que les locuteurs ne les perçoivent généralement pas :

(28) ce qui euh est important - **c'est** - euh de revenir - sur cette idée qu'effectivement - l'État doit être impartial (Présidentielle)

(28a) ? ce qui est important **c'est # important c'est** de revenir sur cette idée

La réparation peut tout au plus conduire à des réalisations particulières de la rection, comme c'est le cas en (29) : on aurait plus difficilement la possibilité de réaliser la valence de *faire plaisir* uniquement avec *à moi* (29a), qui ne peut apparaître qu'en double-marquage (29b), ou dans une structure en liste (29c) :

(29) vous allez faire plaisir **à à moi** (France Inter, "Rien à voir", 21/09/99)

(29a) ? vous allez faire plaisir **à moi**

(29b) vous allez **me** faire plaisir **à moi**

(29c) vous allez faire plaisir **à moi et aux auditeurs**

L'exemple (29c) vient à nouveau souligner l'intérêt du mécanisme du listing pour l'étude des réparations. Une telle analyse bénéficie de deux atouts : une confirmation empirique satisfaisante, du moins sur les données examinées, et un principe de fonctionnement général non *ad hoc*, puisque dans la zone des éléments construits par les catégories, les données indiquent que la structure en place avant la « panne » contraint le segment réparateur à intervenir sur une place grammaticale ouverte par le terme recteur, en lui laissant également la possibilité d'intervenir sur une projection de celle-ci. Le recours aux listes permet en outre de rendre compte des difficultés qui surviennent lorsque l'on cherche des caractéristiques propres à la syntaxe des énoncés réparés. Les écueils rencontrés au § 5 posent cependant problème à l'analyse en liste, mais c'est le fonctionnement des emboîtements macro-syntaxiques, au-delà de notre objet d'étude, qui est ici en jeu. Des remarques du même ordre pourraient d'ailleurs être faites du point de vue de la syntaxe rectionnelle, à propos des exemples suivants :

(30) tu comprends pourquoi je viens plus au cours le dimanche matin # **de roller**

(30a) tu comprends pourquoi je viens plus au cours le dimanche matin **de roller** (avocate, oral spontané)

L'exemple (30a) poserait problème à toute analyse ne reconnaissant pas de structure propre aux réparations si l'on formulait préalablement une règle interdisant de réaliser un SN (*de roller*) éloigné du nom recteur par une réaction verbale, propriété que n'auraient donc jamais les énoncés non réparés. Or, la forme réellement attestée est (30a), c'est-à-dire un énoncé réalisé d'une traite, sans marque de réparation. Une solution consisterait à interpréter (30a) comme un énoncé lui-même réparé, mais cela ne pourrait se faire qu'au nom de la règle de départ, dont il reste à établir le bien fondé¹⁴. À l'inverse, les données ici examinées concourent à montrer qu'il n'y a pas d'énoncés *structurellement* réparés. La contrepartie logique à cela est que la description syntaxique des énoncés réparés en français parlé reste soumise à l'état des connaissances sur la syntaxe du français en général.

Références

- Andrews, B. (1989). Marqueurs de ruptures du discours. *Le français moderne*, 3/4, 196-218.
- Auchlin, A. (1981). *Mais heu, pis, bon, ben alors, voilà quoi* : marqueurs de structuration de la conversation et complétude. *Cahiers de linguistique française de Genève*, 2, 141-159.
- Bilger, M. (1983). *Etude distributionnelle de la coordination par « et »*. Thèse de 3^e cycle. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Blanche-Benveniste, C. (1984). La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les répétitions et les hésitations. *Recherches sur le français parlé*, 6, 109-130.
- Blanche-Benveniste, C. (1987). Syntaxe, choix du lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV*, 36-37, 123-157.
- Blanche-Benveniste, C. (1989). Les régulations syntaxiques dans les productions du français parlé. *Linx*, 20, 7-20.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J., & Van den Eynde, K. (1987). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : Selaf. 2^{ème} éd. augmentée [1^{ère} éd. 1984].
- Cappeau, P. (1998). Quelques mots sur quelques bribes liées au genre. In Bilger, M., van den Eynde, K., & Gadet, F (Eds). *Analyse linguistique et approches de l'oral -*

¹⁴ Reste notamment à vérifier si ces phénomènes d'éloignement entre nom régi et nom recteur sont si rares que cela en français parlé. Coste (1986 : 132) en fournit un autre exemple attesté : *les Témoins j'aime moins de Jéhovah passent / je les écoute (...)*.

Bruno MARTINIE

- Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste* (pp.301-311).
Monographies publiées par le Centre international de dialectologie générale
(Louvain). Leuven-Paris : Peeters.
- Chomsky, N. (1969). *Structures syntaxiques*. Paris : Le Seuil [édition originale :
Syntactic Structures, 1957].
- Coste, D. (1986). Auto-interruptions et reprises. *DRLAV*, 34-35, 127-139.
- Dupriez, B. (1984). *Gradus. Les procédés littéraires*. Collection « 10/18 ». Paris :
U.G.E.
- Fornel (de), M., & Marandin, J.-M. (1996). L'analyse grammaticale des auto-
réparations. *Le gré des langues*, 10, 8-69.
- Gadet, F., & Mazière, F. (1986). Effets de langue orale. *Langages*, 81, 57-75.
- Greenberg, J. H. (1966). Some universals of grammar with particular reference to the
order of meaningful elements. In J.-H. Greenberg (Ed), *Universals of language*.
Cambridge, MA : M.I.T. [1st ed. 1961].
- Grevisse, M. (1993). *Le bon usage*. Paris-Louvain : Duculot. 13^e éd. Refondue par A.
Goosse [1^{ère} éd. 1936].
- Jeanjean, C. (1984). Les ratés c'est fa fabuleux - études syntaxique des amorces et des
répétitions. *Linx*, 10, 171-177.
- Levelt, W. J. M. (1983). Monitoring and self-repair in speech. *Cognition*, 14, 41-104.
- Levelt, W. J. M. (1989). Self-monitoring and self-repair. In Joshi, A. (Ed.), *Speaking:
from Intention to Articulation*, (pp 485-499). Cambridge, MA : M.I.T. Press.
- Loufrani, C., & Roubaud, M.-N. (1990). La notion d'approximation : langage ordinaire,
langage pathologique. *Recherches sur le français parlé*, 10, 131-142.
- Lounsbury, F.G. (1954). Transitional probability, linguistic structure and systems of
habit-family hierarchies. In Osgood, C. E., & Sebeok, T. A. (Eds.),
Psycholinguistics : a survey of theory and research problems (pp. 93-101).
Wesport, CT : Greenwood press.
- Martinie, B. (1998). *Etude syntaxique des énoncés réparés en français parlé*. Thèse de
doctorat. Paris : Université Paris X.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation - l'exemple du
français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Rioul, R. (1983). Les appositions dans la grammaire française. *L'information
grammaticale*, 18, 21-29.
- Ruwet, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.
- Sag, I. A., Wasow, T., Gazdar, G., & Weilsler, S. (1984). Coordination and how to
distinguish categories. *Natural language and linguistic theory*, 3, 117-178.
- Schegloff, E. (1979). The relevance of repair to syntax-for-conversation. In Givón, T.
(Ed.) *Syntax and Semantics 12: Discourse and Syntax* (pp. 261-286). New York:
Academic Press.

La dénomination dans le discours perturbé de type aphasique

Marie-Noëlle ROUBAUD & Claude LOUFRANI
Université de Provence

Le terme de « dénomination » nous servira à désigner ce qui a trait au fait de nommer, c'est-à-dire à assigner du lexique. Cette opération se traduit par une recherche plus ou moins longue, plus ou moins aboutie, recherche qui est généralement masquée dans les productions écrites. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la difficulté de dénomination est un phénomène courant, pour tout locuteur ordinaire, qui gêne rarement la fluidité verbale, malgré les répétitions, hésitations et approximations (*cf.* Roubaud, 1987 et 1988 ; Loufrani & Roubaud, 1990) liées à cette recherche. Il est utile de visualiser cette recherche par une analyse en grille, méthode élaborée par le G.A.R.S. (planche hors texte 1)

La progression langagière s'établit sur deux axes, mis en évidence par la mise en grille de ces deux exemples :

- l'axe syntagmatique, représentation horizontale des syntagmes ;
- l'axe paradigmatique, représentation verticale des recherches de dénomination.

Le passage par ces deux axes a lieu pour les locuteurs ordinaires comme pour les locuteurs aphasiques. Cependant, leurs performances ne sont pas identiques. Dans les productions pathologiques¹, ces opérations de recherche du mot se trouvent en plus grand nombre que chez les locuteurs ordinaires, avec davantage d'amorces, de répétitions, hésitations et approximations.

¹ Nous ne traiterons que des discours de locuteurs aphasiques, manifestant des troubles du langage (survenus à la suite d'une lésion cérébrale). Nous laisserons de côté les jargons qui ne se prêtent pas à une analyse syntaxique.

(1) eh bien on avait une machine à coudre - - qui marche avec une pédale mais une pédale automatique (corpus Laveran)

eh bien on avait une machine à coudre qui marche avec		une pédale
	mais	une pédale automatique

(2) et ça marchait très bien - vraiment très bien - parce que il on avait des représentants on avait des représentants qui faisaient la tournée des régions - et qui prenaient des commandes et en même temps travaillaient bien entendu (corpus Laveran)

et ça marchait		très bien								
	vraiment	très bien	parce que	il	on avait des représentants					
				on avait des représentants				qui	faisaient la tournée des régions	
						et		qui	prenaient des commandes	
						et en même temps			travaillaient bien entendu	

Planche hors texte 1

La dénomination dans le discours perturbé de type aphasique

Cette surcharge ralentit la fluidité verbale² (3), allant même jusqu'à brouiller la compréhension de l'énoncé (4) :

- (3) il y avait des - il y avait d- des des jeu- des jeunes - il y avait des blessés - des personnes blessées enfin des - des jeunes des des garçons non des - - non pas des garçons pas des - - des - - ah je trouve plus le mot enfin - ils étaient blessés quoi (Marie³, 15)

	il y avait	des	
	il y avait	d-	
		des	
		des jeu-	
		des jeunes	
	il y avait	des blessés	
		des personnes blessées	
enfin		des	
		des jeunes	
		des	
		des garçons	
non		des	
non	pas	des garçons	
	pas	des	
		des	[ah je trouve plus le mot ⁴]
enfin	ils étaient	blessés quoi	

- (4) bon à ce moment là je suis part- je faisais donc j'avais eu ça - ce euh j'ai commencé à je je j'étais euh non c'est-à-dire j'étais je j'ai commencé à réveiller et j'étais (M. Marin, 13)

² Il faut ajouter à ces phénomènes de dénomination : le débit très lent (qui peut passer de 115 mots/mn à 87 mots/mn, cf. Picco, 1999) chez les locuteurs réduits, les longs silences qui ralentissent la compréhension alors que chez le locuteur ordinaire, le débit est en moyenne de 180 mots/mn.

³ Les références du corpus d'où est extrait l'exemple sont dans la bibliographie. Entre parenthèses seront donnés le nom du locuteur aphasique, le numéro de l'entretien (s'il y en a eu plusieurs) et la page du corpus d'où provient l'exemple cité.

⁴ Entre crochets sont transcrits les commentaires que le locuteur fait sur son propre langage.

bon à ce moment là	je suis part-	
	je faisais	
donc	j'avais eu	ça
		ce
	j'ai commencé	à
	je	
	je	
	j'étais	
non c'est à dire	j'étais	
	je	
	j'ai commencé	à réveiller
et	j'étais	

Les secteurs syntaxiques les plus touchés par le manque de mot sont ceux qui concernent la place complément (*cf.* Corona, 1991, Favet, 1992, Giorgini, 1991, Hosni, 1991, Nolot, 1991, Spilker, 1993) et les catégories grammaticales les plus touchées sont les noms (*cf.* Favet, 1992).

Ce déficit langagier (*cf.* Arslanian, 1998) oblige le locuteur :

- ou à se fixer sur une seule place syntaxique et à la remplir par du lexique, à la façon d'un piétinement, surchargeant ainsi l'axe paradigmatique (comme dans les exemples 1, 3 et 4)
- ou à prendre appui sur chaque place syntaxique et à avancer ainsi de place en place, donnant l'impression d'une progression en escaliers (comme dans l'exemple 2).

Ces perturbations touchent le langage « référentiel » (*cf.* Nespoulous, 1980), ayant pour sujet le monde que le locuteur décrit, alors que le langage « modalisateur », ayant pour fonction de représenter les réflexions du locuteur, est conservé. C'est ce que montre cet exemple :

(5) Patient je sais pas le le nom les noms alors là

Thérapeute l'électromyogramme

Patient oui mais alors là les noms hein je suis fâchée avec les noms c'est c- c'est toujours des noms barbares – en plus – hein que bon je pourrais être vraiment dans la course pour euh -- et puis enfin il faudrait dire aussi j'ai peut-être pas la tête aussi à me concentrer tellement aussi comme je devais le faire (Me Dossier, 28)

Ce locuteur qui souffre du manque du mot (il cherche le mot *électromyogramme*) n'a aucune difficulté à parler de ses difficultés à

s'exprimer : il va gloser abondamment pour dire qu'il n'est pas en état de se concentrer ; c'est aussi une stratégie qu'on retrouve chez les locuteurs ordinaires.

Ces mécanismes de dénomination, aboutis ou non, ont été à l'origine de notre recherche. Comme le patient aphasique n'a plus facilement accès à la forme lexicale de l'objet, il va exploiter les deux axes : paradigmatique et syntagmatique pour en restituer certaines des caractéristiques ou des propriétés. Ce sont ces procédures de dénomination, plus ou moins complexes, que nous inventorions.

1. Dénomination sur l'axe paradigmatique

1.1. Recherche du mot *beau-frère*

Olivier doit être ramené de l'hôpital par son beau-frère et cherche ce mot : « beau-frère ». En situation de recherche du mot, il ne produit qu'une paraphrase « le mari de ma femme, de Maïté » (il s'agit en fait du mari de sa sœur) alors que pris dans un enchaînement syntagmatique, ce mot est produit.

- (6) ils ont dit que que pour cet examen il faut que quelqu'un vien- vienne
me me chercher alors mon mon le le mari de de ma femme de de
Maïté mais je viens (...) alors il me dit vers huit heures alors moi euh
je viens (...) et puis je ne savais plus où j'étais alors mon
heureusement que mon mon beau-frère savait où j'étais (Olivier, 77)

alors	mon		
	mon		
	le		
	le mari	de	
		de ma femme	
		de	
		de Maïté	
(..)			
alors	mon		
heureusement que	mon		
	mon beau-frère		savait où j'étais

- (7) j'ai mal aux yeux – donc quand j'ai mal euh à ces yeux – je mets les autres qui ne sont pas – c'est pas des – c'est des lunettes euh c'est comment oui – des lunettes – mais qui ne sont pas qui n'ont rien – on peut pas – c'est des lunettes comme euh avant d'être malade ou quelque chose – euh il y a du – du soleil – où on met pour euh au bord de la mer ou quelque chose ou – euh même des des gens qui n'ont pas de de lunettes ils mettent des lunettes de soleil (Maurice, IA, 10)

donc quand	j'ai mal à ces yeux	je mets	les autres		qui ne sont pas	
		c'est	pas	des		
		c'est		des lunettes euh		
		c'est		comment		
oui			des lunettes	mais	qui ne sont pas	
					qui n'ont rien	
		on peut	pas		comme avant	d'être malade
		c'est		des lunettes		quelque chose
						ou
						il y a du
						du soleil
					où on met	pour
						au bord la mer
						ou
						quelque chose
						ou
même	des					
	des gens qui n'ont pas	de				
		de lunettes	ils mettent des lunettes	de soleil		

Planche hors texte 2.

1.2. Recherche du syntagme *lunettes de soleil*

Maurice a cassé ses lunettes de vue et pour se reposer les yeux, il a besoin de mettre ses lunettes de soleil, c'est ce qu'il essaie de dire au thérapeute mais il n'arrive pas à produire ce syntagme *lunettes de soleil* (Cf. planche hors texte 2).

Il produit isolément le mot *lunettes*, entouré de modalités négatives pour expliquer que ce sont des lunettes particulières (*c'est pas des, des lunettes mais qui ne sont pas, qui n'ont rien*) et le mot « soleil » (*il y a du soleil*) mais sans les relier l'un à l'autre. Par contre, pris dans l'enchaînement syntagmatique, le syntagme « lunettes de soleil » est produit dans sa totalité.

Dans ces deux exemples (6 et 7), il est frappant de remarquer que le mot recherché sort mal en première position (*le mari de ma femme, des lunettes qui ne sont pas*) mais ne pose plus aucun problème, dès qu'il est produit en seconde position, là où se met l'information ancienne, pré-acquise, pré-construite. Produit presque par hasard, dans l'enchaînement syntagmatique, il ne fait plus l'objet de la dénomination

1.3. Recherche du mot *maison de repos*

Christian, interrogé par le thérapeute, cherche à nommer l'endroit où il ira après l'hôpital mais il n'arrive pas à trouver le mot juste. Il s'appuie sur des propriétés ou la fonctionnalité de l'objet pour en retrouver le nom (*l'endroit où, un chose de rétablissement*).

- (8) c'est le - l'endroit où où on est - quand nous sortons de l'hôpital -
le le qu'on demande à y aller - c'est un - chose - - de - - de
rétablissement quoi (Christian, 22)

c'est	le	
	le	
	l'endroit	où
		où on est quand nous sortons de l'hôpital
	le	
	le	qu'on demande à y aller
c'est	un chose	de
		de rétablissement quoi

Le locuteur peut aussi faire appel aux caractéristiques sensorielles de l'objet, comme dans les exemples qui suivent. A la manière d'un poète⁵, il s'appuie sur les bruits (9), sur les couleurs (10) et sur toutes les propriétés qu'il a conservées de l'objet pour le dénommer.

1.4. Recherche du mot *horloge*

Maurice cherche le mot *horloge*. De nombreux *comment* occupent provisoirement la place du lexique recherché. Il n'arrive qu'à en définir le bruit *toc, toc, toc...*⁶ en dépit d'une production de plusieurs termes appartenant au champ lexical de la mesure du temps : *aiguilles, pour voir l'heure*.

(9) si l'on pouvait arrêter les aiguilles euh comment - comment pas la - la comment la euh - ah une ampoule euh non pas une ampoule une - comment - allez ça y est elle est repartie encore une - une lampe non pas une lampe une - non c'est pour voir l'heure qu'il est - mais dans le temps il y avait encore des toc toc toc toc voilà - et bien on dirait que ça fait comme ça sans arrêt (Maurice, I)

si l'on pouvait arrêter	les aiguilles
	comment
	comment
pas	la
	la
	comment
	la
	une ampoule
non pas	une ampoule
	une
	comment [allez ça y est elle est repartie encore]
	une
	une lampe
non pas	une lampe

⁵ cf. Baudelaire, « Parfum exotique » : *Les Fleurs du Mal* ; Rimbaud, « Larme » : *Vers nouveaux et chansons*.

⁶ Les bruits de la maison et le tic-tac de l'horloge sont souvent évoqués dans les diagnostics neurologiques. Ils sont caractéristiques des battements du cœur dans les oreilles.

La dénomination dans le discours perturbé, de type aphasique

			une
	non	c'est	pour voir l'heure qu'il est
mais dans le temps il y avait encore			des toc
			toc
			toc
			toc
			toc voilà
			[et bien on dirait que ça fait comme ça sans arrêt]

1.5. Recherche du nom d'un médicament

Maurice a perdu le nom du médicament. Sans point de référence, il essaie de le dénommer par sa couleur dans un tâtonnement expérimental.

- (10) par exemple on a mal à la gorge bon (...) il faut que on prenne -
 c'est - pas bleu - c'est pas rose - c'est - marron - non c'est pas marron
 non plus - c'est jaune - jaune (Maurice, IB, 44)

par exemple on a mal à	la			
				la gorge bon (...) il faut que on prenne
	c'est	pas	bleu	
	c'est	pas	rose	
	c'est		marron	
non	c'est	pas	marron	non plus
	c'est		jaune	
			jaune	

Dans cet exemple, le locuteur passe en revue différentes couleurs du médicament. Ces passages en revue sont caractéristiques de certains troubles du langage. Ils se retrouvent surtout lorsqu'il s'agit de dénommer une heure, une date. Ils apportent une solution provisoire à la perte des repères spatio-temporels. Le patient exploite un aspect connu et ordonné d'une série dont il a gardé une représentation conventionnelle : la succession des heures, des jours de la semaine, des mois, des années ... Ce traitement de l'information atténue son handicap et lui permet peut-être d'approcher ce qu'il a perdu (11 à 13).

1.6. Recherche de l'heure

M. Marin effectue un comptage avant de trouver l'heure de la prise du médicament : huit heures.

- (11) Thérapeute vous avez du gardéнал pour dormir
 Patient oui d'accord avant c'est-à-dire au moment c'était six heures non c'est sept heures six heures non non non non même sept heures huit heures c'est ça (M. Marin, 43)

	avant			
c'est à dire	au moment		c'était	six heures
		non	c'est	sept heures
				six heures
		non		
		non		
		non		
		non même		sept heures
				huit heures
			c'est	ça

1.7. Recherche du nom du jour

Le patient fait défiler tous les jours de la semaine à la recherche du jour de la visite du médecin.

- (12) j'ai dit mais quand est-ce que je vais le voir celui-là - alors le hum du lundi - euh euh - lundi mardi mercredi jeudi vendredi vendredi pas vu samedi pas vu dimanche pas vu lundi - je je ne l'ai pas vu - j'ai dû le voir le mardi (Loufrani, Maurice I)

quand est-ce que	je vais	le	voir celui-là	alors	le	
					du	lundi
						lundi
						mardi
						mercredi
						jeudi
						vendredi
						vendredi pas vu

La dénomination dans le discours perturbé, de type aphasique

			samedi	pas vu
			dimanche	pas vu
lundi	je			
	je			
	je ne l'ai pas	vu		
	j'ai dû	le voir	le mardi	

Dans cet exemple, deux constructions verbales encadrent la recherche de dénomination et au milieu se trouve le passage en revue. Le jour recherché *mardi* est produit à la fin, dans un enchaînement syntagmatique, si bien qu'on peut gloser cet énoncé : « le rendez-vous précédent était un mardi donc le rendez-vous suivant sera un mardi ».

1.8. Recherche de la date de fin d'hospitalisation

Le locuteur passe en revue une fraction du calendrier entre fin avril et début mai pour rechercher la date de sortie de l'hôpital.

(13) je suis parti en - le - mai je je euh mai au mois de mai je suis parti je suis parti c'est pas le le 1^{er} mai la veille du 1^{er} mai qu'est-ce que c'est - le 30 - avril - mai - ah ben avril - ça doit être le 30 avril que je suis sorti de la maison de repos - il y a trente jours dans dans un mois d'avril - ça doit être le trente jour que je suis sorti - le 1^{er} mai - ça devait être un dimanche - si je ne me trompe pas - et c'est un samedi que j'étais - sorti - puisque normalement c'était le le 1^{er} mai que je devais sortir - - le 1^{er} mai et c'était un dimanche donc ils m'ont sorti (Maurice, IB, 45)

	je suis parti	en		
		le mai		
	je			
	je	mai		
		au mois de mai		
	je suis parti			
	je suis parti			
	c'est pas	le		
		le 1 ^{er} mai		[la veille du 1 ^{er} mai qu'est-ce que c'est]
		le 30 avril		
		mai		
ah ben		avril		
	ça doit être	le 30 avril		que je suis sorti de la maison de repos
				[il y a trente jours dans dans un mois d'avril]
	ça doit être	le trente	jour	que je suis sorti
		[le 1 mai ça devait		être un dimanche si je ne me trompe pas]
	et c'est	un samedi		que j'étais sorti
puisque normalement	c'était	le		
		le 1 ^{er} mai		que je devais sortir

et	c'était	le 1 ^{er} mai un dimanche
<u>donc ils m'ont sorti</u>		

Comme pour l'exemple précédent, ce passage en revue permet de gloser la recherche par un calcul : « comme le 1^{er} mai était un dimanche et comme je suis sorti un samedi, ça devait être le 30 avril ».

2. Dénomination sur l'axe syntagmatique

2.1. Recherche du mot *fémur*

Yvonne parle de sa crainte de se casser l'os du fémur mais le mot lui échappe. C'est le thérapeute qui le lui donne mais elle ne le reprend pas à son compte.

- (14) Patient j'étais tombée j'ai fait trois chutes hein – alors j'ai je dis
si je il m'arrivait d'a- d'avoir le machin de la à l'os du du
- Thérapeute fémur
- Patient oui voilà vous l'avez dit il faudrait pas que ça arrive
(Yvonne, II, 66)

alors	j'ai							
	je dis	si	je					
			il	m'arrivait	d'a			
					d'avoir le machin	de la		
							à l'os	du
								du
								[fémur]
								[oui voilà vous l'avez dit]
								il faudrait pas que ça arrive

2.2. Recherche du nom d'un apéritif

Jean-Baptiste recherche le mot *pastis*.

- (15) c'est mieux de prendre le blanc ou euh commencer tout de suite au rouge – que de faire des mélanges avec un apéritif euh genre Suze ou euh - euh - ou ce genre d'apéritif qui n'a l'air de rien mais qui fait

La dénomination dans le discours perturbé, de type aphasique

quarante-cinq degrés (...) pas cinquante-quatre quarante-cinq (Jean-Baptiste, 19)

c'est mieux (...)	que de faire des mélanges	avec	un apéritif genre	Suze
	ou			
	ou	ce genre d'apéritif	mais	qui n'a l'air de rien
				45 degrés
				pas 54
				45

Pour cesser de piétiner sur l'axe syntagmatique, le locuteur a recours à des lexèmes approximatifs du type *machin* (14) ou *genre* (15) ou *chose* (8). Chaque fois qu'une place syntaxique est remplie ou même amorcée, le locuteur poursuit son énoncé qui prend alors l'allure d'un « escalier », où l'on voit bien l'ensemble des opérations syntaxiques et lexicales en cours de réalisation.

3. Dénomination sur les deux axes

La recherche du mot peut emprunter les deux axes : syntagmatique et paradigmatique.

3.1. Recherche du nom d'un magasin « Nouvelles Galeries »

Christian, qui a travaillé aux Nouvelles Galeries, recherche le nom de ce magasin.

- (16) c'était u- une entreprise gros magasin de de - - de vente de vous savez euh - genre Le- Leclerc non - comment c'est déjà je m'en rappelle plus le nom hein - (...) c'est l'entreprise qui travaille - grand magasin là (...) ça a brûlé en trente-neuf la la ga- le le premier magasin - il a complètement brûlé en trente-neuf - il a complètement brûlé et il il n'est pas ouvert à dans le même endroit la huilerie du non - - non je m'en rappelle pas - - ah que c'est dur ça - - huilerie non c'est pas ça - - je m'en rappelle pas comment c'est le nom - - je sais qu'il y a il y a - deux mots (...) oui il y a deux mots - Usinor non non non c'est pas ça (...) nouvelle(s) - nouvelle(s) ville(s) non - Nouvelles - - Galeries - Nouvelles Galeries - je crois - hein (Christian, p. 6 à 10)



c'était u-				
une	entreprise	de		
	gros magasin	de		
		de vente		
	genre	de	[vous savez]	
		Le-		
		Leclerc		
		[non comme c'est déjà je m'en rappelle plus le nom hein]		
c'est l'	entreprise	qui travaille		
	grand magasin	là (...)		
		ça a brûlé		en trente-neuf
la				
la	ga-			
le				
le	premier magasin	il a complètement brûlé		en trente-neuf
		il a complètement brûlé		
	et	il		
		il n'est pas ouvert		à
				dans le même endroit
	la	huilerie	du	
			[non non je m'en rappelle pas ah que c'est dur ça]	
		huilerie	[non c'est pas ça je m'en rappelle pas comment c'est le nom je sais qu'il y a il y a deux mots oui il y a deux mots]	
		Usinor	[non non non c'est pas ça]	
		nouvelle(s)		
		nouvelle(s) ville(s)		
non		Nouvelles Galeries		
		Nouvelles Galeries		[je crois hein]

Comme dans l'exemple 15, le locuteur emploie le mot *genre* pour avancer sur l'axe syntagmatique. Pour retrouver le nom qui lui manque, il doit passer par l'historique du magasin. Après une longue recherche paradigmatique portant sur les caractéristiques de ce magasin (*entreprise, gros magasin, grand magasin, huilerie*) et une glose du nom dans un commentaire (*il y a deux mots*), la recherche va enfin aboutir.

Dans tous les exemples que nous venons de présenter, le locuteur déployait des stratégies élaborées dans des opérations de dénomination isolée. Cette fois, la recherche du mot entre dans le cadre d'une taxonomie : même si le locuteur ne trouve pas le mot, ce vide est compensé par la production d'autres mots appartenant au même domaine syntagmatique que le mot recherché, ce qui privilégie l'aspect lexical et sémantique de la production au détriment de l'aspect syntaxique. Le déroulement du discours se fait par « collages » de blocs lexico-sémantiques, autour d'un même thème, loin des principes de la grammaire textuelle : ni connecteurs ni liens logiques ne structurent ces agencements ou scripts⁷.

Dans les corpus oraux, ces scripts ne sont pas identifiables simplement en écoutant et ne sont dégagés qu'après un minutieux travail de description. Le chercheur doit les reconstruire : si le patient en a gardé les détails, il en a perdu les enchaînements, ce qui rend difficile leur repérage.

Les situations codifiées et hiérarchisées (comme les examens médicaux) se prêtent à ce type de production : le locuteur a la représentation de la totalité de son « énoncé » mais il n'en livre que des fragments. La mise en grille visualise un grand morceau de la recherche alors que l'étude d'un fragment isolé la réduirait.

3.2. Le Scanner

Dans ce script, Emily, hospitalisée à Toulon, narre les différentes étapes qui l'ont amenée à passer un Scanner (planche hors texte 3).

La patiente procède par emboîtements successifs autour du thème du Scanner. La grille visualise trois blocs lexico-sémantiques :

1. recherche du nom de la ville où a eu lieu l'examen (*Marseille*) ;
2. recherche du nom de l'examen sur l'axe paradigmatique, avec l'emploi de lexèmes approximatifs *chose* et *machin* et d'un lexème caractérisant le bruit de l'examen *tchoc tchoc* ;
3. description de l'examen en deux temps (3.a. mise en condition et 3.b. prise de médicament) avec une recherche qui s'effectue surtout sur l'axe syntagmatique. Même si la première partie de la description de l'examen (mise en condition) paraît incohérente, elle ne gêne pas la

⁷ Le script est une structure cognitive qui représente une suite de séquences organisées dans la production de parole.

compréhension car c'est l'ensemble du script qui est à considérer. On peut même reconstruire la séquence maximale⁸ du dernier bloc :

et chaque fois qu'ils me faisaient vomir ils devaient me faire avaler quelque chose parce que j'ai vomi les deux fois qu'il m'a injecté le

Une étude centrée sur les incohérences du discours pathologique cacherait l'ingéniosité déployée par le locuteur.

- (17) ils m'ont envoyée deux fois à Toulon pour pour revoir de le scanner et une fois à Marseille pour me passer de je ne sais pas le - - ils m'ont fait le chose le machin là style là tchoc tchoc là euh comment ça s'appelle ça - et puis le je peux pas vous le dire moi ce qu'ils ont passé à Marseille hein - - ils m'ont mis deux sacs là et deux sacs là de de de riz ou de farine de la farine plutôt mais là une fois là une fois là et chaque fois qu'ils me faisaient vomir ils me faisaient XX chaque fois qu'ils ils devaient me faire avaler quelque chose parce qu'ils me faisaient av-vomir je j'ai attendu trois heures là parce que j'ai vomi les deux fois qu'il qu'il m'a injecté le injecté le la X le – comment il a injecté je n'en sais rien toujours est-il que je l'ai eu (Emily, 64)

⁸ La séquence maximale est un énoncé représentant une unité de syntaxe, reconstruite à partir des bribes prononcées par le locuteur, et qui n'a éventuellement jamais été prononcée comme telle (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 : 292).

1.	ils m'ont envoyée	deux fois à Toulon	pour pour revoir		de
et		une fois à Marseille	pour me passer		le scanner de [je ne sais pas]
2.	ils m'ont fait	le chose le machin là style là tchoc tchoc là	[euh comment ça s'appelle ça] [je peux pas vous dire moi ce qu'ils ont		le
et puis		le			passé à Marseille]
3.a.	ils m'ont mis	deux sacs là et deux sacs là	de de de riz de farine ou de la farine plutôt mais		
3.b.	ils me faisaient XX ils devaient me faire avaler je j'ai attendu	quelque chose	[parce qu'ils me faisaient av- vomir]		là une fois là une fois là
et chaque... chaque...					qu'il qu'il m'a injecté injecté
		trois heures là	parce que j'ai vomi les deux fois		le le la X le comment il a injecté [je n'en sais rien]

toujours est-il que je l'ai eu

Planche hors texte 3.

4. Conclusion

Cette description de productions pathologiques montre que le travail sur la dénomination dépasse une simple réponse au manque du mot. Sollicités par le thérapeute, les locuteurs (du moins dans notre corpus) ne cessent de combler leur déficit pour produire des configurations plus ou moins complexes.

La sur-exploitation des deux axes (syntagmatique et paradigmatique) s'explique par le fait que le déficit sémantique du patient touche la forme lexicale des objets⁹ et non les caractéristiques (sensorielles, fonctionnelles...) qui permettent de les identifier.

En privilégiant l'axe syntagmatique, le locuteur utilise des constructions syntaxiques restreintes mais nombreuses. C'est cette augmentation du nombre de syntagmes, sans accroissement corrélatif de l'information, qui sert de relance au discours.

La priorité à l'axe paradigmatique réduit le lexique à des bribes. Dans cette avance, détail par détail, la considération d'un ensemble au travers de ces éléments supplée l'absence de synthèse. Ce raisonnement aboutit à une autre forme d'expression : les blocs lexico-sémantiques dont l'assemblage constitue la relation d'un fait avec le détail des circonstances.

Quand tous les points de repère sont égarés, les passages en revue renvoient à du langage automatique : le discours se déroule sans système de référence, sans repérages pour établir la position d'un mot.

Ce sont toutes ces informations données pêle-mêle, qui finissent par créer une expression dynamique même si elle est privée de cet effet de plasticité, de fluidité, de mobilité propre à l'oral ordinaire.

L'analyse en grille, qui éclaire l'architecture fonctionnelle du discours, permet d'apercevoir le potentiel cognitif de chaque locuteur non pas en terme de déficit mais en terme de dynamique.

Références

Bernstein, B. (1975). *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. Paris : Editions de Minuit.

⁹ Cette analyse ne permet pas de dire si le trouble de la dénomination porte sur un déficit sémantique des objets manufacturés au détriment d'objets biologiques.

La dénomination dans le discours perturbé, de type aphasique

- Blanche-Benveniste, C. (1984). La dénomination dans le français parlé : Une interprétation pour les « répétitions » et les « hésitations ». *Recherches sur le Français parlé*, 16, 109-130.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., & Van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris : Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (1996). Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée. *Langue française*, 111, 109-117.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Le Dorze, G. de (1985). *L'aphasie et le processus de lexicalisation*. Thèse de doctorat. Montréal : Université de Montréal.
- Loufrani, C. (1988). Un corpus de locuteur aphasique, originalité ou régularité ? *Recherches sur le français parlé*, 8, 59-78.
- Loufrani, C. (1990). *Analyse du discours de locuteurs classés comme aphasiques : de l'art de tourner autour du mot*. Thèse de doctorat de linguistique française. Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille I.
- Loufrani, C., & Roubaud, M.-N. (1990). La notion d'approximation : langage ordinaire ou pathologique. *Recherches sur le français parlé*, 10, 131-142.
- Nespoulous, J.-L. (1980). De deux comportements verbaux de base : référentiel et modalisateur. De leur dissociation dans le discours aphasique. *Cahiers de psychologie*, 23, 195-210.
- Roubaud, M.-N. (1987). *L'approximation lexicale*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Roubaud, M.-N. (1988). *Les mystères de l'approximation lexicale*. Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Roubaud, M.-N., & Loufrani, C. (1993). La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié : La syntaxe comme outil de description syntaxique. *Recherches sur le français parlé*, 12, 85-113.
- Roubaud, M.-N., & Loufrani, C. (1999). Eclairage des corpus de type aphasique par les grilles. *Recherches sur le français parlé*, 15, 41-57.

Corpus de locuteurs aphasiques¹⁰

- Arslanian, S. (1998). *Analyses de discours de locuteurs souffrant de troubles du langage*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Corona, C. (1991). *Description de corpus de locuteurs classés comme aphasiques : Eliane, Christian, Marie*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Christian et Marie]
- Favet, L. (1992). *Approche linguistique de deux corpus de locuteurs aphasiques*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence. [M. Marin]
- Giorgini, M. (1991). *Etude d'un langage aphasique : corpus Y.L. : déformation phonémique et dénomination*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Yvonne]
- Hosni, M. (1991). *Discours et Etudes de locuteurs aphasiques*. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- Loufrani, C. (1990). *Analyse de discours de locuteurs classés comme aphasiques*, 2 volumes. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Maurice, Marie et Yvonne]
- Nolot, V. (1991). *Exploitation syntaxique et lexicale de corpus de locuteurs aphasiques*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Emily]
- Patane, E. (1995). *Etude d'un discours incohérent*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Jean-Baptiste]
- Picco, A. (1999). *Transcription et analyse d'un langage pathologique difficile : Charlie*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Spilker, J. (1993). *Particularités du discours de trois locuteurs aphasiques*. Mémoire de maîtrise. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Me Dossier]
- Truong, K.-Y. (1998). *Classement et études sémantiques des verbes thématiques et de quelques verbes dits de grande fréquence présents chez deux locuteurs classés aphasiques*. Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Olivier]

¹⁰ Entre crochets est donné le nom du locuteur aphasique dont il est fait mention dans l'article

Des « fleurs » pour la morphologie utile

Eulàlia VILAGINES SERRA
Université de Provence

1. Introduction

Ayant fait partie de l'équipe EuRom4¹, j'ai mis en place une expérience d'enseignement de la méthode à l'I.U.T *Métiers du Livre* d'Aix-en-Provence². Trois promotions ont été formées à la multi-compréhension. Les conditions de travail n'étaient pas exactement celles qui avaient été envisagées par les auteurs : les étudiants de l'I.U.T. ne disposaient pas des leçons mais seulement des textes, et je devais fournir toute l'information lexicale et grammaticale³. Le nombre de séances était inférieur à 24 (qui est le nombre de leçons prévu dans la méthode) et les groupes étaient assez nombreux. Cependant, l'essentiel de la méthode a été conservé : il s'agissait d'apprendre à comprendre plusieurs langues romanes simultanément. Les limites ont été bien posées dès le départ : « comprendre » ces langues et non s'exprimer, ni par écrit ni par oral. Toutes ces raisons m'ont obligée à faire une sélection des données qu'il fallait fournir en un temps assez bref.

D'autre part, j'ai voulu intégrer le catalan dans les tableaux de morphologie car c'est une langue qui fournit certaines clefs dans la mosaïque de solutions choisies par les langues romanes⁴.

¹ Méthode d'enseignement simultané des langues romanes : portugais, espagnol, italien et français, Blanche-Benveniste *et al.* (1997).

² Je tiens à remercier les efforts de l'I.U.T. *Métiers du Livre* pour la mise en place de cette expérience et la collaboration pendant les trois années de travail en commun (1996 – 1999).

³ La méthode prévoit un usage autodidacte. Chaque leçon est un texte avec des aides syntaxiques, lexicales, grammaticales et encyclopédiques.

⁴ Respectant l'ordre établi par l'équipe EuRom4, il a été placé entre l'espagnol et l'italien.

Tout ceci m'a amené à reprendre la morphologie, dont les deux objectifs principaux sont :

- Fournir une vision globale des langues romanes : cette présentation montre l'ensemble des langues car c'est la façon de trouver les vraies limites des langues romanes. Chacune des langues isolée ne nous fait voir qu'un morceau du système.
- Eviter l'apprentissage par cœur : la systématisation des données fait ressortir la structure générale et active des mécanismes de déduction et de travail par analogie.

Cette morphologie des langues romanes⁵ sera présentée en deux temps : la morphologie concernant le nom et les prédéterminants du nom est présentée dans le présent article ; la morphologie verbale fera l'objet d'une publication ultérieure.

La morphologie a été élaborée en me basant sur mon expérience d'enseignement d'Eurom4 aux étudiants de l'I.U.T., qui m'a permis d'affiner mes choix et de prendre des décisions pour la présentation la plus claire possible.

Je n'ai pas voulu aborder ici le problème de la terminologie, et j'ai simplement maintenu celle qui a été choisie par l'équipe EuRom4 car elle pouvait être facilement reconnue par tous.

2. L'utilité des tableaux

Les linguistes font leur travail. Les enseignants de langue, maternelle ou étrangère, aussi. Seulement ils ne travaillent pas souvent ensemble : les linguistes essaient de rendre compte du fonctionnement de la langue, de la systématiser, de la décrire, mais leur travail reste souvent inaccessible aux enseignants de langue, ou bien ceux-ci ne voient pas toujours l'intérêt de se former en linguistique. Or, le raisonnement grammatical et le raisonnement pédagogique ne devraient pas être séparés.

D'un côté, les travaux linguistiques ne sont pas exploitables pédagogiquement : par exemple, dans la grammaire de Cunha & Cintra (1984), le chapitre sur la conjugaison verbale est de lecture très difficile ; pourtant, cette grammaire est non seulement une bonne grammaire, mais elle est la référence pour la langue portugaise. La morphologie des temps y est présentée de façon désordonnée, et il est extrêmement difficile de s'y retrouver.

⁵ Tous les tableaux sont à la fin de l'article.

D'un autre côté, les travaux bien fondés du point de vue pédagogique manquent souvent d'arguments scientifiques qui justifient les choix. La grammaire n'est pas toujours présentée de la façon la plus simple et reste la partie lourde et difficile des cours de langue. Les manuels ont tendance à donner toutes les informations de façon regroupée : si on travaille le présent de l'indicatif, on donne une liste avec plusieurs verbes conjugués, presque toujours sans montrer les ressemblances à l'intérieur même d'une conjugaison ou avec d'autres verbes. L'enseignant est souvent démuné d'outils et d'arguments et ne peut pas toujours montrer la logique du système ou en expliquer les « irrégularités ».

Quand un enseignant de langues maîtrise la grammaire, il sait faire des choix et écarter certaines informations, et il est capable de justifier ses choix grammaticaux.

Le but des tableaux est d'éviter l'apprentissage par cœur de listes de verbes, d'articles, de pronoms, *etc.*, qui disposent toujours les données de la même façon. Ils permettent de surmonter les difficultés la lecture.

Certaines parties non « systématisables », ne peuvent pas être simplifiées ce qui est gênant car elles sont très fréquentes. C'est par exemple le cas des connecteurs :

P	E	C	I	F ⁶
pois que mas	puesto que pero	car però	poiche ma	car mais

Un Espagnol comprendra plus ou moins facilement (surtout en contexte) le portugais *pois que*, mais comment pourrait-il déduire que *car* est un connecteur équivalent? Il est vrai que, dans quelques occasions, les lecteurs ont intuitivement traduit *puesto que* par *car* parce que le contexte ne leur a pas laissé d'autre choix.

Dans d'autres cas, une partie est régularisable et une autre ne l'est pas. C'est ce qui arrive pour les adverbes : il existe dans les cinq langues une règle de formation d'adverbes *adj + -ment* :

P	E	C	I	F
igualmente	igualmente	igualmente	igualmente	également

⁶ Respectivement : Portugais, Espagnol, Catalan, Italien, Français

Mais la liste d'adverbes est beaucoup plus complexe :

P	E	C	I	F
tudo	todo	tot	tutto	tout
quando	cuando	quan	quando	quand
apenes	apenas	a penes	appena	à peinc
sempr	siempre	sempr	sempr	toujours
nunca	nunca	mai	mai	jamais
ontem	ayer	ahir	ieri	hier
tal vez	quizás	potser	forse	peut-être

Dans certains cas où la transparence est totale (par exemple *tout*), des cas où la transparence ne vaut que pour un sous-groupe de langues (par exemple *jamais*) et dans d'autres chaque langue fait un choix différent (par exemple, *peut-être*). Les prépositions, les adverbes ou les indéfinis sont difficiles à mettre en tableaux comparatifs.

3. Légende des tableaux

L'intérêt des tableaux est d'arriver à des formes très synthétiques qui permettent une concentration claire d'information, avec le minimum de métalangage possible. Pour qu'un tableau soit lisible, il faut savoir quelles sont les informations qu'il contient. Si on a un seul tableau, on est obligé de mettre des en-têtes qui indiquent le contenu, comme c'est souvent le cas dans les tableaux classiques :

	Pronom Possessif	
	masculin	féminin
singulier	le mien	la mienne
pluriel	les miens	les miennes

Il faut donc neuf cases pour donner seulement quatre informations. Si on a l'intention de présenter une série de tableaux, il est plus simple de déterminer une fois pour toutes le type d'information qui figurera dans chaque case. On établit un diagramme en forme de « fleur » à quatre pétales et on convient que chaque pétale contiendra les formes d'oppositions fondamentales :

masculin singulier	féminin singulier
masculin pluriel	féminin pluriel

Ces informations métalinguistiques ne seront pas répétées. Ceci rend les tableaux plus lisibles en ne transcrivant que l'essentiel.

le mien	la mienne
les miens	les miennes

Cette réduction est d'autant plus nécessaire qu'il faut rendre compte du système de plusieurs langues de façon simultanée. Dans ces tableaux, cette contrainte, loin de devenir un problème, a toujours été un avantage, car elle est révélatrice d'une vision globale.

Ces tableaux sous forme de « fleurs à quatre pétales » rendent compte de tout ce qui était dans la méthode *Eurom4* dans les chapitres *Mots grammaticaux* et *Flexion nominale*.

4. Les mots grammaticaux

4.1. Les articles

Nous partons donc du principe que les fleurs à quatre pétales nous donnent les formes du masculin, du féminin, du singulier et du pluriel. Il y a néanmoins quelques cas présentant des différences. Le tableau des articles définis sera utile pour montrer ces divergences.

Il n'y a pas de case de masculin et féminin distincte au pluriel en français. La faire apparaître serait l'inventer. Dans ce cas, la fleur perd un pétale :

l(e)	l(a)
les	

Il existe en espagnol des restes du neutre latin. Le neutre n'apparaissant pas de manière systématique dans les langues romanes, il a fallu trouver un système pour le faire apparaître seulement en cas de besoin. Le masculin sera divisé en deux par un trait diagonal, avec le neutre placé en haut, ce qui fera cinq pétales.

neut sg.	fem.sg.
m.sg.	fem.pl.
m. pl.	

Le cas de l'italien est différent. Il existe au masculin deux formes, mais il ne s'agit pas ici d'un neutre. Dans ce cas, on ne trace pas de ligne

Eulàlia VILAGINES SERRA

divisant en deux chaque pétale, ce qui veut dire que cette langue connaît deux formes pour le masculin de l'article défini, réunies dans le même pétale :

il	l(o)
i	l(a)
gli	le

Le tableau n'explique pas la distribution de l'un et de l'autre. Ce n'est d'ailleurs pas la fonction des tableaux, qui indiquent simplement que l'on peut trouver deux formes d'article défini masculin singulier, de la même façon qu'ils ne rendent pas compte de l'usage du neutre ou de l'apostrophe.

Il y a pour le français, l'italien et le catalan des voyelles entre parenthèses. Les Français, les Italiens et les Catalans pourront vite déduire qu'il s'agit des voyelles qui dans certains contextes tombent et « deviennent des apostrophes ». Il faut cependant l'expliquer aux Portugais et Espagnols qui ne connaissent pas d'apostrophe dans leurs écritures.

Le tiret indique l'absence de forme. Cela peut être pour un ou deux pétales (comme c'est le cas de l'article indéfini italien⁷) ou pour une ou plusieurs fleurs du tableau (comme c'est le cas de l'article partitif).

4.2. Les démonstratifs

Le latin avait des démonstratifs pour exprimer :

- la proximité du locuteur (*hic, haec, hoc*) ;
- la proximité du récepteur (*iste, ista, istud*) ;
- l'éloignement (*ille, illa, illud*) ;

La conservation a été très différente dans les diverses langues romanes. Le français n'a plus qu'un démonstratif, l'italien en a deux, le catalan trois mais il est en train d'en perdre un (entre crochets []), tandis que le portugais et l'espagnol ont les trois. La distinction la plus claire se fait entre le premier degré (*este - este - aquest - questo - ce*) et les deux autres, le premier marquant la proximité, et le deuxième et le troisième l'éloignement.

⁷ Nous savons qu'il y a une polémique autour de l'existence encore d'un indéfini pluriel en italien. Nous n'avons pas d'autorité pour dire oui ou non, nous avons repris le choix de l'équipe d'Eurom4.

Il est difficile pour un Italien de comprendre à quoi correspond *ese* ou pour un Français *aquele* puisque ceci n'existe pas dans leurs langues. Les adverbes locatifs ont été ajoutés pour permettre de mieux se repérer⁸.

P	E	C	I	F			
<i>aquí</i>	<i>este</i>	<i>[ací]</i>	<i>quest</i>	<i>qui</i>	<i>questo</i>	<i>ici</i>	<i>ce(t)</i>
<i>ahí</i>	<i>esse</i>	<i>aquí</i>	<i>[aqueix]</i>	<i>qua</i>	--	<i>là</i>	--
<i>ali</i>	<i>aquele</i>	<i>allà</i>	<i>aquell</i>	<i>laggiù</i>	<i>quello</i>	<i>là-bas</i>	--

Le neutre existe pour toutes ces langues sauf pour l'italien, qui prend la forme masculine pour exprimer un neutre. Le français voit réapparaître un système où il est possible de marquer deux distances (*ceci*, *cela*), mais ce n'est pas la deuxième forme (*là*) qui manque, c'est la troisième (*là-bas*).

4.3. Les possessifs

Les possessifs sont un bel exemple pour montrer que les langues romanes ont parfois eu plusieurs choix et que chacune a adopté le sien.

Il existe un possessif analytique et un possessif synthétique : en espagnol et en français, le possessif bloque la présence de l'article alors que dans les autres langues l'article précède le possessif.

P	E	C	I	F
<u>o meu</u> <u>a minha</u>	--	<u>el meu</u> <u>la meva</u>	<u>il mio</u> <u>la mia</u>	--
os meus as minhas		els meus les meves	i miei le mie	
--	<u>mi</u>	--	--	<u>mon</u> <u>ma</u>
	mis			mes

La non-distinction du possessif de troisième personne en fonction des possesseurs de l'espagnol, le portugais et le catalan est à signaler. La grammaire de Dardano & Trifone (1985) mentionne que l'italien ne la fait pas toujours non plus. D'autre part, les grammaires catalanes parlent du possessif spécifique de troisième personne et plusieurs possesseurs, qui est réservé des nos jours à un usage soutenu et qui correspond à celui de l'italien et du français :

C	I	F
<u>llur</u>	<u>il loro</u> <u>la loro</u>	<u>leur</u>
llurs	i loro le loro	leurs

⁸ Voir le tableau complet avec la flexion en genre et en nombre.

Comme pour le démonstratif, le possessif semble être encore en évolution. Dans des époques précédentes, l'espagnol a eu la forme analytique et dans certains de ses dialectes l'usage *el mi primo* est encore conservé, mais ceci n'est pas observé dans l'espagnol standard normatif. En revanche, en catalan, le double système existe encore (cf. Badia I Margarit, 1994 : 504) et tout le monde le reconnaît, bien que la forme analytique soit la plus utilisée⁹.

E	C	F
mi	mon ma	mon ma
mís	mos mes	mes

4.4. Les indéfinis

Très nombreux, les indéfinis ont posé beaucoup de problèmes pour la présentation en tableaux. D'un côté, le trait [+/- humain] divise en deux certains indéfinis (*quelqu'un* – *quelque chose*). De l'autre, les formes de neutre et le nombre de cas d'invariabilité empêchent parfois la présentation sous tableau en fleur. La difficulté est d'autant plus importante à cause de la coexistence de formes invariables et formes fléchies :

P	E	C	I	F
-	-	-	qualcuno qualcuna	-
-	-	-	-	-
alguém	alguien	algú	-	qualqu'un

Une même forme, parfois, peut aussi bien avoir une fonction pronom qu'adjectif, mais il n'y a pas deux listes, une de pronoms et l'autre d'adjectifs.

Les indéfinis sont, sans aucun doute, ce que l'on peut appeler une zone non transparente des langues romanes.

4.5. Les contractions

On entend par contraction la fusion d'une préposition et un autre élément grammatical (article, pronom, démonstratif). Il existe deux façons

⁹ Les formes de singulier sont plus fréquentes que celles du pluriel, et apparaît plus facilement devant les noms des relations familiales (*mon pare* « mon père », *ma germana* « ma soeur ») et dans certaines phrases tout faites (*en ma vida* « jamais dans ma vie »).

de faire la contraction : le simple rapprochement orthographique et l'altération dans la fusion.

Le cas des contractions est très surprenant aux yeux des néophytes, et est considéré comme un phénomène étrange pour lequel il est nécessaire de faire comprendre l'importance de la graphie. Les locuteurs n'ont pas souvent conscience de « faire une contraction » lorsqu'ils disent *ao*, *al*, *als*, *agli* ou *au*. Le portugais est souvent perçu comme bizarre par les non-lusophones à cause de la quantité d'éléments *contractables* (articles défini et indéfini, démonstratifs, pronoms). C'est la langue qui possède actuellement le plus de contractions.

Prenons en exemple la contraction de la préposition *à* et l'article défini. Il y a trois types de changement de nature différente :

- perte de voyelle au contact avec une autre voyelle ;

P	E	C	I
a + a → à	a + el → al	a + el → al	a + il → al

- transformation d'une consonne ou d'une voyelle :

P	I	F
por + o → pelo	di + il → dei	à + le → au

- de simples rapprochements dans la soudure de deux mots graphiques :

P	I
a + o → ao	a + i → ai

Les cas où il y a transformation sont les plus troublants.

En espagnol, en catalan et en français, la contraction n'est pas systématique avec tous les éléments (alors que le portugais et l'italien le sont) de sorte qu'il y a des cases sans contraction (*a + la → a la*) :

P	E	C	I	F
A' ———	A ——— a la a los a las	A ——— a les	A ———	À ——— à la

Les contractions sont présentées en plusieurs tableaux. D'abord ceux des prépositions *à* et *de* + *article défini* parce que ce sont les seuls cas où toutes les langues sont concernées. L'italien, ayant la particularité d'avoir deux prépositions *de* (*da* et *di*), oblige à dédoubler le tableau. Sont

Eulàlia VILAGINES SERRA

présentées ensuite les contractions qui ne concernent que certaines langues¹⁰, notamment le portugais, qui est la langue qui en possède le plus.

5. Flexion nominale

Il est très difficile, voire impossible, de résumer en deux pages le système de la flexion nominale. J'ai repris seulement les informations les plus fréquentes et les plus troublantes pour les débutants. Ces tableaux ne font pas la distinction entre terminaisons de substantif et d'adjectif. Viennent en premier les tableaux comportant des voyelles :

P		E		C		I		F	
- o	- a	- o	- a	- Ø	- a	- o	- a	- voc	- e
- os	- as	- os	- as	- s	- es	- i	- e	- s	- es

Le catalan et le français sont les langues qui nécessitent des précisions. Dans le cas du français il me semblait peu judicieux de décider d'une voyelle pour le masculin singulier. C'est pourquoi j'ai indiqué *-voc*. Le catalan a perdu toutes les terminaisons *-us* du latin de sorte que les mots masculins ne finissent pas en voyelle (- Ø). C'est aussi le cas pour certains mots en français :

C	F
camp – camps	champ – champs
vert – verts	vert - verts

Les substantifs qui n'ont pas de forme féminine (*camp – champ*) sont classés dans le tableau qui concerne les mots finis par consonne.

Ces tableaux ne montrent pas « les exceptions à la norme », nombreuses dans le cas du genre et du nombre des substantifs et adjectifs. Il existe des voyelles autres que *o* en italien pour exprimer le masculin : en portugais, en italien et en espagnol, il y a des noms masculins en *-a*, des noms féminins en *-o*, et des noms masculins et féminins en *-e* :

¹⁰ En italien, l'usage des contractions de *con* et *por* se voit réduit aujourd'hui à la littérature et l'italien préfère normalement les formes analytiques ; elles n'apparaissent pas dans les tableaux.

P	E	I
o problema	el problema	il problema
a radio	la radio	la radio
o pai	el padre	il padre
a mãe	la madre	la legge

Ne sont pas pris en compte non plus les cas d'invariabilité, que ce soit en genre :

E
el estudiante – la estudiante

ou en nombre :

P	E	C	I	F
un } atlas	un } atlas	un } atlas	un } atlas	un } atlas
dois }	dos }	dos }	dos }	dos }
		un } index		un } index
		dos }		dos }

Les tableaux concernant la consonne finale contiennent quelques spécificités (surtout en portugais), non qu'elles soient plus importantes que les spécificités des voyelles ou des autres langues, mais la transformation *canal* – *canais* du portugais peut poser plus de problèmes au lecteur débutant que le fait que *problema* ne soit pas un mot féminin en espagnol ou italien, ou que l'italien ait la possibilité de deux pluriels pour *-co* et *-go* (*-ci*, *-chi* et *-gi*, *-ghi*).

Dans une édition ultérieure de cette morphologie, le développement de ce chapitre peut s'avérer très intéressant. On pourrait faire apparaître de façon plus détaillée —et probablement plus claire— tout le système des terminaisons nominales, montrer que certaines différences sont purement orthographiques (en espagnol *pez* – *peces*) alors que dans d'autres cas les transformations sont plus complexes (comme en français *beau* – *belle*), et mettre en évidence que des phénomènes qui sont historiques dans une langue sont encore d'actualité dans d'autres.

6. Conclusion

Cette morphologie comparative pour débutants fait le choix de l'efficacité. Ce ne doit pas être un ensemble de cinq grammaires. Les

Eulàlia VILAGINES SERRA

informations sont sélectionnées lorsqu'elles semblent nécessaires pour une bonne compréhension dans les autres langues romanes.

Cette présentation très visuelle donne un aperçu d'ensemble, si souvent absente dans l'enseignement. La logique du système se dégage, appuyée par les autres langues qui semblent fonctionner de façon similaire. Il a été fondamental ne jamais perdre de vue que les langues romanes sont un ensemble et non plusieurs éléments séparés et indépendants. La structure des langues n'apparaît pas sur une seule d'entre elles mais sur l'ensemble, et la morphologie d'une seule langue semble ne livrer que des « morceaux ». Seule la globalité permet d'établir une cohérence.

L'élaboration des tableaux n'a pas toujours été facile. Plus il y avait de dimensions, plus il était difficile de prendre des décisions. Le travail avec les étudiants de l'I.U.T. a été très important parce qu'ils faisaient ressortir les problèmes auxquels je n'avais pas réfléchi ou confirmaient que mes hypothèses étaient bonnes.

L'efficacité, la synthétisation et la systématisation ont été les critères qui ont guidé mes choix lors du tri des données.

Un des avantages de travailler dans la perspective de plusieurs langues romanes plutôt que d'une seule est la réflexion provoquée sur sa propre langue. Très souvent, les étudiants réagissaient pour ou contre une solution adoptée par une autre langue parce qu'ils la trouvaient meilleure que « la sienne » ou parce qu'ils trouvaient que « ce n'était pas bien ». Il arrivait aussi qu'ils comprennent « enfin » le fonctionnement de leur propre langue. On pourrait imaginer, par exemple, que lorsqu'on enseigne une langue maternelle, on essaye de montrer aussi la logique à l'intérieur du système.

La morphologie nous offre beaucoup de possibilités, il suffit de les exploiter. Si on arrive à trouver des systèmes pour présenter la morphologie de façon plus compréhensible, le « public », scolaire ou pas, est prêt à apprendre. Il ne s'agit pas de rendre la morphologie intéressante —elle l'est— mais il s'agit de la rendre accessible. Tel était mon but lorsque je l'ai présentée aux étudiants.

Références

- Agard, F.-B. (1984). *A Course in Romance Linguistics: A Diachronic View*. Washington : Georgetown University Press. Volumes 1 et 2.
Alarcos Llorach, E. (1994). *Gramática de la lengua española*. Collection Nebrija y Bello. Madrid : Espasa Calpe (6ème éd.).

- Badia I., & Margarit, A. (1994). *Gramàtica de la llengua catalana. Descriptiva, normativa, diatòpica, diastràtica*. Collection Biblioteca Universitària. Barcelona : Enciclopèdia Catalana.
- Blanche-Benveniste, C., Bonvino, E., Mota, M.A., Simone, R., Uzcanga Vivar, I., & Valli, A (1997). *Eurom 4 - Méthode d'enseignement de quatre langues romanes*. Firenze: Nuova Italia Editrice.
- Bonvino, E. (1998). *L'apprendimento multilingue : l'intercomrensionne fra le lingue romanze nel progetto EuRom4, in C'era una volta il metodo. Tendenze attuali nella didattica delle lingue straniere*. Biblioteca di testi e studi, 69. Roma : Carocci editore.
- Coromines, J. (1986). *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*. Vols. I a IX. Barcelona : Curial Edicions Catalanes (4^{ème} éd.).
- Cunha, C., & Cintra, L. (1984). *Nova Gramática do português contemporâneo*. Lisboa : Edições João Sá da Costa (13^{ème} éd.).
- Dardano, M., & Trifone, P. (1985). *La lingua italiana*. Bologna : Zanichelli Editore (4^{ème} éd.).
- Da Hora, D., & Christiano, E. (Eds.) (1999). *Estudos lingüísticos : realidade brasileira*. Ed. Idéia.
- Franch, J.-A., Blecua, J.-M. (1975). *Gramática española*. Collection Letras e Ideas. Barcelona : Editorial Ariel, S.A (6^{ème} éd.)
- Gargallo, J.-E. (1995). *Les llengües romàniques*. Barcelona : Empúries.
- Harris, M., & Vincent, N. (Eds.) (1988). *The romance languages*. London : Roudledge.
- Lathrop, T.-A. (1984). *Curso de gramática histórica española*. Collection Letras e Ideas. Barcelona : Ariel, S.A. (2^{ème} éd.).
- Renzi, L. (1985). *Nova introduzione alla filologia romanza*. Biblioteca di testi e studi, 69. Bologna : Il Mulino (2^{ème} éd.).
- Serra B., & Carlo (Ed.) (1998). *C'era una volta il metodo. Tendenze attuali nella didattica delle lingue straniere*. Roma : Carocci Editore.
- Reinheimer, S., & Tasmowski, L. (1997). *Pratique des langues romanes. Espagnol, français, italien, portugais, roumain*. Paris : L'Harmattan.
- Rey, A. (1997). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Vilaginés Serra, E. (1998). *Les langues romanes à l'I.U.T. – Bilan de l'expérience menée à l'I.U.T. Métiers du Livre d'Aix-en-Provence*. Document interne. Aix-en-Provence : Université de Provence.

1. Palavras gramaticais - Palabras gramaticales - Paraules gramaticals - Parole gramaticale - Mots grammaticaux

1.1. Artigos - Artículos - Articles - Articoli - Articles

P	E	C	I	F																											
<p>Definido</p> <table border="1"> <tr> <td>o</td> <td>a</td> </tr> <tr> <td>os</td> <td>as</td> </tr> </table>	o	a	os	as	<p>Definido</p> <table border="1"> <tr> <td>el</td> <td>lo</td> <td>la</td> </tr> <tr> <td>los</td> <td></td> <td>las</td> </tr> </table>	el	lo	la	los		las	<p>Definit</p> <table border="1"> <tr> <td>(e)l</td> <td>l(a)</td> </tr> <tr> <td>els</td> <td>les</td> </tr> </table>	(e)l	l(a)	els	les	<p>Determinativo</p> <table border="1"> <tr> <td>il</td> <td>l(o)</td> <td>l(a)</td> </tr> <tr> <td>i</td> <td></td> <td>le</td> </tr> <tr> <td></td> <td>gli</td> <td></td> </tr> </table>	il	l(o)	l(a)	i		le		gli		<p>Défini</p> <table border="1"> <tr> <td>l(e)</td> <td>la</td> </tr> <tr> <td></td> <td>les</td> </tr> </table>	l(e)	la		les
o	a																														
os	as																														
el	lo	la																													
los		las																													
(e)l	l(a)																														
els	les																														
il	l(o)	l(a)																													
i		le																													
	gli																														
l(e)	la																														
	les																														
<p>Indefinido</p> <table border="1"> <tr> <td>um</td> <td>uma</td> </tr> <tr> <td>uns</td> <td>umas</td> </tr> </table>	um	uma	uns	umas	<p>Indefinido</p> <table border="1"> <tr> <td>un</td> <td>una</td> </tr> <tr> <td>unos</td> <td>unas</td> </tr> </table>	un	una	unos	unas	<p>Indefinit</p> <table border="1"> <tr> <td>un</td> <td>una</td> </tr> <tr> <td>uns</td> <td>unes</td> </tr> </table>	un	una	uns	unes	<p>Indeterminativo</p> <table border="1"> <tr> <td>un(o)</td> <td>un(a)</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </table>	un(o)	un(a)	-	-	<p>Indéfini</p> <table border="1"> <tr> <td>un</td> <td>unc</td> </tr> <tr> <td></td> <td>des</td> </tr> </table>	un	unc		des							
um	uma																														
uns	umas																														
un	una																														
unos	unas																														
un	una																														
uns	unes																														
un(o)	un(a)																														
-	-																														
un	unc																														
	des																														
<p>Partitivo</p> <table border="1"> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </table>	-	-	-	-	<p>Partitivo</p> <table border="1"> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </table>	-	-	-	-	<p>Partitiu</p> <table border="1"> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </table>	-	-	-	-	<p>Partitivo</p> <table border="1"> <tr> <td>dell(o)</td> <td>dell(a)</td> </tr> <tr> <td>degli</td> <td>delle</td> </tr> </table>	dell(o)	dell(a)	degli	delle	<p>Partitif</p> <table border="1"> <tr> <td>du</td> <td>de la</td> </tr> <tr> <td></td> <td>des</td> </tr> </table>	du	de la		des							
-	-																														
-	-																														
-	-																														
-	-																														
-	-																														
-	-																														
dell(o)	dell(a)																														
degli	delle																														
du	de la																														
	des																														

1.2. Demonstrativos - Demonstrativos - Demonstratius - Dimostrativi - Démonstratifs

P	E	C	I	F
Adjetivos	Adjetivos	Adjectius	Aggetivi	Adjectifs
AQUI $\frac{\text{este}}{\text{estos}} \mid \frac{\text{esta}}{\text{estas}}$	AQUÍ $\frac{\text{este}}{\text{estos}} \mid \frac{\text{esta}}{\text{estas}}$	[ACÍ] $\frac{\text{aquest}}{\text{aucts}} \mid \frac{\text{aquesta}}{\text{aquestes}}$	QUI $\frac{\text{questo}}{\text{questi}} \mid \frac{\text{questa}}{\text{queste}}$	ICI $\frac{\text{ce(t)}}{\text{ces}} \mid \frac{\text{cette}}{\text{ces}}$
AHI $\frac{\text{esse}}{\text{esses}} \mid \frac{\text{essa}}{\text{essas}}$	AHÍ $\frac{\text{ese}}{\text{esos}} \mid \frac{\text{esa}}{\text{esas}}$	AQUÍ $\left[\frac{\text{aqueix}}{\text{aquixos}} \mid \frac{\text{aqueixa}}{\text{aqueixes}} \right]$	QUA -	LA -
ALI $\frac{\text{aquele}}{\text{aqueles}} \mid \frac{\text{aquela}}{\text{aquelas}}$	ALLÀ $\frac{\text{aquele}}{\text{aqueles}} \mid \frac{\text{aquella}}{\text{aquellas}}$	ALLÀ $\frac{\text{aquell}}{\text{aquells}} \mid \frac{\text{aquella}}{\text{aquelles}}$	LAGGIÙ $\frac{\text{quello}}{\text{quelli}} \mid \frac{\text{quella}}{\text{quelle}}$	LA-BAS -

P	E	C	I	F
Pronomes	Pronombres	Pronoms	Pronomi	Pronoms

AQUI <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">isto</td><td style="padding: 2px 5px;">esta</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">estc estes</td><td style="padding: 2px 5px;">estas</td></tr> </table>	isto	esta	estc estes	estas	AQUÍ <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">esto</td><td style="padding: 2px 5px;">ésta</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">éste éstos</td><td style="padding: 2px 5px;">éstar</td></tr> </table>	esto	ésta	éste éstos	éstar	[ACÍ] <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">açò</td><td style="padding: 2px 5px;">aquesta</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquest auests</td><td style="padding: 2px 5px;">auestes</td></tr> </table>	açò	aquesta	aquest auests	auestes	QUI <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">questo</td><td style="padding: 2px 5px;">questa</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">questi</td><td style="padding: 2px 5px;">queste</td></tr> </table>	questo	questa	questi	queste	ICI <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">ceci</td><td style="padding: 2px 5px;">celle-ci</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">celui-ci ceux-ci</td><td style="padding: 2px 5px;">celles- ci</td></tr> </table>	ceci	celle-ci	celui-ci ceux-ci	celles- ci
isto	esta																							
estc estes	estas																							
esto	ésta																							
éste éstos	éstar																							
açò	aquesta																							
aquest auests	auestes																							
questo	questa																							
questi	queste																							
ceci	celle-ci																							
celui-ci ceux-ci	celles- ci																							

AHI <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">isso</td><td style="padding: 2px 5px;">essa</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">esse esses</td><td style="padding: 2px 5px;">essas</td></tr> </table>	isso	essa	esse esses	essas	AHÍ <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">eso</td><td style="padding: 2px 5px;">ésa</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">ése ésos</td><td style="padding: 2px 5px;">ésas</td></tr> </table>	eso	ésa	ése ésos	ésas	AQUI <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">això</td><td style="padding: 2px 5px;">aqueixa</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquex aqueixos</td><td style="padding: 2px 5px;">aqueixes</td></tr> </table>	això	aqueixa	aquex aqueixos	aqueixes	QUA -	LA <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">ça, ccla</td><td style="padding: 2px 5px;">celle-là</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">celui-là ceux-là</td><td style="padding: 2px 5px;">celles- là</td></tr> </table>	ça, ccla	celle-là	celui-là ceux-là	celles- là
isso	essa																			
esse esses	essas																			
eso	ésa																			
ése ésos	ésas																			
això	aqueixa																			
aquex aqueixos	aqueixes																			
ça, ccla	celle-là																			
celui-là ceux-là	celles- là																			

ALI <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquilo</td><td style="padding: 2px 5px;">aquela</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquele aqueles</td><td style="padding: 2px 5px;">aquelas</td></tr> </table>	aquilo	aquela	aquele aqueles	aquelas	ALLÀ <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquello</td><td style="padding: 2px 5px;">aquélla</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquél aquéllos</td><td style="padding: 2px 5px;">aquéllas</td></tr> </table>	aquello	aquélla	aquél aquéllos	aquéllas	ALLÀ <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">allò</td><td style="padding: 2px 5px;">aquella</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">aquell aquells</td><td style="padding: 2px 5px;">aquelles</td></tr> </table>	allò	aquella	aquell aquells	aquelles	LAGGIÙ <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">quello</td><td style="padding: 2px 5px;">quella</td></tr> <tr><td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px 5px;">quelli</td><td style="padding: 2px 5px;">quelle</td></tr> </table>	quello	quella	quelli	quelle	LA-BAS -
aquilo	aquela																			
aquele aqueles	aquelas																			
aquello	aquélla																			
aquél aquéllos	aquéllas																			
allò	aquella																			
aquell aquells	aquelles																			
quello	quella																			
quelli	quelle																			

1.3. Possessivos - Posesivos - Possessius - Possessivi - Possessifs

P	E	C	I	F
Adjetivos	Adjetivos	Adjectius	Aggetivi	Adjectifs

<table border="0"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">o meu libro</td> <td style="padding: 2px;">a minha casa</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">os meus libros</td> <td style="padding: 2px;">as minhas casas</td> </tr> </table>	o meu libro	a minha casa	os meus libros	as minhas casas	<table border="0"> <tr> <td style="padding: 2px;">mi libro</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">casa</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">mís libros</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">casas</td> </tr> </table>	mi libro	casa	mís libros	casas	<table border="0"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">el meu llibre</td> <td style="padding: 2px;">la meva casa</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">els meus llibres</td> <td style="padding: 2px;">les meves cases</td> </tr> </table>	el meu llibre	la meva casa	els meus llibres	les meves cases	<table border="0"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">il mio libro</td> <td style="padding: 2px;">la mia casa</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">i miei libri</td> <td style="padding: 2px;">le mie case</td> </tr> </table>	il mio libro	la mia casa	i miei libri	le mie case	<table border="0"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">mon livre</td> <td style="padding: 2px;">ma maison</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding: 2px;">mes livres</td> <td style="padding: 2px;">maisons</td> </tr> </table>	mon livre	ma maison	mes livres	maisons
o meu libro	a minha casa																							
os meus libros	as minhas casas																							
mi libro																								
casa																								
mís libros																								
casas																								
el meu llibre	la meva casa																							
els meus llibres	les meves cases																							
il mio libro	la mia casa																							
i miei libri	le mie case																							
mon livre	ma maison																							
mes livres	maisons																							

Pronomes	Pronombres	Pronoms	Pronomi	Pronoms
-----------------	-------------------	----------------	----------------	----------------

<table border="0"> <tr> <td style="padding: 2px;">este é o meu</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">o meu é verde</td> </tr> </table>	este é o meu	o meu é verde	<table border="0"> <tr> <td style="padding: 2px;">éste es el mío</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">el mío es verde</td> </tr> </table>	éste es el mío	el mío es verde	<table border="0"> <tr> <td style="padding: 2px;">aquest és el meu</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">el meu és verd</td> </tr> </table>	aquest és el meu	el meu és verd	<table border="0"> <tr> <td style="padding: 2px;">questo è il mio</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">il mio è verde</td> </tr> </table>	questo è il mio	il mio è verde	<table border="0"> <tr> <td style="padding: 2px;">celui-ci est le mien</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">le mien est vert</td> </tr> </table>	celui-ci est le mien	le mien est vert
este é o meu														
o meu é verde														
éste es el mío														
el mío es verde														
aquest és el meu														
el meu és verd														
questo è il mio														
il mio è verde														
celui-ci est le mien														
le mien est vert														

	P Adjetivos	E Adjetivos	C Adjectius	I Aggetivi	F Adjectifs												
1	<table border="1"> <tr> <td>o meu</td> <td>a minha</td> </tr> <tr> <td>os meus</td> <td>as minhas</td> </tr> </table>	o meu	a minha	os meus	as minhas	-	<table border="1"> <tr> <td>el meu</td> <td>la meva</td> </tr> <tr> <td>els meus</td> <td>les meves</td> </tr> </table>	el meu	la meva	els meus	les meves	<table border="1"> <tr> <td>il mio</td> <td>la mia</td> </tr> <tr> <td>i miei</td> <td>le mie</td> </tr> </table>	il mio	la mia	i miei	le mie	-
o meu	a minha																
os meus	as minhas																
el meu	la meva																
els meus	les meves																
il mio	la mia																
i miei	le mie																
		<table border="1"> <tr> <td>mi</td> </tr> <tr> <td>mis</td> </tr> </table>	mi	mis			<table border="1"> <tr> <td>mon</td> <td>ma</td> </tr> <tr> <td colspan="2">mes</td> </tr> </table>	mon	ma	mes							
mi																	
mis																	
mon	ma																
mes																	
2	<table border="1"> <tr> <td>o teu</td> <td>a tua</td> </tr> <tr> <td>os teus</td> <td>as tuas</td> </tr> </table>	o teu	a tua	os teus	as tuas	-	<table border="1"> <tr> <td>el teu</td> <td>la teva</td> </tr> <tr> <td>els teus</td> <td>les teves</td> </tr> </table>	el teu	la teva	els teus	les teves	<table border="1"> <tr> <td>il tuo</td> <td>la tua</td> </tr> <tr> <td>i tuoi</td> <td>le tue</td> </tr> </table>	il tuo	la tua	i tuoi	le tue	-
o teu	a tua																
os teus	as tuas																
el teu	la teva																
els teus	les teves																
il tuo	la tua																
i tuoi	le tue																
		<table border="1"> <tr> <td>tu</td> </tr> <tr> <td>tus</td> </tr> </table>	tu	tus			<table border="1"> <tr> <td>ton</td> <td>ta</td> </tr> <tr> <td colspan="2">tes</td> </tr> </table>	ton	ta	tes							
tu																	
tus																	
ton	ta																
tes																	
3	<table border="1"> <tr> <td>o seu</td> <td>a sua</td> </tr> <tr> <td>os seus</td> <td>as suas</td> </tr> </table>	o seu	a sua	os seus	as suas	-	<table border="1"> <tr> <td>el seu</td> <td>la seva</td> </tr> <tr> <td>els seus</td> <td>les seves</td> </tr> </table>	el seu	la seva	els seus	les seves	<table border="1"> <tr> <td>il suo</td> <td>la sua</td> </tr> <tr> <td>i suoi</td> <td>le sue</td> </tr> </table>	il suo	la sua	i suoi	le sue	-
o seu	a sua																
os seus	as suas																
el seu	la seva																
els seus	les seves																
il suo	la sua																
i suoi	le sue																
		<table border="1"> <tr> <td>su</td> </tr> <tr> <td>sus</td> </tr> </table>	su	sus			<table border="1"> <tr> <td>son</td> <td>sa</td> </tr> <tr> <td colspan="2">ses</td> </tr> </table>	son	sa	ses							
su																	
sus																	
son	sa																
ses																	

	P	E	C	I	F												
	Adjetivos	Adjetivos	Adjectius	Aggetivi	Adjectifs												
1	<table border="1"> <tr> <td>o nosso</td> <td>a nossa</td> </tr> <tr> <td>os nossos</td> <td>as nossas</td> </tr> </table>	o nosso	a nossa	os nossos	as nossas	-	<table border="1"> <tr> <td>el nostre</td> <td>la nostra</td> </tr> <tr> <td>els nostres</td> <td>les nostres</td> </tr> </table>	el nostre	la nostra	els nostres	les nostres	<table border="1"> <tr> <td>il nostro</td> <td>la nostra</td> </tr> <tr> <td>i nostri</td> <td>le nostre</td> </tr> </table>	il nostro	la nostra	i nostri	le nostre	-
o nosso	a nossa																
os nossos	as nossas																
el nostre	la nostra																
els nostres	les nostres																
il nostro	la nostra																
i nostri	le nostre																
	-	<table border="1"> <tr> <td>nuestro</td> <td>nuestra</td> </tr> <tr> <td>nuestros</td> <td>nuestras</td> </tr> </table>	nuestro	nuestra	nuestros	nuestras	-	-	<table border="1"> <tr> <td>notre</td> </tr> <tr> <td>nos</td> </tr> </table>	notre	nos						
nuestro	nuestra																
nuestros	nuestras																
notre																	
nos																	
2	<table border="1"> <tr> <td>o vosso</td> <td>a vossa</td> </tr> <tr> <td>os vossos</td> <td>as vossas</td> </tr> </table>	o vosso	a vossa	os vossos	as vossas	-	<table border="1"> <tr> <td>el vostre</td> <td>la vostra</td> </tr> <tr> <td>els vostres</td> <td>les vostres</td> </tr> </table>	el vostre	la vostra	els vostres	les vostres	<table border="1"> <tr> <td>il vostro</td> <td>la vostra</td> </tr> <tr> <td>i vostri</td> <td>le vostre</td> </tr> </table>	il vostro	la vostra	i vostri	le vostre	-
o vosso	a vossa																
os vossos	as vossas																
el vostre	la vostra																
els vostres	les vostres																
il vostro	la vostra																
i vostri	le vostre																
	-	<table border="1"> <tr> <td>vuestro</td> <td>vuestra</td> </tr> <tr> <td>vuestros</td> <td>vuestras</td> </tr> </table>	vuestro	vuestra	vuestros	vuestras	-	-	<table border="1"> <tr> <td>votre</td> </tr> <tr> <td>vos</td> </tr> </table>	votre	vos						
vuestro	vuestra																
vuestros	vuestras																
votre																	
vos																	
3	<table border="1"> <tr> <td>o seu</td> <td>a sua</td> </tr> <tr> <td>os seus</td> <td>as suas</td> </tr> </table>	o seu	a sua	os seus	as suas	-	<table border="1"> <tr> <td>el seu</td> <td>la seva</td> </tr> <tr> <td>els seus</td> <td>les seves</td> </tr> </table>	el seu	la seva	els seus	les seves	<table border="1"> <tr> <td>il loro</td> <td>la loro</td> </tr> <tr> <td>i loro</td> <td>le loro</td> </tr> </table>	il loro	la loro	i loro	le loro	-
o seu	a sua																
os seus	as suas																
el seu	la seva																
els seus	les seves																
il loro	la loro																
i loro	le loro																
	-	<table border="1"> <tr> <td>su</td> </tr> <tr> <td>sus</td> </tr> </table>	su	sus	-	-	<table border="1"> <tr> <td>leur</td> </tr> <tr> <td>leurs</td> </tr> </table>	leur	leurs								
su																	
sus																	
leur																	
leurs																	

	P Pronomes		E Pronombres		C Pronoms		I Pronomi		F Pronoms	
1	o meu os meus	a minha as minhas	el mío los míos	la mía las mías	el meu els meus	la meva les meves	il mio i miei	la mia le mie	le mien les miens	la mienne les miennes
2	o teu os teus	a tua as tuas	el tuyo los tuyos	la tuya las tuyas	el teu els teus	la teva les teves	il tuo i tuoi	la tua le tue	le mien les miens	la mienne les miennes
3	o seu os seus	a sua as suas	el suyo los suyos	la suya las suyas	el seu els seus	la seva les seves	il suo i suoi	la sua le sue	le sien les siens	la sienne les siennes
1	o nosso os nossos	a nossa as nossas	el nuestro los nuestros	la nuestra las nuestras	el nostre els nostres	la nostra les nostres	il nostro i nostri	la nostra le nostre	le nôtre les nôtres	la nôtre les nôtres
2	o vosso os vossos	a vossa as vossas	el vuestro los vuestros	la vuestra las vuestras	el vostre els vostres	la vostra les vostres	il vostro i vostri	la vostra le vostre	le vôtre les vôtres	la vôtre les vôtres
3	o seu os seus	a sua as suas	el suyo los suyos	la suya las suyas	el seu els seus	la seva les seves	il loro i loro	la loro le loro	le leur les leurs	la leur les leurs

1.4. Indefinidos – Indefinidos – Indefinits – Indefiniti - Indéfinis

P		E		C		I		F	
Indefinidos		Indefinidos		Indefinits		Indefiniti		Indéfinis	
outro	outra	otro	otra	altre ¹	altra	altro	altra	autre ¹	
outros	outras	otros	otras	altres		altri	altre	autres	
um	uma	un	una	un	una	un(o)	un(a)	un	une
uns	umas	unos	unas	uns	uncs	-	-	(quelques uns)	(quelques unes)
algum	alguma	alguno	alguna	algun	alguna	alcuno	alcuna	quelque	
alguns	algumas	algunos	algunas	alguns	algunes	alcuni	alcunc	quelques	
-	-	-	-	-	-	qualcuno	quancuna	-	
alguém	alguem	alguen	alguen	algú	alguna cosa	-	qualcosa	quelqu'un	
algo	algo	algo	algo	alguna cosa	alguna cosa	qualcosa	qualcosa	quelque chose	
qualquer	cualquier	qualsevol	qualsevulla	qualsevol	qualsevulla	qualche	qualche	-	
quaisquer	cualesquiera	qualsevol	qualsevulles	qualsevol	qualsevulles	-	-	-	
qualquer	cualquiera	qualsevol	qualsevulles	qualsevol	qualsevulles	chiunque	chiunque	quelconque	

¹ Précédé d'un article.

² N'importe qui [+ humain] - n'importe lequel/laquelle/lesquels/lesquelles [- humain]

P**E****C****I****F**

cada um	cada uma	cada uno	cada una	cadascú	cadascuna	ciascuno	ciascuna	chacun	chacune
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
cada		cada		cada		-		chaque	

nenhum	nenhuma	ninguno	ninguna	-	nessuno	nessuna	aucun	aucune
nenhuns	nenhumas	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	cap	-	-	-	-
ninguem		nadie		ningú	-		personne	

nada	nada	res	niente	rien
			nulla	

tudo	todo	tot	ogni	tout
-	-	-	ognuno	ognuna
			-	-
tuda a gente	todo el mundo	tothom	-	tout le monde

1.5. Contracções – Contracciones – Contraccions – Contrazzioni – Contractions

P **E** **C** **I** **F**
Prep + Art. Def. **Prep + Art. Def.** **Prep + Art. Def.** **Prep + Art. Det.** **Prep + Art. Def.**

A	ao	à	A	al	a la	A	al	a la	A	al	all(o)	all(a)	À	au	à la
	aos	às		a los	a las		als	a les		ai	agli	alle		aux	

DE	do	da	DE	del	de la	DE	del	de la	DI	del	dell(o)	dell(a)	DE	du	de la
	dos	das		de los	de las		dels	de les		dei	degli	delle		des	

à + le
à + lcs

de + le
de + les

DA

dall(o)	dall(a)
dal	dalle
dai	dalle
dagli	dalle

P Prep + Art. Def.		C Prep + Art. Def.	I Prep + Art. Def.		
EM	no	na	IN	nell(o)	nell(a)
	nos	nas		nel	nei
		-			
		-	SU	sull(o)	sull(a)
		-		sul	sui
		-			
POR	pelo	pela	PER	pel	per la
	pelos	pelas		pels	per les

P Prep + Prn		E Prep + Prn			
COM	mim →	comigo	CON	mí →	connmigo
	ti	contigo		ti	contigo
	si	consigo		si	consigo
	nós	connosco		-	-
	vós	convosco-		-	-

P
Prep + Prn

DE	dele	dela
	deles	delas
EM	nele	nela
	neles	nelas

P
Prep + Art. Indef.

DE	dum	duma
	duns	dumas
EM	num	numa
	nuns	numas

P
Prep + Dem

P
Prep + Dem

P
Prep + Dem

A	aquele	aquela	DE	disso	desse	EM	nisto	neste
	aqueles	aquelas		desses	dessa		destes	nesses

—	DE	disto	deste	EM	nisso	nesse
		destes	desta		nesses	nessas

—	DE	daquilo	daqueles	EM	naquilo	naquele
		daquelas	daqueles		naqueles	naquelas

2. Flexão nominal - Flexión nominal - Flexió nominal - Flessione nominale - Flexion nominal

P Vogal		E Vocal		C Vocal		I Vocale		F Voyelle	
- o	- a	- o	- a	- Ø	- a	- o	- a	- voc	- e
- os	- as	- os	- as	- s	- es	- i	- e	- s	- es
amiga		amiga		amiga		amica		amie	
cínica		cínica		cínica		cinica		cynique	
rosa		rosa		rosa		rosa		rose	
Consonante		Consonante		Consonant		Consonante		Consonne	
- cons		- cons		- cons		-		- cons	
- cons + - es		- cons + - es		- cons + - s		-		- cons + - s	
poder(es)		poder(es)		poder(s)		(potere)		pouvoir(s)	
actor(es)		actor(es)		actor(s)		(attore)		acteur(s)	
- m		-		-		-		-	
- ns		-		-		-		-	
som - sons		son		(sò)		(suono)		son	
bom - bons		buen		(bo)		(buono)		bon	
- al		-		-		-		- al	
- ais		-		-		-		- aux	
canal - canais		canal		canal		(canale)		canal - canaux	
local - locais		local		local		(locale)		local - locaux	
- cl		-		-		-		-	
- éis		-		-		-		-	
papel - papéis		papel		paper		(carta)		papier	

P	E	C	I	F
- (ç)ão	- (c)ión	- (c)ió	- (z)ione	- (t)ion
- (ç)ões	- (c)iones	- (c)ions	- (z)ioni	- (t)ions
acção – açções	acción - acciones	acció - accions	azione - azioni	action - actions
contaminação	contaminación	contaminació	contaminazione	contamination
identificação	identificación	identificació	identificazione	identification
produção	producción	producció	produzione	production
revolução	revolución	revolució	rivoluzione	révolution

- dade	- dad	- tat	- tà	- té
- dades	- dades	- tats	- tà	- tés
cidade - cidade	ciudad - ciudades	ciutat - ciutats	città - città	cité - cités
comunidade	comunidad	comunitat	comunità	communauté
identidade	identidad	identitat	identità	identité
universidade	universidad	universitat	università	université

Composition et mise en page
Estelle CAMPIONE
Estelle.Campione@up.univ-aix.fr

Maquette de couverture
PUP - Valérie JULIA

Achevé d'imprimer en juin 2001
sur les presses numériques de

DICOLORLIVRES
à Dijon (France)

Dépôt légal imprimeur n° 01 06 213 - Juillet 2001

Dépôt légal 3^e trimestre 2001
ISBN 2-85399-482-1
ISSN 0224-0041

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE

29, avenue Robert Schuman - F - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. + 33 (0) 4 42 95 31 91 – Fax + 33 (0) 4 42 20 28 04

Courrier électronique pup@up.univ-aix.fr

Catalogue complet sur internet www.up.univ-mrs.fr/wpup

6